This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1735
V.1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts ;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Janvier 1735.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SO
commencés au mois de Ja
1701. & se vendent 15 s. le n
en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12
1702.	12.	v.	1720.	5
1703.	12.	v.	1721.	12
1704.	13.	v.	1722.	12
1705.	12.	v.	1723.	12
1706.	12.	v.	1724.	12
1707.	12.	v.	1725.	12
1708.	12.	v.	1726.	1
1709.	12.	v.	1727.	1
1710.	12.	v.	1728.	1
1711.	12.	v.	1729.	1
1712.	12.	v.	1730.	1
1713.	12.	v.	1731.	1
1714.	12.	v.	1732.	1
1715.	12.	v.	1733.	1
1716.	12.	v.	1734.	1
1717.	12.	v.	1735.	1
1718.	12.	v.		

Printed in France.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31472

Janvier 1735.

ARTICLE I.

MISCELLANEÆ OBSERVATIONES in auctores veteres & recentiores ab eruditis Britannis anno 1731 edi cœpta cum notis & auctuario variorum virorum doctorum vol. 3. Amstelodami apud Janssonio-Waësbergios 1732 & 33.

C'est-à-dire, Mêlanges d'Observations sur les Auteurs anciens & modernes; Ouvrage commencé l'an 1731. par les Sçavans d'Angleterre,

avec des notes & des additions de divers Sçavans. Trois volumes in-8°. en forme de Journal. A Amsterdam chez les Jansson-Waësberg. 1732 & 33.

CET Ouvrage périodique est une espece singuliere de Phénomene litteraire, né & presqu'aussi-tôt éteint en Angleterre, reçu & presque ressuscité en Flandre, où il auroit dû naître, comme dans son berceau naturel, mais dont l'horoscope & la destinée se peuvent difficilement prédire. C'est un Ouvrage de critique, non pas d'un ordre supérieur qui consiste à constater par certaines regles les évenemens, les dattes, les écrits anciens : mais de cet ordre qui n'est pas méprisable quoiqu'inférieur, & dont le but est de corriger & de réformer des Textes d'Auteurs, de multiplier les variantes, & d'éclaircir les passages obscurs. Ce n'est pas qu'on ne s'étende quelquefois plus loin. Mais la Grammaire y domine, & la science des faits y a rarement part, aussi-bien que les réflexions de goût. Il est de plusieurs

mains. Tout Sçavant parmi ceux qu'il a plû à quelques beaux eſprits François d'un certain ſiecle d'appeller *Erudits*, eſt bien reçu à y porter ſon tribut, & même on les y exhorte à grands cris: en un mot, c'eſt un Mêlange d'Obſervations ſur les Auteurs anciens & modernes, Mêlange vainement ſouhaité par les Perizonius, & ſemblables Ecrivains, commencé par les Anglois, & adopté comme un tendre fils par les Flamans qui ne cherchent qu'à le perpétuer. L'hiſtoire n'en eſt pas longue.

L'Editeur Anglois à qui cette idée parut nouvelle commença à la mettre en œuvre l'an 1731. Il voulut que ſon Journal qui paroiſſoit de mois en mois fût écrit en Langue Angloiſe. Le ſuccès n'en fut pas heureux. Ce nouveau fruit des veilles de divers Critiques fut peu goûté du profane vulgaire. Telle eſt la plainte de l'Editeur. Il ſe découragea bien-tôt, auſſi-bien que ceux qui lui préparoient des materiaux. Il voyoit avec peine, diſoit-il, que ſes Compatriotes ne marquoient que peu d'empreſſement pour cette partie de la Litterature, tandis qu'ils

couroient avec ardeur aux Histoires de nos tems, aux Révolutions de l'Europe, & aux récits politiques. Un charitable Flamand émû de tendresse à la vûë de ce traitement envers une production qui lui sembloit meriter un sort moins malheureux, s'avisa d'en rechercher la cause, & il crut la trouver, non dans la matiere & la forme de l'Ouvrage, mais dans l'habit à l'Angloise dont on l'avoit revêtu. Il résolut de le mettre à la mode & à la portée des Sçavans, c'est-à-dire en Latin, afin qu'il pût passer avec agrément dans toute l'étenduë de la République Latine, & se transportes dans tous les Païs de l'Univers. Non content de la Préface de l'Editeur Anglois sur les avantages de la Critique Grammairienne trop injustement abandonnée & presque méprisée de nos jours, il attribuë dans sa Preface particuliere la décadence de la Litterature, à la fureur dominante d'écrire en Langue vulgaire, sur-tout en des matieres qui sont des mets uniquement réservés aux Sçavans. Son invective à ce sujet va jusqu'à avancer, que si le mal continuë, il ne se trouvera bien-tôt plus personne

qui ose ou qui puisse écrire en Latin. Ce reproche n'est pas nouveau, & il n'est que trop bien fondé. Est-ce la faute des Auteurs ou celle du Public ? La question est aisée à décider : mais elle n'est point de nôtre sujet.

Une autre raison de l'Editeur Latin en faveur de ce Journal, c'est qu'il se perd quantité de richesses Litteraires faute d'un pareil Magazin pour les conserver. Combien de Notes, de Remarques, d'Observations, &c. qui passent des Cabinets ou des Bibliotheques dans un éternel oubli ; ou plûtôt qui enrichissent les frêlons de la Litterature, pour user de l'expression de nôtre Auteur. Car enfin il n'est pas possible qu'un bon Ecrivain publie toutes les Recherches qu'il a pû faire : & nous pouvons ajoûter pour augmenter l'avantage de ce Journal, qu'il est souvent onéreux pour le Public, qu'un Sçavant imprime tout. Une ou deux recherches qui en vaudront la peine, une simple conjecture assez heureuse, une idée ingénieuse ou passable lui feront produire un gros volume, où ce qu'il y aura de bon se trouvera noyé dans un tas d'é-

rudition inutile, pour ne rien dire de pis. Il eſt donc avantageux pour les Lecteurs qu'il y ait des bureaux d'adreſſe dans le Païs des Sciences où l'on puiſſe recueillir avec choix & diſcernement les traits détachés des perſonnes aſſez ſenſées pour en produire de bons, & aſſez laborieuſes pour faire un mauvais Livre, afin de leur trouver place. On s'épargne par ce moyen bien de la peine & de l'ennui de part & d'autre. Mais la police pour regler ces bureaux n'eſt pas ſi aiſée que l'on penſe à établir. Car ſans parler ici du goût dans le choix des pieces, il eſt à craindre qu'un Journal de ce genre ne devienne un étalage de toutes ſortes de marchandiſes expoſées à l'eſſai : (& c'eſt pourtant là ce que ſouhaitoit Perizonius.) Il eſt plus à craindre encore que ce ne ſoit un champ de Bataille qui nous rappelle les combats burleſques qui ont rendu ridicules les Sçavans des ſiecles aſſez voiſins du nôtre. Les Editeurs ont cru remédier à ces deux inconveniens, en exigeant des Auteurs des conditions très-juſtes, mais difficiles à remplir ; 1°. D'être courts, point plagiaires, & encore moins ſatyriques. 2°. De confier leurs noms à l'Editeur

& au Libraire qui s'engagent au ſecret s'il eſt néceſſaire. 3°. De ne point envoyer de ces Diſſertations Théologiques, & peu curieuſes, qui ne ſeroient que des Sermons retournés. On reçoit volontiers des notes ſur les Septante & ſur le Nouveau-Teſtament. 4°. Enfin l'on doit affranchir les ports.

On avertit ceux qui voudroient comparer l'Anglois avec le Latin, que les mois de Janvier & de Février de l'un répondent aux mois de Juillet & d'Août de l'autre, le premier en 1731 & le ſecond en 1732, & ainſi de ſuite. Car l'Editeur Flamand a jugé à propos de diſtribuer ſes Memoires de deux en deux mois, pour les recueillir enſuite en divers volumes de ſix mois chacun. Nous avons actuellement trois de ces volumes. L'on diſtingue par des marques particulieres & par des différences de caracteres d'impreſſion, les Oeuvres Angloiſes d'avec les Flamandes. Au reſte à en juger par la Préface du troiſiéme volume; l'Editeur & le Libraire paroiſſent fort ſatisfaits du ſuccès des deux premiers Tomes, & ils continuent de conjurer les Critiques de ne pas laiſſer ta-

rir les ſources de leur érudition, comme il eſt arrivé en Angleterre. Ils aſſûrent que leurs travaux s'étendront beaucoup plus loin que ceux des Anglois, pourvû qu'on veuille bien les ſeconder, & ils avouent qu'ils ont encore de la matiere au moins promiſe pour deux années, ſçavoir pour 1733 & 1734. A l'égard de l'Éditeur Anglois il fait dans ſa treiziéme partie une Préface chagrine, où il dit qu'il eſt bien-aiſe que ſon Journal ait dêplu à certaines gens, parce que ſans cela il n'auroit point eu de matiere à Préface. Il en veut ſur-tout à ceux qui trouvent ce Journal trop ſec, & il leur prouve en forme que les Ouvrages de Critique doivent être ſecs. Il eſt vrai qu'il diſtingue une ſécheresſe abſoluë qu'il rejette, & une ſécheresſe relative qu'il avouë. Quant à ceux qui lui reprochent la profanation des myſteres ſacrés de l'antiquité qu'il expoſe en Langue vulgaire, il leur répond qu'il s'en fait gloire : mais qu'il ne ſera pas fâché qu'on le traduiſe en Latin ; & ſur ce qui lui revenoit qu'on attribuoit ſes Memoires à un Flamand, il dit modeſtement, qu'il eſt perſuadé

nom nouveau d'*Iulus*; & Jupiter en le déclarant, lui développe la nouvelle destinée d'Ascanius devenu le Chef de l'Empire Romain fondé sur les débris de celui de Troïe. Ce qui est un artifice fort ingenieux de Virgile, & très-flateur pour les Cesars qui prirent le surnom de Jules, même après le siécle d'Auguste. Il ne faut donc point de parenthese, & les Vers doivent être conservés dans leur entier.

L'Apostrophe de Sinon (Æneid. 2. v. 154.) à ce qu'il appelle vos *aeterni ignes*, ne regarde point le feu de *Vesta*, & il ne faut point corriger & *non violabile Vesta*, au lieu de *Vestrum*, comme le veut Marclandus : mais il faut entendre le Soleil, la Lune & les Etoiles, pour les feux éternels ; autrement, Sinon n'auroit pas levé les mains vers les Astres, mais bien vers la Ville de Troïe, où étoit le feu de *vesta*.

L'Observateur prouve par plusieurs exemples que M. Cuningham a tort de vouloir qu'on lise (Æneid. 3. v. 70.) *lene crepitans vocat auster in altum*, au lieu de *lenis crepitans*. En récompense il veut corriger sans preuve de MSS.

(Æneid. 4. v. 500.) nec tantos mente furores *concipit*, c'est-à-dire, *opinatur* en *concipere*, de sorte que le sens seroit tel, *Anna non credit Germanam tantos mente furores concipere.* Correction plus ingenieuse que solide. Il faut des preuves invincibles, & non des sens ingenieusement imaginés, pour hazarder la correction d'un Texte ancien. Aussi l'Observateur abandonne-t-il ailleurs cette idée.

L'Article de Virgile & ceux qui y ont rapport nous meneroient trop loin, aussi-bien que la question, sçavoir si les exemplaires de ce Poëte sont des plus corrects ou non : question qui partage les sentimens. Passons au second Article qui regarde Minutius Felix.

L'Observateur & l'Editeur ne sont pas d'accord sur *absentiam mutuam*, & sur *molli vestigio.* Le premier veut changer *mutuam* en *mutuò*, & il incline pour *mollis.* Le Texte fait voir que l'Editeur a raison de retenir *mutuam* & *molli.* Il en est de même de *remensi* pour *emensi*, de *cernere* pour *tenere*, &c. On releve dans presque tout le reste la traduction Angloise de Revesius.

Le troisiéme Article paroît un peu plus important. Il consiste en deux réflexions sur deux passages d'un Livre Anglois, intitulé : *Defense de la Raison Humaine.* L'Auteur s'exprime ainsi p. 20. « Il faut convenir que l'état futur „ des récompenses & des peines est une „ vérité qu'on peut reconnoître par les „ simples lumieres de la raison, par la „ nature de l'ame considérée comme „ un organe moral, par l'inégale distri- „ tribution que la Providence fait des „ biens & des maux en cette vie, & „ même par les attributs immuables „ de Dieu, qui étant parfaitement bon „ & saint, ne sçauroit ne pas récom- „ penser la vertu qu'il aime, & ne pas „ punir le vice qu'il hait. Personne ne „ peut nier que la raison n'ait toujours „ dans elle cette évidence intérieure, „ qui l'aide à remplir ses devoirs envers „ Dieu : & telle étoit la doctrine des „ plus excellens & des plus sages Philo- „ sophes, suivis en cela par les hommes „ de tout rang & de toute condition. „ Le Critique sans entrer dans le fond de ce raisonnement, s'arrête aux dernieres paroles qui concernent les Philoso-

phes anciens : & il obſerve que les Philoſophes Payens qui admettoient l'immortalité de l'ame ſuppoſoient ſon éxiſtence avant ſon union avec le corps : choſe qu'il lui ſeroit auſſi difficile de prouver, qu'il eſt aiſé de la conteſter. Et il ajoute que la doctrine de la métempſicoſe paroît couler de cette ſuppoſition. Puis il trouve à redire que les Partiſans de la métempſicoſe ôtent la mémoire aux ames qui paſſent d'un corps dans un autre, parce qu'il n'y a plus de lieu à la récompenſe & à la punition ſi l'on exclut le ſouvenir du paſſé. Quand on lui paſſeroit cette concluſion, on ſeroit toujours en droit de lui demander que fait ſon raiſonnement contre celui de l'Auteur, qui ne veut dire autre choſe, ſinon que les anciens Philoſophes par la ſeule force de leur raiſon ont conçu l'idée des punitions & des récompenſes après la mort, & qu'il n'éxamine pas ſi cette idée étoit pure ou mêlée d'autres idées peu éclaircies. L'Obſervateur a donc tort de s'écarter de la queſtion pour demander ſérieuſement qu'on lui explique quelle idée de punitions futures pouroient avoir des Philoſophes qui preſ-

que tous croïoient que Dieu ne pouvoit ni se fâcher ni nuire. On passe que ces Philosophes eussent de Dieu cette *idée*, quoique l'on n'en convienne pas tout-à-fait. On veut bien accorder que leurs raisonnemens n'étoient pas liés & conséquens. Mais on ne sçauroit leur refuser l'idée des peines à venir, puisqu'ils l'admettent en effet; & c'est-là toute la prétention de l'Auteur qu'il critique.

Autre passage du même Ecrivain. Les „ Stoïciens croïoient fermement (dit-il) „ que les bons seroient heureux si Dieu „ leur accordoit un autre état, & ils re„ mettoient à sa Providence tant leurs „ ames que leurs corps, sans nier qu'il pût „ leur accorder une seconde éxistence & „ une nouvelle vie. „ Et il cite à ce sujet la résurrection établie par Chrysippe. Le Critique prétend mettre Chrysippe au niveau de Seneque, qui enleve le souvenir du passé aux hommes ressuscités: & sur cela il s'écrie que cette resurrection Stoïcienne n'est pas plus consolante que la métempsicose. Il va jusqu'à douter si un homme ressuscité, mais qui l'ignore, est le *même homme*, & il avouë

qu'un pareil ſort ne le ſatisferoit pas. „ Je n'ai fait ces obſervations (dit-il en „ finiſſant) que dans le deſſein de cher- „ cher la vérité. C'eſt une excuſe légiti- „ me auprès d'un Auteur qui n'a d'autre „ but que le mien „ Quel que ſoit le but de l'un & de l'autre, l'on voit aſſez qu'ils ne ſe rencontrent pas en cette occaſion, puiſque l'un ne nie rien de ce que l'autre affirme, & qu'ils vont tous les deux par des routes fort oppoſées.

Un autre Critique, ou peut-être le même, (car ceux qui compoſent ce Journal ont grand ſoin de ſe cacher, ou de ne s'indiquer que par des lettres initiales) un autre, dis-je, releve fort à propos une penſée de l'Auteur d'une Diſſertation ſur les fondemens de la Religion Chrétienne. Sçavoir que les Philoſophes Païens n'étoient point diſputeurs, au lieu que les Chrétiens le ſont. Le Critique allégue deux paſſages entre mille pour faire voir qu'il n'y avoit rien au monde de ſi chicanneur & de ſi éloigné du ſçavoir-vivre que ces Philoſophes que l'on veut nous donner pour des perſonnes extrêmement polies.

Nous dirons peu de chose sur les corrections de Martial que l'on propose, parce qu'en effet on veut changer *Invida* Lachesis en *inscia*, & serpens *tota* en *torta*. Chose de grande consequence, comme il est aisé de s'en appercevoir. Voilà pourtant tout le mois de Janvier. Nous ennuïrions à coup sûr nos Lecteurs, si nous suivions ainsi par degrés les 18 mois que nous avons sous les yeux. Il suffit d'avoir exposé les materiaux du premier, non pour taxer ces Memoires de sécheresse, mais pour animer au contraire les faiseurs de recherches antiques à les remplir de leurs sçavantes découvertes, afin de ressusciter, ou du moins de conserver encore les restes du goût de l'antiquité, & des délices Latines ou Grecques; goût prêt à expirer dans toutes les Nations polies, & qu'elles sont toutes interessées à ne pas laisser entierement éteindre. Il seroit bien triste que dans les siécles les plus florissants & les plus féconds en beaux esprits, nous fussions mille fois plus cruels envers l'Empire de la belle Litterature, que ne le furent ces Peuples Barbares *dont* parle si éloquem-

ment P. Corneille, lorſqu'il fait dire à Pulcherie, *Acte I. Scene I.*

L'Empire eſt à donner, & le Sénat s'aſſemble,
Pour choiſir une tête à ce grand Corps qui tremble,
Et dont les Huns, les Gots, les Vandales, les Francs
Bouleverſent la maſſe, & déchirent les flancs.

ARTICLE II.

MEMOIRES DE LITTERATURE tirés des Regiſtres de l'Academie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1726. juſques & compris l'année 1730. Tome 8.

NOus n'avons encore donné qu'un premier Extrait de ce Volume, & nous en avons promis un ſecond. Le voici. Trois Diſſertations de M. l'Abbé Vatry ſur la Tragédie: dans la premiere il examine *s'il eſt néceſſaire que la Tragédie ſoit en cinq Actes.* Dans la ſeconde il traite *des avantages que la Tragédie*

ancienne retiroit de ses Chœurs : Et la troisiéme roule *sur la récitation des Tragédies anciennes.* Ces trois Dissertations sont pleines d'obsérvations également curieuses & intéressantes. Dans la premiere M. l'Abbé Vatry recherche sur quoi est fondée la Régle généralement reçûë qu'une Tragédie aït cinq Actes. Car Scaliger, Victorius, Castelvetro, l'Abbé d'Aubignac, & tous les Maîtres de l'Art Poëtique ont tous adopté comme une régle inviolable la maxime d'Horace ;

Neve minor, neu sit quinto productior actu Fabula.

Et l'Abbé d'Aubignac a de plus remarqué que cette regle étant fondée comme toutes les autres sur ce qui peut plaire ou déplaire aux Spectateurs, on avoit reconnu par expérience qu'une Tragédie pour plaire devoit avoir une certaine longueur,& que cette longueur devoit être de cinq Actes. Mais comme il a donné peu d'étenduë à ses réflexions, M. l'Abbé Vatry a cru devoir y suppléer. Il fait donc remarquer qu'il faut que la Tragédie & tout autre Spec-

tacle soit d'une longueur proportionnée à la mesure d'attention dont le Spectateur est capable. “L'ame mise dans une
„ certaine agitation & agréablement
„ occupée par un Spectacle, n'est point
„ contente qu'elle ne soit en quelque
„ sorte rassasiée du plaisir de voir &
„ d'entendre. Il faut donc que le Specta-
„ cle dure un certain temps.... Quelque
„ beau néanmoins que soit un Spectacle,
„ il devient insupportable dans la repré-
„ sentation, s'il est trop long (témoin
„ le Pastor Fido)....D'ailleurs il en est de
„ la vûë de l'esprit comme de la vûë du
„ corps : rien de trop grand ne peut être
„ beau, parce qu'on ne l'apperçoit pas
„ d'un coup d'œil, & que ne voyant
„ toutes ses parties que les unes après
„ les autres, on perd l'idée du tout.
„ Rien de trop petit ne peut être beau
„ non plus, parce que la vûë se confond
„ dans un objet presque insensible. Ainsi
„ une Tragédie est trop longue si l'ima-
„ gination ne peut l'embrasser, & si la
„ mémoire ne peut la retenir sans peine.
„ Elle est trop courte si toutes ses parties
„ n'ont point assez d'étenduë pour être
„ bien distinguées, & si leur propor-
tion

„ tion ne se fait sentir. » L'Auteur ajoute beaucoup d'autres réflexions judicieuses. Une Tragédie trop courte n'auroit ni la dignité ni la majesté qui lui est propre. Le cœur humain n'est pas touché en un moment, si ce n'est par des objets réels. Pour le toucher par la fiction il faut le préparer, écarter les idées étrangeres qui l'occupent, l'attaquer à diverses reprises. Car il est vrai que la fiction agit quelquefois aussi vivement que la réalité, mais ce n'est qu'avec lenteur & après une préparation suffisante. Il a donc fallu qu'une Tragédie eût une certaine longueur. Or comme l'expérience & le goût universel ont reglé dans l'architecture les proportions de la Colonne, dont l'on a ensuite fait des regles, la même expérience a décidé dans une Tragédie pour la longueur de quinze ou seize cens vers, un peu plus ou moins; mais elle ne s'en est pas tenuë là. Car on a remarqué que l'attention des Spectateurs avoit besoin de quelque relâche; qu'il falloit la soutenir par la varieté. Lorsqu'un seul Acte est trop long; il fatigue; que seroit-ce si toute la piece ne

formoit qu'un ſeul Acte ? Il a donc fallu la partager en pluſieurs Actes, & introduire les intermedes, & M. l'Abbé Vatry rapporte pluſieurs autres raiſons qui y ont obligé les Poëtes. Pour ce qui eſt du nombre de cinq Actes que l'on a déterminé pour une Tragédie ; il eſt vrai que c'eſt l'expérience qui a fait cette regle du Théatre, & que tous les Poëtes s'y ſont ſoumis ; mais cette regle eſt-elle ſi inviolable qu'on ne puiſſe jamais s'en écarter ſans déplaire aux Spectateurs ? C'eſt ce que l'Auteur examine, en raiſonnant ſur les principes mêmes ſur leſquels cette regle eſt fondée, & tout bien conſidéré il ſe perſuade qu'une Tragédie peut plaire avec plus & avec moins de cinq Actes. On peut croire en effet qu'elle pourroit réüſſir avec quatre Actes, & même avec trois, pourvû qu'ils ſoient un peu plus longs ; & il eſt ſurprenant qu'après qu'on a oſé faire des Tragédies en proſe, on ſe ſoit toûjours ſi conſtamment aſſervi à la regle de cinq Actes ; mais ſix Actes ſeroient, ce ſemble, un Spectacle bien long, & par conſéquent ennuyeux. On ſe laſſe de

voir une action si long-tems suspenduë, & si souvent interrompuë.

Dans sa seconde Dissertation M. l'Abbé Vatry, sans oser proposer à nos Poëtes Tragiques de rétablir les Chœurs des anciens, parce qu'il les juge en effet trop éloignés de nos mœurs & de nos préjugés, se contente d'exposer les avantages que l'ancienne Tragédie en retiroit. Les Chœurs selon lui, 1°. servoient à rendre la Tragédie plus réguliere & plus variée. 2°. Ils lui donnoient de l'éclat & de la majesté. 3°. Ils en augmentoient le pathetique. Ces trois propositions sont prouvées dans un détail que nous ne pouvons pas suivre ici, mais qui fait voir que l'Auteur a approfondi la matiere, en même tems qu'il la rend interessante par plusieurs réflexions judicieuses. Mais il nous paroît qu'il a dissimulé d'assez fortes objections que l'on fait contre l'usage des Chœurs, & qui résultent de la pratique même des anciennes Tragédies, où l'on ne peut voir sans étonnement un Prince ou une Princesse s'entretenir avec le Chœur, c'est-à-dire avec le Peuple, ou du moins

en vers comme les nôtres, mais que c'étoient des vers propres à être chantés & si bien faits dans ce dessein, que le même Poëte qui composoit les vers en composoit en même tems la musique. *Musici qui erant quondam iidem Poetæ*, dit Ciceron. Aussi, ajoute-t-il, les anciens portoient-ils la délicatesse dans la composition de leurs vers bien plus loin que nous. Car pourvû que nous évitions certain concours trop rude de voyelles & de syllabes, nous sommes contens, au lieu que les Grecs observoient, dit-il, avec beaucoup d'attention les a, les e, les i, & les autres voyelles pour les placer de maniere qu'elles contribuassent à donner par leur son de la force ou de la douceur à la pensée du Poëte. De-là la différence des Dialectes suivant le génie & le goût particulier de chaque Province; & il applique cette même observation aux langues modernes. Les Espagnols ont toujours dans la bouche des *as* & des *os*, expression de faste & d'ostentation. Les Italiens aiment les I & les E, les A & les O peu ouverts sons minces & délicats: au lieu

que les François ennemis de l'affectation n'en marquent aucune dans le choix de leurs voyelles. M. l'Abbé *Vatry* est encore persuadé après plusieurs Commentateurs, qu'Homere sur-tout *excelle* dans le choix des syllabes & des voyelles, en sorte que si l'on trouve dans ce Poëte tous les Dialectes rassemblés, il prétend que ce n'est ni par hazard ni pour la facilité des vers, mais par un choix raisonné. L'usage du *Rhytme* & de la *mesure* lui paroît encore une preuve plus décisive. Car c'étoient deux points essentiels des vers Tragiques. Or à quoi pouvoient servir *la mesure* dans les vers comme dans la musique, & le *Rhytme* qui regloit le mouvement de cette mesure, si on ne suppose que ces vers se chantoient ? De là la distinction nécessaire des longues & des breves que les anciens observoient dans leur Poësie, & que nous ne connoissons pas dans la nôtre. Voilà, dira-t-on, peut-être, des raisonnemens, & il s'agit d'un fait. Or il semble que c'est moins par des raisonnemens toujours sujets à la chicanne qu'il faut prouver un fait, que par de

bons témoignages des Anciens. C'eſt auſſi ce que fait en ſecond lieu M. l'Abbé Vatry. Il ne cite pas beaucoup de témoignages, mais ceux qu'il rapporte ont de la force & du poids. Le premier eſt d'Ariſtote qui compte la Melopée pour une des ſix parties eſſentielles à la Tragédie. Le ſécond eſt encore d'Ariſtote qui demande pourquoi les Chœurs des Tragédies ne chantent point ſur le mode Hypodorien, ni ſur le mode Hypophrygien; au lieu qu'on employe ces deux modes dans les Scenes. D'où M. l'Abbé Vatry conclut qu'on chantoit les Scenes ainſi que les Chœurs. Le troiſiéme eſt de Plutarque qui ſemble confirmer le ſecond cité d'Ariſtote. Le quatriéme eſt de Suetone, qui dit que Neron *Tragœdias cantavit perſonatus, &c.* 5°. On ne peût pas douter à la maniére dont s'expriment les Anciens ſur les vers des Tragédies, qu'ils n'euſſent un chant marqué & déterminé, comme nos morceaux d'Opéra, qui ne dépendoit pas de celui qui les récitoit. On chantoit à Table, dit le Scholiaſte d'Ariſtophane, les vers d'Æſchyle une branche de

Myrte à la main. Enfin Lucien reproche aux Poëtes Tragiques de represénter Hercule *fredonnant* ses travaux, & chantant comme une Hecube ou une Andromaque. Pourroit-on critiquer nos Opéras d'une autre façon? La troisiéme preuve de M. l'Abbé Vatry est tirée des accompagnemens de la Tragédie, & sur-tout des instrumens qui préludoient & qui accompagnoient la voix des Acteurs, comme on n'en peut pas douter sur la foi des anciens Auteurs. Mais en vérité quelque fortes que puissent être les preuves alléguées par M. l'Abbé Vatry, se persuader que les Anciens ne connoissoient & n'employoient sur leur Theatre d'autre déclamation qu'un vrai chant, c'est quelque chose de si éloigné de nos préjugés, qu'il aura sans doute de la peine à convaincre beaucoup de Lecteurs. Le P. Menestrier Jesuite, crut autrefois rendre la chose plus vraisemblable, en comparant le chant des Tragédies anciennes avec notre chant d'Eglise; & il se fondoit sur ce que les Théatres des Anciens étant encore ouverts, lorsque le chant fut introduit

dans l'Eglise, il est vraisemblable que pour donner plus de pompe à la célébration de l'Office Divin, on emprunta ou l'on imita les plus beaux chants du Théatre. Il faut avouer que cette conjecture, n'est pas hors de vraisemblance;

Mais le P. Bougeant nous en a communiqué une autre que nous donnerons à la suite de cet Extrait dans ce volume de nos Memoires, ou dans le suivant.

Eclaircissement sur la Tragédie d'Agamemnon par Eschyle, par M. l'Abbé Sallier. Cet éclaircissement est un très-bon Commentaire, & une excellente traduction d'une grande partie de la Tragédie Grecque d'Eschyle. Mais ce sujet n'est pas susceptible d'extrait, non plus que la *Dissertation* suivante *sur la Medée d'Euripide* par M. Hardion. L'objet que ce dernier s'y propose est de justifier le Chœur de cette Tragédie contre la Critique qu'en ont fait P. Corneille & M. Dacier, & il y employe beaucoup de pénétration d'esprit & d'érudition.

L'Andromaque d'Euripide fournit encore à M. Hardion le sujet de deux

Dissertations, dans lesquelles en même tems qu'il expose avec netteté la constitution de cette Tragédie, qu'il en fait sentir les beautés, & qu'il en développe les allusions fondées sur l'Histoire Grecque de ces tems-là, il en fait aussi une Critique judicieuse, accompagnée d'observations historiques, qui ne sçauroient manquer de plaire aux Lecteurs.

Comparaison de l'Iphigenie d'Euripide, avec l'Iphigenie de Racine. Et *Comparaison de l'Hippolyte d'Euripide avec la Tragédie de Racine sur le même sujet.* Par M. Racine. Quelque suspect que doive paroître le jugement qu'un fils porte des Ouvrages de son pere, il faut avoüer que la comparaison que l'on fait ici de Racine avec Euripide est si équitable & si modérée, que ces deux illustres Poëtes loin d'y perdre aucun de leurs avantages, semblent y gagner beaucoup l'un & l'autre; & qu'Euripide lui-même ne pourroit pas soupçonner qu'elle fût l'Ouvrage du fils de son rival.

Recherches sur les courses des chevaux & les courses des chars qui etoient

en usage dans les Jeux Olympiques, par M. l'Abbé Gedoin. La Gymnastique des Anciens, c'est-à-dire, les exercices du corps qui consistoient dans la Lutte, le Pugilat, le Ceste, le Disque, l'art de monter à cheval, de mener un chariot attelé de deux ou de quatre chevaux de front, la course à pied,&tout ce qui se faisoit dans les jeux Olympiques, Pythiques & Neméens si vantés par Pindare, tout cela ne seroit aujourd'hui regardé parmi nous, que comme des jeux & des amusemens peu intéressans pour le Public; on a abandonné la lutte aux païsans de quelques Provinces qui en ont conservé l'usage. La legéreté à la course qui faisoit partie du mérite d'Achille n'est plus qu'un mérite de Basque. Le Pugilat, le Ceste & le Disque sont à peine connus; l'art de mener un chariot est abandonné aux Cochers, & l'art seul de la course à cheval qui a conservé quelque estime parmi nous, n'occupe que la jeunesse, & ne l'occupe tout au plus qu'un an ou deux. Cela prouve bien qu'il arrive dans la façon de penser des hommes des révolutions comme dans toutes les

choses humaines. Car cette Gymnastique dont nous ne faisons aujourd'hui aucun cas, faisoit autrefois l'occupation, l'intérêt, les délices de toute la Grece jusqu'à l'enchantement : Et de quelle Grece ? De la Grece éclairée & florissante dans le tems que tous les beaux Arts y étoient dans leur perfection. Etoit-ce puerilité de sa part, mauvais goût, sotte vanité ? N'est-ce pas dans nous ignorance, reste de barbarie, délicatesse, mollesse effeminée ? Laissons décider à d'autres la question ; mais ce que nons ferons remarquer en passant, c'est que plusieurs Médecins de l'Antiquité, & après eux un certain Mercurial, par le zéle qu'ils avoient pour la conservation de la santé, ont beaucoup déploré la décadence de la Gymnastique, la regardant comme un des meilleurs spécifiques pour préserver des maladies par l'exercice & le mouvement. Mais quoique leur principe soit vrai en général, M. l'Abbé Gedoin ne croit pas qu'il faille le prendre à la lettre. En effet, dit-il, « ces combats Athle-
» tiques d'où l'on sortoit avec un œil
» hors de la tête, avec les dents cassés

„ le nés écraſé, des os diſloqués, „ une veine rompuë dans le corps; & „ ces courſes inſenſées où l'on étoit „ dans un danger évident de tomber „ de cheval, de ſe briſer contre une „ borne, & d'être foulé aux pieds des „ chevaux, „ le tout pour gagner une couronne d'Olivier ou de Lierre, & pour faire écrire ſur une pierre, qu'à telle année, un tel donna à ſon adverſaire de ſi grands coups de poing ſur le viſage, qu'il lui fit ſauter toute la mâchoire : tout cela ne lui paroît pas, avec raiſon, un régime bien ſûr pour la ſanté. Quoiqu'il en ſoit, M. l'Abbé Gedoin nous donne dans cette premiere Diſſertation & dans celle qui ſuit : *Recherches ſur les Courſes des Chars qui étoient en uſage dans les Jeux Olympiques* : tout ce qu'on peut deſirer de plus inſtructif & de plus intéreſſant ſur cette matiere; & comme M. Burette a déja traité tous les autres Jeux ſous les deux genres d'Orcheſtrique & de Paleſtrique, M. l'Abbé Gedoin en traitant ce qui regarde les courſes des chevaux & des chars, acheve le Traité complet de la Gymnaſtique

ancienne. Il ne resteroit plus qu'à remettre aujourd'hui en usage l'art d'atteler à un char quatre chevaux de front, comme faisoient autrefois les Anciens. Mais on dit que Louis XIV. ayant fait tenter la chose elle ne réüssit point, soit qu'on la trouvât d'une éxécution trop difficile ou trop incommode.

Remarques sur la route de Sardes à Suzes, décrite par Herodote, & sur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe & du Phase, par M. de la Barre. Le seul titre de cette Dissertation doit faire juger de quelle utilité elle peut être pour la Geographie ancienne, & le nom de l'Auteur promet de l'exactitude & de l'érudition. On y trouvera un passage d'Herodote corrigé d'une maniere très-plausible. La Carte de M. de l'Isle y est aussi redressée en quelques endroits, & on voit que tout cela demande beaucoup de recherches. Mais le détail en est trop long pour qu'il nous soit permis de le suivre. La Dissertation suivante est dans le même cas. Ce sont des *Observations* de M. de la Curne, *sur quelques Chapitres du second Livre de la premiere*

Decade de Tite Live. L'Auteur apercevant des différences considérables entre Denys d'Halicarnasse & Tite Live sur l'Histoire du neuviéme Consulat de Rome, & des cinq Consulats suivants, a cherché le moyen de concilier ensemble ces deux Auteurs, & l'a trouvé; mais il est vrai que c'est aux dépens de Tite Live, & il rend raison de la préférence qu'il donne à Denys d'Halicarnasse. C'est selon lui, parce que tout le monde avouë que ce dernier est beaucoup plus éxact, & que d'ailleurs l'ordre qu'il a suivi se trouve confirmé par les Fastes Capitolins; à quoi il ajoûte que Tite Live se contredisant formellement lui-même, comme il le fait voir, son autorité doit sur ce point ceder à celle de Denys d'Halicarnasse.

Dissertation sur la Livre Romaine, avec des Remarques sur quelques Mesures, par M. de la Barre. Il seroit naturel de croire que plus il y a d'Ouvrages composés sur une matiere, plus elle doit être éclaircie; mais c'est tout le contraire. Pour peu qu'une matiere soit claire, ou facile à éclaircir, un petit volume, quelquefois deux ou trois pages

y suffisent. Mais tandis qu'elle demeure obscure & incertaine, les Sçavans multiplient à l'envi les volumes pour remporter l'honneur de la premiere découverte, ou pour se réfuter les uns les autres, & par ce moyen loin d'éclaircir l'objet de leurs recherches, ils l'embroüillent & l'obscurcissent de plus en plus. On pourroit citer sur cela de beaux exemples; mais la matiere des poids & des mesures des Anciens, en est une preuve suffisante. Que de volumes sur ce sujet! Que d'avis differens! En est-on devenu plus habile? Un peu moins; ce semble que le premier jour, ou du moins si l'on a trouvé quelque chose de certain, il ne faut guéres espérer d'aller plus loin désormais. Nous avoüons pourtant avec plaisir que M. de la Barre donne dans cette Dissertation un grand jour à la matiere, & que si pour finir cette vieille contestation on doit s'en rapporter au jugement de quelqu'un, on peut preférer le sien à celui de plusieurs autres. Son sentiment est que la Livre Romaine contenoit 7200 grains, de sorte que l'once étoit de 600 grains, ou d'une de nos onces

& de 24 grains: ce qui donne 96 deniers de 75 grains chacun pour la Livre. Sur quoi il faut remarquer que Budé & d'autres Auteurs avoient déja déterminé, comme M. de la Barre, la Livre Romaine à 96 deniers, mais qu'ils n'en avoient pas comme lui développé les preuves, & qu'il en employe même quelques-unes qu'ils n'avoient pas imaginées.

Memoire sur les Divisions que les Empereurs Romains ont faites des Gaules en plusieurs Provinces, par M. de la Barre. Cette Dissertation, ainsi que la suivante *des Limites de la France & de la Gothie*, par M. de Mandajors, est très-importante pour la connoissance de l'ancienne Géographie des Gaules. On y trouve d'ailleurs divers traits recherchés de l'Histoire, & une Critique judicieuse.

Dissertation sur Genabum, *ancienne Ville du païs des* Carnutes *ou Chartrains*, par M. Lancelot. Deux Jesuites, le P. Lempereur, le P. le Blanc, & M. le Boeuf, sçavant Chanoine d'Auxerre, ont fait des Dissertations pour prouver que la Ville de *Genabum*, dont il est

beaucoup parlé dans les Commentaires de Cesar, est la ville de Gien; & pour le prouver, ils ont allegué des preuves assez vrai-semblables, mais il paroît qu'ils se sont trompés, & M. Lancelot semble prouver sans replique, que *Genabum* est Orleans. Le détail de sa dissertation est curieux & interessant.

Second Memoire pour établir que le Royaume de France a été successif hereditaire dans la premiere Race. Par M. de Foncemagne. L'Auteur de cette dissertation après avoir prouvé dans un premier Memoire par des faits & des textes positifs la succession hereditaire de la Monarchie Françoise sous les Rois de la premiere race, s'attache dans ce second Memoire à refuter les sentimens contraires de quelques Auteurs, & principalement celui de M. l'Abbé de Vertot. Il le fait avec beaucoup de force & de netteté; mais comme c'est une discussion de faits & de raisonnemens, dont la force ne se fait sentir que dans un détail que nous ne pouvons pas suivre, nous sommes obligés de nous borner à louer l'Ouvrage & l'Auteur en général, sans pouvoir rendre de sa dis-

ſertation un compte auſſi exact qu'elle méritéroit. Cette diſſertation eſt ſuivie de trois autres du même Auteur, qui ne ſont pas moins importantes pour l'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe. La premiere a pour titre : *Memoire hiſtorique ſur le partage du Royaume de France dans la premiere Race.* La ſeconde : *Memoire hiſtorique dans lequel on examine ſi les filles ont été exclues de la ſucceſſion au Royaume, en vertu d'une diſpoſition de la Löy Salique.* La troiſiéme : *Memoire ſur l'étenduë du Royaume de France dans la premiere Race.* Il paroît par toutes ces diſſertations, & par la maniere dont elles ſont approfondies, que l'Auteur a fait beaucoup de recherches ſur les commencemens les plus obſcurs de notre Monarchie, & qu'il a lû les ſources avec une attention éclairée & beaucoup de diſcernement. On y trouvera ſi l'on veut de quoi augmenter la Préface hiſtorique qui eſt à la tête de l'Hiſtoire de France du P. Daniel.

Les quatre diſſertations ſuivantes, dont les trois premieres ſont de M. de la Curne, & la quatriéme de M. Lan-

celot, contiennent des recherches & des remarques *sur la Vie & les Ouvrages, de Rigord & de Guillaume le Breton, de Glaber, Historien du temps de Hugues Capet, de Guillaume de Nangis, & de ses Continuateurs*, & sur un *Poëme fait à la louange de la Dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII.*

Les quatre autres dissertations qui finissent ce Volume, & qui sont toutes les quatre de M. Lancelot, roulent encore sur notre ancienne Histoire. Elles ont pour titre: *Suite de l'explication d'un Monument de Guillaume le Conquérant.* Ce Monument est un morceau de tapisserie très-ancienne de l'Eglise Cathedrale de Bayeux, qui représente très-grossierement à la maniere de ce temps-là l'histoire de l'expédition de Guillaume le Conquérant en Angleterre. On en donne ici le dessein fidélement copié d'après cette tapisserie, avec beaucoup de remarques qui en expliquent les figures. *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois.* Aucun Auteur qu'on sçache n'a accusé Philippes de Valois d'avoir injustement condam-

né Robert d'Artois ; la plupart ont ſeulement prétendu que Philippes auroit pû ou même dû prudemment dans les circonſtances où il ſe trouvoit ne pas employer contre Robert toute la rigueur des Loix ; du moins l'évenement juſtifie bien ce ſentiment ; mais M. Lancelot ſoutient ici le contraire , & il prouve ſon opinion par l'énormité des crimes de Robert. Or c'eſt un fait notoire dont tous les Auteurs conviennent ; mais quelque coupable qu'ait été Robert d'Artois , & quelques ménagemens que Philippes ait gardés avant que de le condamner, n'eût-il pas été de la prudence d'en garder encore davantage. Voilà la queſtion. *Recherches ſur Guy Dauphin , frere de Jean Dauphin de Viennois.* On prouve dans cette diſſertation que Guy Dauphin qui fut brûlé avec le Grand Maître du Temple, n'étoit point frere de Jean Dauphin de Viennois , comme la plupart des Hiſtoriens de France l'ont ſuppoſé fauſſement, & M. Lancelot ſoupçonne que ce Guy Dauphin étoit fils de Robert II Dauphin d'Auvergne. Dans la derniere diſſertation qui a pour titre : *Eclair-*

cissement sur les premieres années du regne de Charles VIII. On trouvera un Journal abregé des premieres années de ce regne, fait sur des titres & des pieces originales, & sur les Auteurs contemporains. On y redresse plusieurs fausses dattes, & beaucoup de fautes dans la plupart de nos Historiens.

ARTICLE III.

DIDON, TRAGEDIE, REPRESENTE'E pour la premiere fois sur le Theatre de la Comédie Françoise le 21 du mois de Juin 1734. A Paris chez Chaubert, Quay des Augustins à la Renommée, & à la Prudence.

IL y a peu de Tragédies qui ayent fait plus de bruit dans le monde que celle ci. Dix-sept représentations consécutives dans un tems où la guerre & la campagne avoient enlevé au Théatre un grand nombre de spectateurs, n'ont point rallenti la curiosité de ceux qui étoient restés à Paris. On n'a interrompu ce spectacle vers l'Automne, que pour le reprendre avec plus d'éclat

en Hyver. La reprise & l'impression réunies, viennent de mettre le comble à ce grand éclat. Tandis que les Comediens ont rendu *Didon* aux spectateurs, le Poëte l'a donnée aux Lecteurs; & dans sa Lettre préliminaire à M. le Marquis de Néelle, il commence en ces termes : « Voici le moment critique de ma Tragedie. C'est peu de l'avoir livrée aux écueils du Théatre; j'ose lui faire soutenir le grand jour de l'impression. Les applaudissemens dont elle a été comblée sur la scene, ne me répondent point de l'effet qu'elle produira sur l'esprit du Lecteur. L'illusion est dissipée. La déclamation des Acteurs, la pompe du Théatre ne l'accompagnent pas dans le cabinet; & c'est d'un examen plus tranquille & plus réflechi que dépend aujourd'hui sa réputation.

L'on ne sçauroit s'exprimer avec plus de modestie au milieu des succès les plus flateurs. Ces expressions mêmes sont la preuve d'une connoissance très-fine du cœur humain & de ce qu'on appelle *Public*; terme équivoque, & dont l'idée est difficile à définir. Qu'est-

ce

ce en effet que le *Public* ? Dira-t'on que c'eſt le grand nombre des perſonnes capables de ſentir juſte, & de juger ſainement ? Si on le prend en ce ſens, un Ouvrage unanimement approuvé dans un tems, ne ſçauroit guéres manquer de l'être toujours. Dira-t'on qu'il y a deux ſortes de *Public*, compoſées à peu près des mêmes perſonnes, que l'on conſidere en differentes ſituations ; par exemple, de ceux qui voyent, & des mêmes qui liſent une piece de Theatre ? que l'examen dans le ſpectacle eſt moins médité qu'il ne l'eſt dans la lecture ? Que le ſpectateur enfin & le lecteur ſont un même juge, qui prend deux perſonnages differens pour prononcer, parce qu'il ſe trouve tour à tour dans deux points de vûë qui ne ſe reſſemblent pas : en ce ſens il y auroit à balancer entre le choix des deux ſituations, & l'on pourroit dire avec vrai-ſemblance que le ſpectateur difficile à émouvoir, comme il l'eſt d'ordinaire, eſt peut-être plus redoutable encore que le lecteur, quelque dédaigneux qu'on le ſuppoſe. Nous laiſſons ce problême à diſcuter à ceux qui ont cette double

expérience, & nous nous contentons de dire avec l'Auteur, qu'il y a des écueils dans l'émotion du Theatre, & des dangers dans le grand jour de l'impreſſion. Mais auroit-on tort d'ajouter qu'il eſt bien difficile de ne pas ſurmonter les dangers, quand on a eu le bonheur d'éviter les écueils, & qu'après avoir plû ſur la ſcene, on peut eſperer de plaire conſtamment dans l'impreſſion ?

Toutefois comme celle-ci met ordinairement le dernier ſceau à *tout ce qui a l'air des belles choſes*, en fait de Theatre, pour uſer des termes de Saint Evremont, & qu'il n'eſt pas permis de prévenir ce ſuffrage irrévocable, mais lent, nous nous bornerons à deux objets très-ſimples. Premierement, à rendre compte de la Préface de l'Auteur. Secondement, à indiquer ce qui a frappé le Public ſpectateur dans la Tragedie de Didon, ſans préjudice du jugement des Lecteurs.

L'Auteur dans ſes reflexions ſur l'Epiſode de Virgile, dont il a tiré ſon ſujet, le repréſente comme intereſſant pour les Romains & pour nous : pour

les Romains, quoi de plus flateur que l'idée de cette illustre haine & de cette rivalité celebre entre deux Villes, qui se disputerent l'empire du monde; entre Rome & Carthage! Quoi de plus grand à leurs yeux que le germe de ces Peuples rivaux dans deux Amans, dépositaires des plus brillantes destinées, c'est-à-dire, Enée & Didon, que l'amour unit, que la gloire sépare, & dont les interêts sont abandonnés à leur posterité, par cette même gloire, incompatible avec l'amour. Pour nous, outre le plaisir délicat de nous interesser aux tems & aux pays dans lesquels on nous transporte, est-il rien de plus propre à nous toucher par l'endroit sensible de l'humanité, qu'un Heros & une Heroïne, nés ce semble l'un pour l'autre, semblables par leurs malheurs, engagés à unir leur sort, l'une par tendresse, l'autre par reconnoissance, tous deux par politique, & arrachés l'un de l'autre par l'ordre des Dieux & du Destin. Telle étoit l'idée qu'en avoit Racine, qui préfera, l'on ne sçait comment, le sujet de *Berenice* à celui de *Didon*.

Sans doute il avoit senti l'extrême

difficulté du dernier. D'autres l'ont tenté après lui. L'on sçait avec quel succès; aussi n'étoient-ils pas des *Racines*. Nous n'entrerons point avec l'Auteur dans les défauts qu'on censure dans Virgile, à envisager son Episode, par les côtés peu favorables : peut-être pourroit-on en justifier une partie, non-seulement en ce qui concerne les usages & les mœurs des differentes nations, mais même en ce qui regarde les loix universelles *de l'honneur, de la droiture, de la valeur, & de l'amitié*; car c'est sur quoi insiste l'Auteur, partisan d'ailleurs de Virgile & de la belle antiquité. On passeroit plus aisément condamnation sur la peinture des caracteres, fort inferieure à celle que fait Homere. De dire en effet, comme Despreaux, que Virgile est sans défaut, il y auroit de l'excès dans l'éloge. Mais il se pourroit faire qu'il y en eût dans la critique, si on la portoit jusqu'à prétendre que Virgile ait violé les principes immuables & communs de la loy naturelle dans le caractere d'Enée à l'égard de Didon. Son obéïssance aux Dieux, devenuë nécessaire, ne le rend

pas insensible. Il n'est pas douteux cependant qu'il a fallu le *rectifier* sur la scene, & pour ainsi dire le *créer*. Autre chose est la scene, autre une narration dans un Poëme Epique ; autre la maniere d'envisager les oracles chez les Romains & chez les François. On ne peut donc se former une trop grande idée des difficultés presque insurmontables qui se trouvoient dans le dessein de produire Enée & Didon sur le Theatre François. Un Poëte Romain y auroit rencontré mille obstacles. Combien plus un Poëte de nos jours a-t'il dû en surmonter. A ne considerer que l'effort de genie qu'il a fallu employer pour rendre un fait ancien tout nouveau, par des ressorts nouvellement imaginés, & pourtant propres à mettre en mouvement la machine du Poëte Latin sans trop la charger, ni la déguiser ; on sent combien la surprise & les applaudissemens du Public ont été justes. Un effort si heureux d'un talent à qui l'âge, la naissance, les emplois, la probité, l'esprit, & la beauté du caractere donnent un nouveau lustre, méritoit *bien de le* rendre cher &

estimable à quantité de personnes de la premiere distinction.

L'Auteur finit ses refléxions par se disculper en quelque maniere d'un talent qu'un Cardinal de Richelieu paroissoit envier, dont les Lords se font honneur en Angleterre, & que la Grece honoroit dans les Eschyles, les Sophocles, & les Euripides, aussi bons Poëtes que grands Guerriers, ou zelés Citoïens.

Disons un mot de ce que le bruit public nous apprend des choses principales qui ont été remarquées au spectacle. La simplicité d'action n'est pas la moindre. L'Auteur semble ne pas s'en faire un merite. Du moins il dit (*pag.* 7.) „ Qu'il ne l'a jamais regardée comme „ un obstacle. „ Il convient cependant „ de la difficulté de donner à un su„ jet simple tout l'interêt & toute la „ chaleur d'une action chargée de faits „ & d'évenemens; & qu'un Auteur „ qui a le talent d'y réüssir, en a plus „ de gloire, & l'Auditeur plus de satis„ faction. C'est une erreur (ajoute-t'il) „ de croire que la bizarrerie & la mul„ tiplicité des incidens embellisse un

„ Poëme Dramatique. Sans parler des
„ Tragedies Grecques, qui à force d'ê-
„ tre simples, ne sont bien souvent que
„ des déclamations, ou des conversa-
„ tions; autre extremité qu'il faut évi-
„ ter avec soin; les Tragedies de Cor-
„ neille & de Racine les plus compli-
„ quées, telles qu'Heraclius, Britanni-
„ cus, &c. n'ont rien que de simple
„ & de naturel dans leur intrigue, lors-
„ qu'elle est une fois développée. Ce
„ ne sont point de ces prétendus coups
„ de Theatre, qui n'ont aucune vrai-
„ semblance, de ces situations roma-
„ nesques, de ces reconnoissances for-
„ cées, en un mot, de ces Tragedies
„ qui paroissent avoir été faites avant
„ qu'on en ait trouvé le sujet ou le ti-
„ tre: „ L'Auteur a goûté le fruit de cette refléxion. Racine pensoit de même, excepté sur ce qui touche les anciens Dramatiques, dont la simplicité relevée par la pompe des chœurs, & nullement avilie par l'image de la pure nature, ne lui sembloit pas dégénérer souvent en *déclamations* & en *conversations*.

On a remarqué 2°. ce vernis Virgi-

lien, pour user de l'expression de l'Auteur ; vernis qui se trouve répandu sur toute la piece, & fondu, pour ainsi parler, avec elle, quoiqu'il y ait peu de vers Latins, traduits litteralement ou imités ; on a sur-tout retenu ce morceau.

Non, tu n'es point le sang des Heros & des
Dieux, &c.
*Nec tibi Diva parens, generis nec Dardanus
auctor, &c.*

3°. L'invention du personnage de Madheibal, dont Virgile n'a fourni aucun trait, a plû à tous ceux qui ont le goût de la vertu.

4°. Autre invention plus heureuse encore, & fondée sur un seul mot de Virgile, c'est la scene II de l'acte IV où Achate dit à Enée :

. . . . Il vous reste un fils ; ce fils n'est plus
à vous, &c.

Scene « qui a produit tant d'émotion » au Theatre. »

5°. Le préjugé contre la difficulté du sujet, a donné lieu aux connoisseurs de remarquer avec quel art la cu-

osité [illegible]ive excitée d'Acte en Ac-
; particulierement dans le passage du
[illegible] au quatriéme, tout parois-
[illegible] être fini au troisiéme. Cet
[illegible] fait souhaiter de sçavoir com-
ent le Poëte pourra poursuivre ou
ir son Ouvrage, n'est pas un des
oindres secrets de la scene tragique.
16°. Enfin, on a applaudi au dénoüe-
ent, malgré quelques scrupules sur la
[illegible] qui en est le principe.

Voilà en peu de paroles l'histoire
lelle des premiers succès de cette
ragedie, avant la reprise & l'impres-
on. Seroit-ce trop s'avancer que de
édire que son sort sera toujours aussi
ureux, qu'il continuë de l'être.

ARTICLE IV.

ICTA SANCTORUM Augusti, &c C'est-à-dire. Les Actes des Saints du mois d'Août, recueillis des Monumens Grecs & Latins fidélement copiés sur les Originaux, mis en ordre, enrichis de Notes & d'Observations, par les P P. *Jean-Baptiste Du Solier, Jean Piné, Guillaume*

d'Anvers ſe mocque avec raiſon de l'extravagante prétention d'un Ecrivain Eſpagnol, qui a avancé que le Pere du S. Martyr Eleazar, le Pere & l'ayeule des ſept freres Machabées, étoient allés d'Eſpagne en Judée, & que pour cette raiſon Mathathias avoit appellé l'aîné de ſes fils *Jean de Cadix*, parce que ſa mere étoit de cette Ville-là. En effet, outre que cette chimere ne porte ſur rien, il n'eſt pas aiſé de prouver que les ſept freres fuſſent de la même famille que Mathathias.

Le P. du Solier ne croit pas qu'on doive regarder comme autentiques les Actes du Martyre des Saintes Vierges *Foy*, *Eſperance*, & *Charité*, & de Sainte *Sophie* leur mere: ces noms lui paroiſſent purement allégoriques, & ont, dit-il, fait perdre les noms propres de ces Martyres, dont le culte eſt très-ancien dans toute l'Egliſe. On ne convient point du lieu, où elles ont ſouffert, mais l'Auteur ne paroît pas éloigné de croire que ce fut à Rome.

Il n'y a pas moins d'obſcurités dans l'hiſtoire de S. Juſtin, enfant martyriſé a Louvre près de Paris. Tout ce qu'il

ont été fournis; il propose ses difficultés, & il en laisse le jugement au Public.

Divers Sçavans se sont fort tourmentés pour trouver les noms propres des sept freres, & celui de leur Mere, mais assez inutilement selon notre Auteur. Ce Pere juge plus favorablement de la conjecture du P. *Pierre Redan* Jesuite Irlandois, lequel croit que le nom de *Machabée* vient du Verbe Grec *μάχομαι Pugno*, & fut donné à *Judas* fils de *Mathathias* à cause de sa valeur, puis à tous ceux d'entre les Juifs, qui dans la suite se distinguerent par leur courage, quoiqu'ils ne fussent pas de la même famille. Il auroit peut-être aussi bien fait de s'en tenir au sentiment de *Serarius* & de *Tornielli*, qui sur la foi d'un petit Ouvrage de Joseph sur les Machabées, traduit par *Ruffin*, prétendent que l'aîné de nos Martyrs se nommoit *Machabée*, & que les Princes issus de la race des *Asmonéens* se firent gloire dans la suite de porter le nom de ce jeune Héros, lequel étoit mort pour la même cause, qu'ils défendoient. Mais le Critique

Dans la Vie de S. *Kenet (a)* Ermite en Angleterre, & qui étoit particulierement honoré dans la presqu'isle de *Govre (b)* au païs de Galles, le même Auteur ne reprend que quantité de choses merveilleuses, & quelquefois même absurdes, dont on l'a chargée; mais il rejette absolument la Legende de S. *Peregrin (c)* révéré dans un endroit de l'Apennin, qu'on appelle *le Alpi (d) de San Pelegrino*, entre Lucques & Mantouë. Il ne laisse pourtant pas de la rapporter toute entiere, & c'est le meilleur moyen de justifier la Critique qu'il en fait.

Le premier jour d'Août est terminé par la relation d'une Translation faite en 1600. à Valombreuse de dix corps, d'autant de BB. de cette Congregation. On y trouvera bien des choses, qui ne serviront pas peu à éclaircir l'Histoire de cet Institut, & celle de S. Jean Gualbert son Auteur. Le P. du Solier nous avertit que ce qui l'a engagé à faire

(a) Ou Kinet, *Kinetus* ou *Kinedus*.
(b) *Govver* ou *Glovver*.
(c) Ou Pelegrin.
(d) *Alpi* veut dire ici Montagnes.

une mention distincte de cette Translation, & de la placer ici contre l'ordinaire, c'est que l'on ignore le jour du décès de la plupart de ces BB. dont par conséquent on n'auroit pû trouver l'occasion de donner l'Histoire au Public. Aussi a-*t-il* recueilli avec soin tout ce qu'il a pû en découvrir.

Quoique *S. Etienne* Pape I du nom ait été de tout tems honoré comme Martyr, tant dans l'Eglise Grecque, que dans la Latine, on sçait que plusieurs Critiques ont revoqué en doute, s'il a véritablement versé son sang pour J. C. Rien n'est plus frivole que les raisons, sur quoi ce doute est fondé, & le P. du Bosch, après les avoir mises dans tout leur jour, fait voir qu'il n'en résulte qu'un argument négatif, lequel d'un côté prouve trop, puisqu'il s'étend à d'autres SS. dont le Martyre est de la plus grande notorieté; & que de l'autre il est absolument anéanti par les monumens les plus autentiques. M. de Tillemont a voulu prendre un milieu; il convient qu'il n'est pas possible de douter du Martyre de S. Etienne; mais comme les Actes, que nous

en avons, & le récit d'Anaſtaſe le Bibliothequaire ne s'accordent pas pour le genre du ſupplice, il en conclut que le S. Pape mourut en priſon, ou de quelque autre maniere moins éclatante. Ce moyen de conciliation n'eſt pas du goût de notre Auteur, qui ſoutient que les preuves poſitives, que nous avons du Martyre de S. Etienne, ne peuvent être entenduës d'un Martyre improprement dit, ſans faire violence au Texte.

Il traite enſuite en Hiſtorien la fameuſe queſtion du Baptême des Hérétiques, & pour montrer que la conduite du S. Pontife dans tout le cours de cette diſpute n'eut rien de reprehenſible, il établit ces deux propoſitions : La premiere, que ſi l'on examine en particulier toutes ſes démarches, & ſi l'on écarte toutes les calomnies, dont ſes adverſaires ont voulu les noircir, on n'en trouvera aucune, qui mérite le moindre blame : La ſeconde, que ſi l'on conſidére en général le parti qu'il a pris, on ne peut douter qu'il n'ait été aprouvé & dans le fond & dans la maniere ; au lieu que la conduite de Saint

Cyprien & de ses Partisans a été condamnée par toute l'antiquité. Le P. du Bosch suppose la premiere de ces deux propositions suffisamment prouvée par les Théologiens contre les Hérétiques, qui ont voulu se servir de l'autorité de Saint Cyprien, & des Asiatiques, pour infirmer celle des Souverains Pontifes; & il renvoye sur tout le Lecteur à un Ouvrage imprimé à Paris en 1725. sous ce titre : *Dissertation Théologique sur la célebre dispute entre le Pape S. Etienne, & S. Cyprien Evêque de Carthage, où l'on explique la véritable pensée de S. Augustin touchant la même dispute.*

Quant à la seconde proposition, la preuve en est d'autant plus aisée, que, selon un Auteur comtemporain, dont l'Ouvrage a été inséré dans l'Edition de S. Cyprien par M. Rigaut, il n'y auroit point eu de dispute, si l'on n'avoit pas voulu innover : que, si on en croit Saint Augustin, 50 Orientaux & 10 Afriquains ne faisoient pas une autorité contre plusieurs milliers d'Evêques, qui avoient le Souverain Pontife à leur tête ; que *Vincent* de Lerins nous

apprend qu'il s'éleva un cri général de toutes les Eglises contre la nouveauté, que vouloit introduire l'Evêque de Carthage, & que si S. Etienne crut devoir parler encore plus haut que tous les autres, c'est que son zéle pour la pureté de la Foy surpassoit autant celui des autres Evêques, qu'il étoit élevé au-dessus d'eux par l'éminence de son Siége. Nôtre Auteur fait voir ensuite que S. Augustin n'a presque jamais douté de la rétractation de S. Cyprien, & a soupçonné les Hérétiques de l'avoir supprimée : que le vénérable Béde en a parlé comme d'un fait certain : que Saint Jerôme dit formellement la même chose des autres Evêques d'Afrique, qui avoient suivi d'abord le parti du S. Evêque de Carthage, & S. Augustin des Orientaux : que les Donatistes mêmes ont rendu justice à S. Etienne sur ce point : Enfin que S. Augustin a jugé le Décret de ce Pontife si raisonnable, qu'il a même douté si S. Cyprien y avoit été contraire, & a ajoûté, que s'il est tombé dans cette erreur, il a lavé sa faute dans son sang.

Le P. du Bosch revient ensuite aux
:es, que nous avons du martyre de
it Etienne, & ne disconvient pas
, quoiqu'ils ayent été fort estimés
ju'à ces derniers tems, ils ne con-
nent des choses absolument insoû-
ibles. Il ne croit pourtant pas qu'il
faille réjetter absolument, comme
osé faire quelques modernes, mais
corriger, comme il a fait lui-même,
c le secours des anciens monumens.
On trouvera des choses assez cu-
ıses dans la Vie de saint *Aspren I*
èque de Naples, sur la prétenduë
gine de la famille des *Siculas*, que
:lques Auteurs ont fait descendre
in frere de ce Saint. Le P. Cupers
pond ensuite par occasion à M. Mu-
:ori au sujet de saint Athanase Evê-
e de Naples. Ce Pere, en écrivant
Actes de ce Saint, avoit dit que
:ronius les attribuoit à *Pierre*, Diacre
Mont-Cassin, Auteur contempo-
n, & avoit demandé, où le sçavant
inaliste avoit découvert cet Auteur
is le IX siécle? ajoutant que son nom
sa profession ne se trouvoient pas
is les Actes, *qui* avoient été écrits

au XII siécle. M. Muratori ayant fait imprimer ces mêmes Actes avec les notes du P. Cuper, avoit assuré qu'ils étoient de *Pierre* Diacre ou Soudiacre de Naples, lequel vivoit dans le même tems que saint Athanase, & pour le prouver, avoit dit: « Nous avons sur cela le
» témoignage de Baronius, qui rap-
» porte quelques fragmens de ces Ac-
» tes, & assûre que Pierre Diacre en est
» l'Auteur, ce qu'un Ecrivain, qu'on
» n'accusa jamais d'avoir rêvé, n'auroit
» point avancé, si le manuscrit du Va-
» tican, le seul que nous en ayons, ne
» portoit pas le nom de ce Diacre.

A cela le P. Cuper répond 1°. Que le Manuscrit du Vatican n'est pas le seul, que nous ayons de la Vie de S. Athanase, puisque lui-même l'a copiée sur un Manuscrit Lombard du Mont-Cassin. 2°. Que Baronius a bien pû lire le nom de Pierre Diacre, sur le Manuscrit du Vatican, mais que cela ne prouve pas que Pierre Diacre en soit l'Auteur, puisqu'il pouvoit se faire qu'il l'eût seulement copié, ou que le Manuscrit eût été à son usage. 3°. Que si le sçavant Cardinal n'a trouvé à la

tête du Manuſcrit que le nom de *Pierre*, il a eu tort d'y ajoûter le titre de *Diacre du Mont Caſſin*, & qu'il ne s'accorde point avec M. Muratori, qui l'attribuë à Pierre Soudiacre de Naples. Il prouve enſuite par pluſieurs raiſons, que la conjecture de M. Muratori ſur cet Auteur, eſt du moins incertaine, & que lui-même a eu raiſon de dire que les Actes de S. Athanaſe ſont d'un Anonyme.

La Vie *de S. Dominique* Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, eſt ſans contredit l'Article le plus conſidérable de ce Volume. Le Pere Cupers, a recueilli tous les Mémoires, qui regardent cette Hiſtoire, & après avoir dit qu'outre neuf Témoins oculaires, qui ont confirmé par ſerment leur dépoſition, & trois cent autres Témoins de Toulouſe, dont le rapport eſt revêtu des mêmes formalités, *Bernard Guy* Dominiquain du XIII ſiecle, & depuis Evêque de Lodeve, a ramaſſé les Actes du même Saint écrits par des Auteurs contemporains ; il demande comment M. Baillet a oſé dire, qu'il n'y a aucun des anciens Ecrivains de la Vie de Saint *Dominique*, ſur lequel on doive beau-

coup compter ? Qui sera donc foy en
» matiere d'Histoire, ajoûte-t-il, si
» l'on rejette de pareilles autorités
Le dernier de ces anciens Ecrivains qu'on peut ici appeller Auteurs Classiques, est le venérable Humbert V Général de l'Ordre, de l'Ouvrage duquel Bernard Guy fait un très-bel éloge Le Chapitre général assemblé à Cologne en 1260 fit même un Décret, qui ordonnoit de s'en servir dans la légende du Saint, & défendoit d'en faire de nouveaux. Mais cette défense ne subsista pas long-tems. En effet, l'Auteur de la Légende dorée, Ouvrage, dit Melchior Cano, plus rempli de monstres de miracles, que de vrays prodiges, & dont Bollandus n'a pas laissé de faire l'apologie contre Louis Vivés, & d'autres Critiques; y a inséré une nouvelle Vie de saint Dominique. Vincent de Beauvais & saint Antonin ont encore écrit depuis sur le même sujet, & leurs Ouvrages n'ont guéres été moins censurés par Melchior Cano, que la Légende dorée: Enfin, *Theodoric d'Apolde* a recueilli par ordre de *Mugnos* VII Général de l'Ordre, tous les Ac

tes qui concernent l'Hiſtoire du ſaint Patriarche & celle de ſon Ordre, & c'eſt cet Ouvrage, dont Surius s'eſt ſervi ; mais il en a changé le ſtyle, & en a retranché beaucoup de choſes.

De tous ces Actes le P. Cuper ne nous donne en entier que ceux du *B. Jourdain*, ſucceſſeur de ſaint Dominique dans le gouvernement de l'Ordre, ceux de *Barthelemy de Trente*, écrits vers le milieu du XIII ſiécle, l'Ouvrage de Theodoric d'Appolde, qu'il appelle *Acta ampliora*, & qu'il a tirés de deux manuſcrits, l'un d'Utrecht, & l'autre de Francfort ; la relation juridique des neuf témoins oculaires, dont nous avons parlé ; la Lettre authentique des Inquiſiteurs ſubdélegués de Toulouſe, qui avoient reçû la dépoſition des trois cens témoins de cette ville-là ; un Manuſcrit de Saint Omer, qui contient les miracles opérés à Rouen par l'interceſſion de ſaint Dominique, depuis l'an 1261 juſqu'à l'an 1270 & un extrait de la Vie du même Saint, par *Jean-Antoine Flaminius*. Toutes ces pieces ſont accompagnées de notes ſçavantes, & le tout y eſt précédé d'un

Commentaire préliminaire, où l'Auteur examine en 52 Paragraphes tous les points, qui peuvent souffrir quelque difficulté, ou avoir besoin d'éclaircissement. Il s'y est principalement attaché à suivre le P. Echard, Auteur en partie, & éditeur de la nouvelle Bibliotheque des Ecrivains de l'Ordre de saint Dominique. Nous ne ferons guéres qu'indiquer les principaux points controversés entre ces deux Sçavans, qui paroissent avoir épuisé la matiere.

Le Pere du saint Patriarche, selon tous les Auteurs anciens, se nommoit *Felix* ; Louis *Salazar de Castro* est le premier qui se soit avisé de l'appeller *Ferdinand*, & n'a guéres été suivi que de *François de Berganza*, Moine Benedictin, & de *Jacques-Guillaume Imhoff*, de qui nous avons des Généalogies de quelques-unes des plus illustres Maisons d'Espagne ; mais l'opinion de ceux qui prétendent que Felix étoit de l'ancienne Maison de Guzman, quoi qu'à peu près de la même datte, a fait beaucoup plus de fortune. *Ambroise Moralez*, qui a inseré une Dissertation sur ce sujet dans le troisiéme

Tome

Tome de sa Chronique générale d'Espagne, convient néanmoins que ce sentiment n'étoit pas encore bien prouvé de son tems, & que quelques-uns en doutoient encore.

Malvenda, dans ses Annales Ecclésiastiques, sur l'an 1160. n'est pas si reservé; il ne fait point difficulté de dire que l'opinion, dont il s'agit, est fondée sur le témoignage de tous les Auteurs & de tous les anciens monumens, mais il n'en cite aucun. *Thomas de Trugillo* a encore été plus hardi; car ayant publié l'Ouvrage de Theodoric d'Appolde, il n'a point fait de façon de changer le texte de cet Historien, & au lieu de ces paroles, *qui*, (les parents du Saint) *secundum statum sæculi satis quidem erant honesti*, il a mis, *erant hi ..... secundum sæculi conditionem illustrissimi.* Le Pere Echard a été plus sincére, il n'a rien changé au texte de Theodoric d'Appolde, & s'est contenté d'y ajouter cette note pour l'expliquer à son avantage. *Tò satis juxta grammaticos significat abunde; itaque satis honesti, significat, multum præstantes, maxime illus-*

tres, honesti, & generis nobilitatem indicat. L'explication est nouvelle, sans doute, & jamais Commentateur n'a porté plus loin ses droits. La difficulté est de concilier le Commentaire avec les paroles de l'Historien Allemand, qui précedent celles, que nous venons de rapporter : *In hac peregrinatione admirabilis refulsit in gratiâ, naturalisque nativitatis ortu humiliter fulsit ex Hispaniâ.*

Enfin le P. Cupers après avoir montré l'insuffisance de quelques autres preuves du P. Echard, & de ceux dont cet Auteur défend la cause, convient que le sentiment contraire à la noblesse de l'extraction de saint Dominique, n'est appuyé que sur des argumens négatifs; mais il soutient que ces argumens dans une question de fait conservent toute leur force, tandis qu'on ne leur en oppose point de positifs, qui soient convainquants, par la raison que c'est à celui, qui affirme, à prouver ce qu'il avance. « Qu'on nous en „ produise donc de tels, ajoute-t-il, & „ nous y souscrirons sans peine, plus il y

„ & nous nous contenterons d'admi-
„ rer le ſilence, qu'ont gardé tous les
„ anciens Hiſtoriens du Saint, ſur un
„ avantage, dont ils étoient perſuadés
„ ſans doute, que leur illuſtre Patriar-
„ che n'avoit pas beſoin pour être un
„ Grand Homme.

Au reſte, cette proteſtation du Pere Cupers doit paroître d'autant plus ſincére, qu'avant que de commencer ſon Ouvrage, il écrivit une Lettre circulaire, qui fut imprimée en 1729 dans nos Mémoires, par laquelle il demandoit une généalogie exacte & bien prouvée de ſaint Dominique, & qui n'a eu aucun effet. Pluſieurs ſe fondent ſur le Breviaire Romain, où il eſt dit, que ſaint Dominique étoit de la Maiſon de Guzman : mais le Pere Echard leur a ôté cette reſſource. Il eſt vrai qu'en réjettant cette autorité, il apporte pour preuve du peu de fond qu'on y doit faire, un exemple, qui ne fait pas honneur à ſon diſcernement; mais il en pouvoit citer d'autres plus convainquants, & cela ſuffit contre ceux, qui veulent s'appuyer de la Légende du Saint.

On n'a jamais douté que saint Dominique n'ait été Chanoine Regulier de l'Eglise d'Osme ; mais c'est le sort des Grands Hommes, que l'on veut tenir à eux par quelque endroit. Delà les incertitudes sur la patrie, la profession, l'origine de tant de Heros & de Saints. Les plus foibles conjectures suffisent à un zéle peu éclairé, pour avancer des paradoxes, qui trouvent dans la suite créance parmi ceux, qu'ils flatent, & forment dans la suite des doutes parmi ceux, qui n'approfondissent rien, & qui sont toûjours le plus grand nombre. Un Diplome Latin de l'an 1203 trouvé dans le Monastere de Sainte Marie de la Vigne, de l'Ordre de Prémontré, où, après la signature de l'Abbé, on voit celle du Prieur nommé *Dominique de Guzman*, a paru à *Dom Joseph Etienne de Noriega*, Abbé du même Ordre, une démonstration que le saint Patriarche de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avoit été Prieur du Monastere de la Vigne ; & dans une Dissertation historique imprimée à Salamanque en 1723 il n'a pas craint d'avancer que ce Saint avoit passé dans son Ordre la meil-

leure partie de sa jeunesse. Pour renverser une prétention si frivole, il suffit de sçavoir, ce qui n'est point douteux, que saint Dominique avoit fait profession parmi les Chanoines Reguliers d'Osme, dès l'année 1199.

La dispute entre l'Ordre de Cîteaux & celui des Freres Prêcheurs au sujet de l'emploi d'Inquisiteur, ceux-ci prétendant que S. Dominique en a été revêtu le premier, & ceux-là soutenant que cet honneur est dû au S. Martyr *Pierre de Castelnau*; cette dispute est plus malaisée à terminer que la précedente. Les uns & les autres citent en leur faveur plus d'un témoignage étranger. : mais le P. Echard, qui s'exprime sur ce Tribunal en homme prévenu & peu instruit, s'accorde avec le P. Cupers à reconnoître que le premier, qui ait porté le titre d'Inquisiteur est *Conrard de Marpourg*, & le Bibliothecaire Dominiquain pour mettre son Ordre & celui de S. François, qui se disputent ce Conrard, hors de cour & de procès, assûre que ce premier Inquisiteur étoit un Prêtre séculier.

Dans le XVIII Paragraphe le Pere

Cupers examine, si le S. Patriarche i
l'Instituteur de la *Milice de Jesus-Chr*
dont on a formé depuis le Tiers Orc
de saint Dominique. Il estime p
vrai-semblable que, si ce Saint en i
l'Auteur, il l'a établie dans le tems qu
étoit à Toulouse, & il n'est pas éloig
de croire qu'il eut en effet beauco
de part à cet Etablissement, dont c
Ecrivains de poids ont fait honneu
l'Evêque *Foulques*; mais il ne don
ce sentiment, que comme une conj
ture.

Il discute dans les trois paragrapl
suivans ce que c'est que *le Pseautier*
la Mere de Dieu, & s'il a été compc
par saint Dominique. On appelle ai
cette formule de prieres, parce qu'e
comprend autant d'*Ave Maria*, qu
y a de pseaumes dans le Pseautier,
que chaque dixaine est précédée d'
Pater noster, pour honorer les quin
principaux Mysteres de la réparation
genre humain. Les noms de *Rosair*
de *Chapelet* & de *Bouquet*, qu'on lu
donnés depuis, sont purement métaph
riques: mais la date de son instituti
n'est pas facile à fixer. Nôtre Auteu

après avoir bien pesé tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, laisse encore la chose indécise.

Dans le XXXV paragraphe, où il est traité du titre de *Freres Prêcheurs*, le P. Cupers paroît s'en tenir au sentiment du P. Echard, qui dit que tous ceux, qu'on employa à la conversion des Albigeois furent appellés *prædicatores*; que ce nom plut tellement à saint Dominique, qu'il voulut le retenir, le fit mettre dans son sceau, & obtint du Pape Honoré III qu'il demeurât à tous ceux de son Ordre. Il est certain que ces Religieux furent d'abord *Chanoines*, & le Cardinal de Vitry intitule le vingt-septiéme chapitre de son Histoire occidentale: *De la nouvelle religion & prédication des Chanoines de Boulogne.* Le P. Echard, après avoir fort bien prouvé qu'il s'agit ici de son Ordre, ajoute, que si les Auteurs des Actes des SS. jettent jamais les yeux sur ce chapitre, ils corrigeront sans doute ce que le P. Papebroch a dit, que le Cardinal de Vitry n'avoit point parlé des Freres Prêcheurs. Mais le P. Cupers fait voir que Papebroch s'est rétracté lui-même

jusqu'à deux fois, qu'il est même le premier, qui ait observé qu'en cet endroit le Cardinal faisoit mention des Dominiquains, & qu'il a été critiqué en cela par le P. Helyot du même ordre, comme s'il avoit confondu les Freres Prêcheurs avec la Congrégation *des Ecoliers de Boulogne*.

Enfin nôtre Auteur remarque que les Religieux de saint Dominique ont encore été appellés *les Freres de la Vierge Marie*, & *les Grands Freres*. (a) Puis il réfute le P. Joseph Lopez Argulata, Chanoine de S. Augustin de l'Ordre Militaire de saint Jacques, qui ne sçachant pas l'origine du nom de *Jacobin*, que portent communément les Dominiquains en France, s'est avancé d'écrire que cet Ordre étoit une branche du sien, & n'en avoit été séparé, qu'après la mort de saint Dominique.

Dans le XXVIII paragraphe il est parlé de l'ancien habit des Freres Prêcheurs, & de ce qui a donné occasion de le changer. Le P. Cupers cite à ce sujet deux Brefs, l'un d'Innocent IV qui défend à toutes sortes de personnes de porter le même habit, que ces Re-

(a) *Fratres Majores.*

gieux. L'autre de Clement VIII à
occasion d'un grand démêlé survenu
n Portugal entre les Dominiquains &
s Religieux de S. Augustin, qu'on ne
ouvoit point distinguer, quand ils
'avoient que leur habit blanc. Dans le
aragraphe suivant l'Auteur prouve que
int Dominique a véritablement exercé
Rome l'office de Maître du sacré
alais.

Il y a encore un grand procés entre
s deux Ordres de saint Dominique
: de saint François, au sujet du fameux
Chapitre Général, que saint François
nt dans une campagne près d'Assisse,
: qu'on a nommé *le Chapitre des
Nattes*. Les Francisquains assûrent que
int Dominique y assista, & que
harmé de la grande confiance, qui
isoit mépriser à saint François le soin
es biens temporels, il restraignit la
auvreté dans son Ordre. Les Domi-
iquains s'inscrivent en faux contre ce
it, & le P. Echard a composé sur
ela une grande dissertation, qui n'a
as empêché le *P. Candide Chalipe* de
donner pour certain. Le P. Cupers ne
rouve pas les preuves du premier con-

vainquantes, mais il ne les rejette pas absolument, & il invite les deux partis à lui fournir les Mémoires originaux sur lesquels ils se fondent, & dont lui, & ses Successeurs feront usage dans l'histoire de saint François.

ARTICLE V.

RECUEIL DES PIECES d'Eloquence & de Poësie qui ont remporté les prix donnés par l'Académie Françoise en l'année 1733. avec plusieurs Discours qui ont été prononcés dans l'Académie, & plusieurs Pieces de Poësies qui y ont été luës en différentes occasions. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard fils, Imprimeur du Roy & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques à la Bible d'Or. 1734. *vol.* in-12. *pages* 239.

RIEN n'est si beau ni si flatteur pour une Compagnie qui ne meurt point, que l'attention à réveiller, à entretenir & à perpetuer l'émulation dans un Etat: & c'est une solide gloire

que toute la mauvaise humeur du monde ne ſçauroit enlever à l'Académie Françoiſe; gloire d'autant plus délicate pour elle, que le déſintéreſſement en fait l'ame, & que l'Académie paroît ne ſe réſerver rien des honneurs qu'elle répand ſur les talens étrangers en les excitant, & en les couronnant. Car ce trente & uniéme Recueil, comme ceux qui l'ont précédé, contient principalement *les Piéces qui ont remporté les prix*. Il y a d'autres volumes réſervés uniquement pour les Diſcours prononcés dans les Receptions des Académiciens.

Tous ces Ouvrages ſont ſi connus, qu'il ſuffit preſque de les indiquer dans les Journaux; & c'eſt ce que nous allons faire le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible, ſans décider ſur le mérite des Ecrits qui ont été jugés en dernier reſſort par l'Académie & par le Public.

Les premiers de ces Ecrits conſiſtent dans la réception de M. Surian Evêque de Vence, c'eſt-à-dire dans ſon Diſcours, & la réponſe de M. Danchet. La néceſſité gênante de reproduire

éternellement des Eloges indisp
bles, n'a point empêché l'un & l'a
de donner des choses nouvelles.
compter le caractere des vrais Pr
cateurs qui parlent plus au cœur
l'imagination, & que le Prélat a pe
d'après lui-même sans le vouloir
sans y penser, le portrait de feu M
Coislin Evêque de Metz, étoit un
jet trop fécond pour ne pas donner
aux deux Orateurs d'en faire deux
cellens tableaux, l'un & l'autre ress
blant quoique different.

2°. La courte Harangue de M. l'
bé Houtteville à la distribution des
de 1733. mérite une attention p
culiére. L'Académie avoit remis
fois le prix de l'éloquence. *Cette es
de severité qu'elle devoit au Pub
aux Pretendans, à soi même, ran
le genie & l'émulation qui sembl
s'être refroidis.* " Le nombre
„ Concurrens s'en est accru (di
„ Directeur) les Piéces de prose en
„ été plus sages, plus régulieres, d'
„ élegance plus soutenuë, brillante
„ plus de beautés, obscurcies par m
„ de défauts & plus légers. Dans

» jour consacré à la gloire & aux élo-
» ges des vainqueurs, j'aurois tort de
» parler de défauts, si l'on ne sçavoit
» qu'il n'y a point eû & qu'il n'y au-
» ra jamais d'Ouvrages en tout sens
» irréprochables, & que si nous don-
» nons le prix à des efforts heureux,
» nous n'éxigeons pas des succès im-
» possibles.

3°. Après cette ouverture l'on voit les deux Discours dont il s'agit; le premier de M. Reboul de S. Sauveur qui a été couronné, & le second de M. l'Abbé Seguy, qui a approché du prix. Le sujet proposé étoit *la Modération dans la dispute*, suivant ces paroles des Proverbes. *Responsio mollis frangit iram.* C. 15. v. 10. « L'emportement
» dans la dispute (dit le premier) en
» fait dans la Societé une source de
» division, & dans les sciences une
» source d'aveuglement & de tene-
» bres. Dans celle-là rien de plus op-
» posé à la paix. Dans celle-ci rien de
» plus contraire à l'éclaircissement de
» la vérité. Deux reflexions qui par
» leur contraste nous feront sentir
» tout le prix de la modération dans

„ dans la diſpute. „ Le ſecond s'é-
„ crie : « Glorieuſe & rare modération
„ viens te montrer ici avec tous tes
„ avantages & tes privileges. Tu es
„ néceſſaire dans la diſpute pour l'in-
„ terêt de la vérité, & tu y es néceſ-
„ ſaire pour l'honneur de la vérité. „
Les differentes manieres de prouver ces propoſitions nous meneroient trop loin. L'un ſe ſert principalement de raiſonnemens & de comparaiſons. L'autre employe ſur tout les exemples. Celui de la conteſtation ſur Homere entre M. de la Motte & Madame Dacier, n'y eſt pas oublié. Nous n'ajoûterons rien au jugement de l'Académie.

4°. Le ſujet de Poëſie étoit *le Progrès de la Sculpture ſous le regne de Louis le Grand*. L'Ode Couronnée eſt de M. Iſnard de l'Oratoire, Profeſſeur de Rethorique à Soiſſons. Elle commence ainſi :

O toi dont le cizeau rival de Promethée
Anime le métail transformé ſous tes doigts,
Et fait ſortir du marbre, à ma vûë enchantée
Les Dieux, les Heros, & les Rois.

Quelle eſt de ton pouvoir l'agréable imposture !
Tantôt d'une action retraçant la peinture
Tu fais mouvoir tous ſes reſſorts :
Tantôt des paſſions interprete ſublime,
Sur le docile airain ton art qui les exprime
En allume en moi les tranſports.

Cette Ode eſt ſuivie de deux autres qu'on a jugées les plus approchantes. Toutes les trois ſont ſurchargées de notes malheureuſement néceſſaires. On n'en mettoit point à celles d'Horace, au moins de ſon tems. Il en a fallu depuis : & de nos jours Boileau a ſurvécu à ſes œuvres commentées ſous ſes yeux. Mais ce n'en eſt pas moins un malheur pour des poëſies nouvelles, que d'avoir beſoin d'interprétation.

5°. *Le tribut de l'Académie de Marſeille à MM. de l'Académie Françoiſe* eſt une fable intitulée *l'origine du miroir*. On y repréſente deux bergeres qui s'étant mirées dans l'eau ont recours à un berger pour juger du prix de la beauté en faveur d'une des deux rivales. Celle à qui il dit trop

franchement la vérité veut le percer du fer de sa houlette. Mais l'Amour change le berger en miroir. Voilà la fable ; & voici la morale.

Les ames des Autheurs & les ames des belles
Sont peu différentes entr'elles.
Un sot orgueil les perd par des conseils flateurs.
Ce que fut le miroir à la vaine bergere,
Vos écrits consultés le sont aux vains autheurs :
Leur amour propre expire, ou bien se désespere.

On trouve ensuite une imitation du *Beatus ille* d'Horace.

Heureux qui sans soins, sans affaires,
Fidelle imitateur de nos premiers ayeux,
Sillonne à l'aide de ses bœufs
Le champ qu'il reçut de ses peres, &c.

Beatus ille qui procul negotiis
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis
Solutus omni fœnore.

On ne peut nous sçavoir mauvais gré de remarquer en passant, qu'il y a une faute d'impression dans le *miroir*.

Leurs cœurs trop jeunes encor ignoroient les désirs.

Il y avoit sans doute,

Leur cœur trop jeune encor ignoroit les désir.

6°. *Panégyrique de S. Louis, Roy de France prononcé à l'Académie Françoise le 25. Aoust 1733 par le R. P. Tournemine de la compagnie de Jesus.* L'Orateur sur le texte de S. Paul aux Galates c. 6. s'exprime ainsi vers la fin de son exorde avec beaucoup de noblesse & de dignité. « Qu'on les mette » en parallele (les héros prophanes) » devant des Juges tels que vous, le » triomphe du saint Roi sera certain. » Maîtres & modeles de l'art de louer, » vous possédez un talent plus rare & » plus précieux, le discernement sûr de » ce qu'il faut louer, le goût de la vé- » ritable sagesse & du véritable héroïs- » me. Et comment ne vous connoî- » triés-vous pas en sagesse, en héroïs- » me! On a vu & on voit encore » parmi vous des sages qui ont en- » seigné les routes de la vraye gloire.

» & des héros de guerre & de
» qui sont arrivés au terme hei
» de ces routes peu connuës.
» hommes choisis ausquels la Fra
» confié l'éducation de ses Princes
» nés à régner, & dont elle vo
» faire des héros, elle les a tiré
» votre célebre compagnie, où ils y
» entrés pour y chercher de nou
» lumieres. Aujourd'hui le Panégy
» craint pour son ouvrage la sup
» rité de votre goût. Il ne se ra
» que sur votre choix aussi imp
» que glorieux. Mais il ne crain
» pour le sujet de son panégyr
» Je ne louerai rien que ce que
» jugez digne des plus justes &
» plus magnifiques éloges.

» Une sagesse qui perçant les
» ges qu'élevoient des erreurs pre
» générales, des passions ténébreu
» des appas séducteurs, découvre
» devoir, & n'en peut être écarté

» Une héroïque fermeté d'am
» se soutient dans les revers les
» surprenans. C'est par cette sa
» divinement éclairée que S. Lo
» rebuté le monde flateur, &

» élevé au-dessus de tous les héros
» mondains. Vous le verrez dans la
» premiere partie de ce discours. *Mihi*
» *mundus crucifixus est.* C'est par cette
» fermeté héroïque que S. Louis sur-
» montant les rebuts mystérieux de
» Dieu, qui n'étoient que des épreuves,
» a été trouvé digne de Dieu : heureux
» lorsque le monde le croïoit le plus
» malheureux, vous le verrez dans la
» seconde partie. *Ego crucifixus mundo.*

» S. Louis vous paroîtra par tout
» resplendissant d'une gloire pure, sans
» tache, qui rejaillit sur lui de la croix
» de J. C. & qui efface toute autre
» gloire. *Absit mihi gloriari nisi in*
» *cruce Jesu Christi.* Mon discours a
» pour but de montrer combien le
» christianisme est propre à former des
» héros, & quelle est la supériorité des
» héros qu'il forme. »

Le choix que l'Académie a fait de l'orateur, & les applaudissemens qu'elle a donnés à son discours diront le reste bien mieux que nous ne pourrions le dire. Ce seroit ingratitude de notre part que de paroître insensibles à cet honneur qui rejaillit sur toute notre

compagnie comme ſur l'orateur même ; & c'eſt moins ſon éloge que notre reconnoiſſance qui nous a fait inſiſter ſur cet article.

7. On nous pardonnera par cette raiſon, de nous étendre moins ſur ce ce qui a précédé & ſur ce qui ſuit. En parlant de la réception de MM. de Moncrif & Dupré de S. Maur, nous ſuivrons la loi que nous nous ſommes impoſée au commencement de cet Extrait. Nous ne citerons de leurs diſcours, connus depuis plus d'un an, que les fleurs ingénieuſement répanduës par l'un ſur le tombeau de ſon Prédeceſſeur Académique M. de Caumartin Evêque de Blois ; & par l'autre ſur celui de M. Dantin, Evêque Duc de Langres qu'il remplace. On ne fut pas moins touché du ſimple craïon que fit M. Dupré avec toute la modeſtie poſſible, de M. de Valincour ſon couſin germain, dont la mémoire ſera toujours chere aux Gens de Lettres. Nous citerons enfin un morceau de la Réponſe que fit M. de Boze aux deux nouveaux Académiciens, parce que ce morceau prouve ce que nous avons

d'abord avancé ; sçavoir que le zéle à inspirer une utile émulation au bel esprit, est la vraïe gloire de l'Académie Françoise. M. de Boze dit que la lecture du *Paradis perdu de Milton*, traduit par M. Dupré, lui a souvent fait penser qu'un travail heureux auroit toujours fait partie du bonheur de l'homme innocent ; qu'il ne faut donc pas croire que le travail en soi-même soit la suite du péché, quoique le péché l'ait rendu plus difficile & plus pénible pour punir l'homme coupable ; qu'il faut en un mot surmonter la paresse.

„ Venez (dit-il) MM. nous aider „ par votre exemple à détruire un pré- „ jugé qui tenant notre ame captive, „ l'aviliroit au point de lui faire ou- „ blier qu'elle est une portion de la di- „ vinité même, & que le plus sûr moïen „ de l'y réunir, consiste à l'occuper „ d'une maniere digne d'elle. Tel est le „ veritable objet de nos occupations. „ Si nous nous appliquons à polir, à „ perfectionner le langage, ce n'est pas „ dans la seule vûë de flatter l'oreille par „ des sons harmonieux, de donner plus

„ de justesse& de clarté à la Prose, un vol
„ plus hardi & moins témeraire à la
„ Poësie ; c'est principalement pour ren-
„ dre les preuves de la vérité plus for-
„ tes & plus sensibles, les images de la
„ vertu plus respectables, & mériter
„ l'attention de la postérité, autant par
„ la délicatesse du pinceau, que par
„ l'importance & la majesté du sujet.
„ Nous avons à lui apprendre qu'il est
„ des Peuples assez heureux pour n'ad-
„ mettre aucune différence entre le zéle
„ & le devoir, entre l'amour de la
„ Patrie & la gloire du Souverain; qu'il
„ est des Ministres sages & puissans,
„ simples, affables & tranquilles au mi-
„ lieu du mouvement qu'ils donnent à
„ l'univers entier; qu'il est des Rois
„ magnanimes qui sacrifient leurs plus
„ grands interêts au repos & à la tran-
„ quillité publique, & que rien n'arrête
„ dès qu'il faut venger la splendeur du
„ Thrône qu'on offense, ou soutenir
„ des Alliés qu'on opprime; des Rois
„ enfin qui ne veulent être couronnés
„ par les mains de la Victoire qu'après
„ l'avoir été par celles de la Justice &
„ de la Pieté. „

ARTICLE VI.

*LETTRES SERVANT DE REPONSE aux Lettres Philoſophiques de M. de V*** Brochure in 12. pp. 82. ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.*

C'Eſt ici une Critique de M. de V *** plutôt qu'une réponſe à ſes Lettres, L'Auteur anonyme, ſuivant le ſtyle de ces ſortes d'Ouvrages, ſeme par tout l'ironie & le fiel, & traite de haut en bas ſon adverſaire. Il repréſente les Lettres Philoſophiques comme un Monſtre, que tout le monde a voulu voir, mais que tout le monde a vû avec horreur. Il va juſqu'à mettre en doute la beauté du genie & le vrai fonds de talens qui brillent dans les excès de cet ingenieux Ecrivain.

Enfin rien n'eſt plus propre qu'une réponſe de ce caractere, à confirmer un Auteur licentieux dans le ſentier qui l'égare, ſans lui ſuggerer aucune reflexion ſage & modérée qui puiſſe le toucher, l'éclairer, & le ramener au bon chemin. Car en reprochant à M. de

V*** un ſtyle ſuperficiel, cavalier & audacieux, le Critique donne abſolument dans le même défaut, d'affirmer beaucoup & de ne rien prouver, de toucher à tout ſans rien approfondir. Croit-il qu'il ſuffiſe de *tutayer*, comme il le fait, ſon adverſaire, pour en triompher?

De telles attaques, dira-t'on, méritent de telles réponſes. Nous conviendrions bien plutôt qu'elles n'en méritent point. Auſſi avions-nous pris le parti de laiſſer tomber les Lettres Philoſophiques, ſans en faire mention dans nos Mémoires. Mais puiſqu'on les releve, & qu'on annonce une réponſe, il ne ſera pas dit qu'il n'y ait que des invectives à repliquer à un Livre qui attaque la Religion, les Mœurs, le Gouvernement, & tous les bons principes.

Lorſqu'on fait tant que de répondre à des objections frivoles ſur des ſujets de cette conſéquence, il faut, à cauſe même du frivole des objections, que les réponſes ſoient ſolides, & que ce contraſte ſeul demontre la différence des ſujets.

Nous n'imiterons donc point ce Critique

Critique partial ; nous ne le ſuivrons pas même dans le détail de ſes prétenduës réponſes ; & ſans mollir ſur le caractere dangereux du Livre dont il nous force de parler, pour en parler même avec plus de liberté & d'équité, nous reſpecterons en quelque ſorte d'autant plus la perſonne de l'Auteur, qu'il s'eſt moins reſpecté lui-même, & que ſon Ouvrage excite plus notre zéle.

Quelle mépriſe à M. de V*** de ſortir de la ſphere brillante où il s'étoit d'abord ſignalé, pour dogmatiſer ſur le Catéchiſme & ſur la Théologie, ſur la Coûtume & ſur la Loy, ſur le vuide & ſur l'attraction ? Tous ſujets trop ſérieux pour lui, & qui demandent bien plus de ce génie mûr, ſolide & profond, qui raiſonne, que de ce bel eſprit vif & ſaillant, qui brille & qui étincelle. La ſcience de la Religion en particulier, ſe refuſe tout-à-fait au ſimple bel eſprit, à celui ſur-tout qui plaiſante, qui tranche ttop hardiment, ou qui court après l'Epigramme ; entrons dans quelque détail du Livre dont il s'agit.

Il débute *mal*. Les quatre premieres

Lettres sont sur les Quaquers, secte infiniment décriée, même en Angleterre; mais secte Angloise & bizarre, & par-là je ne sçais trop comment assortie au bel esprit de l'Auteur. N'importe; ce sujet pris du bon côté, pouvoit encore fournir bien des traits où la décence n'auroit point nui à l'élegance & à la légereté dont M. de V*** est si capable. Une simple peinture naïve de cette secte folle & ridicule, aûroit été un morceau curieux pour les François, qui n'en ont jamais vû, au moins de l'espece.

Point du tout, & par une contremarche, à laquelle on ne s'attend point, il plaît à l'Auteur d'embellir cette secte, & de nous en donner un portrait de fantaisie. Il nous conte qu'étant à Londres, il alla voir à la campagne un Quaquer, qui après trente ans de commerce, ayant sçu mettre des bornes à sa fortune & à ses désirs, vivoit loin du monde & de tout ce qui séduit. Sa maison étoit petite, mais propre & bien bâtie, sans ornemens superflus. Le bon vieillard étoit frais & vénérable; jamais il n'avoit eu de maladie, parce qu'il n'avoit jamais connu les passions

ni l'intemperance : ſon air étoit noble, affable & engageant : enfin c'étoit un *ſaint homme.* On voit bien qu'il n'y a pas là une circonſtance qui ne ſoit ſelon les regles de l'art dirigée à l'embeliſſement du ſujet & au merveilleux de la deſcription.

Fox lui-même fondateur de ce fanatiſme, eſt peint des plus belles couleurs. Fox au fond n'étoit pourtant qu'un fol, qui paſſa la moitié de ſa vie dans les priſons publiques, ou aux petites maiſons du païs, parce qu'il prêchoit tantôt contre l'autorité ſuprême, tantôt contre le bon ſens. *S'il n'avoit prêché que contre la guerre,* dit notre Auteur, *il n'avoit rien à craindre : mais*, ajoûte-t'il, *il attaquoit les gens d'Egliſe ; il fut bien-tôt mis en priſon.* Trait malin; qui tient lieu à l'Auteur de raiſon.

Cromwel perſecuta la ſecte. Nouveau relief pour elle dans l'eſprit de ſon nouveau Défenſeur. Cromwel n'étoit qu'un Uſurpateur & un Tyran. Auſſi ne fit-il pas grand mal aux Quaquers, parceque l'Auteur, appliquant ici fort indécemment une expreſſion qu'il a priſe dans les Vies des Saints, dit que

& le pourquoi. *Vous seriez brûlé en Pays d'Inquisition, pauvre homme*, s'écrie M. de V*** comme s'il n'y avoit que l'Inquisition qui pût rendre ce *pauvre* & ce *saint homme* digne de regrets.

Cependant l'Auteur traite ce discours du Quaquer d'impieté. Cela est sérieux, mais M. de V*** n'en est pas plus sérieux pour cela lui-même, & nulle part son peu de respect & sa licence n'éclatent avec plus de scandale. Tout de suite il lui prend un enthousiasme de zéle, & il veut tout à l'heure jetter de l'eau froide sur la tête du Quaquer, qui ne s'émeut pas de sa rodomontade. Car en demandant de l'eau pour baptiser son Catechumene, le nouvel Apôtre s'emporte, & traite une action si grave & si sacrée, d'un air si profane, si cavalier, qu'en vérité la chose en devient toute risible, pour quiconque n'en est pas pénétré de la plus amere douleur.

Jesus-Christ l'a prévû, qu'en attachant la grace sanctifiante du Baptême à un Agent aussi commun, & de soi aussi vil que l'eau, l'orgueil philosophique, qui est le rafinement de l'or-

gueil humain, en seroit scandalisé; & que la Religion toute raisonnable, toute facile pour les esprits modérés & soumis, seroit l'écueil de tous les esprits présomptueux.

Un des grands avantages que M. de V*** trouve chez les Quaquers, c'est qu'ils n'ont ni Evêques, ni Prêtres. Il en veut fort au Clergé. En vingt endroits de ses Lettres il en parle très-mal, & dans aucune il n'en parle bien. Quoi ! tous les Quaquers sans Baptême, sans foi, sans loy, sans manieres, & uniquement distingués des bêtes par le peché originel, sont de bonnes gens, de bons Chrétiens, des Saints; & tous nos Prêtres, tous nos Evêques, sans exception, sont des ambitieux, des vindicatifs, &c.

C'est dans la 5e. Lettre sur l'*Eglise Anglicane*, & dans la 6e. sur les *Presbyteriens* qu'il parle avec plus d'excès sur cet article. L'Eglise Anglicane a retenu, dit-il, beaucoup d'usages des Catholiques, *sur tout celui de payer les Dixmes. Ils ont aussi*, ajoute-t-il, en parlant des Evêques, *la pieuse ambition d'être les maîtres.* M. de V*** ignore donc que

l'usage de payer les Dixmes aux Prêtres remonte aux plus anciens tems, & à celui même d'Abraham & de Melchisedec. Le bel esprit n'atteint pas aux faits ni à la Tradition.

A l'égard des mœurs, ajoute-t-on, *le Clergé Anglican est plus reglé que celui de France*. La raison que l'Auteur rapporte de cette prétenduë supériorité du Clergé Anglican sur le nôtre, est que les Evêques Anglois sont tous des pedans, & qu'ils sont mariés. Dieu merci, ceux de France ne sont pas assez pervers pour racheter la pureté de leurs mœurs à ce prix, & nos Loix ne sont pas assez corrompuës pour autoriser de pareils abus. Il est vrai que les Evêques Anglicans ne sont point de vrais Evêques; mais ils croyent l'être, & les Loix modernes qui les autorisent, supposent qu'ils le sont.

Mais comment l'Auteur excusera-t-il de la plus scandaleuse calomnie ce qu'il ajoute, que *les Anglois en apprenant la vie de nos*, &c. *remercient Dieu d'être Protestans* ? La calomnie est pourtant quelque chose de noir & de bas : & tout le bel esprit du monde

ne ſçauroit l'empêcher de flétrir celui qui en eſt l'Auteur. Et de qui donc les Anglois apprennent-ils des excès que nous ignorons? Sans doute de M. de V***. qui oſe bien les apprendre à tout le Public. Mais de qui les a-t-il appris lui-même? N'en doutons pas: c'eſt des libertins qu'il tient ce qu'il va redire ſi imprudemment aux Hérétiques, à la face de tout l'Univers.

Il eſt auſſi fort choqué, qu'en France *le Peuple ſouffre patiemment qu'un Eccleſiaſtique jouiſſe de cinquante mille écus de revenu*, & qu'il le traite de Monſeigneur, de Grandeur & d'Eminence. Mais c'eſt qu'en France le Peuple n'eſt ni Quaquer ni Hérétique, ni bel eſprit; & qu'il ſait vivre, & reſpecter ſes Supérieurs. Pour ce qui eſt des biens Eccleſiaſtiques, tels qu'ils ſont, ils ſont fondés par la piété des fidéles, & attribués par le Roy, par les Collateurs ou par les degrés de capacité juridiquement reconnuë; & il n'y a pas dans le monde de nature de bien plus légitime que celui-là. M. de V***. n'a pas pris garde apparemment que ſon diſ-

cours étoit un cri de sédition & de brigandage pour le Peuple.

Dans la 8e. Lettre Philosophique, il est question *du Parlement d'Angleterre*. On s'attendroit à voir l'Auteur étaler son érudition & son raisonnement politiques sur l'origine, la constitution, l'autorité de ce Corps illustre. Mais il n'en parle que d'une maniére fort vague, & uniquement dans l'esprit des Hérétiques ou Déïstes Républiquains, qui bravent sans cesse dans des libelles séditieux la Monarchie, sous les noms odieux de *Despotisme* ou de *Puissance arbitraire*.

Les Romains à son gré n'entendoient rien au gouvernement. *Le fruit des guerres civiles à Rome*, *fut*, dit-il, *l'esclavage ; en Angleterre la liberté*: & les Anglois seuls sont dignes de tous ses éloges, parce que *c'est dans des mers de sang qu'ils ont noyé l'Idole du pouvoir despotique*, & que la *Nation Angloise est parvenuë à regler le pouvoir des Rois en leur résistant*. Maximes séditieuses s'il en fut jamais. Mais maximes peu sensées, & qui portent

heureusement leur contrepoison.

Car si c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole, ou plutôt la chimere du Despotisme, pour lui substituer la non-moins idolatrique chimere d'une ombre de liberté, Dieu nous préserve d'être jamais libres à ce prix. Et que pourroit-il arriver de pire à des Peuples gouvernés par des Busiris ou des Nerons? Jamais Tyran déclaré a-t-il répandu autant de sang, excité autant de troubles, éteint autant de familles nobles, rendu les possessions aussi incertaines, que l'a fait en Angleterre cette prétenduë idole de liberté? Ce que c'est que de défendre une mauvaise cause! M. de V*** n'a pu nous peindre cette liberté Angloise qu'ensanglantée, & toujours prête à faire naufrage dans des mers de sang.

Il faut raisonner sur l'Histoire & sur les faits, lorsqu'on se mêle de Philosophie, & ne pas s'enthousiasmer trop poëtiquement sur des mots vuides de sens, & qui ne sont que de vrayes qualités occultes. La liberté est la qualité occulte de la politique pour la plupart

de ceux qui en parlent. Qui est-ce qui ignore, que dans toutes ces sanglantes catastrophes Angloises le Peuple & la liberté n'ont été qu'un prétexte apparent & une victime réelle de l'ambition tantôt des Princes, tantôt des Seigneurs particuliers. Qu'on suive de près les Annales de cette Nation, on verra qu'elle ne roule jamais que sur ces deux alternatives, d'un esclavage très soumis ou d'une guerre plus que civile.

Car si le Roy est d'accord avec le Parlement, ce qui ne dépend que d'un peu d'adresse politique; quoiqu'il en arrive, les Anglois se croyent libres, parce que c'est la Nation qui tyrannise alors la Nation: & lorsque cet accord est rompu, & qu'il en résulte les plus afreuses révolutions, ils se croyent encore libres, parce que les armes à la main & dans des mers de sang, ils protestent de leur liberté. Voilà l'Angleterre, telle même que nous la répresente à-peu-près M. de V***.

Dans la 11e. Lettre, il est Médecin: c'est-à-dire qu'il y parle de *l'insertion de la petite-vérole.* Nous som-

mes répréhensibles selon lui, parce que nous n'avons pas la noble hardiesse d'imiter les Anglois qui rachetent tous les jours la crainte d'un mal incertain par la communication prématurée d'un mal certain. Or ce sont encore les Prêtres qui, selon l'Auteur, allarment notre Religion sur ce point. C'est dommage que ce ne soient pas les Quaquers qui ayent introduit l'insertion en Angleterre. Mais au défaut des Quaquers, ce sont les Turcs : & ce titre est suffisant pour quelqu'un qui ne trouve rien de plus beau, que la réünion pacifique que le commerce forme de toutes sortes de Religions antichrétiennes ou anticatholiques à la bourse de Londres.

La 12^e^. Lettre commence enfin à être Philosophique, au moins par le sujet. C'est du célébre Chancelier Bacon qu'il y est parlé. Notre Auteur décide que Bacon a été le restaurateur de la Philosophie en Europe, & le Précurseur du Chevalier Newton. Chaque Nation a ses prétentions là-dessus. L'Italie traite de Philosophie vague & purement Métaphysique, tout ce qui a

précédé la maniere expérimentale de Galilée & de Torricelli. L'Allemagne place à la découverte des taches du Soleil par Scheiner, l'époque de la ruine du Péripateticisme, & la connoissance du systême Physique de l'Univers. La France ne connoît rien avant, non plus qu'au-dessus de Descartes : & toutes ces prétentions qui ne sont pas même les seules, forment un grand procès que M. de V*** n'est pas prêt de terminer.

C'est sur-tout dans la 13e. Lettre qu'il entre tout à fait en matiére. C'est peut-être même la seule où il ait poussé le raisonnement philosophique un peu loin. Par malheur il a encore mal pris son parti comme presque par tout ailleurs. Car avec les Anglicans il est Schismatique ; avec les Quaquers il est Déiste ; & dans cette treiziéme Lettre on le trouve à la suite de Locke tout matérialiste, tout Spinosiste ; & cela, dans le sérieux le plus philosophique. Car dans tout le reste il conte, il raille, il plaisante, & paroît toûjous un peu supérieur au sujet qu'il traite, au parti même qu'il prend. Ici il raisonne, il

argumente, il donne un air de ſuite à ſon diſcours, & paroît s'intéreſſer pour le ſuccès de ſa diſpute, & diſputer comme on dit *pro aris & focis.* Cette Lettre mérite donc beaucoup d'attention, & une diſcuſſion un peu analytique. Nous la réſervons pour le mois prochain, avec ce qui regarde la Philoſophie de Newton, & les Penſées de M. Paſcal.

ARTICLE VII.

OPERE FISICO MEDICHE ſtâmpate E Manuſcritte del Kavalier-Antonio Valiſneri, &c. C'eſt-à-dire : Oeuvres de Phyſique & de Médecine, ou déja imprimées ou tirées des Manuſcrits du Cavalier Valiſneri, &c. 3 vol. *in-fol.* Voyez l'Article CXII des Mémoires de Decembre 1734.

LA Salamandre dont M. Valiſneri traite en divers endroits, a été pour les Anciens un ſujet d'admiration & d'erreur. Quoique ſa figure ſoit horrible elle n'a rien de venimeux. Il

est vrai qu'elle vit dans le feu ; & il est vrai aussi qu'elle y meurt. La douleur lui fait exprimer des pores une copieuse effusion de liqueur aqueuse & froide dont elle a le corps rempli, sans compter les excremens. Elle vient donc à bout d'éteindre les flammes & les charbons voisins d'elle. Mais si vous redoublés l'activité du feu, son suc se consume, & elle-même est consumée.

En voici sans doute assez sur cette matiére. Encore a-t-il fallu choisir dans ce nombre prodigieux d'Observations & de Dissertations toutes differentes de M. Valisneri. Il auroit été à souhaiter pour éviter les répétitions, & pour former une Histoire naturelle bien suivie, qu'on en eût tiré la substance, & qu'on eût arrangé les sujets ou suivant l'ordre imaginé par M. Valisneri le fils, ou selon l'ordre Alphabétique, sous lequel le Pere nous a donné son Dictionaire commencé, qu'il appelle : *Essai de l'Histoire Medico-Naturelle.*

Il étoit Professeur de Médecine à Padouë & habile Médecin. c'est en cette qualité qu'il publia en 1721 un de ses plus importans ouvrages, inti-

tulé *Histoire de la génération de l'homme & des animaux.* „ On connoissoit „ à peine en Italie le systême des ver- „ misseaux ; & celui des œufs com- „ mençoit à tomber. „ La question est *utrum animalium viviparorum generatio fiat ex verme an ex ovo.* La découverte des vers exerça beaucoup les Physiciens. Celle des œufs que fit le célebre Stenon grand Anatomiste, depuis Evêque *in partibus*, oncle de M. Winslow, & auteur du sentiment de la génération par les œufs, ne fit pas moins de bruit parmi les Sçavans. Leuvenoeck prit le parti des vers jusqu'à nier absolument l'existence des œufs. Ses raisons & son autorité firent presque évanouir le systême de Stenon en Italie. Mais M. Malpighi lui donna de nouvelles forces, & M. Vallisneri, dans le sçavant traité dont nous parlons, le remit tout à fait à la mode, en prouvant non seulement l'existence des œufs, qu'il avoue cependant n'avoir jamais vûs, mais encore leur usage qui est de renfermer les petits animaux dès le commencement du monde.

ſeillé par quelques Médecins. On trouve à la ſuite pluſieurs lettres curieuſes en faveur d'un remede très-ſimple, ſçavoir de boire le vin chaud. Ces lettres ſont de MM. Davini, Muratori, Bernabei, &c.

Outre les ouvrages que nous avons indiqués & dont nous donnerons la liſte à la fin, on trouve de plus quantité d'écrits de M. Valliſneri dans preſque tous les Journaux d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande & de France, ou du moins il y eſt ſouvent cité ſur tout dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Voici une partie des mémoires qu'il a fournis à celle d'Allemagne.

En 1712 l'hiſtoire de trois Religieuſes empoiſonnées pour avoir mangé de la patiſſerie aſſaiſonnée de beurre, & conſervée dans un vaſe d'airain.

Réfléxions ſous le nom d'Hector *della valle* ſur un aiguille de tête, enveloppée de tartre dans ſa baſe, & tirée de la veſſie d'une Geniſſe.

En 1715 les obſervations ſuivantes; ſur une femme qui avoit vomi le même

pituite très-visqueuse ; sur un hydropique qui avoit rarement soif, & dont les jambes rendoient une sueur continuë de rosée limpide peu de jours avant sa mort : sur une personne morte d'un abscès dans la tête, après la guérison d'une fievre tierce par le quinquina : sur la différence de la nature & des voyes de l'urine de sang & de l'urine de boisson. *De vi diureticâ decocti sassafras in desperatâ Hydrope. De chinachina vi mirâ in febre tertianâ mali moris, De fusi intra anum intrusione, & tandem inde morte.*

Rosinus Lentilius (ubi de Bufone ex dorso pariente) notat historiam Vallisnerii de Bufonibus absque noxa comestis & de eorum fabuloso ortu ex anatum carne. On observe avec justice que si ce Rosinus Lentilius avoit lû le traité de M. Vallisneri sur le Cameleon d'Afrique, il y auroit vû ce que pense notre Auteur sur le crapaut ou la grenouille de Suriman que *Marie Sibile Merian* a décrite. Nous en rappellerons l'histoire en deux mots. Cette Dame qui étoit Naturaliste passa exprès en Amérique pour en dessiner les insec-

tes. Elle remarqua une espece de crapaut ou plûtôt une grenouille (puisque l'animal vit dans l'eau, & qu'il est bon à manger) qui rendoit ses petits par le dos. Ruisch l'a décrite d'une maniere si équivoque que notre Auteur avoue qu'il pensa donner dans l'erreur comme bien d'autres, & croire que les loix ordinaires de la nature étoient troublées par cette espece d'exception : mais que l'expérience le détrompa & lui fit voir clairement que c'étoit le mâle qui portoit les petits sur le dos, & que par conséquent la femelle y déposoit ses œufs, qui y restoient attachés par une humeur gluante, jusqu'à ce que les petits fussent en état de naître, pour ainsi dire, une seconde fois, & de se passer du secours de leur pere. Reprenons le fil des réfléxions répanduës dans les actes de l'Académie Leopoldine.

Examen experimenti Louveriani de lacte intruso intrà venam molossi qui post semihoram mortuus est, ubi addit scholion eruditum satis ac ingeniosum, ubi quærit in fine cur sanguis copiâ peccet, &c. *an ablatâ Plethorâ per duas v. g. venæ sectiones possit in eâdem febre*

tertio vel quarto sanguis educi. Defenditur sententia quæ id affirmat. Vous voyez que M. Vallisneri permet de saigner jusqu'à quatre fois dans le cours d'une même fievre.

Remarque sur cet endroit de Galien, *Juvenis verò cui abundè sit carnis, æstatis tempore, atque in febris summo rigore modò nulla viscerum Phlegmone subsit, si in frigidam se conjecerit, sudabit.* Le bain froid avec les circonstances requises est donc pour la fievre un remede pratiqué du tems de Galien, & que l'on ne pratique plus. L'auteur recherche la raison de cet ancien usage, & de ce changement.

De aquâ calidâ fomentorum calidorum probatissimâ. Ad locum Hippocratis, de victûs ratione in morbis acutis. l. 2. n. 2. Il y a encore cinq ou six dissertations de même espece que l'on trouvera dans les actes cités.

Il vaut mieux s'arrêter au recueil des ouvrages imprimés par les soins de M. Vallisneri le fils ; & comme il est impossible de rendre un compte exact de chaque article, nous finirons par quelques-uns de ceux qui sont parsemés

dans les plus importans traités de ce Livre, en réïtérant le souhait de voir un pareil ouvrage réduit à un certain ordre qui seroit avantageux à l'histoire naturelle, à la Médecine, & aux lettres.

Dans les *Osservazioni varie* il est fait mention d'une vipere conservée dans une boëte, & que M. Limperani vit rendre cinq de ses petits par la bouche, la mere ayant survécu avec autant de vivacité qu'auparavant, & sans qu'il parût qu'elle eût les entrailles déchirées. Cette histoire bien constatée par quantité de témoins dignes de foi, a deux parties. 1°. Le fait de cette étrange issuë des petits. 2°. La vivacité de la vipere ainsi délivrée, sans être blessée. On sçait assez l'opinion des anciens sur le premier fait. Ils vont même plus loin que Pline & Galien, dont le dernier dit expressément, *ferunt enim ipsam ore adaperto maris semen excipere, quod cum fecerit insertum illius caput præcidere, huncque viperis esse congressûs morem; ex eo semine posteà natos fœtus naturâ tacitè ultionem procurante genitricis ventrem rodendo dividere, atque ita foràs exilientes in*

patris

patris vindictam matrem occidere. Sans parler du reste, selon les anciens, la mere meurt déchirée par ses petits. L'expérience que l'on vient de rapporter est contraire à ce préjugé, & c'est ce que M. Vallisneri s'efforce d'expliquer. Il n'a pas de peine à prouver par ses propres observations que la vipere suit toujours la loi commune. Il le démontre : A l'égard des cas rares & merveilleux dont les anciens font mention, comme si c'étoit le sort constant & particulier des viperes d'être déchirées par leurs petits, il les restraint à un très-petit nombre par respect pour l'antiquité qu'il ne veut pas démentir impoliment. Mais il allegue des exemples d'autres animaux, pour faire voir que les écarts qui paroissent contraires aux loix générales, ne sont pas une destinée attachée à ce serpent. A l'égard du second fait, il prétend que la vipere a pû naturellement survivre à cet effort sans être blessée : c'est-à-dire que le premier des petits serpens a pu sortir en retrogradant, arriver au *rectum*, & aller toujours de suite accompagné des autres serpentaux *exemplo monstrante*

viam, comme le dit notre Auteur.

Autre fait peu important à la vé
(puisque ce n'est qu'une petite su
cherie) mais propre à prévenir les P
siciens contre les explications pré
turées de certains faits douteux. L'
teur dit qu'on lui présenta un c
dans lequel il trouva un crin de c
val. " Je découvris, dit-il, la ruse en
„ moment. Car je remarquai le p
„ trou par lequel on avoit insinu
„ crin. Cela doit servir d'instruct
„ aux Naturalistes pour ne pas cr
„ légerement ce qui leur paroît r
„ Les livres sont pleins de ces im
„ tinentes historiettes. Les actes
„ mes de plusieurs Académies co
„ posées d'ailleurs d'hommes doct
„ & dignes de leur réputation n
„ sont pas tout-à-fait exempts. „
Vallisneri porte le même jugement
vers que l'on trouve quelquefois d
des œufs d'oiseau. Ces vers ont
déposés sur la coque, & à force d
ronger ils sont entrés par des tr
imperceptibles, comme ils le font d
les fruits. Cependant il assûre d
un autre endroit qu'un ver sembl

à une anguille qu'il a trouvé tout vivant dans un œuf, étoit un ver des inteſtins de la poule, & que ce ver s'étoit introduit dans l'œuf par les tuyaux de la nutrition.

· Remarque ſur un trait de Borelli. „ J'ai vû (dit ce crédule Ecrivain) „ quantité de cheveux de femme ani- „ més & parfaitement ſemblables à „ des ſerpens. D'où il tire cette plai- „ ſante concluſion, que cette transfor- „ mation ſe pourroit faire en avallant „ ces cheveux. Choſe ridicule & dé- „ mentie par l'expérience des poils „ trouvés dans le ventricule des ani- „ maux. „ C'eſt la déciſion de M. Vallíſneri.

Celle qu'il donne ſur un ſyſtême encore plus ſingulier eſt de même eſpece. Le ſyſtême de l'anonyme conſiſte à dire qu'après quinze ans d'expériences & d'obſervations innombrables qu'il communiqua toutes à notre Auteur, il croit avoir démontré que le ſang n'eſt pas un fluide circulant, comme on s'obſtine à le croire, mais un automate très-artificieuſement conſtruit & organiſé, un vrai ſolide & un tout

parfait, destiné à des usages qu'il n'a pû encore découvrir & que l'on n'a pas imaginés. Il a anatomisé cet automate en cent manieres différentes, & il s'est convaincu de plus en plus de la véritable existence de l'automate qui loin de circuler, ne peut que s'allonger & se racourcir comme un animal ordinaire, par le mouvement de diastole & de systole qui lui est propre. Il n'est pas nécessaire de développer la réponse de M. Vallisneri à la proposition d'un pareil systême. Il paroît pourtant extraordinaire que cette réponse remplie de grands éloges & des tours les plus subtils pour réfuter & ne réfuter pas, soit de dix colonnes *in-folio* de forts petits caracteres, comme tout l'ouvrage. Tous les mêlanges qu'on y trouve fournissent presqu'à chaque article des choses très-singulieres qu'il seroit impossible de suivre, ne fut-ce que pour les indiquer. Il suffira donc d'achever l'idée de ces vastes volumes par la liste de titres généraux.

1. Volume. Préface de M. Vallisneri le fils. Notice de la vie & des études du pere. Origine, développemens & ma-

nieres de plusieurs insectes, deux dialogues en douze articles. Considérations & expériences sur le cerveau d'un bœuf, que l'on crut petrifié, l'animal étant encore vivant. Considérations & expériences sur la génération des vers ordinaires du corps humain, avec des Lettres de différentes personnes. Expériences & observations sur l'origine, les développemens, & les manieres de divers insectes, avec d'autres sujets, concernant l'histoire naturelle & médicinale, ouvrage différent des Dialogues, & divisé en huit principaux articles. Nouvelles observations & expériences sur l'histoire médicinale & naturelle, divisées en onze articles dont plusieurs sont des Lettres de Sçavans. On y voit, entr'autres raretés, l'histoire d'une fille née vivante, sans [illegible], & avec un morceau de chair au lieu de cerveau. Nouveau recueil d'observations & d'expériences sur l'histoire médicinale & naturelle, en dix articles, mêlés de Lettres comme ci-dessus. Histoire du Cameleon d'Afrique, & de divers animaux d'Italie, en quatre articles. Histoire de la graine de Ker-

més, & d'une autre graine noire qui ſe trouve dans les campagnes de Livourne, des moucherons & des vermines de plantes, &c. avec une Lettre étrangere.

2. Volume. Nouvelles obſervations ſur la conſtitution vermineuſe & epidémique des chevaux du Mantouan: dix-neuf articles. Hiſtoire de la génération de l'homme & des animaux, avec un traité de la ſtérilité & de ſes remedes, un diſcours ſur la connexion de toutes les choſes créées; quelques Lettres, Hiſtoires rares, & obſervations de Sçavans, trois parties diviſées en un grand nombre de chapitres. Des corps marins qui ſe trouvent ſur les montagnes, en quinze articles, dans le goût des recueils précédens. Recueil de diverſes obſervations, concernant l'hiſtoire naturelle & médicinale; trente-cinq articles ſur d'autres matieres que les ouvrages cités ſous le même titre, mais avec beaucoup de répétitions, ou ſi l'on veut, de confirmations des penſées qu'on a employées ailleurs. De l'uſage & de l'abus des breuvages & des bains chauds & froids. Diſſertation de M.

)avini, ſur la boiſſon du vin chaud. Dn en rapporte des effets merveilleux.

3^e & dernier Volume. Leçon académique ſur l'origine des fontaines, ıvec des annotations & des éclairciſſenens: treize articles, où il y a huit ou ıeuf Lettres. Recueil de diverſes obervations touchant l'hiſtoire mediciıale & naturelle; ſoixante & quatorze rticles. Différens extraits d'obſervaions, avec des notes, tant de l'Auteur ue des Sçavans, qui lui en ont envoïé. ſſai d'hiſtoire medico-naturelle, avec 'explication des noms, en forme de Dictionnaire. Conſultations de Medecine. Recueil de Lettres de ſcience, écrites par l'Auteur à ſes amis, & autres mêlanges. Perfection & correction de quelques expériences & obſervations de Redi. Theſes de Phyſique & de Medecine.

ARTICLE VIII.

ARII TORGILSIS FILII, cognomento Froda, id est multiscii vel Polyhistoris, in Islandia quondam Presbyteri primi in Septentrione Historici Scheda, seu Libellus de Islandiâ, &c. C'est-à-dire : Mémoires sur l'Islande par Arius, fils de Torgils, surnommé le Polymathe, Prêtre autrefois en Islande, & le premier Historien du Nord ; Ouvrage écrit en Langue Islandoise ou Danoise, & traduit en Latin par André Bussæus, &c. *in*-4°. 300. pag. A Copenhague, chez Joachim Schmidtgen. An. 1733.

L'OUVRAGE est dédié à M. le Comte de Plelo, ci-devant Ambassadeur en Dannemarck. Le Texte Islandois accompagne la traduction ; & est suivi d'un vocabulaire qui n'explique pourtant que les termes surannés, & ne peut par conséquent être d'usage que pour les Danois. Outre l'Ouvrage d'Arius, le Volume en contient

quelques autres de divers Auteurs. Tout cela eſt aſſez curieux par un certain goût d'antiquité ſimple & naïve qui y regne, par le ſujet même qui eſt une eſpece de relation de Voyages du Nord, à peu-près ſemblable au voyage du fameux Poëte Regnard dans la Lapponie.

Le ſtile ſeul en eſt fort différent : outre que celui d'Arius ou du Traducteur eſt Latin, & Latin un peu Danois, tout le Diſcours eſt embarraſſé d'une Liſte perpetuelle de noms, pronoms & ſurnoms généalogiques & Septentrionaux qui ne vont ni à nos oreilles ni à nos yeux ni à notre goſier. Car l'Auteur ne cite perſonne dont il ne nomme en paſſant le pere, le fils, & ſouvent toute la deſcendance, qu'il accompagne encore de leur caractere, de leurs qualités & de tous leurs titres : De ſorte que par ce ſeul endroit la traduction même ſe trouve avoir autant de Danois ou d'Iſlandois que le Latin : ce qui donne à tout l'Ouvrage un air étranger, & même quelque choſe d'aſſez peu intelligible pour nous. Ce n'eſt pas cependant la

faute de l'Auteur ni du Traducteur, qui ont écrit pour leur Pays, où on regarde un peu plus au fonds des choses qu'à la maniere, & dont après tout c'est-là la maniere & l'usage, sans que nous puissions prétendre que la nôtre vaille mieux par son petit air élégant, aisé, coulant, mais peut-être quelquefois frivole & superficiel.

Le Traducteur fait d'abord connoître son Auteur. Selon Torfæus les Ecrits d'Arius doivent être révérés, & regardés comme des guides & des modeles, ou en stile du Païs, *regardés comme l'Ourse ou l'Etoile Polaire*; c'est l'expression de Torfæus. Arius naquit en Islande l'an 1068, c'est-à-dire 240 années après la transmigration des Norvegiens dans cette Isle, & 68 après que la Religion Chrétienne y fut introduite. Ainsi cet Auteur est plus ancien de près d'un siécle que *Saxon le Grammairien*, le plus celébre Historien du Dannemarck. Torgils pere d'Arius étoit d'une des premieres Maisons d'Islande, & faisoit remonter sa généalogie par 36 générations jusqu'aux plus anciens Rois de Suede.

Arius fut élevé dans les Lettres non seulement en Islande, mais à Cologne où elles florissoient en ce tems-là. Il fut Prêtre & marié, & il paroît que ces deux états ne passoient pas pour incompatibles dans tout le Nord, & que la plûpart des Evêques y étoient mariés en ces tems-là. Arius écrivit l'Histoire des Rois de Norvege en Langue Norvegienne : cet Ouvrage est perdu. Il travailla beaucoup sur le Calendrier. Il inventa ou perfectionna des lettres ou caracteres Alphabetiques pour écrire dans la Langue de son Pays. On a perdu aussi de cet Auteur un Ouvrage sur la *Litterature Runnique.*

M. Bussæus prétend que la Langue Norvegienne ou Islandoise dans laquelle Arius a écrit, & qu'on a longtems appellée *Langue Danoise*, parce que les Danois en possedoient toutes les finesses & la parloient dans toute sa pureté, étoit un idiome commun aux Suedois, Danois, Norvegiens, Anglois, Ecossois, Irlandois, & à une partie de l'Allemagne; & qu'en un mot on la parloit par élegance dans toutes les Cours du Nord, comme

on parloit, dit-il, le Grec à Rome, ou *comme on parle aujourd'hui le François dans preſque toutes les Cours de l'Europe*, ou l'Arabe dans preſque tout l'Orient.

Le Traducteur d'Arius n'eſt pas trop du ſentiment de ceux qui, avec *Odin*, penſent que cette Langue *Norrene* ou du Nord, ſoit venuë de l'Aſie avec la *Litterature & la Poëſie Runniques*. Il a raiſon de trouver difficile que quelques nouveaux venus Aſiatiques ayent pû changer à leur gré la Langue de tout un ſi vaſte Païs. Il panche avec plus de vraiſemblance à croire que c'étoit *la Langue Celtique*, qui avoit anciennement cours dans tout le Septentrion, & qui étoit même fort uſitée dans les Gaules, avant que les Romains y introduiſiſſent la leur.

Arius mourut en 1148 âgé de 80 ans. Son propre nom dans ſa Langue eſt *Are*, que M. Buſſæus a cru devoir latiniſer, priant cependant qu'on faſſe bréve la pénultiéme Syllabe d'*Arius*, pour ne pas le confondre avec le fameux Héreſiarque de ce nom.

Les premiers Chapitres du préſent

Ouvrage nous apprennent comment l'Islande fut peuplée par les Norvegiens. Ce fut au tems du Roy *Haralde à belle chevelure*, & lorsque *Ivarus* fils de *Ragnar Lodbrok*, fit tuer *S. Edmont* Roy des Anglois, c'est-à dire en 870 qu'*Ingolf de Norvege* passa le premier dans l'Islande, qui étoit toute couverte de forêts. Il y trouva cependant des Habitans qui étoient Irlandois & Chrétiens, mais qui se retirerent ailleurs pour ne pas vivre avec des Payens. L'Islande n'étoit pas un Pays qu'on ne pût bien quitter ainsi de bonne grace pour aller vivre ailleurs. Telle qu'elle étoit cependant, l'Islande eut des attraits pour les Habitans de la Norvege: Ils y accoururent en foule, & le Roy Haralde fut obligé de rallentir par des Loix le cours de cette transmigration. Elle continua pendant 60 années, au bout desquelles cette Isle fut toute habitée. Les premiers possesseurs la partagerent en quatre quartiers sous les noms bizarres de ceux qui s'y trouverent les plus forts, les *Breidfiordiens*, les *Eyiafiordens*; &c. Un certain *Ulfliotus* y apporta des Loix de Nor-

vege, & on y établit une espece de République avec des Comices, sous la condition d'un tribut payable au Roy de Norvege.

Dans le 4e. Chapitre l'Auteur parle du Calendrier Islandois. Il fut d'abord fort défectueux : on compta l'année de 364 jours, de 52 semaines, de douze mois, chaque mois de 30 jours &c. Avec le temps ils apperçurent l'erreur, sans trop deviner d'où elle venoit ni comment on pourroit la corriger. A force d'y rêver, & après un rêve en effet ; mais un rêve mystérieux, un nommé *Torsteinus Surtr Breidfiordien* proposa dans les Comices d'ajouter de 7 en 7 ans une semaine, & de voir ce qui en arriveroit : il eût été plus court d'ajouter 1 jour tous les ans, & de les compter de 365 jours. Avec le tems on trouva l'année Bissextile de 366.

Le 6e. Chapitre nous transporte au *Groënland*. Les Islandois en firent les premiers la découverte sous la conduite d'*Erric le Rouge Breidfiordien.* Groenland signifie *une terre verte.* Ce fut plutôt l'envie d'y attirer des Habitans de son Pays, que la beauté de ce nou-

veau qui lui fit donner ce nom ſpécieux par Erric. Il y trouva cependant des pas ou des veſtiges d'hommes, & d'hommes qu'il reconnut Finlandois.

En 999 le Roy *Olafe* petit neveu d'*Haralde* introduiſit la Religion Chrétienne en Norvege & en Iſlande. Il envoya dans cette Iſle le Prêtre *Thargbrand*, qui convertit & baptiſa tout le monde, après avoir tué, ſoit de ſon chef, ſoit par ordre du Roy, deux ou trois des plus mutins qui s'oppoſoient aux progrès de ſon Apoſtolat. M. Buſſæus remarque qu'avant ce tems-là Charlemagne avoit dans ſes Capitulaires porté une Loy, qui condamnoit à la mort les Saxons qui s'opiniâtroient dans le Paganiſme. Les Chapitres ſuivans donnent une Liſte & l'Hiſtoire fort abrégée des Evêques d'Iſlande, avec la Généalogie d'Arius; & c'eſt-là tout ce qui nous reſte de ſes Ouvrages.

Suit une Diſſertation de M. *Jean Gam*, adreſſée à M. Buſſæus, ſur le Calendrier Iſlandois en particulier, & enſuite ſur le commencement de l'année chez les anciens. La premiere par-

tie n'a rien de curieux. Dans la seconde, l'Auteur ne trouve dans les Annales du Nord rien de plus ancien que l'arrivée d'*Odin* venu des quartiers de l'Asie dans ces Regions Septentrionales. Il croit que ce fut cet Odin qui y donna des Loix & un culte de Religion, avec la forme de tous les usages Civils & Politiques, qui étoient en vigueur dans les Pays de son origine. M. Gam croit outre cela, & il prouve fort bien, qu'avant l'introduction du Christianisme on ne comptoit les années en Islande & en Norvege que par les Hyvers: en quoi on avoit suivi la maniere Asiatique établie par *Odin*. L'Auteur remarque fort bien que c'étoit la maniere la plus ancienne, & celle même des Chaldéens, au delà desquels il n'y a tout au plus que l'Astronomie Chinoise qui puisse remonter. *Odin* au reste, qualifié tantôt d'Asiatique, tantôt de Roi des Turcs, arriva dans le Nord l'an 70 avant Jesus-Christ.

Enfin M. Gam conclut que le commencement de l'année chez les anciens Peuples du Nord étoit en Automne,

& plus particulierement au mois d'Octobre, vérs le 14 ou 15^{me} jour, les mois de 30 jours commençant & finissant vers le milieu de nos mois qui sont aujourd'hui les leurs aussi. Car depuis la conversion du Nord l'année y commence au premier de Janvier, & le calcul civil & ecclésiastique y est le même que celui des Romains & de tout le reste de l'Europe.

Cette dissertation de M. Gam est suivie du vocabulaire Islandois de M. Bussæus, à quoi il a ensuite ajoûté deux relations de navigations faites, l'une par *Otherus norvegien d'Halgolande*, l'autre entreprise par le même *Otherus* & par *Wulfstan* Anglois, du commandement du *grand Alfred*, Roi d'Angleterre dans le 9^{me} siecle. Il est curieux de sçavoir que dès ce tems-là le but de ce Roi étoit de découvrir dans le Nord un passage au Japon & aux Indes; & que c'est *Alfred* lui-même qui est l'Auteur de ces relations qu'il a écrites sur le rapport des deux navigateurs que nous venons de nommer.

Otherus né dans l'Halgoland, qui

eſt aux extrémités de la Norvege ſur la côte occidentale ; voulant voir juſqu'où cette côte pouvoit s'étendre vers le Septentrion, & quels Peuples il pouvoit y avoir au-delà, tira droit vers le Pole en rangeant toujours la même terre qu'il avoit ſur la droite. En trois jours il arriva à l'endroit, dit-il, ſans le nommer, où on pêche les Baleines. Après trois jours encore de navigation il trouva que la côte ſe détournoit droit vers l'Orient. Pouſſant plus loin pendant quatre jours la mer rentroit dans les terres du Septentrion au midi. Après cinq jours de nouvelle courſe vers le midi il ſe trouva à l'embouchure d'un grand fleuve où il n'oſa entrer crainte des peuples inconnus qui en couvroient les bords. C'étoient des *Finnois* & des *Biarniens*. Voilà à peu près tout ce que contient de curieux la relation d'Otherus. Les pays dont il parle ſont mieux connus aujourd'hui : tout ce qu'il en dit cependant s'y rapporte avec beaucoup de juſteſſe.

Pour Wulfſtant il partit de *Hætha*, qu'on croit être le *Sleſvick* d'aujourd'hui ; pour la mer Balthique, il n'alla

pas plus loin que l'embouchure de la Viſtule. Ce qu'il dit des Peuples qui en habitoient le bord oriental eſt peu de choſe. Ce qu'il en raconte le plus au long, c'eſt la coutume qu'ils avoient de brûler les corps morts avec de grandes cérémonies. Du reſte ces relations ſont peu circonſtanciées par rapport à tout ce qui rend nos relations modernes, curieuſes & utiles pour la Géographie, l'Aſtronomie ou la Phyſique. Ce ne ſont que des obſervations vagues, des coups d'œil imparfaits. Il n'y eſt parlé ni de bouſſole, ni de pole, ni d'étoiles, ni de ſoleil, ni de lune : rien n'eſt déterminé, rien n'eſt caractériſé. Cela fait bien ſentir au moins à quel point les arts & les ſciences ſe ſont perfectionnés depuis ces temps-là. Nos Marchands & nos Miſſionnaires ont ſeuls plus fait de découvertes maritimes depuis deux cens ans que tous les plus fameux navigateurs n'en avoient fait depuis au moins les Tyriens & les Carthaginois, auſquels il paroît raiſonnable d'attribuer une grande connoiſſance de l'art de

naviger. Mais si avant les siecles
Colombs & des Magellans on a
si peu de découvertes maritime
géographiques, on voit au moin:
ces relations qu'on a toujours t
d'en faire, & que la navigation :
comme tous les arts & toutes
sciences de longs commencemens
l'ont perfectionnée de proche en
che, sans qu'on soit obligé de do:
rien au hazard, ni de croire
ceux qui ont fait ces découvertes
dernes ayent eu d'autre avantage
ceux qui les avoient précédés,
d'être venus après eux, & au mon
précis où les recherches précéde
devoient arriver à leur but, En c
chant on trouve, c'est la loi: mais c
qui trouve n'est pas toujours le m
que celui qui a cherché, de m
que celui qui jouit d'une fortune i
souvent que le fils ou l'arriere-p
fils de celui qui l'a faite.

ARTICLE IX.

HISTOIRE GENEALOGIQUE & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne, & de la Maison du Roy, des anciens Barons du Royaume, avec les qualités, l'origine, le progrès, & les armes de leurs Familles ; ensemble les Statuts, & les Catalogues des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit. Le tout dressé sur titres originaux, sur les Registres, Chartes du Roy, du Parlement, de la Chambre des Comptes, & du Châtelet de Paris; Cartulaires, Manuscripts de la Bibliotheque du Roy, & d'autres Cabinets curieux. Par le Pere Anselme, Augustin Déchaussé, continué par M. du Fourni, revûë, corrigée & augmentée, par les soins du P. Ange & du P. Simplicien, Augustins Déchaussés : Troisiéme édition, Tomes VII VIII & IX. A Paris, par la Compagnie des Libraires 1733.

ON a déja parlé en diverſes occ
ſions de cet Ouvrage, importa
pour l'étenduë de ſa matiere, & po
la difficulté de chacune de ſes parties

Ce que le Pere Anſelme Auguſt
Déchauſſé, avoit commencé av
ſuccès, dans l'eſpace d'un Volume *in*.
il y a plus de ſoixante ans, occupa de
Volumes *in-folio*, par les ſoins d'un d
ſes amis: M. du Fourni, qui les publ
en 1712. ſecondé des autres Religieu
de la même Maiſon, deux deſquels o
continué d'y travailler: ce ſont le Pe
Ange, que la mort a enlevé depu
quelques années, & le Pere Simplicie
qui eſt actuellement chargé d'un tr
vail ſi pénible: le bruit commun e
qu'ils ont été aidés dans leur carrie
épineuſe par M. de Clerambaut, Ge
néalogiſte du Roy, pour l'Ordre d
Saint-Eſprit: On ne pouvoit trouver d
plus grands ſecours que les lumieres &
le cabinet de ces Meſſieurs, par le
mains de qui ont paſſé la plûpart de
Titres des Maiſons du premier rang d
Royaume; & qui depuis un ſi gran
nombre d'années en ont fait une étud

& une diſcuſſion particuliere ; c'eſt de quoi fournir bien des Volumes ; on en peut juger par ceux que nous annonçons, qui ſont le VII, le VIII, & le IX[e] Tomes *in-folio* ; encore n'y met-on pas les anciens Barons du Royaume, ni les Maiſons Souveraines de l'Europe, qu'on laiſſe eſperer pour la ſuite ; c'eſt-à-dire, que pour étudier entierement un Ouvrage ſi immenſe, & pour le bien poſſeder, il ſeroit bon de pouvoir compter ſur les années des anciens Patriarches : A la vérité ces ſortes de Livres ſont moins pour être actuellement retenus dans leur total, que pour être conſultés dans les ſujets particuliers dont on a beſoin de s'inſtruire en certaines conjonctures : c'eſt ce qui aura déterminé à augmenter ces Volumes de la copie des pieces originales, pour ſervir de titres autentiques aux Dignités qui ont illuſtré les grandes Maiſons : ces ſortes de pieces ſe rencontrent plus fréquemment dans les Volumes précédens, où l'on a rapporté les Maiſons des Pairs & des Ducs ; que dans ceux-ci, où l'on rapporte les autres grands *Officiers de la* Couronne, à commen-

cer par les Maréchaux de France, jusqu'à la Maison de Coëtlogon; on en avoit déja parlé à l'occasion du Vice-Amiral de ce nom, fait Maréchal de France le premier Juin 1730, six jours avant sa mort: le même Volume contient les Amiraux & les Généraux des Galeres.

Il se trouve dans cette édition un avantage; mais qui cause une sorte de petit dépit à ceux qui ont commencé d'étudier la science des Généalogies; c'est qu'ils apperçoivent en divers endroits qu'il faut rétablir leurs connoissances sur nouveaux frais; par les nouvelles découvertes qu'on a faites: ce qui vérifie le mot d'un homme d'esprit qui disoit que dans *cette étude à force d'avancer on reculoit*; parce qu'un nouveau titre, un nouveau monument qu'on aura trouvé, change la face de ce qu'on avoit appris auparavant, & quelquefois la défigure entierement. En effet, les Mémoires sur quoi l'on travaille n'étant pas publics, mais tirés seulement de Manuscrits particuliers, où tout ce qui regarde une même Maison ne se trouve pas réuni; ce qui s'en

s'en trouve de nouveau, donne un jour & un tour different à ce que l'on avoit ſçu juſqu'alors; ce qui fait ſouvent regreter de s'en être rempli l'imagination, & d'en avoir tiré des conſéquences fauſſes ou incertaines.

On ne s'étonnera donc pas de trouver ici des faits généalogiques fort contraires à ceux qui ſe voient dans le *Moréri*; Livre à la vérité peu eſtimé des connoiſſeurs de ce côte-là; parce qu'on y a inſéré avec peu de diſcernement des Mémoires au gré de ceux qui les fourniſſoient. Quoiqu'il en ſoit, on trouvera dans le premier des trois Volumes dont nous parlons, & qui eſt le ſeptieme de l'Ouvrage total, des traits qui ne conviennent ni avec Moréri, ni quelquefois même avec les Volumes ou avec les éditions qui ont précedé l'Ouvrage dont il eſt queſtion.

On rencontre de ces differences en particulier, par rapport aux Maiſons de *Saulx*, d'Arragon, & de pluſieurs autres: c'eſt ce qui pourroit inſpirer à tous la diſpoſition de ceux qui n'aiment pas à ſe hâter de croire, & qui

à cette occasion diroient peut-êtı
instructions de cette année ne s'
dent pas avec celles de l'année]
dente ; attendons l'année suivant
pourra nous marquer à quoi il eı
s'en tenir.

En effet, la continuation du
du Pere Anselme, faite dans l'é
de 1712 par M. du Fourni, étoi
assez différente de ce qu'avoit im
le Pere Anselme ; elle est encor
notable aujourd'hui ; & le Pere
plicien se trouve aussi differe
lui-même dans la Généalogie de
taut, rapportée page 110 de son
triéme Volume : *J'ai reconnu*, (
présentement même) *plusieurs e*
qui y étoient; ensorte que j'ai cru
la refondre en entier : un tel aveı
que d'un côté la droiture du Gé
giste, & d'un autre coté l'instabil
la science Généalogique en gé
qui change si fort dans l'espace
d'années par de nouveaux Mém
du reste, n'aïant rien de plı
que ce qu'on nous offre, nous y
vons jusqu'à treize ou quatorze
ches de Gontaut, qu'on remoı

[illegible]de Gontaut, mentionné dans
de 1124, pere de Gaston de
Seigneur de *Biron*. La Bran-
e subsiste dans les Ducs de
aujourd'hui, le pere & le fils;
elle sortit vers l'an 1400 celle
rés, dont étoit l'Abbé de
, Doyen de l'Eglise de Paris,
puis peu d'années. Ce qui est
ingulier, & ce qui a été ignoré
éalogistes; c'est que la Maison
tefort, connue pour une des
es du Perigord, & dont la
r se soutenoit par elle-même,
: aujourd'hui branche de celle
aut. Les amateurs de la science
gique, seront curieux de cette
rte: voici de quoi satisfaire leur

urs fréres Lieutenans Généraux
iées du Roy, sçavoir, le M. de
rt, C.O.R. mort 1727 le M. de
mort 1721 dont le fils a succe-
biens de sa Maison, & le Che-
: Hautefort, vivant aujourd'hui.
elon notre Auteur au neuviéme
: *Hélie de Gontaut*, *Damoiseau*
fol, qui épousa Marthe de

Born, Dame de *Hautefort*, l'an 1
c'est depuis ce mariage qu'on d
à cette branche, non plus les arm
Gontaut, qui sont *écartelé d'or*
gueule; mais les armes de Haute
d'or à trois Forces de sable en pa
selon ces nouveaux Mémoires,
de Gontaut, Damoiseau de Bad
sortoit au sixiéme dégré de *Pier*
Gontaut, premier du nom, Seig
de Badefol, vivant 1239; on lui
ne ici les armes de Gontaut, ave
brisure, qui est une bordure charg
six tours d'or posées 3. 2. 1: co
ce dégré est le point essentiel pc
jonction des deux Maisons de Go
& de Badefol; on auroit fait plaisir
diquer (comme on fait au com
cement de toutes les autres bran
duquel des Seigneurs de Gontaut
fils; *Pierre de Gontaut Seigneur d*
defol: c'est à quoi on ne suppl
suffisamment par les armes de Gc
qu'on lui donne; puisqu'on peut
les armes d'uneMaison,& en être
ctivement de plusieurs manieres.
qui seront tentés de ne pas croire
branlablement la descendence de

branche, allégueront peut-être encore qu'on la fait sortir d'un des fils de ce Pierre premier, Seigneur de Badefol, sans d'autre preuve que la *vrai-semblance ; Gaston & Pierre de Gontaut*, dit-on ici, *vrai-semblablement fils de Pierre premier, Seigneur de Badefol :* on ajoûte, de ce Gaston Seigneur de Badefol, *qu'il y a toute apparence* qu'il fut pere de ce Gaston II par qui continue la postérité, jusqu'aux Seigneurs de Hautefort : ces termes *de vrai-semblance & d'apparence*, marquent plus de circonspection dans l'Ecrivain, que de certitude dans le fait ; il se trouve bien d'autres différences entre ce qu'on voit & ce qu'on avoit vu auparavant, touchant la Maison de Gontaut.

On en trouvera encore dans ce qui regarde les Maisons de *Beaumanoir*, de *Themines-Lauzieres*, ; (on donne en particulier à celle-ci des branches subsistantes, qui n'étoient pas marquées dans les éditions précédentes ; on remonte la Maison de *Caumont* de six dégrés ; celle de *Coëffier-d'Effiat*, de quatre filiations au-dessus, de l'édition

de 1712 : celle de *Costentin-Tourvi*
sept dégrés plus haut ; & les d
sont encore rapportés différem
dans les Maisons de *Prie*, dans cell
Froulay, de *Pompadour*, &c.

On auroit vu avec satisfacti
l'état présent de chacune des
sons dont on parle : mais il y a
de difficulté qu'on ne s'imagine à
masser exactement le détail de
milles, qui ne se trouvent dans a
livre : il faut pour ainsi dire, les
dier de porte en porte dans les Mai
où la nonchalance & l'inattentio
permettent guéres de fournir un
moire exact ; c'est ce qui doit s
d'excuse aux méprises échappées
sujet. Ainsi dans la Maison de *Ro*
Gamache, on a omis ici l'Abbé
Gamache, mort à Rome Auditeu
Rote depuis deux ou trois ans,
méritoit par son emploi, & par
mérite, de n'être pas oublié. Da
Maison d'*Etampes*, on ne donne
enfans au Comte d'Etampes qu
fille, née en 1729. On omet le
riage de la fille héritiere du Comt
Chamilly, veuve du Comte de Cl

avec le Marquis de Graville-Valsemey. On a oublié de marquer au Comte de Broglio, (récemment Maréchal de France) ses trois fils. On a aussi omis l'Abbé de Broglio leur grand oncle, frere du premier Maréchal de ce nom: ce sont-là des exemples d'inattentions que nous sçavons très-bien qu'il est impossible d'éviter, dans un ouvrage aussi immense que celui-ci, mais dont il est bon d'avertir; afin que le Lecteur n'en soit pas surpris, & que l'on fournisse aux Editeurs les Mémoires convenables.

ARTICLE X.

METHODE SINTHETIQUE pour les quadratures des courbes tirée de l'analise qui est dans les Mémoires d'Octobre 1734 par M. Rolin. Voyez le cercle qui se trouve au mois d'Octobre 1734. p. 1896.

DEFINITIONS.

(1) L'Espace parabolique OCt, étant partagé par une infinité d'ordonnées, la somme des Elemens de cette Espace multipliés chacun par

leur diſtance du ſommet (O) ou par leurs abſciſſes correſpondants formera un ſolide (G) que l'on appellera un onglet parabolique.

(2) On appellera un ſolide cilindrique (D), le ſolide qui a pour baſe le demi ſegment CNt, & pour hauteur le rayon de ſon cercle.

(3) On prend au point (O) l'origine des variables (z) & au point (N) l'origine des variables (*x*) qui ſe termineront au point (t) pris librement ſur ON; Le parametre de la parabole OC, ſera (*p*) que le point (t) déterminera, ſes ordonnées ſeront $\sqrt{pz} = f$, le rayon (ON) ſera (*a*), les ordonnées au demi ſegment circulaire ſeront $b = \sqrt{2ax - xx}$; ainſi on aura, comme dans le probleme du mois d'Octobre 1734, $zdz \times \sqrt{pz}$ ou $f \times zdz$ pour les Elemens de l'onglet G, dont les baſes ſeront (zdz), & $adx\sqrt{2ax - xx}$, ou $adx \times b$, pour les Elemens de la portion cilindrique (D).

$tN = \int.dx, = x$, $Ot = \int.dz = z$.

AXIOME.

Si le ſolide G n'eſt pas égal au ſolide cilindrique D, il eſt ou plus grand; ou plus petit, ſoit marqué ce rapport inconnu par (*m*) on aura $mG = D$, c'eſt-à-dire que l'onglet G eſt égal au ſolide cilindrique dont la baſe eſt le demi ſegment C N t, & la hauteur $\frac{a}{m}$.

LEMME.

L'onglet G étant diviſé en un nombre infini de parties égales, ou inégales, le ſolide cilindrique $\frac{D}{m}$ contiendra un même nombre de parties égales, chacune du premier à celle du ſecond qui eſt au même rang dans la même ſomme infinie.

Cela eſt évident puiſque ces ſolides ſont égaux, quoique les baſes & les hauteurs des ſolides infiniment petits qui en ſont les Elemens, puiſſent être ſuppoſées inégales.

COROLLAIRE.

Le Lemne précedent & la définiti (3) donnent donc cette équat $zdz\sqrt{xpz} = \frac{a}{m} dx \sqrt{2ax-}$ ou $zdz \times f = b \times \frac{a}{m} dx$ (B)

THEOREME.

La baſe du ſolide parabolique étant diviſée en une infinité de par (zdz) égales entr'elles, les Elem de cet onglet ſeront égaux à aut d'Elemens du ſolide cilindrique dont les baſes ſeront égales, & hauteurs de ces Elemens correſpond dans l'un & l'autre ſolide, ſeront a égales, c'eſt-à-dire que l'on a dans quation B du Corollaire précéd $\frac{a}{m} dx = zdz$ & $b = f$.

PREPARATION.

(1) L'équation B divisée par (f) ...ne celle-ci $zdz = \frac{2b}{mf} \times dx$, ...r intégration on a une Equation ... parabole $zz = \frac{2a}{m} \int \frac{b}{f} dx$ (A); ...t encore une autre Equation à la ...me parabole, $\frac{2ax}{m} = uu$ (E), si l'on ...nd $OK = Nt$, somme des bases ...r) du demi segment CNt, OK sera ...portion de l'axe de la parabole E ...t l'amplitude dépend du parametre ...onnu $(\frac{2a}{m}.)$

...2) (b) Etant plus grand que (f) on ...t par l'Equation A que $\frac{b}{f} dx$ est ...s grand que (dx), ainsi puisque la ...e $OK = Nt$ contient tous les ...mens (dx) répandus sur Nt; la ...tion de l'axe de la parabole A sera ...s grande que OK, & au contraire ...$f)$ est plus grand que (b); c'est-à-...e que si l'on continue KO, jusqu'au ...nt (S) on aura pour le premier cas ...unt d'Elemens (dr) sur KS, que ...lemens (dx) sur OK, & que les ...niers seront aux seconds comme

(b) à (f) ou comme les ordonn
au cercle qui répondent aux coup
(x), aux ordonnées à la para
(OC) qui suivent les coupées (z

3. On peut décomposer l'Equat
(A) de l'Art. (1) en prenant (ds) p
la difference des Elemens (dx) &
Elemens $\frac{b}{f}dx$, & on aura $x + s$
KS & s = OS, puisque OK
la somme des Elemens (dx) ; (
marquera donc la somme des differ
ces des Elemens $\frac{b dx}{f}$, & des Elem
(dx), & l'Equation A, décompo
sera $\frac{2a}{m}x + \frac{2as}{m} = \int \frac{2ab}{mf} dx =$
(M).

Il résulte de ce qui précéde, qu
portion OKt répondra à l'Equation
Art. I. & que la portion KSH répo
dra à l'Equation A, Il s'agit de co
noître la différence de ces deux es
ces, & on aura démontré ce qui
proposé.

DEMONSTRATION.

On peut supposer les ordonnées
l'espace circulaire CNt plus grand

que celles de la parabole OC, & réciproquement, mais jusqu'au point (t) seulement, où ces ordonnées deviennent égales; or comme les différences de ces ordonnées produisent celles des Elémens $\frac{b}{f}dx$, sur KS, & des Elémens (dx) sur OK suivant l'Art. (2) de la Préparation, il s'ensuit que lorsque l'on a $b=f$ on a aussi $\frac{b}{f}dx=dx$, & $ds=o$.

On a vû dans l'Art. (2) de la Préparation qu'il y a autant d'Elemens $\frac{b}{f}dx$ sur KS, que d'Elémens (dx) sur OK, OS somme (s) des différences (ds) de ces Elémens contiendra donc autant de parties dont la derniere (ds) est zero.

On peut prendre un quarré (pp) $=\frac{2a}{m}\times OS=\frac{2a}{m}\times s=\overline{HS}^2-\overline{Ot}^2$; soit prise Φn pour un côté du quarré (pp), comme il y aura autant de gnomon infiniment petits dans ce quarré, que de parties (ds) sur OS, cette Equation differentiée donnera $pdp=\frac{a}{m}ds$ & $\frac{dp}{ds}=\frac{a}{mp}$: mais quand ($ds$)

eſt zero, on a $\frac{dp}{o} = \frac{a}{mp}$, Φn (p) eſt donc infiniment proche du point (k), puiſque le demi paramétre $\frac{a}{m}$ eſt infini par rapport à l'ordonnée (p); c'eſt un moindre parabolique.

On n'a conſidéré ici que le premier cas où (b) eſt ſuppoſé plus grand que (f), il eſt aiſé de faire l'application au ſecond, & de voir que O S H eſt O K t.

Si l'on veut voir la conformité de la Géométrie avec ce calcul, il faut ſuppoſer que les baſes C N t, & OCt des ſolides D & G ſont formées par le mouvement de deux ordonnées égales dans l'une & dans l'autre, & l'application de ce qui précéde à tous les ſolides qui ſuivront les fluxions de leurs baſes, leur rapport étant marqué par une inconnuë, donnera pour (s) une ſomme continuë de zero. Il y a des moindres paraboliques qui contiennent des grandeurs dont la ſomme n eſt ni finie ni infiniment petite du premier ordre elle eſt d'un ordre moyen, ce qui ne ſe trouve point ici; c'eſt à la Géométrie à éclairer ſur cela le Calcul.

On peut donc conclure de ce qui precéde, que (s) étant zero, ou infiniment petit du premier genre, ses Elemens (ds) sont du second, ainsi l'Equation A, ou M décomposée de l'Art. (3) de la Préparation étant différentiée donnera $b=f$ & $\frac{a}{m}dx=zdz$ ce qui est proposé.

SCOLIE.

On peut voir facilement le rapport de cette Méthode à l'Analyse donnée au mois d'Octobre 1734. Car si l'on conçoit une parabole OK,t dont le parametre soit $\frac{2a}{m}$, & la portion de l'Axe OK $=$ t N (x) & pour ordonnée correspondante O t (z) on aura pour les Elemens de cette parabole $adx=mzdz$, où les rectangles (adx) peuvent être pris égaux; les bases (dz) des rectangles (zdz) étant sur O t qui en est la somme, ces rectangles serviront eux-mêmes de bases aux Elémens de l'onglet G, ainsi cette Equation étant multipliée par des ordonnées égales des espaces O C t & C N

on aura $m \times \frac{2}{5} p^{\frac{1}{2}} z^{\frac{5}{2}} = \int . \frac{a\,dx}{\sqrt{2ax - x}}$ com

à la page 1898 des Mémoires d'Oc bre 1734. La fluxion de cette Eq tion rend les Elémens de la parab O K t dégagés des ordonnées qui f ment avec eux les Elémens des soli C & D, & donnent l'inconnuë (comme on a vû dans les Mémoi cités ; on expliquera dans la suite cas qui peuvent donner une parab infinie, & qui ne conviennent poin cette Méthode.

ARTICLE XI.

PROJET D'UN CORI d'Histoires du nouveau Monde, le Pere de Charlevoix, de la C pagnie de JESUS.

QUoique l'on ne comprenne or nairement sous le nom de N veau Monde, que la seule Amériq je lui donne ici une signification p étenduë ; car j'y comprens tous Pays, qui étoient inconnus aux Eu péens avant le XIV siecle. Or v

en de mots le Plan de ce Corps
rique, que je n'ai pas crû devoir
ner au Public, jusqu'à ce que je
en état de lui annoncer que la
iere Partie est déja sous la presse.
commence par faire observer que
part des Provinces de ce que
lle le Nouveau Monde, n'ont
lles aucune liaison, & qu'il en est
e peu, dont l'histoire puisse natu-
nent entrer dans celle d'une au-
Quel rapport, par exemple, y a-
entre la Nouvelle Angleterre &
ouvelle Espagne ! On ne peut
es écrire l'histoire d'un seul Royau-
le l'Europe, qu'on ne touche à
de tous les autres : on ne s'avise-
pourtant pas d'écrire une Histoi-
nérale de toute cette partie de
ien Monde ; combien à plus forte
n seroit-il insensé de vouloir faire
Ouvrage suivi de celle de l'Amé-
? Il en faut donc séparer les par-
qui n'ont aucunes dépendances les
des autres ; réünir celles dont on
ourroit parler séparément, sans
er dans des redites, ou sans les
er, telles que sont la Nouvelle

France & la Loüiſiane, & donner au Public toutes ces Hiſtoires l'une après l'autre. Or voici ce que j'ai imaginé pour leur donner une uniformité, qui en faſſe un tout lié par la méthode, qu'on y gardera.

Je mettrai à la tête de chaque Hiſtoire un Catalogue exact de tous les Auteurs, qui auront écrit ſur le même ſujet, ne l'euſſent-ils fait qu'en paſſant, pourvû que ce qu'ils en ont dit, mérite qu'on y faſſe quelqu'attention. Je marquerai en même tems les ſecours, que j'aurai tirés de chacun, & les raiſons, que j'aurai eües de les ſuivre, ou de m'en écarter; en quoi je tâcherai de faire enſorte, qu'aucune prévention, ni aucun autre intérêt, que celui de la vérité, ne conduiſe ma plume.

A ce premier préliminaire j'en ajoûterai un ſecond, qui ſera une Notice générale du Pays. J'y ferai entrer tout ce qui regarde le caractere de la Nation, ſon origine, ſon gouvernement, ſa Religion, ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, le climat & la nature du pays, ſes principales richeſſes; mais je rejetterai à la fin de l'Ouvrage tous les Articles de

l'hiſtoire naturelle, qui demanderont d'être traitez en détail, & toutes les Pieces, qui n'auront pû avoir lieu dans le corps de l'Hiſtoire, & qui pourront néanmoins apprendre quelque choſe d'intéreſſant : comme ce qui regarde le Commerce & les Manufactures, les Plantes & les animaux, la Médecine, &c.

Pour ce qui eſt du corps même de l'Hiſtoire, j'y garderai le même ordre, que j'ai ſuivi en écrivant l'Hiſtoire de l'Iſle de ſaint Domingue, & dont il m'a paru que le Public n'étoit pas mécontent. Je n'y omettrai rien d'eſſentiel, mais j'y éviterai les détails inutiles. Je ſçai que la nature de cet Ouvrage en demande que d'autres Hiſtoires ne ſouffriroient pas. Des choſes aſſez peu intéreſſantes en elles-mêmes ſont plaiſir, quand elles viennent d'un Pays éloigné, mais je comprens qu'il faut choiſir & ſe borner.

De cette maniere on pourra avoir une connoiſſance entiere de chaque Région du Nouveau Monde ; de l'état où elle étoit, quand on l'a découverte : de ce qu'on a pû apprendre de

l'hiſtoire de ſes premiers habitans ; de ce qui s'y eſt paſſé de conſidérable depuis que les Européens y ſont entrés ; de ce qu'elle renferme de plus curieux ; & l'on ſçaura ce que l'on doit penſer de ceux qui en ont écrit juſqu'à preſent. Ainſi l'Hiſtoire du Nouveau Monde ne ſera plus en danger de périr par ſa propre abondance ; les choſes, qui ſont véritablement dignes de la curioſité des Lecteurs n'y ſeront plus noyées dans les inutilités, pour ne rien dire de plus ; ni embaraſſées dans les contradictions, & il ſera aiſé de faire un diſcernement juſte de ceux d'entre les Auteurs des Relations & des Voyages, qui meritent ſeuls le décri, qu'ils ont attiré ſur tous les autres, d'avec les Ecrivains qui par leur ſincérité, & leur application à s'inſtruire ſe ſont rendus dignes d'être regard[és] comme des guides sûrs & des témoi[ns] irréprochables.

Au reſte, il étoit bien tems de re[n]dre ce ſervice au Public, tandis [que] nous avons encore des regles certa[ines] de critique pour diſtinguer les Piec[es lé]gitimes & authentiques de ce no[…]

prodigieux d'Ecrits hazardés, dont la plûpart alterent la vérité jusqu'au point de la rendre méconnoissable, & qui en feroient enfin perdre absolument la trace, si on laissoit aller le débordement plus loin. Jamais en effet la demangeaison d'écrire n'a été plus loin qu'en cette matiere. Qui pourroit nombrer les Relations, les Mémoires, les voyages, les Histoires particulieres & générales, qu'ont enfantés la curiosité de voir & l'envie de raconter ce que l'on a vû, ou ce que l'on a voulu passer pour avoir vû? Mais il nous reste encore un rayon de lumiere, à la faveur duquel nous pouvons dégager la vérité de ce monstrueux amas de fables, qui l'ont presqu'entierement éclipsée; & dont la plûpart, quoique soutenuës des agrémens du stile, & du pernicieux assaisonnement de la satyre, du libertinage & de l'irréligion, ne demeurent en possession d'être entre les mains de toutes sortes de personnes; au grand préjudice des mœurs & de la piété, que parce qu'on ne leur a encore rien opposé de meilleur.

Si dans la revûë que je ferai de

toutes les Pieces, qui ont quelque rapport à mon Ouvrage, il m'en échappe quelques-unes ce sera pour l'ordinaire, parce qu'il ne m'aura pas été possible, ou que je n'aurai pas jugé qu'il convînt de les tirer de l'obscurité, où elles seront demeurées ensevelies, & mon silence à leur égard sera la seule critique, qui leur convienne. S'il m'arrive pourtant d'en omettre, qui méritent de n'être pas oubliées, je réparerai ce défaut, dès qu'on m'en aura averti. De cette sorte, si on peut reprocher avec fondement à ces derniers siecles une licence effrénée d'écrire, plus capable d'établir parmi le commun des hommes un vrai pyrrhonisme en fait d'histoire, que d'instruire ceux, qui s'adonnent à cette lecture, & plus propre à dégrader les Héros, qui ont rempli le Nouveau Monde de l'éclat de leurs exploits, & de leurs vertus, par le fabuleux qu'on y a mêlé, qu'à leur procurer l'immortalité, qui leur est dûë, on trouvera dans cet Ouvrage un remède à ce désordre, & ceux qui viendront après nous, seront plus en état qu'on ne la

été jusqu'ici, de faire justice à tout le monde.

On me demandera, peut-être, si je me suis flatté de pouvoir exécuter un dessein si vaste, & pour lequel il semble que la plus longue vie seroit encore trop courte. A cela je réponds que la nature de cet Ouvrage ne demande pas que toutes les parties qui le composeront, soient de la même main; qu'il ne souffrira point de la diversité du stile; que cette diversité y aura même son agrément; & qu'il ne sera question que de suivre toujours le même plan, ce qui est fort aisé. C'est ici à peu près la même chose, que la découverte de l'Amerique. Le plus difficile étoit fait, quand elle fut une fois commencée. Il y a donc tout lieu de croire que l'entreprise continuëra après moi, & que si j'ai l'avantage d'en avoir donné l'idée, ceux qui me succederont, auront la gloire de l'avoir perfectionnée.

Il ne me reste plus qu'à prévenir le Public sur la dépense inévitable dans l'éxécution d'un tel projet, afin que le prix des Volumes ne le révolte point.

Premierement, on n'y doit épargner, ni les Cartes, ni les Plans ; & je suis persuadé que cet Article ne trouvera point de contradicteurs. Rien n'est plus nécessaire dans l'Histoire, dont la Geographie & la Chronologie sont les deux yeux ; sur-tout, lorsqu'il s'agit de Pays, qui ne sont pas assez connus. En second lieu, on fera graver tout ce que l'Histoire naturelle fournira de plus curieux ; mais on ne le fera, que quand on pourra s'assûrer d'avoir été bien servi. Enfin, il y a dans les différentes manieres de s'habiller & de s'armer de tant de Peuples divers, dans les cérémonies de leur Religion, & dans leurs coûtumes, bien des choses qu'on sera fort aise de voir réprésentés au naturel ; mais on aura soin d'ailleurs de retrancher tout ce qui ne servira qu'à encherir inutilement les Volumes, & tout l'Ouvrage sera dans la même forme & du même caractere que le Projet.

Comme rien ne nous astraint à aucun ordre dans l'arrangement des sujets, & qu'il est assez indifférent par où commencer ce corps historique, on imprime actuellement une Histoire du

deux Volumes. L'accuëil fa-
ie le Public a fait au grand
P. DU HALDE ſur la CHINE,
eu de juger qu'on ne devoit
rer de publier cette Hiſtoire,
on que ces deux Empires,
différence du caractére des
les, ont entr'eux de grands
& font en quelque façon un
plicé à part, ſéparé du nôtre
finité de Nations barbares;
ie l'hiſtoire de l'un doit natu-
faire déſirer celle de l'autre.
rai que juſqu'à préſent on a
illé ſur le Japon, que ſur la
ns doute parce que le Chriſ-
avoit fait de plus prompts
s éclatans progrès, & peut-
, parce que la vertu & la va-
aponnois, la nobleſſe de leurs
, l'élevation de leur génie,
té de leur naturel ont piqué
: la curioſité du Public: mais
n'a encore entrepris de réu-
un Corps d'hiſtoire tout ce
de ce ſujet; la plûpart de ceux
traité, s'étant preſque bornés
re Eccléſiaſtique, & l'ayant

écrite dans un detail, qui n'eſt pas du goût de notre ſiécle ; & les autres ne nous ayant laiſſé que des Mémoires tronqués, ſans liaiſon, & qui ne font bien connoître, ni le Japon, ni les Japonnois.

Il a paru depuis peu un Ouvrage, dont le titre fit eſperer au Public d'y trouver tout ce qu'on peut déſirer ſur cette matiere (*a*) ; mais il n'y eut peut-être jamais de Titre moins rempli, & ceux qui ont lû ce Livre, conviendront que, ſi on en rétranche ce qui eſt étranger au ſujet, les redites, & certains détails de Voyages & de Commerce, qui n'intereſſent que peu de perſonnes, il ne reſtera pas des deux Volumes *in-folio*, dont il eſt compoſé, de quoi remplir un volume raiſonnable *in douze*. Il eſt vrai que dans ce peu, il y a des choſes neuves, des recherches faites avec jugement, & qui peuvent ſervir à éclaircir bien des endroits des Hiſtoires précedentes ; mais tout n'y eſt pas exact, & autant que ces nouveaux Mémoires

(*a*) Hiſtoire Naturelle, Civile & Eccléſiaſtique de l'Empire du Japon, par le Docteur Engelbert Kœmpfer.

peuvent répandre de jour ſur ceux que nous avons déja, autant ont-ils beſoin d'en recevoir.

On trouvera dans l'Hiſtoire du Japon à la ſuite de ce Projet, les Faſtes Chronologiques de toutes les découtes, & des principaux établiſſemens qui ont été faits par les Européens depuis le milieu du quinziéme ſiécle juſqu'à préſent, dans l'Aſie, l'Afrique & l'Amerique.

AVIS DES LIBRAIRES

Comme la dépenſe des gravûres montera fort loin. & qu'on ne tirera qu'un aſſez petit nombre d'Exemplaires de cet Ouvrage; on ne pourra donner au Public les deux Volumes en fueilles à moins de 18 livres; mais *ceux qui voudront s'aſſûrer d'un Exemplaire, on leur en fera une remiſe, dont ils auront lieu d'être contens.* Ils pourront s'adreſſer à l'AUTEUR au Collége de Louis le Grand, & en ſon abſence au P. PICHON, Procureur des Penſionnaires du même College; ou aux Sieurs MICHEL GANDOUIN. Quay de Conty,

aux trois Vertus; JEAN-BAPTIS
LAMESLE, ruë de la vieille Bouclerie
la Minerve; & GIFFART, ruë saint Ja
ques, à sainte Therese.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRE

ALLEMAGNE.

DE HANOVRE.

M. Baring, Bibliothecaire de Majesté Britannique fait un augmentation considérable dans se Livre intitulé *Notitia Scriptorum reru Brunsvicensium.* Au détail des Loix des Constitutions de Brunswic Lun bourg, il joint les Ecrivains des Eta annexes; leurs vies, les jugemens qu'o en a portés, &c.

SICILE.

DE PALERME.

On mettra incessamment sous pre

Dissertatio ad recens inventum Severa Martyris Epitaphium. Autore P. Antonio Lupis Societatis Jesu, in-fol. 200. pag. Cet Ouvrage ſera enrichi de figures, & comprendra les Explications de pluſieurs autres Epitaphes & inſcriptions.

ITALIE.

De Venise.

On délivre la traduction du douziéme volume de l'Hiſtoire Romaine, ſous ce titre : Storia Romana dalla Fondazione di Roma con Annotazioni Storiche, Geographiche, Critiche, con Tavole in Rame, con carte di Geographia, e con molte Medaglie Antiche de R R. PP. Catrou e Roüillé della Compagnia di Geſu Tomo Dodiceſimo dall anno di Roma 585 ſino all'anno 608 traſlazione dal Franceſe idioma di fra Zannino Marſecco in Venezia 1734 preſſo Guiſeppe Corona, in Merceria in 4°.

ANGLETERRE.

De Londres.

On annonce ici la découverte d'un Manuſcrit qui renferme le vrai texte de Zoroaſtre. On eſt préſentement occupé à fondre des caracteres pour imprimer l'original qui doit être accompagné d'une traduction. Peut-être cet ancien monument nous dévoilera-t-il les myſteres de la Religion des anciens Perſes ou des Adorateurs du feu. Il pourroit arriver que pareille ſingularité apprêtée en Angleterre fît fortune parmi certaines gens. Seroit-il plus ſurprenant de voir des *Guebres* en France, que des *Eliaſtes*, des *Figuriſtes*, des Enthouſiaſtes, des Convulſionnaires ?

PAYS-BAS.

De la Haye.

On trouve chez Henry Schemléer un livre de Médecine, composé en Anglois par M. Dover Bachelier en

ie, & traduit en François par
s amis. L'Ouvrage a pour ti-
d'un Medecin à sa Patrie, con-
qu'il a recueilli lui même pen-
ans de pratique, ou exposé de
maladies qui surviennent au
main, fait avec tant de clarté,
n y peut reconnoître la natu-
mal, avec les divers remédes
que maladie fidélement indi-
tout à l'usage des familles.
ver, après avoir examiné l'es-
s causes des maladies, indique
es, qu'il garantît sur la foy
gue expérience. Les plus sim-
a lui, sont les plus sûrs. Mais
rité & la nouveauté de ses
, demandoit des méthodes
, selon la nature du mal qu'il
oit de guérir; le succès cons-
lles qu'il a employées en a
rtitude. Par exemple, il main-
la consomption n'est causée
ie inflammation dans le sang,
ar conséquent les fréquentes
saignées sont nécessaires; de
ut que les huiles, les sirops,
viandes, en un mot, que les

mets ſucculens fourniſſent de l'alim
au feu qui dévore le malade. Il prét
que la poudre d'un crapaut ſec priſe
pilulles eſt excellente contre l'Aſth
Que les pâles couleurs des filles
leur ſource dans l'uſage qui s'eſt int
duit de captiver leur taille dès leur
tendre enfance. On n'auroit pas
que les fruits mangés avant leur ma
rité fuſſent un préſervatif contre
vers; que le mercure ſimple n'eſt
un poiſon, & qu'il délivre de la m
die vermiculaire; que le bain d'eau f
de eſt ſouverain contre la lépre, m
die, au ſentiment de l'Auteur, don
anciens préjugés ont fauſſement a
bué la cauſe à une qualité acide dan
fluides. Enfin ſe ſeroit-on imaginé av
lui, que la paracenteſe ne ſert
conduire plus promptement l'hydr
que au tombeau. Voilà ce qui s'ap
lever l'étendart du Schiſme & ron
les liens de l'unité. Les Apotiqu
ſur tout ne ſçauroient pardonner
Dover d'épargner à ſes malades le
goût & les frais des remédes ord
res, dont l'uſage fréquent lui paroi
pernicieux; ils ont porté de rudes

ques à sa Méthode & à sa réputation, mais il a soutenu le choc avec une fermeté d'ame qui lui auroit acquis plus de gloire s'il avoit eu à combattre d'autres ennemis que des Apoticaires.

D'AMSTERDAM.

Westein & Smith débitent deux volumes *in*-8°, dont le titre est : *Voyage de Rabbi Benjamin, fils de Jona de Tudéle en Europe, en Asie & en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine, où l'on trouve plusieurs choses remarquables concernant l'Histoire & la Géographie, & particuliérement l'Etat des Juifs au 12e Siécle, traduit de l'Hebreu, & enrichi de Notes & de Dissertations critiques & historiques sur ces Voyages par* J. P. Baratier Etudiant en Théologie. Ce fameux Rabin qui vivoit dans le 12e Siecle, avoit eu pour principal objet dans ses Voyages, de visiter toutes les Synagogues du monde, & de s'instruire par lui-même, des différentes Coutumes observées par les Juifs dans les diverses contrées de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique. A son retour

il en donna un Relation abrégée, qui parut pour la premiere fois à Constantinople. Cette édition toute défectueuse qu'elle étoit, fit naître à Arias Montanus l'envie d'en donner une traduction, il la publia, mais sans corriger les fautes qui s'étoient glissées dans l'original, il en ajoûta encore de nouvelles. En 1633. Constantin Empereur, fit imprimer à Leyde une nouvelle traduction de cet Ouvrage aussi fautive que la premiere, soit dans le Texte, soit dans les Notes qui se trouvent comme noyées dans un tas de citations Arabes & Hébraïques. Encore lui sçauroit-on gré de son travail s'il avoit puisé dans les sources primordiales : mais il a cité sur la foy des Ecrivains les plus fautifs. Et son Commentaire se ressent du peu de connoissance qu'il avoit de l'histoire Mahométane. Par exemple, il accuse Benjamin de méprise au sujet du Calyfe d'Egypte, contemporain de ce Voyageur, parce que George Elmaçin en produit un autre de la famille des Abassides, dans sa Chronique Arabe des Califes Mahométans. Mais le Traducteur devoit sçavoir qu'en Egypte

les Fatimides souverains du païs s'étoient fait reconnoître Califes, après avoir renoncé à l'obéissance des Abassides, qu'ils regardoient comme usurpareurs de l'Empire & du Pontificat. La Géographie n'est pas moins défigurée dans l'Ouvrage de Constantin Lempereur, pour avoir copié trop fidélement les erreurs qu'on reproche à Arias Montanus; c'est ainsi qu'il donne pour la Province d'*Eliman* qui ne fut jamais, celle d'*Eliémen* qui est l'Arabie heureuse, les *Dongziin* peuples inconnus pour les *Drouziin*, les Druses peuples de la Palestine, qui habitent aux environs du mont Liban.

Au reste cet Ouvrage, qui seroit pour un Sçavant consommé dans la connoissance des Coutumes & des Langues Orientales le fruit d'une étude sérieuse & réfléchie, a été pour M. Baratier un amusement de son enfance. A l'âge d'onze ans il entreprit cette traduction, qu'il a sçu depuis enrichir de Notes critiques & d'une érudition peu commune. Il y fait passer en revüe les Buxtorfs, les Wagenseil, les Basnages, & Benjamin lui-même dont il

fait remarquer les béviies grossiéres & les mensonges. Parmi les huit Disserta-tions qui composent le second Volume, la derniére regarde les païs où les dix Tribus furent transplantées par Salmanazar. Le jeune Auteur loin de les disperser avec Bochart & Ligtfoot dans l'Assyrie, la Mésopotamie, & la Médie, va les chercher dans les régions connües aujourd'hui sous le nom de Géorgie, de Mingrelie, d'Imiréte, de Guriel, de Carduel, de Caket, de Dagestan, de Schirwan, &c. de là il les fait passer en Tartarie, dans les Indes, à la Chine, en Amérique. Il appuye un sentiment si singulier de preuves qui ont au moins le mérite de la nouveauté & de l'invention.

FRANCE.

DE LYON.

Extrait d'une Lettre de M. Brossette à un des Auteurs de ces Mémoires.

Je prens la liberté de vous faire mes très-humbles remontrances sur un

Article de vos Mémoires, dans lequel on a attaqué injustement, ce me semble, l'honneur & la mémoire de M. Despreaux, mon illustre ami. Comme vous avez donné dans plusieurs ouvrages des preuves publiques de l'estime que vous avez pour ce grand homme sur-tout dans votre Réponse à la critique que M. Muralt, Gentilhomme Suisse, avoit faite de la Satire sixiéme, je suis persuadé que vous ne refuserés pas de réparer aussi l'injure qui lui a été faite par ceux de vos Peres qui travailloient au Journal avant vous. [Trop de crédulité a causé la méprise que releve ici M. Brossette.]

Ils ont inséré dans leur Journal d'Octobre 1733 Art. 81 p. 1825 une prétenduë Anecdote concernant M. Despreaux, laquelle me paroît absolument contraire à la vérité, quoiqu'ils assûrent qu'ils la tiennent d'une personne très-digne de foi, qui l'avoit apprise de M. Despreaux lui-même. Voici cette Anecdote.

„ Il avoit fait pour le P. Ferrier, „ Confesseur du Roi, l'Epître III sur „ la fausse honte. Ce Jesuite étant

„ mort avant qu'il l'eût imprimée ,
„ elle fut adressée au fameux M. Ar-
„ nauld. Par là il est aisé de juger,
„ ajoute-t-on, que s'il entretint avec
„ constance l'amitié de ce Docteur,
„ elle n'avoit pas commencé par un
„ trait de cette vertu. On ne recon-
„ noit en ce choix que l'attention or-
„ dinaire à ceux qui courent la car-
„ riere de bel-esprit, qui est de se faire
„ des amis qui puissent les aider à
„ acquérir de la réputation.

Ne diroit on pas, en lisant ceci, que l'Epître III de M. Despreaux est une Piece qui pouvoit convenir également, & au P. Ferrier, & à M. Arnauld, & qu'il n'y avoit qu'à changer les noms pour la faire quadrer? Voici à quelle occasion elle fut composée.

Après la paix de Clement IX, M. Arnauld eut non seulement la liberté de paroître, mais encore il fut reçu par le Nonce & par le Roi même, avec toutes les marques possibles d'estime. M. le Premier Président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignerent le plus d'empressement.

Ce fut chez ce Magiſtrat que M. Deſpreaux fit connoiſſance avec M. Arnauld, & dès leur premiere entrevuë ils lierent enſemble une étroite amitié dont ils ont fait gloire pendant leur vie, & qui a duré juſqu'à leur mort, comme je l'ai dit dans mon Commentaire ſur l'Epître III dont il s'agit.

M. Arnauld ſignala ſon retour à Paris par la publication d'un Ouvrage conſidérable * pour la défenſe du Livre *De la perpétuité de la Foi*, contre M. Claude Miniſtre de Charenton, qui avoit fait une Réponſe à ce dernier ouvrage en 1666. Le Livre de M. Arnauld commença à paroître au mois de Mars 1669. & fut reçu du Public avec de grands applaudiſſemens. †

Après la publication de cet ouvrage le bruit courut que ce fameux Miniſtre étoit dans le deſſein de faire abjuration du Calviniſme, & de ſe réunir à la Communion Romaine,

* *La Perpétuité de la Foy ...... défenduë contre le Livre, &c. 1669.*

† *Lett, 484. de Patin du 8. Mars 1669.*

[*Lett. 485 du même, 19 Mars 1669.*] soit qu'il fût déterminé par la force des argumens de M. Arnauld, soit qu'il fût attiré par les grands avantages qu'on lui proposoit de la part de la Cour & du Clergé. Mais il fut malheureusement retenu par la honte d'abandonner un Parti dont il étoit comme le Chef en France.

Ce fut dans ces circonstances que M. Despreaux composa son Epître III. qui fait une allusion perpétuelle & bien marquée, tant à l'Ouvrage de M. Arnauld, qu'à la disposition où étoit M. Claude de se faire Catholique, mais qui ne résistoit que par la honte d'un changement que ses adhérans n'auroient pas manqué de lui reprocher.

Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
Arnauld, des Novateurs tu découvres la fraude,
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que sert que ta main leur décille les yeux,
Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle,
Prêts d'embrasser l'Eglise, au Prêche les rappelle ?

Non, ne croi pas que Claude, habile à se
tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais
frapper;
Mais un Démon l'arrête, & quand ta voix
l'attire,
Lui dit: Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va
dire? ....

....

Des superbes Mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la
honte du bien.

Voilà donc le sujet de l'Epître: *la mauvaise Honte*, sujet qui ne pouvoit convenir en aucune façon au P. Ferrier, ni comme Jésuite, ni comme Confesseur du Roi. En effet, ç'auroit été une assez plaisante chose que de voir une Epître sur *la fausse Honte*, adressée au Confesseur du Roi, & n'auroit-on pas eu lieu de la prendre pour une Satire?

Cependant les Journalistes assurent que M. Despreaux l'avoit faite pour le P. Ferrier. Mais ils n'ont pas pris garde que le P. Ferrier n'étoit pas encore Confesseur de Louis XIV. en 1660. n'ayant été appellé à cette éminente place qu'en l'année 1670. après l'ab-

dication du P. Annat ; & le P. Ferrier la remplit pendant quatre années juſqu'à ſa mort, arrivée le 29 d'Octobre 1674.

D'alleurs, M. Deſpreaux n'eut aucune liaiſon avec le P. Ferrier, qui avoit été tiré du College de Toulouſe, lieu de ſa réſidence, pour être Confeſſeur de Louis XIV. & qui n'avoit jamais été à la Cour avant ce tems-là, non plus que M. Deſpreaux.

Mais il y a une preuve convainquante, que l'Epître dont il s'agit, ne fut jamais faite par le P. Ferrier, & qu'elle fut imprimée pendant ſa vie même, telle qu'elle eſt, à l'adreſſe de M. Arnauld ; c'eſt qu'elle parut en 1674 dans l'édition *in*-4°. que l'Auteur donna de ſes Oeuvres, dont l'impreſſion fut achevée le 10 de Juillet, & le Privilege du 28 Mars de la même année, eſt anterieur de ſept mois à la mort du P. Ferrier, arrivée, comme je viens de le dire, le 29 Octobre ſuivant. Donc ce Jeſuite n'étoit pas mort avant qu'elle fût imprimée.

Si l'Auteur l'avoit compoſée pour le P. Ferrier, croira-t-on qu'il eût été aſſez

imprudent pour l'adresser ensuite à M. Arnauld, ennemi déclaré des Jesuites, & pour faire ce changement ridicule pendant la vie, & pour ainsi dire, sous les yeux du Pere Confesseur?

La fausseté de ce fait étant ainsi démontrée, quel jugement doit-on porter de la réfléxion courte, mais injurieuse, qui l'accompagne? *Si Monsieur Despreaux*, dit-on, *entretint avec constance l'amitié de ce Docteur, elle n'avoit pas commencé par un trait de cette vertu, &c.*

Les Journalistes diront peut-être qu'ils ont été abusés par le témoignage d'un homme qu'ils croyoient *très-digne de foy*. Mais pour peu d'attention qu'ils eussent voulu donner aux circonstances du fait qu'ils ont publié, ils auroient aisément reconnu que cet homme *si digne de foy* se trompoit, & les trompoit eux-mêmes. Ils ne se seroient pas livrés si légerement à la satisfaction passagere de noircir la mémoire de M. Despreaux, du moins ils ne l'auroient pas accusé, sans preuve, sans présomption même, & sur un prétendu oüi-dire, d'une imprudence

si grossiere, & qui plus est, d'une
plicité, si contraire à la candeur
l'amour du vrai, à la probité scru
leuse, dont il a toûjours fait professi

Nous sommes redevables à M. B
sette d'avoir mis à une nouvelle épr
ve l'impartialité dont nous faisons
profession constante. Les preuves é
tantes que nous en avons données
d'une fois dans nos derniers Mém
res, n'attendoient pas un désave
marqué pour détruire les anciens
jugés, & pour détromper enfin
certain Public qui aime à se faire
sion sur le compte des Jesuites.

DE PARIS.

Bordelet a imprimé un Poëme L
intitulé : *Templum Tragædiæ*, qui
récité au renouvellement des Cl
sur la fin de 1734, par le P. Ma
Regent de Troisiéme au College
Louis de Grand. Malgré notre rés
à parler de ce qui nous touche, n
devons aux Connoisseurs & aux A
teurs des Muses Latines la reconn
sance de publier leurs éloges. Ils
loué dans ce Poëme le choix du s
la conduite judicieuse de l'ouvrage

beauté de la verſification, en un mot, le talent de l'Auteur. Après un court préambule, à la maniere de Virgile, ſur le ſuccès de la derniere Campagne. Le Poëte feint qu'il eſt tranſporté ſur le Pinde, dans le Temple où la Tragedie fait ſon ſéjour, & que cette Déeſſe lui dévoile toute la pompe & tous les ſecrets de ſon art enchanteur. Sous cette idée, il décrit l'origine, le progrès & les viciſſitudes de la Scene, le Theatre Athenien, celui de Rome, celui de nos jours, ſoit Anglois, ſoit François, ſoit des autres Nations polies, ſans oublier les talens de ceux qui le font revivre dans la Langue Latine. Il développe les mouvemens propres de la Tragédie, & ſes reſſorts les plus déliés. Il eſt difficile d'approfondir davantage un ſujet ſi grand en auſſi peu de vers. L'ouvrage eſt dédié à M. le Lieutenant Civil.

On a mis en vente les Livres ſuivans.

Code Criminel de l'Empereur Charles V. vulgairement appellé la Caroline, contenant les Loix qui ſont ſuivies dans la Juriſdiction Criminelle de l'Empire, & à l'uſage des Conſeils de guerre des

troupes Suisses ; par M. Vogel, g
Juge des Gardes Suisses du Roy. (
Claude Simon, ruë des Massons
quarto.

Montalant, Libraire sur le Q
des Augustins, distribuë le huitié
Volume du Recueil Historique d'A
tes, Négociations, Mémoires & Tr
tés, depuis la Paix d'Utrecht jusqu
présent, par M. Rousset. Il débite aus
les Volumes précédens, & les vend se
parement à ceux qui n'auroient pas le
Recueil complet.

On trouve chez le même Librair
le onziéme & douziéme Volumes de
Mémoires pour servir à l'Histoire du
dix-huitiéme siécle; contenant les Né
gociations, Traités, Résolutions, &
autres documens authentiques, con
cernant les affaires d'Etat; par M. de
Lamberti.

Martin, Coignard fils & Guérin
l'ainé, ruë saint Jacques, délivrent de
puis quelques mois les trois Volume
du Supplément aux anciens Mémoire
de l'Académie Royale des Sciences, c
sont les tomes I & IV des Tables de tou
le Recueil, & la troisiéme partie d
l'Histoire des Animaux,

Les mêmes Libraires fourniront incessamment les six Volumes du Recueil des Machines approuvées par l'Académie Royale des Sciences, avec 432 Planches, gravées en taille-douce.

Errata pour le mois de Decembre.

PAge 2124. ligne 2. Sassicolo, *lisez* Sassuolo, p. 2126. l. 25. & p. 2129. l. 15. Cestoni, *lis.* Certoni, p. 2130. l. 1. les Ovipares comme les Vivipares, *l.* les Vivipares comme les Ovipares, p. 195. l. 10. aux Rois, *l.* au Roy, p. 2197. l. 23. fait, *l.* fit, p. 2199. l. 2. de ses succès, *ôtés* de, p. 2201. l. derniere, de plus, *l.* ajouté.

La suite de l'Extrait des Lettres Pastorales de M. l'Evêque de Londres n'a pu trouver place dans les Mémoires de Janvier. Ce sera pour le mois de Fevrier, ou *de Mars.*

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LEROUGE,

TABLE DES ARTICI
du mois de Janvier.

ART. I. M*iscellanea observation*
Mêlange d'obſervati
les Auteurs anciens & modern
les Sçavans d'Angleterre ,
ART. II. Mémoires de Litterature,

ART. III. Didon, Tragédie nouvell
ART. IV. *Acta Sanctorum Augusti*
Actes des Saints du mois d'Août,
lis des monumens Grecs & Latin
ART. V. Recueil des Pieces d'Eloq
de Poëſie, qui ont remporté les P
nés par l'Académie Françoiſe, po
née 1733.
ART. VI. Lettres ſervant de Répo
Lettres Philoſophiques de M. de

ART. VII. *Opere Physico-Mediche*,
Oeuvres de Phyſique & de Medec
M. Vallisneri,
ART. VIII. Mémoires ſur l'Iſlande, p
fils Torgils, &c.
ART. IX. Hiſtoire Généalogique &
nologique de la Maiſon Royale
ce, &c. Tomes VII. VIII. & IX,
ART. X. Methode Sinthetique pour
dratures des courbes.
ART. XI. Projet d'un corps d'Hiſt
nouveau Monde.
ART. XII. Nouvelles Litteraires.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Février 1735.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES S
commencés au mois de
1701. & se vendent 15 s.
en blanc, & brochés 16 1

Années.

1701.	9.	vol.	1719.
1702.	12.	v.	1720.
1703.	12.	v.	1721.
1704.	13.	v.	1722.
1705.	12.	v.	1723.
1706.	12.	v.	1724.
1707.	12.	v.	1725.
1708.	12.	v.	1726.
1709.	12.	v.	1727.
1710.	12.	v.	1728.
1711.	12.	v.	1729.
1712.	12.	v.	1730.
1713.	12.	v.	1731.
1714.	12.	v.	1732.
1715.	12.	v.	1733.
1716.	12.	v.	1734.
1717.	12.	v.	1735.
1718.	12.	v.	

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1735.

ARTICLE XIII.

HISTOIRE DU THEATRE François depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célebres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagnées de Notes historiques & critiques. Tome I. à Paris ruë Saint Jacques, chez le Mercier, au Livre d'Or. 1734. in-12. pages 486. en attendant

plusieurs autres volumes qui suivront de près.

VOici un Ouvrage souhaité depuis long tems du Public, ébauché en divers tems & par différens Particuliers, achevé enfin par des Ecrivains qui ne se nomment point. Notre Théatre naissant fait la matiere de ce premier Volume. Heureux les Grecs d'avoir aimé les Spectacles & les Arts au point de les inventer & de les porter en peu de tems à leur perfection! Le succès en a immortalisé l'Histoire. Il n'en a pas été de même chez les Romains, qui ont emprunté d'eux les Arts & les Spectacles, & qui n'ont porté ces derniers que très-lentement à un degré fort inférieur, & si peu propre à nous en conserver l'histoire, qu'à peine les injures du tems nous ont permis de jouir de quelques monumens qui ne nous laissent que le chagrin de les voir au dessous de leurs modéles. Tant il est vrai que le succès décide de l'histoire des Arts en tout genre! On oublie aisément ce que l'on rougit d'avoir esti-

é, & la postérité la plus prochaine
: ses aïeux grossiers n'aime point à en
rpetuer la rudesse à la posterité sui-
nte. Il n'y a que les Ouvrages parfaits,
quelque genre que ce soit, qui laiss-
nt d'eux un long souvenir. Il ne faut
nc pas s'étonner que le berceau du
iéatre François soit enveloppé de té-
bres impénétrables. Mais qu'arrive-
! aujourd'hui, que la Scene s'est il-
trée, parce qu'il y a eu des génies
mparables, pour ne pas dire préfé-
bles à la belle antiquité? On aime à
naginer que l'origine en doit être
armante, à souhaiter du moins qu'elle
soit, par la même raison qu'on se
rme des chimeres pour donner des
ux romanesques à des personnes
connuës, dans lesquelles on trouve
merite superieur. On aime à sup-
ser que ce que l'on estime, est aussi
ıstre qu'il paroît digne de l'être. C'est
ısi que toutes les Nations arrivées
e fois au point de grandeur où la
ovidence les éleve peu à peu des
ıs vils commencemens, jettent un
ile sur leur origine, qu'elles ne con-
issent plus, ou ne veulent plus con-

noître, pour s'en donner une fabuleuſe aux dépens de la vérité, & au profit de l'orgueil humain.

Telle eſt l'idée que les perſonnes peu inſtruites ſemblent avoir au ſeul nom d'*Hiſtoire du Théatre François.* Ce titre flateur a ſouvent abuſé plus d'un Ecrivain & plus d'un amateur de la Scene, Mais à peine met-on la main à l'œuvre, qu'on ſe détrompe par ſes yeux au point d'être rebuté. Combien l'ont été de ce pénible & ſterile travail? Et combien de Lecteurs peut être ſe formaliſeront de ce premier Volume, dont nous allons rendre un compte d'autant plus impartial que les Auteurs ne nous ſont pas connus? Ces Lecteurs n'auront aſſurément pas raiſon. Les Sçavans leur diront & leur perſuaderont ſans doute que tout eſt eſtimable dans l'hiſtoire des Arts, ainſi que des Nations, & que la vérité quoique baſſe & vile, a toûjours des charmes qui relevent la baſſeſſe & la groſſiereté des faits. Il ne s'agit pas de flatter le Théatre, il eſt queſtion de le peindre au naturel. L'unique choſe qui puiſſe faire peine, eſt le défaut de traits pour le

peindre. D'où il suit qu'on doit sçavoir gré à ceux qui font de laborieuses recherches pour nous le représenter, en souffrant à regret les vuides historiques que le tems a opposés comme des précipices à notre avide curiosité, dans des choses bien plus importantes encore, que ne l'est l'histoire du Theatre.

Pour venir au fait, après cet exorde nécessaire, les Auteurs du Livre en question ont si bien senti la difficulté de leur entreprise, que nous leur devons la justice de l'exposer dans leurs termes. les voici. *Préface.* « Il est de » certains tableaux, qui considérés » dans l'éloignement, présentent aux » yeux des plaines charmantes, » des côteaux riants, des montagnes » superbement élevées, des rivieres » larges, profondes, & remplies d'une » eau argentine; enfin, tous les agré» mens d'une belle campagne. Ap» proche-t-on de cette perspective, » tout disparoît, & des traits cou» chés grossierement sur une murail» le, prennent la place des objets en» chanteurs, que l'œil trompé par

» l'art du Peintre, regardoit avec
» admiration. Voilà la juste compa-
» raison de ce qui arrive à ceux qui
» forment le dessein de donner une
» Histoire du Théatre François. Tout
» semble leur promettre une carriere
» aisée & brillante; pieces singulieres,
» Auteurs célébres, faits anecdotes
» interessans, Comédiennes & Comé-
» diens renommés dans leur art: mais
» ces flatteuses idées se trouvent to-
» talement confonduës, lorsqu'on
» consulte les Histoires générales &
» particulieres. On trouve à la vérité
» l'origine & l'établissement des Con-
» freres de la Passion à Paris, le lieu
» où ils firent leurs réprésentations:
» mais après cette époque, la suite &
» les progrès de ce premier Théatre
» sont absolument ignorés. Ce n'est
» que de loin en loin qu'on apprend
» quelques faits, & ces faits sont si
» peu considérables & si fort isolés,
» qu'il est impossible d'en former une
» Histoire suivie. Le Théatre de l'Hô-
» tel de Flandres, & celui de Bour-
» gogne, n'est pas plus connu; & ce
» ne fut que sous le Regne de Louis

» XIII que ce dernier devint célébre,
» par les nombreuſes Pieces que les
» beaux Eſprits de ce tems-là y firent
» répréſenter. Si l'hiſtorique du Théa-
» tre eſt ſec, celui des Poëtes & des
» Acteurs ne l'eſt pas moins. Les diffé-
» rens Poëmes Dramatiques qui paru-
» rent avant Henry II ſont preſque
» tous ſans nom d'Auteur, & ce peu
» de noms qui nous reſte n'eſt ac-
„ compagné d'aucunes circonſtances.
„ A l'egard des Acteurs, le talent qu'ils
„ ont exercé ne les a point tirés du
„ néant d'où ils ſortoient, & ils y ſont
„ rentrés ſi parfaitement, qu'on en
„ retrouve peu de veſtiges. Les Myſ-
„ teres répréſentés par les Confreres,
„ occaſionnerent les Jeux des Clercs
„ de la Bazoche. A ces Jeux ſuccede-
„ rent les Pieces des Enfans ſans ſouci,
„ dont le Chef ſe nommoit le Prince
„ des Sots, ou de la Sotiſe: nouvelles
„ obſcurités & nouvelles peines perduës
„ pour les éclaircir. C'eſt cependant
„ l'Hiſtoire des trois Societés qu'on
„ vient de nommer, qui doit faire
„ celle du Théatre François depuis ſon
„ origine en 1402. juſqu'au commen-

„ cement du dix-ſeptiéme ſiécle.

Ces difficultés (comme nous l'avons dit) ont rebuté quantité d'Auteurs ; mais elles n'ont point effraïé ceux dont nous parlons. Ils ont compris que dans l'impoſſibilité d'engager tous les particuliers à faire une contribution de leurs connoiſſances ſur l'origine du Théatre François, il valoit mieux produire celles qu'ils avoient acquiſes par leurs recherches, que d'attendre un concert impratiquable, faute duquel il ſe perd tous les jours une infinité d'anecdotes. Celles qu'ils ont pu retrouver ſe ſeroient perduës de même, & l'on doit leur tenir compte de les avoir données. Commencer un Ouvrage important, même imparfaitement, c'eſt engager les particuliers à contribuer à ſa perfection. Si l'état de la Litterature étoit un Etat Monarchique, il ſeroit aiſé par voïe de ſujetion ou de perſuaſion de faire un amas de contributions pour le tréſor public, qu'on deſtineroit tantôt à une Hiſtoire, tantôt à un Dictionaire, tantôt à quelqu'autre Ouvrage, qui deviendroit par-là une Hiſtoire, un Dictionnaire, un

Ouvrage d'Etat. Mais l'on ſçait qu'il n'en va pas ainſi ſur le Parnaſſe, où le moindre Bourgeois, ainſi qu'à Rome, ſe croit quelque choſe de plus que les Rois, comme le dit Corneille, avec cette différence, pourtant que les vieux Romains à force d'avoir en tête le bien public, y contribuoient tous, juſqu'à lui ſacrifier leurs biens & leur vie, au lieu que l'on apprend tous les jours à devenir moins généreux & moins Citoïen dans l'état de la Litterature, à force de vouloir faire chacun en ſon nom ce que l'on appelle le bien public. La poſterité n'en eſt pas duppe. Mais il eſt vrai qu'elle gagne toûjours quelque choſe, quand les plus zélés pour ce bien public généreuſement prodigues, commencent à répandre leurs richeſſes, tandis que les plus avares les reſſerrent & les enfouiſſent pour toûjours: C'eſt le regret de ces pertes journalieres, qui a engagé les Auteurs de cette Hiſtoire à la publier promptement. Outre leurs connoiſſances & leurs recherches particulieres, ils ont reçû, diſent-ils, des ſecours conſidérables de Meſſieurs l'Abbé Sallier, l'Abbé Deſ-

„ marais, l'Abbé Contet, & de beau-
„ coup d'autres illuſtres amis qui leur
„ ont confié leurs recuëils „ ils leur en témoignent une reconnoiſſance publique, en les citant dans les occaſions, & toutefois en ajoûtant cette note. „
„ Par une raiſon qui nous eſt très-im-
„ portante, qu'on nous permette de
„ dire avec la hardieſſe qu'inſpire la
„ vérité que notre Ouvrage, tel qu'il
„ ſoit, n'eſt dû qu'à nos ſoins & à nos
„ collections, & que perſonne ne nous
„ a fourni ni mémoires ni avis ſur les
„ faits & la conduite de notre tra-
„ vail. „

La partie hiſtorique de ce Volume traite de l'origine des Spectacles en France, & elle ne contient que 72 pages. Il ne faut pas être ſurpris de cette brieveté. Les Auteurs dont on a emprunté les faits, en ont parlé fort ſuccinctement. On les excuſe ſur le peu d'importance de la matiere. Il ſeroit pourtant à ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent plus étendus. L'Hiſtoire de la ville de Paris, ſes Faſtes & Antiquités, par Pierre Bonfons, Merveſin, Fauchet, Noſtradamus, du Verdier, Vauprivas,

La Croix du Maine, Brantome, Belleforêt, Mezeray, le Traité de la Police, ſont les principales ſources où nos Ecrivains ont puiſé. Nous en dirons un mot à la fin. Ils aſſurent qu'il ſeroit inutile de remonter au-delà du douziéme ſiécle, pour y trouver l'origine de la Comédie Françoiſe; qu'à la vérité ſous la premiere Race de nos Rois, il eſt fait mention de Farceurs; mais que Charlemagne par une Ordonnance de 789. les fit tellement diſparoître, que l'Hiſtoire de la ſeconde Race n'en parle plus; que toutefois le goût des Spectacles ſe conſervoit parmi le Peuple au point de s'introduire avec indécence dans les Egliſes, abus qu'Eudes de Sully Evêque de Paris tacha vainement d'abolir vers l'an 1197 & 1198, puiſque la *Fête des Foux*, dont il s'agit ici, ſubſiſtoit encore 240 ans après, témoin la cenſure de la Faculté de Théologie dè Paris en 1444. Il faut donc ſe contenter de l'Hiſtoire abregée des Trouverres ou Troubadours Provençaux: Ils parurent ſur la fin du onziéme ſiécle, & répandirent en France cent ſortes de Poëſies, qu'on ap-

pella Chants, Chanterels, Chansons Sons, Sonnets, Vers, Mots, Lays, Depports, Soulas, Pastorales, *Syrventes*, *Tensons* & *Comédies*. On ne parle ici que des trois dernieres especes, les autres étant (dit-on) étrangeres au sujet. On auroit pû apporter une meilleure raison, puisqu'il n'y a que les *Comédies* qui regardent le Théatre.

En effet, les *Syrventes* n'étoient que des Poëmes mêlés de louanges & de satyres, sur les expéditions d'outre mer. On appelloit *Tensons*, les questions ingenieuses sur l'amour; par exemple; celle que Moliere a renouvellée dans ses *Fâcheux*, sçavoir lequel est préferable de l'Amant jaloux, ou de celui qui ne l'est pas. Les disputes qui en naissoient, nommées *Jeux mi-partis*, étoient décidées souverainement au Tribunal des Académiciennes, qui résidoient à Romanin, ou à Pierrefeu; & l'on appelloit cette Societé la *Cour d'Amour*. Les Comédies enfin (à juger de celles des vrais Troubadours du douziéme siécle, par celles de leurs successeurs au quatorziéme siécle,) ressembloient plu- » tôt à des Diologues qui exprimoient

:s Troubadours qui étoient dans
très-grande eſtime chez tous les
:es, il y avoit des *Conteurs* ou Au-
de Romans en Proſe, au lieu que
.omans rimés étoient les Ouvrages
'éritables Troubadours. Il y avoit
re des *Chanteurs*, qui chantoient
productions de ceux-ci, lorſqu'ils
oient pas eux-mêmes le talent de
ter. Il y avoit enfin des *Jongleurs*,
oüieurs d'inſtrumens, plus anciens
les trois autres eſpeces. Elles ſe
irent toutes pour divertir les Rois
:s Grands. Voilà en quoi conſiſte
ie l'on ſçait du bel eſprit Proven-
qui " brilla en Europe depuis 1120

les Histrions du tems de Charlemagne, & l'autre dans les Troubadours. On en peut trouver un troisiéme dans leurs foibles imitateurs, sous le nom ou des anciens *Jongleurs*, ou des nouveaux *Joueurs*, *joculatores*, dont tout l'art étoit d'amuser la Populace, par des tours de Passe-passe, & de mauvais récits. Ils tomberent dans le décri sous Philippe Auguste, qui les chassa de sa Cour & de ses Etats. Quelques-uns y furent soufferts dans la suite, témoin un Tarif de saint Louis pour les droits de Péage qui se païoient sous le petit Châtelet. " Un des articles porte, que
" le Marchand qui apporteroit un Sin-
" ge pour le vendre, payeroit 4 de-
" niers; que si le Singe appartenoit à
" un homme qui l'eut acheté pour son
" plaisir, il ne donneroit rien; que
" s'il étoit à un *Joueur*, il en joueroit
" devant le Péager, & que par ce jeu
" il seroit quitte du Péage, tant du
" Singe que de ce qu'il auroit acheté
" pour son usage. C'est de-là que vient
" cet ancien Proverbe populaire, *payer*
" *en monnoye de Singe, en gambades.*
" Un autre article porte, qu'à l'égard

„ des *Jongleurs*, ils ſeroient auſſi quit-
„ tes de tous Péages, en faiſant le récit
„ d'un couplet de chanſon devant le
„ Péager. Tous prirent dans la ſuite le
„ nom de *Jongleurs*, comme le plus
„ ancien, & les femmes qui s'en mê-
„ loient, celui de *Jongleresses*. Ils ſe
„ retiroient à Paris dans une ſeule ruë,
„ qui en avoit pris le nom de ruë des
„ *Jongleurs*, & qui eſt aujourd'hui celle
„ de ſaint Julien des Meneſtriers. „ Le nom de Batteleurs leur vint de certains tours périlleux avec des armes, & tout leur jeu eſt devenu le partage des Danſeurs de Corde.

Nos Auteurs nous donnent enſuite une Notice abregée de douze principaux Troubadours, & de quelques-unes de leurs Pieces. Ces Poëtes ſont, Arnaud Daniel, Anſelme Faydit, Hugues Brunet, Guy d'Uzès, Pierre de Saint Remy, Perdigon, Ricard de Noves, Giraud de Bournelh, Luco ou Lucas, Pierre Roger, B. de Paraſols, Bertrand de Pezars, tous du douziéme, ou treiziéme ou quatorziéme ſiécle. Voici les noms de leurs principales Pieces: *les illuſions du Paganiſme*, par Daniel;

l'*Héréfie des Peres*, par Faydit, contre les Conciles qui avoient condamné les Albigeois; *les Traverses de l'Amour*, par Brunet; *la Vie des Tyrans*, contre les Papes, les Rois, & les Princes de l'Europe, par les freres d'Uzès; *les Victoires du Comte* Raymond Berenger, dernier du nom, Comte de Provence, par Perdigon. Les titres que nous citons ne sont pas tous des titres de Spectacles. Mais voici des Tragédies de Parasols, l'*Andriasse*, *la Tharanta*, *la Malhorquina*, *Lallamanda*, *la Joannada*; toutes ces Pieces comprennent l'Histoire de la Reine Jeanne, du malheureux André son premier époux, de Louis de Tarente, second époux, de Louis Roy de Hongrie, de Charles de Duras, de Jacques d'Arragon, Infant de Majorque, troisiéme mari de Jeanne, & d'Othon de Brunswic, son quatriéme mari. Enfin, (comme le dit Nostradamus, en annonçant la derniere Tragédie) " le Poëte n'y avoit rien oublié, " depuis que cette Reine fut de l'âge " de six à sept ans, jusqu'à la fin de " ses jours, qu'elle prit une telle & " malheureuse fin, qu'elle avoit fait

lre à André ſon mari. „ Tout
fort court dans nos Auteurs,
noins curieux, nous y ren-
e Lecteur.

e hiſtorique les conduit à dire
des célébres Muſiciens ou
ers de ces tems-là. On nous
ce furent les Picards qui les
apprirent des Troubadours le
s Chanſons, des Tenſons, &
rentes; & l'on ſçait que Thi-
omte de Champagne, ſe ſigna-
e genre de Poëſie, particulie-
u ſujet de la Reine Blanche,
oit, & d'une eſpece d'Acadé-
Poëtes qu'il entretenoit à ſa
L'accueil favorable que l'on
France à tous ces Poëtes &
ciens, en fit croître le nombre;
trouvoient ordinairement aux
blées de plaiſirs, & aux Feſtins
rinces & des grands Seigneurs,
citoient des Chanſons & des
aux, qui étoient des eſpeces de
contes à peu près pareils à
de Bonaventure des Periers.
lus fameux furent, Colin Muſet,
Bodel, Jonglet, Rutebœuf,

„ Lambert Lycors, Alexandre Paris,
„ Huon de Villeneuve, &c. Ces Mu-
„ ficiens étoient bien récompensés de
„ leurs peines,& souvent ils recevoient
„ des Seigneurs devant lesquels ils a-
„ voient chanté, des habits de prix,
„ qu'ils ne manquoient pas de porter
„ dans les autres maisons où ils étoient
„ appellés, dans le dessein de les en-
„ gager à la même générosité. Du Ver-
„ dier, p. 8. de sa Bibliotheque, dit
„ qu'il se souvenoit d'avoir vû Martin
„ Baraton, ja vieil Ménestrier d'Or-
„ leans, lequel aux Fêtes & Nôces,
„ battoit Tambourin d'argent, semé
„ de plaques aussi d'argent, gravé des
„ armes de ceux à qui il avoit appris à
„ danser.

La Bazoche (dont nos Auteurs tirent le nom de *Basilica*) fut établie vers l'an 1303 par Philippe le Bel en forme de Jurisdiction, avec un Roy, qui portoit la Toque Royale. On nous promet de parler dans la suite du progrès de la Bazoche & des pieces qu'elle répréſenta : puis on passe à l'Histoire des *Mysteres de la Passion*, qui parurent avec éclat sous Charles VI. Ce n'est pas

qu'on n'eût l'idée de ces Spectacles avant Charles VI, puisque l'Histoire fait mention d'une Fête donnée par Philippe le Bel en 1313, où l'on représentoit la gloire des Bienheureux: & les peines des Dannés, avec la *Procession du Renard*, & d'autres sortes d'animaux: mais il est certain que ce ne fut que sous Charles VI qu'une Societé de Bourgeois & de Pelerins qui avoient déja joué au Bourg de saint Maur près Paris, & que le Prevôt de Paris avoit déconcertés par une Ordonnance du 3 Juin 1398, fut solemnellement érigée en *Confrairie de la Passion & Resurrection de Notre-Seigneur*, par des Lettres de Charles VI, dattées du 4 Décembre 1402.

Il y est dit « que le Roy a reçu
» l'humble supplication des bien amés
» & Confreres les Maîtres & Gouver-
» neurs de la Confrairie de la Passion
» & Résurrection de Notre-Seigneur,
» fondée en l'Eglise de la Trinité à
» Paris, contenant, comme pour le
» fait d'aucuns Mysteres, tant de Saints
» comme de Saintes, & mêmement
» du Mystere de la Passion, qui derrai-

„ nement (dernierement) ont co
„ mencé, & sont prêts de faire dev
„ nous (le Roy) comme autrefois
„ roient fait, & lesquels ils n'ont
„ bonnement continuer, pour ce c
„ nous n'y avons pû être lors prése
„ duquel fait & Mystere ladicte Co
„ pagnie a moult frayé (fait des fra
„ & despendu du sien, & aussi ont
„ Confreres, un chacun proportio
„ blement; disant en outre que s
„ jouoient publiquement & en co
„ mun, que ce seroit le profit d'ic
„ Confrairie, ce que faire ne po
„ roient bonnement sans notre co
„ & licence, requerans sur ce no
„ gracieuse provision, &c. „

La Confrairie de la Passion s'éta d'abord dans un Hôpital abandon dit la Croix de la Reine, puis de Trinité, hors la Porte saint Denys. dans une grande salle les Confr étalerent leurs pieux amusemens a tant de succès, qu'ils devinrent mode, non-seulement à Paris, n encore à Roüen, à Angers, au Ma & à Metz : ces jeux durerent mal des tems fort orageux, jusqu'à

pa

partie du Regne de Louis XI, où l'on vit à l'envi s'élever d'autres Spectacles d'un genre différent, & dont on parlera dans les Volumes suivans, sçavoir les Scenes des *Enfans sans souci*, & des *Clercs de la Bazoche.*

Ce qui donna lieu aux premiers, c'est qu'on se lassa enfin du sérieux des Mysteres, de sorte que pour rappeller le Spectateur, sans quitter tout à fait les jeux dévots, on s'avisa d'y mêler des Scenes profanes, ou plûtôt burlesques; mêlange qui fit nommer ces nouveaux Spectacles, *les Jeux des Poix pilés.* Deux sortes d'Acteurs se réunirent. Les *Confreres* se réserverent toujours le soin de représenter leurs Mysteres; mais ils s'associerent les *Enfans sans souci*, pour jouer ce qu'on appella les *Sottises*, & leur Chef prenoit le titre de *Prince des Sots.*

„ Voilà de quelle façon les Con-
„ freres soutinrent leur Théatre jus-
„ qu'au Regne de François I, qui leur
„ donna en 1518 des Lettres Paten-
„ tes.... ils continuerent leurs répré-
„ sentations jusqu'en 1539, que la
„ Maison de la Trinité fut de nouveau

„ destinée à un Hôpital. „ Ils louerent alors une partie de l'Hôtel de Flandres, où ils réprésenterent jusqu'en 1543, c'est-à-dire, jusqu'au tems où l'on démolit cet Hôtel. Las enfin des dépenses que leur causoient ces transmigrations, ils acheterent une portion de l'Hôtel de Bourgogne, où ils se fixerent en 1548, avec privilege de jouer seuls sur ce Théatre, & défense en même tems de réprésenter désormais aucun Mystere. Le faux goût dés anciens tems avoit passé. Ainsi finit une pieuse folie qui avoit duré un siecle & demi sous les auspices de l'autorité Royale. La Confrairie dévote loua son Hôtel de Bourgogne, & ceda son privilege à une nouvelle troupe de Comédiens, en se réservant deux loges, que l'on nomma les *Loges des Maîtres*.

„ Pour suivre l'ordre historique de „ notre Théatre, il nous paroît nécessaire (disent nos Auteurs) de termi-„ ner celui des Confreres, par l'extrait „ du Mystere de la Passion. Le soin & „ l'attention que l'on a pris en le „ composant, mettra tout le monde „ au fait de ce genre d'ouvrages, qui,

„ pour le dire en paſſant, ſont tous du
„ même goût. Après cela nous parle-
„ rons des *Clercs de la Bazoche*, &
„ enſuite des *Enfans ſans ſouci*, & des
„ Pieces que ces deux différentes trou-
„ pes jouerent ; & nous donnerons
„ des extraits tant des moralités & des
„ farces repréſentées par les premiers,
„ que des *ſottiſes* jouées par les der-
„ niers. Enſuite nous paſſerons au
„ commencement du Théatre de l'Hô-
„ tel-de Bourgogne, que nous verrons
„ ſortir de l'enfance, où il avoit été
„ juſqu'au Regne d'Henry II, par les
„ Pieces que Jodelle, la Peruſe, & le
„ Baïf donnerent au Public.

En attendant cette ſuite, qui ſera pouſſée juſqu'en l'année 1700, revenons aux Confreres & à leur Théatre, dont il s'agit principalement dans ce Volume. Le lieu où ils jouoient étoit élevé ſur le devant ſelon la forme de ceux où l'on joue aujourd'hui. Mais le fond étoit rempli de divers échaffauts, qu'on nommoit *Etablies*. Le plus haut étoit le Paradis ; en deſcendant on trouvoit des Palais, & des maiſons conformes au ſujet repréſenté ; par exem-

ple, voici la description de la Scène pour le Mystere de l'Incarnation, représenté à Rouen l'an 1474.

„ Premierement (dit l'Auteur con-
„ temporain) est Paradis ouvert, fait en
„ maniere de Trône, & reçons d'or
„ tout autour, au milieu duquel est
„ Dieu en une chaire parée, & au
„ côté dextre de lui la Paix, & soubz
„ elle Misericorde · au senestre, Justice,
„ & soubz elle Verité : & tout autour
„ d'elles neuf ordres d'Anges, les uns
„ sur les autres. La maison des parens
„ de Notre-Dame ; son Oratoire, la
„ Crache ez Bœufz. Enfer fait en ma-
„ niere d'une grande gueule, se cloant
„ & ouvrant quand besoing est. Les
„ Limbes des Peres faits en maniere de
„ Chartre, & n'étoient vûs (les Peres)
„ sinon au-dessus du faux du corps.
„ Les places des Prophetes ez divers
„ lieux hors les autres. „

Sur les côtés du Théatre il y avoit des gradins où tous les Acteurs étoient assis dès le commencement de la Piece, & s'asséioient tour à tour chacun après sa Scene, sans jamais disparoître que leur rôle ne fût entierement achevé.

Car un Acteur assis étoit censé absent pour quelque tems. Une niche fermée de rideaux par devant, sans autre façon, s'appelloit une chambre, & l'on tiroit les rideaux pour cacher ce qui ne devoit pas être vû, comme les couches de sainte Anne, &c.

Le Mystere de la Passion est évidemment de plusieurs Auteurs; il a seulement été retouché par Jean Michel, Poëte Angevin; & avant lui il s'étoit si considérablement augmenté, qu'on y trouve au commencement & à la fin des Mysteres tout-à-fait étrangers à la Passion; citons d'après nos Auteurs l'exemplaire le plus complet. C'est un petit *in-folio*, avec des figures de bois, contenant 352 feuillets, ou 704 pag. à deux colonnes, de 48 vers chacune. Voici le titre. « Le Mystere de la Con- » ception & Nativité de la glorieuse » Vierge Marie, avec le mariage d'i- » celle; la Nativité, Passion, Résur- » rection & Ascension de Notre Sau- » veur & Redempteur Jesus-Christ, » jouée à Paris l'an de grace 1507, im- » primée audict lieu pour Jehan Petit, » Geoffroy de Marnef, & Michel le

„ Noir, Libraires-Jurés en l'Univer-
„ ſité de Paris, demourans en la grant
„ ruë ſaint Jacques. „ Et à la fin du
Volume on lit, “ Cy fine le Myſtere
„ de la Reſurrection de Notre-Seigneur
„ Jeſus-Chriſt par perſonnages, nou-
„ vellement imprimé à Paris par Alain,
„ Lotrian, & Denys Janot, demourans
„ en la ruë Notre-Dame, à l'Enſeigne
„ de l'Ecu de France.

Nous paſſons aux extraits qu'en ont fait nos Auteurs, afin de donner une idée tant de leur travail que du Myſtere même. On leur doit la juſtice de dire que ces extraits ſont faits avec beaucoup de ſoin, & qu'ils ſuffiſent pour avoir une idée complette de ces Spectacles. On peut s'en convaincre par ſoi-même, comme nous en ſommes perſuadés, par l'inſpection actuelle du Myſtere de la Paſſion, imprimé ſéparément. C'eſt de cette édition, ſelon les apparences, que parle la Croix du Maine, p. 248 de ſa Bibliotheque. On lit à la fin, “ A l'honneur de Dieu &
„ de la glorieuſe Vierge Marie, &
„ à l'édification de tous bons Creſ-
„ tiens & Creſtiennes, a été imprimé

„ ce présent Livre, nommé la Passion
„ de notre Sauveur & Rédempteur
„ Jesu-Crist par personnages, nou-
„ vellement imprimée à Paris, par la
„ veuve feu Jehan Trepperel, & Jehan
„ Jehannot, Imprimeur & Libraire-
„ Juré en l'Université de Paris, de-
„ mourant en la ruë Neuve Notre-
„ Dame, à l'Enseigne de l'Ecu de Fran-
„ ce. „ Et au commencement “ s'en-
„ suit le Mystere de la Passion Notre-
„ Seigneur Jesus-Christ, avec les addi-
„ tions faites par très-éloquent & scien-
„ tifique Docteur, Maistre Jean Mi-
„ chel : lequel Mystere fut joué à An-
„ giers moult triomphantement, &
„ dernierement à Paris. „ sans datte
d'année en nul endroit, si ce n'est 46
en chiffre gothique, pour signifier
peut-être 1546. Nous ne garantissons
que la difference de titre qui se trouve
entre notre édition, & celle que sui-
vent nos Auteurs, & qui est telle. “ Cy
„ commence le Mystere de la Pas-
„ sion de notre Sauveur Jesu-Crist,
„ avec les additions & *corrections* fai-
„ tes par très-éloquent, &c. *l'an mil*
„ *cinq cens & sept.* „ Les termes que

nous fouslignons ne font point dans notre édition, & l'orthographe eft fouvent differente dans le corps de l'Ouvrage. Ajoûtez à cela la difference des Libraires. Une petite notice des éditions n'auroit rien gâté à l'Ouvrage en queftion. A cela près on trouve les extraits des trois Myfteres dans l'ordre fuivant.

1°. Les extraits du Myftere de la Conception de la Vierge Marie, la Nativité d'icelle, avec la Naiffance de Jefus-Chrift. Ce myftere contient 53 Scenes, dont voici les titres, La Supplication pour la rédemption humaine. Enfer. De Joachin & de fes Bergiers. Des aumônes de Joachin. Le Traité de mariage de Joachin. De Herode Afcalonite, & de fes Seigneurs. Le murmure des Juifs contre Herode. (Notez que l'Auteur fait Herode Païen, & Cirinus Mahometan.) Le veu & promeffe de Joachin & d'Anne. Le refus de l'oblacion de Joachin. Du deuil de Joachin, à caufe du refus de fon oblacion. Les Requêtes de Joachin & d'Anne pour avoir lignée. De l'Ange qui s'apparut à Joachin & à

ſainte Anne. De Herode. Comme Anne enfanta Marie. Comme Marie fut préſentée au Temple. Comme Marie beſongne avec les pucelles. Comme Anne fut mariée à Cleophas. Comme Herode feiſt mettre l'Aigle d'or ſur le Temple. Comme Anne fut mariée à Salomé. Comme les Juifs murmurent contre Herode. Comme Ruben preint conſeil des Juifs. Comme l'Ange revela la Prophetie que Jeſus naiſtroit de Marie. Comme baillent leurs Verges au Preſtre de la Loy. Comme Joſeph épouſe Marie. Comme l'Ange annonça à Zacharie la nativité de ſaint Jehan. Le procès du Paradis. De la ſalutation Angelique. De Marie & Eliſabeth. Enfer. De l'enfantement de Eliſabeth. Le doubte de Joſeph touchant l'Incarnation du Filz de Dieu. Du Mandement publié en Judée. Comme Marie & Joſeph vont en Béthléem. Du logis de Marie & Joſeph. Des Paſtoureaux. L'Oraiſon de Simeon. De la Nativité de Jeſus. Comme l'Ange s'apparut aux Paſtoureaux. Des trois Rois, & de l'étoile qui les conduiſoit. Des Paſtoureaux. Des trois Rois. Des préſens que

les trois Rois firent à Jeſus. De Symeon. Comme Symeon reçeut Jeſus au Temple. Enfer. De la fuite de Jeſus en Egypte, & du trébuchement des Idoles. Du retour de Herode. De la perſécution des Innocens. De la mort d'Herode Aſcalonite. Du retour de Jeſus de l'Egypte. Comme Jeſus eſt mené au Temple de Hieruſalem. De la diſputation des Docteurs. De la Nativité de Jeſus. Comme Joſeph & Noſtre-Dame cercherent Jeſus.

Toutes ces Scenes s'appelloient une *Journée*. Noms des perſonnages de cette journée. Dieu le Pere. Jeſus-Chriſt. Le Saint Eſprit, ſous la forme d'un Colomb blanc. La ſaincte Vierge Marie. Anges, ſaint Michel, Gabriel, Raphael ; Uriel, Cherubin, Seraphin, Chœur d'Anges : Sapience, Paix, Miſericorde, Juſtice, Verité. S. Joſeph, époux de la ſainte Vierge. Sainte Anne ſa mere, ſaint Joachin ſon pere. Cleophas, ſecond mari de ſainte Anne. Salomé, troiſiéme mari de ſainte Anne. Marie Jacobi, fille de Cleophas & de ſainte Anne. Marie Salomé, fille de Salomé & de ſainte

Anne. Yſacar, pere de ſainte Anne. Zacharie, pere de ſaint Jehan Baptiſte. Eliſabeth, couſine de la Vierge, & femme de Zacharie. Utarr Chamberier de ſainte Anne, & enſuite d'Eliſabeth. Abias, couſin de ſaint Joachin. Bar-ıapanter & Arbapanter, oncles de ſaint 'oachin. Achin & Melchy, Bergers des :oupeaux de ſaint Joachin, & cepen-ant deſcendans de David. Joas pauvre ıalade, & un Pellerin demandans l'au-ône à ſaint Joachin, & deſcendus ıſſi du Roy David. Simeon; Anne la ›phetiſſe. Iſacar, ſurnommé Ruben, :and Prêtre. Jechonias Prêtre. Chœur : dix ou douze Pucelles, deſquelles il en a deux qui parlent; ſix Docteurs : la Loy tous nommés. Trois Habi-ıs de Jeruſalem auſſi nommés. :s trois Mages, dont chacun eſt ac-mpagné de deux Chevaliers. Six :rgers des environs de Béthléem, ıvoir, Aloris, Iſambart, Pelyon, ifflart, Garnier, Gombaut. Joas, .aître d'Hôtellerie. Aqueline, Raab, ıchel, Adormata, Herbeline, toutes nmes de Bethléem, ſans oublier ıphael, & ſon mari Priſeus. Herode,

dont la Cour eſt compoſée de quin
ou ſeize perſonnes ; ſes cinq Satellit
ſont Agrippart, Arfrappart, Narina
Hermogenes, Rechine. Il a pour M
ſager, Rapporte-nouvelle. Il y a en
deux Prêtres Idolâtres, & ſix Démon
appellés Lucifer, Sathan, Aſtaroth
Belzébuth, Berith, Belial, Cerberu

2°. L'extrait du Myſtere, prop
ment dit de la Paſſion, ſuit celui de
nous venons de parler, & il eſt diſt
bué en quatre journées, dont chacu
eſt remplie de preſque autant de S
nes & de perſonnages que nous
avons marqué ci-deſſus.

3°. Enfin, l'extrait du Myſtere
la Réſurrection, qui ne contient qu'u
journée de trente-cinq Scenes term
ce Volume, en attendant un au
Myſtere de la Réſurrection, diviſé
trois journées, & differemment tra
par le Docteur Jean Michel. Ce ſera
commencement du ſecond Volume.

Sur la ſimple vûë des Scenes & d
perſonnages dont nous venons
parler, un Lecteur intelligent nous d
penſeroit d'en produire davantage.
y auroit même une queſtion délicate

faire sur ce sujet. Nos Auteurs sont trop gens d'esprit pour s'en formaliser, & nous la proposons beaucoup plus pour nous justifier de notre silence, que pour les taxer sur leur travail, si utile d'ailleurs au Public. C'est qu'il pourroit y avoir des personnes scrupuleuses qui se mettroient en tête de dire : A quoi bon exposer aux yeux de tout le monde, les impertinences d'une *troupe de Pellerins.* (a)

Qui sottement zelée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge, & Dieu par piété ?

Ne vaudroit-il pas mieux laisser pourrir dans quelque coin de Bibliotheque, ou du moins abandonner aux curieux pareilles inepties, que de courir le risque de scandaliser les foibles, en leur faisant voir ce qu'il y a de plus saint dans notre Religion, si miserablement défiguré par la bêtise de nos aïeux ?

Nous n'ignorons pas que l'on pourroit répondre, que la Religion est trop

(a) Despréaux.

auguste & trop noble aux yeux même des ignorans & des foibles, pour souffrir dans leur esprit la moindre atteinte des traits d'une ignorance zélée, ou d'une pieuse erreur. Et c'est sans doute ce qui a empêché nos Ecrivains de se faire cette objection ; aussi n'avons-nous garde de la fortifier. Mais comme on est redevable *sapientibus & insipientibus*, quand on rend compte des Ouvrages publics dans un Journal, on nous pardonnera cette délicatesse avant que d'exposer une Scene pour exemple du travail de nos Auteurs. Nous ne choisirons point celles où Pilate & des Satellites, Griffon, Brayart, Drillart, Claquedent, Roullart, Dentart, Gadiffer, Bruyant, Malchus, Dragon, Grongnard, &c. jouent des rôles si indignes & si scandaleux. Nous laissons les horribles imprécations & les hurlemens des Démons. Nous passons tout ce tas de burlesques farces qui faisoient fondre le Peuple en larmes, qui ont fait rire depuis, & qui font pitié aujourd'hui. Mais où ne point trouver de burlesque dans ces spectacles sérieux & dévots ? Prenons du moins une

Scene qui nous instruise de quelque usage ancien pour les machines du Théatre. C'est celle de la Transfiguration, dont nous transcrivons l'extrait.

Jesus prend avec lui Pierre, Jean & Jacques, & après avoir ordonné aux autres Apôtres de l'attendre, il monte avec ces trois le mont Thabor. Les Apôtres ont bien de la peine à le suivre.

SAINT PIERRE.

C'est peine de monter si hault,
A gens déchaussés comme nous.

SAINT JACQUES MAJOR.

A peine que le cueur ne me fault
Et que je ne tombe dessoubz.

SAINT PIERRE.

Je suis hors d'aleine & de poulz
De monter si très-grosse masse.

Après ce discours & autres pareils, Jesus & ses trois Apôtres parviennent enfin au haut de la Montagne. « Ici » entre Jesus dedans la Montaigne pour » soi vêtir d'une robe la plus blanche » que faire se pourra; & une face & » les mains toute d'or bruni, & un

„ grand Soleil à rays bruni par derrie-
„ re. Puis ſera levé haut en l'air par ung
„ ſubtil contrepoys. Et tantôt après
„ ſortiront de ladicte Montaigne Helye
„ en habit de Carme, & ung chapeau
„ de Prophete à la tête, (c'étoit un
„ chapeau pointu, dit la note) &
„ Moyſe d'autre côté qui tiendra les
„ Tables en ſa main, & cependant par-
„ lera la Magdelaine. „

Pendant que ceci ſe paſſe d'un côté, de l'autre paroît la Magdelaine qui s'entretient avec ſes deux Demoiſelles, & qui leur demande " des Chanſons „ nouvelles pour mener joyeuſe vie. „ Elles ſe mettent à chanter, & un Seigneur de la Cour d'Herode appellé Rodigon, s'étant trouvé à la toilette de la Magdelaine, apparemment en qualité de Soûpirant, ſe mêle de la partie, & chante auſſi ſa Chanſon.

„ Ici ſort Jeſus de la Montaigne ainſi
„ transfiguré, comme dict eſt, Helye
„ à deſtre, Moyſe à ſeneſtre, & ſe
„ mettent les trois Apôtres en grande
„ admiration. „

Les Apôtres étonnés de cette merveille, s'interrogent les uns les autres,

pendant que Jesus parle avec Helye & Moyse des maux qu'il doit souffrir à Jérusalem.

SAINT PIERRE.

Sire, ce lieu-ci nous plaît tant :
Que jamais n'en vouldron partir ;
Et pour ce veuilles consentir
Que jamais d'ici ne partons.
Trois Tabernacles y ferons,
L'un pour toi, l'autre pour Moyse,
L'autre pour Helye. Advise
S'il est bon de cy nous tenir.

„ Icy descend une clere nuë sur Jesus. „

„ Icy parle Dieu le Pere en trois
„ voix, ainsi comme il fit au Baptesme
„ de Jesus. Après quoi Jesus descend
„ dedans la Montaigne pour rétourner
„ en ses premiers habillemens. „

Nous interromprons un moment cette Scene, pour dire ce qu'on entend par ces trois voix. Il faut recourir pour cela au Mystere du Baptême, où l'on lit. “ Icy sort Jesus du fleuve
„ Jourdain, & se jette à genoulx de-
„ vant Paradis. Adonc parle Dieu le
„ Pere, & le S. Esprit descend en for-

„ me de Coulomb blanc ſur le chef de
„ Jeſus, puis retourne en Paradis: &
„ eſt à noter que la loquence de Dieu
„ le Pere ſe doit prononcer entendi-
„ blement, & bien à traict en trois
„ voix; c'eſt à ſçavoir ung hault deſ-
„ ſus, une haulte-contre, & une baſſe-
„ contre bien accordée. „ Sur quoi nos Auteurs obſervent, que cette loquence ou ce diſcours de Dieu le Pere, exprimé par un trio dans les formes, n'eſt pas ſans art de la part de l'Auteur.

Revenons à la Transfiguration. Les trois Apôtres qui ont accompagné Jeſus, tombent à terre, entendant la voix de Dieu le Pere. Pendant ce tems-là les neuf autres qui ſont reſtés au pied de la Montagne, ne ſçachant ce que leur Maître eſt devenu, ſont dans une grande impatience de ſon retour.

„ Icy ſort Jeſus de la Montaigne en
„ ſes premiers habillemens, & parle
„ aux trois Apôtres „ qui ſont fort ſurpris de ne plus voir Moyſe & Helye. Jeſus leur ordonne de deſcendre avec lui.

JESUS.

Jr sus dévalons là Montaigne
Qui est bien penible & bien grande.

SAINT PIERRE.

Dévalons donc.

Enfin Jesus leur défend de parler à
que ce soit de cette vision.

Après un détail si étendu de cet
ouvrage, nous ne pouvons nous dispenser d'ajoûter le jugement un peu
sévère d'un illustre Sçavant du premier
ordre. « Les Auteurs n'ont puisé que
» dans des sources communes, & même
» quelquefois décriées .... ce qu'on
» dit sur nos Troubadours n'est appuié
» que du témoignage frivole de Jean
» de Nostredame. Nous avons ces mêmes vies dans leur langue originale.
» Les Italiens, tels que Crescienseni,
» le Redi, Ubaldini, & tant d'autres se
» sont appliqués avec succès à ce genre
» de Litterature. Antonio Bastero Catalan, nous indique les Auteurs qu'il
faut consulter dans sa *Crusca Provenzale*. En un mot pour reussir dans
pareilles recherches, il faut avoir eu

„ communication de divers Manuſcrits
„ qui ſont à Rome & à Florence, &
„ ne pas s'en tenir à la ſeule compila-
„ lation de nos Bibliographes, du traité
„ de la Police de la Mare, des Hiſtoi-
„ res & Antiquités de Bonnefons, de
„ Sauvale, de Felibien, &c. & de tant
„ d'autres Livres qui ſe trouvent entre
„ les mains de tout le monde. Je doute
„ fort que les extraits du Myſtere de
„ la Paſſion ſoient du goût du Public.
„ Les groſſieres imaginations de nos
„ aïeux ne peuvent guéres ſoûtenir un
„ examen réfléchi, & encore moins un
„ détail raiſonné. „

ARTICLE XIV.

SUITE DE L'HISTOIRE Généalogique des Grands Officiers, Tomes VII, VIII & IX. 1733 *&c.* Voyez *les Mémoires du mois de Janvier Art. IX.*

DAns l'Article des Vicomtes de Narbone on trouve vers la page 772 de quoi éclaircir & juſtifier des faits conſidérables de Généalogies, par

port aux Maiſons de Fimarcon & de Pellet, leſquelles portent les armes de Narbone.

Bernard de Caſſagnet, Seigneur de Tilladet, Capitaine aux Gardes, épouſa en 1688 Jeanne de *Narbone*, de la branche de *Taleyran-Lomagne-Fimarcon.* La niéce de Jeanne, ſçavoir, *Paule, Françoiſe* de *Narbone*, Marquiſe de Fimarcon, après la mort de ſes freres, épouſa par diſpenſe, ſon couſin Paul-Antoine de Caſſagnet C. O. R. en 1651, dont la poſterité a porté le nom de Fimarcon avec les armes de Narbone.

Elles ſont portées avec autant & plus de droit par la Maiſon de *Pellet* en Languedoc, ſur le tout de ſes armes, comme iſſuë en ligne maſculine d'une ancienne Maiſon de Narbone, dont la tige étoit *Mayol*, Vicomte de Narbone, vers l'an 900; il fut aïeul de *Beranguier* m. 1066. *Bernard Beranguier*, fils puiné de celui-ci, eut le Vicomté de Narbone: ſa poſterité maſculine finit environ l'an 1134 en Amauri II, dont une fille épouſa *Manrique de Lara*, tige des ſeconds Vi-

comtes de Narbone : or des premiers Vicomtes de Narbone, sort, dit-on, la Maison de Pellet, laquelle en ce cas est une des plus anciennes de l'Europe, d'autant plus, qu'on la fait sortir de Raymond Beranguier, frere ainé de Bernard Beranguier, dont la posterité garda le Vicomté de Narbone, que n'eut point la posterité de son ainé : c'est un trait important, dont on auroit été bien aise de sçavoir les raisons, & pourquoi le puîné fut preferé à l'ainé : cependant Raymond Beranguier II fut, dit-on, pere de *Bernard* Pellet, auquel *Bernard Beranguier, Vicomte de Narbone, céda la moitié de la Cité de Narbone & de toutes ses dependances. Il paroît,* ajoûte notre Auteur, que Bernard Pellet eut pour fils Raymond Pelet, qui se croisa allant à la Terre-Sainte en 1095 ; c'est par lui qu'on fait descendre *Claude Raymond, Vicomte de Narbone*, Pellet, né en 1681, dont le fils ainé Capitaine de Dragons d'Orleans 1731, a deux freres : *Jean Pellet*, Seigneur de Cannes, né en 1676, Capitaine au Regiment de la Couronne, est cousin au

troisiéme dégré de Claude Raymond, chef de la Maison.

N'omettons pas un trait remarquable p.782 dans l'Histoire de Raimond Pellet II du nom, Conseigneur d'Alais, qui eut de grandes contestations pour le Comté de Melgueil, avec Guillaume Evêque de Maguelone (Siége des Evêques qui sont à Montpellier depuis l'an 1533) en voici l'occasion. Le Comte de Toulouse jouissoit du chef de sa femme Ermessinde, du Comté de Melgueil, quand il lui fut confisqué par l'excommunication qu'il encourut, à cause de la protection qu'il donnoit aux Hérétiques Albigeois. La confiscation fut au profit de l'Eglise Romaine, dont Melgueil relevoit en fief. *Raymond II* Pellet répeta le Comté de Melgueil, comme Domaine de sa Maison, laissé en dot à sa tante Ermessinde, Comtesse de Toulouse (alliance qui apparemment aura donné aux armes de Pellet, le quartier de Toulouse.) Raymond Pellet demanda l'investiture au Pape Innocent III qui ordonna d'abord à l'Evêque de Maguelone d'examiner l'affaire, & qui ensuite envoïa

le Cardinal de Sainte Marie Légat *à Latere*, pour vuider ce differend. Enquêtes & preuves faites, que le Comté de Melgueil avoit été donné au pere de Raymond Pellet, avant qu'il vînt au Comté de Toulouse; l'affaire ne fut point jugée, dit-on; & pour conclusion le Pape inféoda à l'Evêque de Maguelone le Comté de Melgueil, dont ses successeurs ont joui.

Nous apprenons page 375 du huitiéme Tome, un fait qui intéresse la Maison de Croy, & dont on parle assez souvent. Il y a, dit-on, plusieurs Terres du nom de *Crouy*, qu'il ne faut pas confondre avec le nom de *Croy*, Duché, qui s'écrit sans *u*; une Famille particuliere établie à Amiens, laquelle a donné plusieurs Maires à cette ville, a porté le nom de *Croy* sans *u*; mais elle portoit differentes armes; sçavoir, *trois oiseaux, & une bordure engrélée*: monument qui paroît encore au cabinet de M. de Clairambault. On voit par cette observation qu'on ne veut pas laisser soupçonner que des Seigneurs de Croy aient été Maires d'Amiens; le fait méritoit d'être éclairci: d'ailleurs

d'ailleurs, les plus illuſtres Maiſons ont eu ſelon la conjonćture des tems, certaines qualités ou certaines charges qui ne leur feroient pas d'honneur, & ne leur conviendroient pas aujourd'hui; mais qui leur convenoient alors. Que penſeroit-on de voir donner préſentement le ſimple titre d'Ecuyer à un Prince du Sang de France? Ceux de la branche de Bourbon-Carency l'ont porté.

Les traits que nous venons d'indiquer, montrent combien on en peut rencontrer dans cette nouvelle édition, qui fourniſſent des connoiſſances ſingulieres, outre l'avantage d'y trouver tout au long les titres originaux pour fixer les points les plus importans: ce qui a fait rechercher l'Ouvrage avec empreſſement, & lui a donné place dans toutes les Bibliotheques, où l'on connoît ce qui mérite de paſſer à la poſtérité.

Du reſte, ceux qui ne cherchent préciſément que la ſuite généalogique des Maiſons, auroient mieux aimé que ces Pieces & Titres originaux euſſent été dans un Volume à part; ce qui auroit donné plus de facilité aux Lec-

teurs, & sur-tout aux Acheteur
le compte de ceux ci n'est pas c
Libraires.

On doit sçavoir gré à l'Auteur
édition, d'avoir pourvû à une i
modité très-grande qui se t
dans celle de Monsieur du Fou
l'on avoit partagé une même Gé
gie à peu près en autant de mor
qu'il se rencontre de Grands O
de la Couronne dans une mêm
son; ce qui fait perdre du tems
leter & à chercher en divers en
& même en divers Volumes, ce
peut voir comme d'un coup d'œ
la suite totale d'une même Géné
Le Pere Simplicien y a remedié
écarté de la suite totale que l'él
chacun de ceux à l'occasion des
la rapporte: peut-être sçaura-t-
encore à l'Auteur dans une aut
tion, de mettre cet éloge même
suite Généalogique: mettant d
suite Chronologique seulement l
& le tems du Grand Officier, a
renvoi à sa Généalogie. Dans ces
d'ouvrages si épineux, & dont
blic est si obligé à ceux qui en

rent les recherches & les fatigues; c'est un grand redoublement d'obligation qu'on a aux Auteurs, d'y joindre tout ce qu'on y peut désirer d'ordre & de facilité, & sur-tout de clarté d'expression éloignée de tout rapport équivoque aux différens noms : ce qui demande un soin & une attention qui échape fréquemment aux Ecrivains.

On auroit vu avec plaisir dans l'un de ces neuf Volumes, la Généalogie des Chevaliers, des Commandeurs, & des Officiers de l'Ordre du S. Esprit, dont on se borne ici, comme dans l'édition précédente, à donner le Catalogue avec deux ou trois filiations. Puisque l'Ordre du Saint-Esprit exige des titres de noblesse, on est curieux de ce qu'on peut sçavoir de la Maison des Chevaliers, encore plus que de celles des Grands Officiers, dont la Charge n'éxige pas toûjours une noblesse si autentique. M. de Clerambaut qu'on dit avoir fort aidé à cet Ouvrage, en auroit fourni suffisamment les Mémoires qui sont dans son cabinet. C'est apparemment ce qu'on réserve avec les anciens Barons du

Royaume, pour des Volumes ſuivans, qui ſe trouveront en bonne & nombreuſe compagnie.

Il nous reſte à marquer un autre avantage qui ſe trouve en cette ample édition ; c'eſt qu'on y a fait graver les Armes des Maiſons dont on parle ; excepté celle de Monduc, qu'on ne rencontre point. A l'égard des autres, on ne trouve que les figures, ſans les *hachures*, qui auroient déſigné les émaux ; c'eſt ce qui auroit été d'un grand ſecours aux yeux & à l'imagination : on en aura peut-être été détourné par la crainte d'y errer ; pluſieurs ayant été gravées d'après les Sceaux, où les émaux ne ſe diſtinguent point : le blazonnement qui eſt à côté y peut ſervir de ſupplément ; mais c'eſt une autre occaſion d'inattentions, dont il eſt encore plus rare & plus difficile de ſe défendre. Ainſi on en rencontre où l'on auroit pu s'expliquer avec plus d'exactitude au ſentiment de quelques Auteurs. Il eſt vrai que ceux-ci en fait de Blazon & de Blazonnement, ne ſont pas toûjours d'accord enſemble : leurs termes étant ſouvent embarraſſés & in-

déterminés ; par exemple, dans le Blazonnement de *Marillac*, on dit, d'*argent maçonné de sable, rempli de six Merlettes de même, & un Croissant de gueule en cœur :* N'auroit-il pas été à propos d'indiquer le nombre d'espaces que laisse la maçonnerie. La maçonnerie en Blazon consiste en des lignes tirées dans l'Ecu, pour représenter le ciment, qui joint des pierres les unes aux autres. Ne faudroit-il pas encore marquer la situation des quarrés que forment dans l'Ecu les lignes de la maçonnerie ; car elles en peuvent former plus ou moins ; & le différent nombre de quarrés forment des figures differentes, aussi-bien que leur arrangement différent : or c'est ce qui ne se fait point entendre ni distinguer, en disant seulement sur les Armes de Marillac ; *d'argent maçonné de sable*, au lieu de dire, *maçonné de sable, faisant sept pieces ou espaces, deux en chef, deux en pointes, & trois en face : les six du circuit remplis ou chargés chacun d'une Merlette de sable, & celui du milieu d'un Croissant de gueule:* Sans un blazonnement détaillé de la

ſorte, quelle idée juſte peut-on ſe former de ces Armoiries? On marque ici le Croiſſant du milieu, pour être de gueule ſur un fond d'argent, ainſi que le reſte du fond de l'Ecu. Palliot nous marque au contraire ce *Croiſſant d'or ſur un fond de gueule:* d'autres mettent dans cet eſpace du milieu, une Merlette comme dans les ſix eſpaces de circuit: peut-être le *Croiſſant* a-t-il été mis pour une briſure.

Dans les Armes d'Eſtrades on énonce *de gueule au Lion d'argent, couché ſur une terraſſe de ſinople au pied d'un Palmier.* Les Docteurs en Blazon, tels que Vulſon & Palliot, mettent ſimplement un Arbre qui n'a ni les feuilles ni la forme d'un Palmier: on énonce encore ici un *Lion d'argent;* la figure gravée montre un *Léopard*: & d'autres Docteurs en Blazon énoncent en cet endroit, non point un *Lion* ni un *Léopard*, mais un *Once* au naturel; (un Once, dit Vulſon, eſt une petite *Panthére*) Cet animal, ſoit *Lion*, ſoit *Leopard* ou *Panthere*, doit être marqueté de noir. Ces obſervations qui ſemblent aſſez peu importantes en ſoi, mé-

ritent de l'attenrion dans l'art Héraldique. Ainſi ce n'eſt pas donner l'idée juſte des Armes de Choiſeul (Tom. IV. p. 811) de les blazonner d'*azur à la Croix d'or, cantonnée ou accompagnée de dix-huit Billettes d'argent* : car ces dix-huit Billettes qui ſont ici, 5, 5, 4, 4, peuvent être ſituées de pluſieurs autres manieres, qui ne feroient rien moins que les Armes de Choiſeul : puiſque l'arrangement différent des mêmes pieces forme auſſi des armes toutes différentes. De même encore, on ne doit pas énoncer d'*Alégre*, ſur les Armes, *à la Tour accompagnée de ſix Fleurs-de-Lis:* car on pourroit concevoir par-là, trois Fleurs-de-Lis en chef, & trois en pointes, où pluſieurs autres arrangemens des ſix Fleurs-de-Lis; mais on dira dans *Alégre* trois Fleurs-de-Lis, trois en pal à dextre, & trois en pal à ſeneſtre.

Il auroit donc été avantageux de confier ce qui regarde les Armoiries dans un Ouvrage auſſi important que celui dont nous parlons, à une perſonne qui avec une connoiſſance exacte de ces ſortes de choſes, auroit eu le

talent de les énoncer dans les te
les plus précis & les plus propre
l'art ; l'Auteur dans un travail
étendu que le sien, & qui dem
tant d'attention pour un si grand r
bre de détails, a déja trop de quoi
cuper, indépendamment des d
infinis,& souvent arbitraires du Bl

Voilà ce que nous pouvons dir
général sur un Ouvrage aussi con
rable & aussi varié que les trois V
mes dont nous parlons : nous
vons ajouter, que plus de la moit
troisiéme renferme une Table de
les Volumes précédens : ce qui au
un travail aussi fatiguant à ceu
l'ont fait, qu'il est utile & même e
tiel à ceux qui en voudront faire u

ARTICLE XV.

DISSERTATION DU P. Bougeant Jesuite, sur la récit ou le chant des anciennes Trag des Grecs & des Romains.

POur peu qu'on ait lû les an
Auteurs, on sçait qu'ils ne p
jamais de la maniere dont on ré

de leur tems les Tragédies, qu'en des termes qui expriment un chant, & qui nous donnent à entendre que les Acteurs chantoient leurs rôles, & qu'une Tragédie se chantoit d'un bout à l'autre, non-seulement dans les Chœurs, mais dans les Scenes mêmes. M. l'Abbé Vatry a donné sur cela dans le huitiéme Volume des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, une sçavante Dissertation, où il a rassemblé les preuves de ce fait, tirées du témoignage de plusieurs anciens Auteurs; & on en trouvera encore d'autres dans les modernes qu'il cite, Robortel, Castelvetro & Gravina. Comme on peut consulter sa Dissertation, il seroit inutile de copier ici ses preuves; & elles sont d'ailleurs si convaincantes, que ce seroit un travail également superflu, que d'y en ajoûter de nouvelles. Il faut donc supposer le fait comme certain, & établir cette proposition comme un principe incontestable. Les anciens Grecs & Romains chantoient sur le Théatre leurs Tragédies. Ils en chantoient les Scenes comme les Chœurs: leur déclamation

étoit un véritable chant: ils n'en parlent jamais en d'autres termes, & leurs termes ne sont point équivoques.

Mais comment se le persuader ? car rien n'est si éloigné de nos idées. Faut-il se répréſenter leurs Tragédies comme autant d'*Operas*, suivant l'idée que nous avons de ce Spectacle ? M. l'Abbé Vatry semble pancher pour ce sentiment. « Il y a de l'apparence, dit-il, » dans sa seconde Dissertation, que la » musique des Scenes revenoit à ce » que nous appellons dans les *Operas* » le *récitatif*, & que la musique des » Chœurs étoit ce que nous appellons » des *airs*. » Il ajoûte à cela plusieurs réfléxions sur les grands effets que devoit produire cette musique; & dans sa troisiéme Dissertation, il confirme en plusieurs endroits ce sentiment. Rien de plus naturel en effet, lorsqu'on trouve dans les anciens Auteurs les noms de *Chant*, de *Musique*, de *Melopée*, de *Notes* mêmes, & d'*Accompagnement*, que de s'imaginer qu'ils parlent d'une Musique semblable à celle que nous connoissons, & telle qu'on la pratique à l'Opera. Mais quelque

déference que j'aye pour les lumieres & l'érudition de M. l'Abbé Varry, de fortes raisons m'empêchent de souscrire à son sentiment.

Que l'on compare l'idée que nous avons de nos *Operas*, avec celle que les anciens nous ont transmise & qu'ils avoient eux-mêmes de leurs Tragédies. Quelle difference ! il est vrai que comme les Tragédies anciennes, nos *Operas* sont un spectacle agréable, charmant, enchanteur ; il me convient même de dire, qu'ils le sont trop. Mais il faut observer que c'est beaucoup moins des vers du Poëte & du jeu des Acteurs que les Operas empruntent ce qu'ils ont de plus frappant, que des charmes de la musique, de la beauté de la symphonie, de l'agrément des danses, de la hardiesse des machines, de la magnificence de la décoration, & en un mot, de tout le brillant qui les accompagne. Ce n'est pas que dans un *Opera* la beauté des vers, de l'action, & des scenes tragiques, ne contribuë à le rendre plus touchant ; il seroit même à souhaiter que tous nos Operas fussent estimables par cet en-

droit, & qu'on y substituât les vr
beautés tragiques à ces fadeurs an
reuses qui dégradent les Héros.
outre que le chant de nos Operas
necessairement l'action languissant
quelquefois même ridicule, par le
traste d'un chant langoureux, ave
paroles vives & animées ; il est si
que ce n'est point précisément le
tragique que l'on admire, que l'c
me, & qu'on désire dans ce spect
que nous voyons tomber des Op
dont la Tragédie est assez bonne
dis qu'on ne se lasse point d'en re
d'autres, dont les vers & l'action
miserables. C'est en partie ce
donné lieu à la plaisanterie d'un c
Poëtes, sur un homme de ma
goût qui alloit à l'Opera, *seul*
pour les vers. Eh ! que penser
d'un Auteur qui faisant l'énume
de toutes les parties nécessaires
faire un bel Opera, ne diroit rie
presque rien de la musique, & se
tenteroit de dire, qu'il faut qu'
chanté d'un bout à l'autre ? Il n'
ici question d'examiner si la Tr
n'est pas en effet la partie la plus

tielle d'un Opera, & si on a raison de donner la principale attention à la musique. Le fait est que la Musique est un plaisir des sens, au lieu que la Tragédie est un plaisir de l'esprit. Or par tout où ces deux plaisirs se trouvent joints ensemble, l'experience démontre que le plaisir sensible attire, pour ainsi dire, à lui l'ame toute entiere. De là vient que la Musique occupe à l'Opera presque toute l'attention ; & sur ce principe je ne sçais si on ne pourroit pas dire, que les Tragédies de Corneille & de Racine perdroient beaucoup à être chantées. Tel est l'effet de la Musique dans nos Operas : telle est l'idée que nous en avons.

Comparons donc cette idée avec celle que les Anciens nous donnent de leurs Tragédies. Se ressemblent-elles ? Rien moins. Ils nous apprennent, il est vrai, qu'ils chantoient leurs Tragédies, & on n'en peut pas douter ; mais à peine daignent-ils nous l'apprendre. Ils en parlent si rarement, que ceux qui n'ont point lû les anciens Auteurs avec une certaine attention, l'ignorent, & se croyent même en droit d'en

douter. Pour en former la preuve, il faut rassembler les divers témoignages des Anciens, négligemmment répandus dans leurs Ouvrages. Or est ce ainsi que les Anciens nous auroient parlé du chant de leurs Tragédies, s'il avoit ressemblé à celui de nos *Operas ?* Seroit-il possible qu'uniquement atténtifs au sublime des vers & des scenes tragiques, ils n'eussent jamais parlé de la beauté du chant, des belles voix de leurs Acteurs, de la majesté de leurs chœurs, &c. Il est vrai qu'ils n'avoient pas des Antier, ni des le More, parce que chez eux les femmes ne jouoient point; mais ils auroient eu sans doute quelque Thevenard ou quelque Muraire, dont le nom seroit passé jusqu'à nous. Cependant à peine Aristote, en faisant l'énumeration des parties qui composoient la Tragédie, daigne-t-il nommer la *Melopée.* C'est une chose, dit-il, qui est connuë de tout le monde. Quoi! la composition du chant d'une Tragédie semblable à nos Operas, étoit une chose si connuë, que ce n'étoit pas la peine d'en parler, d'en donner des regles, ni d'en faire remarquer les dé-

fauts & les beautés ? Aristote auroit-il voulu nous faire accroire que de son tems ils étoient tous des Lulli ? Non, sans doute; & il s'en faut bien qu'ils le fussent en effet, puisqu'il a été prouvé depuis peu dans plusieurs Dissertations que les Anciens ne connoissoient point la Musique de contrepoint ou à plusieurs parties. Mais si la Musique des Anciennes Tragédies n'étoit pas une Musique semblable à celle de nos Operas, qu'étoit-ce donc que cette Melopée, cette composition de chant, & ce chant même de leurs Tragédies ? Voilà l'énigme qu'il s'agit d'expliquer, & sur laquelle j'ai voulu proposer une conjecture, que je soumets aux lumieres des Sçavans.

L'énigme vient, selon moi, du peu d'attention que nous faisons à l'espece de Musique qui étoit en usage parmi les Anciens. Nous avons notre Musique, nous l'aimons, nous en sommes charmés : il ne nous vient pas seulement à l'esprit d'examiner s'il n'y en a point une autre. Il est pourtant certain que les Grecs en connoissoient une autre, & en voici la preuve. Fort infé-

rieurs auxmodernes,en ce qu'ils ne connoissoient point le concert à plusieurs parties; ils étoient d'un autre côté fort supérieurs pour la délicatesse de l'oreille, & la connoissance de la gamme. Car tandis que nous nous contentons de diviser la gamme en tons & semitons, ils la partageoient en tons, semitons, tiers de ton, quarts de ton. Delà vient qu'ils distinguoient divers genres de Musique, le *Diatonique*, le *Chromatique*, l'*Enharmonique*, le *Mixte*. Le Diatonique procedoit par des intervalles de tons. Le Chromatique, par des intervalles de semi-tons; L'Enharmonique, par des intervalles de quarts de ton; & le Mixte étoit composé de ces trois genres. Cette division au reste n'étoit pas simplement unedivision de pure spéculation, c'étoit une division de pratique. Or c'est encore là une énigme pour nous, parce que nous avons de la peine à comprendre suivant notre usage & nos préjugés, comment on peut chanter dans le genreEnharmonique en quarts de tons. Mais ne pourroit-on pas expliquer ces deux énigmes l'une par l'autre, en di-

ſant, que le chant des Tragédies Grecques étoit un véritable chant, mais un chant mêlé du genre Enharmonique, qui par rapport aux Grecs, n'étoit qu'une eſpece de déclamation. Il faut expliquer cette propoſition, & pour la faire d'une maniere plus ſolide & plus ſenſible, je reprends les choſes de plus haut.

Si l'on veut faire attention à la façon dont un Acteur déclame, dont nous parlons même, ſur-tout lorſque nous le faiſons avec action, on remarquera aiſément que la prononciation eſt une ſuite mêlée de tons, de ſemitons, & de quarts de tons qu'un habile Muſicien pourroit noter comme de la Muſique. Ce n'eſt pourtant pas un chant. Pourquoi ? cherchons-en la raiſon dans les principes de la Phyſique & de l'expérience ; & ſi nous découvrons pourquoi nos Acteurs ne chantent pas en déclamant, il ſera aiſé de juger pourquoi les Grecs chantoient au lieu de déclamer, & qu'elle eſpece de chant ils devoient former. Je dis donc que pour faire un chant, il faut du moins l'une de ces trois choſes ; que

les tons qu'on articule ayent une certaine durée ; que du moins le ton final ait cette certaine durée; ou que les tons ſoient variés continuellement, ou du moins par intervalles.

1°. Il faut que les tons qu'on articule ayent une certaine durée. Pour rendre la choſe plus ſenſible, qu'on me permette de citer pour exemple ce que nous entendons tous les jours dans les ruës de Paris. De deux Porteurs d'eau qui crient *de l'eau*, tous deux à l'uniſſon : je remarque que l'un chante, & que l'autre ne chante pas. Pourquoi ? C'eſt que l'un ne forme ſur ces deux ſyllabes qu'un ſon court, rapide & coupé ; au lieu que l'autre prolonge le ſon, le ſoutient, en fait ſentir plus long-tems les vibrations, & en fait par-là un ſon harmonieux. C'eſt par cette même raiſon que le Clavecin eſt moins harmonieux, & chante moins pour ainſi dire, que le Violon ou la Viole : parce que les ſons du Clavecin étant coupés preſqu'auſſi-tôt que formés, leurs vibrations durent peu, ce qui fait un ſon court & ſec, qui a peu d'harmonie. C'eſt pour cela encore que

de deux Clavecins, ou de deux autres instrumens, l'un est plus harmonieux que l'autre; parce que l'un par la qualité de son bois, conserve plus longtems que l'autre les vibrations des sons. Encore un autre exemple également sensible. Je frappe sur une table de bois ou de marbre; j'en tire un son, mais un son qui n'est point harmonieux. Pourquoi? parce qu'il est trop court & trop sec, pour me servir du terme vulgaire. Ce son sera pourtant peut-être à l'unisson de celui que je tirerai d'un Violon ou d'une Viole; Pourquoi donc n'est-il pas également harmonieux? c'est qu'il dure moins, c'est qu'il ne dure qu'un instant. Il est inutile d'étendre davantage ces réfléxions; mais appliquons-les à la simple prononciation, à la déclamation & au chant. De la façon dont nous prononçons dans la conversation ordinaire nous faisons des tons, des semi-tons, des quarts de tons. Mais tous ces sons ne chantent point, ne sont point harmonieux, parce qu'ils sont trop courts, trop serrés, trop rapides; & il en est de même de la déclamation, au lieu que le chant de-

mande des vibrations de ſon étenduës & prolongées, & exige par conſéquent une certaine durée.

2°. Il faut pourtant obſerver que les ſons, quelque rapides qu'on les ſuppoſe, peuvent former un chant, pourvû qu'on prolonge l'articulation de la derniere ſyllabe. Telle eſt ce que nous appellons la *Pſalmodie*. Car faites la derniere ſyllabe bréve, ce n'eſt plus qu'une ſimple prononciation. Prolongez la derniere ſyllabe, c'eſt un chant.

3°. Il y a encore une autre circonſtance, qui change en chant la prononciation & la déclamation, quelque rapide qu'elle ſoit; c'eſt lorſque les tons en ſont variés continuellement, de proche en proche, ou du moins en des intervalles ſenſibles, comme on voit dans ces baſſes de tempêtes qui paſſent d'un ton à un autre dans un certain intervalle; car ſans cela elles ne feroient pas un chant, & ce n'eſt que par là qu'elles en font un. C'eſt par cette raiſon qu'un Acteur nous paroît chanter, & qu'il chante en effet au lieu de déclamer, lorſqu'il varie continuellement ſes tons, ou qu'il le fait de proche en

proche dans des intervalles marqués. Mais pourquoi au contraire ne chantons-nous pas, ſoit dans la ſimple prononciation, ſoit dans la déclamation? c'eſt que dans l'une & dans l'autre nous évitons avec ſoin préciſément ce qui fait le chant. Car il eſt vrai que nous formons des tons différens, comme dans le chant, & qu'il y a même de l'art & de la grace à ſçavoir les varier; mais nous les articulons rapidement, ſans inſiſter plus ſur le dernier que ſur les autres, & ſi on les varie, ce n'eſt ni continuellement, ni de proche en proche, ni dans des intervalles marqués, mais dans des diſtances plus ou moins éloignées, tantôt au commencement, tantôt au milieu, quelquefois à la fin de la periode, & ſans autre regle que l'expreſſion du ſentiment.

Mais il n'en étoit pas ainſi des Grecs & c'eſt ici le lieu de leur appliquer les réfléxions que je viens de faire, pour comprendre qu'ils chantoient en effet leurs Tragédies, & comment ils les chantoient. Notre façon de prononcer eſt naturellement bruſque & rapide. De-là vient que quoique nous remar-

quions dans notre Langue des longues & des bréves, à peine les diſtingue-t-on dans le diſcours : on évite même de les faire trop ſentir ſur-tout les longues : à peine oſe-t-on y appuyer un inſtant, & ſi la prononciation Gaſconne nous ſemble trop courte ; la prononciation Normande nous paroît ridicule & inſupportable par ſa péſanteur. C'eſt auſſi pour cela que dans notre Poëſie nous n'avons aucun égard aux longues & aux bréves, parce qu'en effet la différence en eſt ſi légere, qu'elle ne produit aucun effet ſenſible pour la meſure & la cadence des vers. Il en eſt à peu près de même de toutes les langues de l'Europe, excepté de l'Italienne, qui étant un Latin corrompu, conſerve encore du moins dans quelques Provinces des accents ſi marqués, & des longues ſi traînantes, que nous avons de la peine à nous y faire. Mais ce n'eſt rien en comparaiſon de la prononciation Grecque. On ſçait quelle attention ils avoient aux longues, aux bréves, aux *douteuſes*, aux plus bréves même, & aux plus longues, ſuivant le témoignage de Denys d'Halycarnaſſe,

par M. l'Abbé Vatry, dans sa troi-
ne Dissertation. Leur versification
:oit fondée que sur un certain nom-
de longues & de bréves, qui com-
ɔient les pieds ou les mesures, qu'ils
elloient Dactyles, Spondées, ana-
es, Iambes, Trochées, &c. On
t encore qu'ils avoient dans la pro-
ıciation ordinaire des accents, c'est-
ire, des tons très marqués & très-
ibles. Il est vrai que nous ne con-
ssons pas trop aujourd'huy quelle
it l'étenduë de ces accents; & peut-
: si on nous le disoit, ne le croirions-
ıs pas, tant cette façon de pronon-
nous paroîtroit bizarre & eloignée
notre usage. C'est pourtant un fait
:ain: & après tout, comme la façon
prononcer est une chose de goût
ement arbitraire, je ne crois pas
ıucune nation ait droit de préferer
açon à celle des autres. Si donc au-
rd'hui nous entendions un Grec
ien nous parler sa langue avec tous
accents, & ces longues traînantes,
en dirions-nous autre chose sinon,
: cet homme-là ne parle pas, mais
il chante: chant ridicule à la vérité,

ſuivant notre goût, & qui nous paroîtroit reſſembler à une eſpece de miaulement; mais qui en ſoi ne laiſſe pas d'être un véritable chant. On en peut juger encore par la façon de prononcer des Grecs modernes : car entendant un jour une baſſe Meſſe d'un Prêtre Grec, je ne pûs jamais diſtinguer s'il prononçoit ſimplement, ou s'il chantoit, & je n'ai jamais de ma vie rien entendu de ſemblable.

Suppoſons cependant, ſi on le veut, qu'il y ait de l'exaggeration à dire que chez les Grecs la ſimple prononciation fût un chant; auſſi-bien ce n'eſt point là l'objet que je me ſuis propoſé; mais qu'à une prononciation où l'on faiſoit ſentir ſi fort les longues & les bréves, & qui étoit continuellement variée par des accents très-ſenſibles, on ajoûte les éclats de voix d'un Acteur qui répréſente avec de fortes expreſſions de ſentimens de haine, d'amour, de colere, de douleur & de déſeſpoir; je crois qu'après les remarques qu'on vient de faire, on peut dire qu'une telle déclamation devoit être un véritable chant; & par là ce chant des Tragédies Grecques,

ques, cette énigme que nous ne comprenions pas, se trouvera expliquée tout naturellement. Quelque éloignée que notre prononciation soit du chant, un mauvais Acteur nous paroît chanter: que devons nous donc penser de la déclamation des Grecs, chez qui la simple prononciation ressembloit si fort au chant? Comment pouvoient-ils déclamer sans chanter, eux qui chantoient presque en parlant dans la conversation ordinaire? Ils chantoient sans doute, & ce chant étoit si sensible, qu'il étoit facile de le noter. Aussi les Poëtes ne manquoient-ils jamais de le faire, comme il est aisé de le prouver par divers témoignages des Anciens; & ils le faisoient pour empêcher l'Acteur de prendre un faux chant, peu convenable au sentiment exprimé dans les vers; comme on empêcheroit parmi nous un Acteur de prendre un faux ton, qui exprimeroit mal le sentiment qu'il doit énoncer. Voilà pourquoi tous les anciens Poëtes sont appellés Musiciens, suivant le témoignage de Ciceron; *Musici qui erant quondam iidem Poëtæ;* parce qu'ils déterminoient en effet le

chant de leurs vers, comme aujourd'hui si on avoit l'usage de noter la déclamation, ce qui ne paroît pas absolument impossible, un Auteur tragique en donnant les rôles aux Acteurs, les leur donneroit notés, de la façon dont il voudroit qu'ils fussent joués. J'ai même oui dire que Racine avoit à peu près pratiqué cette methode à l'égard de la célébre Champ-mêlé, pour lui donner les tons qu'il désiroit.

Mais ne falloit-il pas pour cela que les anciens Poëtes fussent tous d'habiles Musiciens ? Non. Car ce chant des Tragédies & de toutes les autres especes de Poësies, étoit une musique naturelle, que l'on possedoit dès qu'on avoit quelque talent pour bien dire en public ; comme parmi nous quiconque a du goût & du talent pour la déclamation, trouve aisément les tons qu'il faut donner aux vers ou aux periodes qu'il énonce. C'étoit en un mot une musique qui étoit aussi naturelle pour les Grecs, que notre déclamation l'est pour nous, parce que dans leur façon de parler en public, ils ne connoissoient point d'autre déclama-

tion. Cependant comme parmi nous on diſtingue une déclamation meilleure l'une que l'autre, il y avoit auſſi ſans doute du choix à faire dans la déclamation où le chant des Tragédies Grecques, & par conſéquent un Poëte pouvoit être plus habile Muſicien qu'un autre; quoiqu'ils fuſſent tous Muſiciens dans le ſens que je viens de dire. Mais d'un autre côté il eſt ſi peu vrai qu'ils fuſſent tous d'habiles Muſiciens, ſuivant l'idée que ce nom nous préſente aujourd'hui, que lorſqu'ils vouloient employer quelque chant recherché, ils empruntoient pour cela le ſecours de quelque habile Muſicien de profeſſion, qui mettoit ſon nom à la tête de la piece avec celui du Poëte. C'eſt une remarque que M. l'Abbé Vatry a faite avant moi.

Il eſt queſtion après cela de ſçavoir quelle devoit être l'eſpece de chant que les Grecs employoient dans leur déclamation; & voici ce que l'on peut imaginer ſur cela. Le principal objet que ſe propoſent dans un Opera le Compoſiteur & l'Acteur, c'eſt de faire un beau chant, au hazard même de ren-

dre mal les sentimens exprimés dans les paroles. Or ce n'etoit point là l'objet des Grecs dans leurs Tragédies. Il est vrai qu'ils les chantoient suivant ce qu'on vient de dire; mais ils ne chantoient pas pour chanter comme on fait à l'Opera ; leur premier objet étoit de déclamer ; & s'ils chantoient au lieu de déclamer , c'est que par la nature de leur prononciation leur déclamation se tournoit en chant. Cette réfléxion est importante, & semble donner la clef de tout le systême du chant des Tragédies anciennes. Le chant que les Grecs employoient dans leurs Tragédies n'étoit qu'une déclamation outrée qui se tournoit en chant.

Dès-là 1°. ce chant devoit tenir beaucoup de la vraye déclamation, suivant l'idée que nous en avons. Car enfin ce chant n'étoit dans le fond qu'une déclamation outrée à la maniere des Grecs. Or quelqu'outrée qu'on la suppose, il faut pourtant croire qu'elle ne laissoit pas de conserver quelques caractères essentiels de la vraye déclamation, telle que nous la concevons. C'est ainsi qu'un mauvais Acteur qui nous paroît

chanter ; ne laisse pas de déclamer en effet encore plus qu'il ne chante.

2°. Puisque le chant des Tragédies Grecques tenoit beaucoup de la vraye déclamation, il ne devoit donc point du tout ressembler au chant de nos Operas ; & il faut se le répréſenter comme un chant d'une toute autre espece. Quelle ressemblance en effet, quel rapport y a-t-il d'un chant d'Opera, je dis même dans les récitatifs les plus simples, avec la déclamation ? Pourroit-on dire avec quelque vrai-semblance qu'un récit d'Opera est une déclamation outrée ? Non ; on n'y apperçoit aucun caractere de déclamation, ou si on croit quelquefois y en appercevoir, ce n'est que pour quelques mots en passant & comme par hazard. En vain le Musicien se donnera la torture pour imiter dans son récitatif le naturel de la simple déclamation. Notre chant exige une varieté dans les tons, des cadences, des passages, des changemens de modulation, qui sont absolument contraires à la simplicité de la déclamation. Tout au plus on pourra quelquefois dire d'un récit,

qu'il approche un peu de la déclamation ; mais on n'en dira jamais que ce n'est qu'une déclamation outrée.

3°. Que faudroit-il pour que notre chant ressemblât à la déclamation ? Il faudroit qu'outre les tons & les semitons qu'on y employe, on y admît encore ces infléxions de voix, ces accens, ces diminutions & ces élevations presque imperceptibles de tons qui caractérisent la déclamation, & qui en font un genre d'expression tout différent du chant ; ensorte qu'il n'y a personne qui ne distingue tout d'un coup un homme qui déclame de celui qui chante. Mais notre musique réduite aux tons & aux semi-tons ne connoît point ces délicatesses, aussi se trouve-t'elle par-là très-bornée pour l'expression des sentimens, & après qu'elle a exprimé les *coulés*, *murmurés*, *volés*, *chantés*, *triomphés*, des fureurs, des vents, & quelques autres images en petit nombre, il n'en faut plus rien attendre qu'un chant vague qui n'exprime rien.

Or ce que notre musique ne sçauroit faire, la musique Grecque le faisoit sur-tout dans les Tragédies. On

tre le genre diatonique & chromatique, c'est-à-dire, les tons & les semitons, elle admettoit le genre enharmonique, c'est-à-dire, les quarts de tons, & par conséquent les diminutions & les élevations les plus délicates de la voix. Ce fait est attesté par tous les Auteurs qui nous ont laissé des traités de la musique Grecque. Par-là il est, ce me semble, aisé de comprendre les deux énigmes dont j'ai parlé ci-devant; sçavoir, que les Grecs chantoient en effet leurs Tragédies, & qu'ils employoient dans leur musique le genre enharmonique. Et voici en deux mots tout mon raisonnement. La prononciation ordinaire des Grecs étoit naturellement marquée par des longues & des bréves, & par des inflexions de voix si sensibles, qu'elle faisoit presqu'un chant. Or ce qui étoit presque un chant dans la prononciation ordinaire, devenoit un véritable chant dans la déclamation, par la force & l'élevation de voix que le Théatre exige, sur-tout celui des Anciens. Mais il est évident qu'un tel chant différent de celui de nos Operas, devoit tenir

beaucoup de la déclamation, & par conséquent admettre avec les tons & les semi-tons, les quarts de tons du genre enharmonique ; ainsi le chant des Tragédies étoit un genre *Mixte*, composé du diatonique, du chromatique & de l'enharmonique ; & ce que je viens de dire des Grecs, il faut l'entendre également des Romains.

Mais il faut pourtant observer que tout ceci ne doit s'entendre que du chant ordinaire des Tragedies, & nullement des chants extraordinaires que les Poëtes y mêloient quelquefois, soit dans les Scenes, soit dans les Chœurs, & qu'on appelloit *Cantiques*. Car il est assez vrai-semblable que ces *Cantiques* étoient dans les seuls genres diatonique & chromatique, à peu près semblables à nos airs d'aujourd'hui ; & c'est pour cela que les Poëtes pour composer ces chants avoient recours à d'habiles Musiciens. Je dis pour composer ces chants, & non pas pour composer la musique des Chœurs, comme M. l'Abbé Vatry l'a cru ; car la musique des Chœurs en général étoit la même, je veux dire dans le même genre que

celle des Scenes. Ariſtote nous apprend même qu'on y employoit communément le mode Mixolydien, au lieu qu'on employoit dans les Scenes l'Hypodorien & l'Hypophrygien, par la raiſon, dit-il, que le chant des Scenes où des Héros répréſentent, doit être plus noble, plus grand, plus élevé que celui des Chœurs, où c'eſt le peuple qui eſt Acteur. Mais cela n'empêchoit pas que le chant des Chœurs ne fût ſouvent mêlé en effet de Cantiques ou d'airs particuliers, d'un chant à peu près ſemblable au nôtre. Ce mêlange de chants dans les Tragédies eût été ſans doute quelque choſe de bizarre & de mauvais goût, ſi on ſuppoſe qu'on les déclamoit à notre maniere; mais en ſuppoſant qu'on les déclamoit de la maniere que j'ai expliquée, c'eſt-à-dire, qu'on les chantoit, on n'a plus de peine à concevoir comment les Poëtes y mêloient des airs à peu près ſemblables aux nôtres. Le paſſage d'un chant à l'autre n'avoit rien de choquant: au contraire, cette varieté ne pouvoit pas manquer de plaire.

Telle eſt l'idée que je me ſuis for-

mée du chant des anciennes Tragédies, & que j'ai cru devoir communiquer à ceux qui aiment l'antiquité. L'avantage qu'on trouvera dans cette explication, c'est de comprendre sans peine comment les Grecs & les Romains chantoient non-seulement leurs Tragédies, mais leurs Comédies mêmes, leurs Poëmes Epiques, & toutes leurs Poësies, les vers même de leurs Oracles. Il y a plus; car ils chantoient jusqu'à leurs Harangues. Or comment pouvoient-ils chanter leurs Harangues, si ce n'est que leur déclamation étoit un chant, parce qu'ils ne pouvoient déclamer qu'en chantant.

Il reste à sçavoir ce que nous devons penser d'une telle musique, & si nous devons croire qu'elle étoit agréable. A cela je réponds, que si nous en jugeons par notre goût & nos préjugés, la musique des Grecs devoit être une musique détestable. Car outre que c'étoit un chant simple sans accompagnement de parties, nous ne pouvons nous représenter un homme qui chante en quarts de ton, que sous l'idée d'un homme qui miaule au lieu de chanter.

Mais si nous nous en rapportons aux Grecs même, rien n'etoit plus charmant ni plus admirable que leur musique. C'étoit,selon eux, quelque chose de divin. Il n'étoit pas permis à un honnête homme de l'ignorer, & on comptoit la connoissance de la musique au nombre des vertus nécessaires pour faire un Héros. C'étoit une des grandes qualités d'Hercule. C'est par elle qu'Achille s'excitoit à se signaler dans les combats. Les Lacedémoniens devenoient invincibles, dès que le Poëte Tyrtée chantoit ses vers à la tête de leur armée. Le chant d'une Tragédie transportoit, enyvroit tout un Peuple. Le détail sur cela seroit infini. En un mot, cette musique qui nous paroît si peu comparable à la nôtre, faisoit l'amusement, les délices, & presque l'occupation de toute la Grece, c'est-à-dire, d'un Peuple qui aimoit le plaisir jusqu'au rafinement, & qui dans tout le reste nous paroît avoir eu un goût exquis.

Il ne faut donc pas mépriser ni condamner légerement la musique des Anciens. Comme la musique n'a d'au-

tre objet que de plaire, la meilleure musique, sans contredit, est celle qui plaît le plus, lorsqu'elle est d'ailleurs dans des proportions régulieres, & que ceux à qui elle plaît, ne sont pas des barbares. Leur chant étoit ordinairement soutenu & adouci par des flutes & d'autres instrumens qui l'accompagnoient, non pas à la vérité en faisant une partie différente, comme nos accompagnemens; mais en suivant avec beaucoup de justesse tous les tons & toutes les inflexions de la voix. Cet accompagnement, tout simple qu'il étoit, ne pouvoit pas manquer de plaire; & si l'on en juge par le goût le plus commun de ceux qui parmi nous ne se piquent pas d'être Musiciens, cet accompagnement simple a quelque chose de plus doux & de plus touchant que cette multiplicité de parties qui ne fait à leurs oreilles qu'un chant confus qui embarrasse l'attention, qui distrait, qui étonne plus qu'il ne plaît. Pour moi, loin d'être de l'avis de ces derniers, je me rangerai plûtôt volontiers du côté de ceux à qui la simple mélodie paroît insipide. C'est

at-là, je veux dire par l'harmonie du concert que je crois notre musique fort superieure à celle des Anciens; mais d'un autre côté je ne sçaurois blâmer ceux qui se plaignent que trop occupés de l'harmonie qui attire toute notre attention, nous ne nous attachons pas assez à perfectionner la mélodie. Quoiqu'il en soit, en nous bornant à raisonner sur la simple mélodie, qui est le sujet de cette Dissertation, de quel droit préfererions-nous la nôtre à celle des Grecs? Si leurs quarts de tons nous choquent l'oreille, n'est-ce pas peut-être la faute de notre oreille, trop peu fine & trop grossiere pour sentir & pour goûter ces délicatesses? Il nous a fallu du tems pour nous accoutumer aux accens de la mélodie Italienne; encore ne plaît-elle pas également à tout le monde. Que sçavons-nous si nous ne nous accoutumerions pas aussi peu à peu à la mélodie Grecque. Que l'on compare l'état de notre musique, telle qu'elle étoit il y a cent ans, avec celui où elle est aujourd'hui, à peine est-elle reconnoissable. Pourquoi dans cent ans d'ici ne seroit-elle

pas de nouveaux progrès encore plus sensibles ? Il y a toute apparence qu'elle les fera, & qu'elle ajoutera enfin à la beauté incomparable de son harmonie toute la perfection de la mélodie Grecque. Alors nos beaux Operas seront traités de plein-chant, & nos Corelli de Novices. Il ne s'agit pour cela que d'acquerir un peu plus de finesse d'oreille, & de s'appercevoir qu'entre le ton & le semi-ton il y a un quart de ton. Déja les Musiciens l'apperçoivent, lorsqu'ils montent leurs instrumens pour les mettre d'accord. Il ne seroit donc plus question que de fixer ces nuances de tons, en doublant la division de la gamme, & d'exercer l'oreille à les distinguer aussi aisément que les semi-tons ; & pourquoi, puisque toutes ces nuances ne sont point imaginaires ; seroit-il impossible d'y accoutumer peu à peu l'oreille & la voix ? Par ce moyen on pourroit comme les Grecs noter jusqu'à la déclamation, & laisser à la posterité la maniere dont nous déclamons aujourd'hui tout ce que nous déclamons. L'entreprise seroit belle pour quelqu'un qui auroit

une grande justesse d'oreille; mais content de l'avoir proposée à des Musiciens plus habiles que moi, je finis ici ma Dissertation, en supprimant même plusieurs autres réfléxions, pour ne pas m'étendre au-delà de l'objet que je me suis proposé.

ARTICLE XVI.

HISTOIRE CRITIQUE de Manichée & du Manicheïsme, par M. de Beausobre. A Amsterdam chez Frederic Bernard. Pages cinq cens quatre-vingt-treize pour l'Ouvrage, soixante-seize pour la Préface & les Sommaires. 1734.

MOnsieur de Beausobre nous apprend l'origine de son Ouvrage, il cherchoit des ancêtres aux Prétendus Réformés; les Ministres qui avant lui s'étoient engagés dans cette pénible recherche, avoient adopté les Albigeois pour leurs peres: malheureusement on prouve par les Auteurs contemporains, que les Albigeois étoient de purs Manichéens. M.

de Beausobre n'a pas perdu courage ; il n'a pas renoncé à la Généalogie Albigeoise, & pour la purger des taches qui la rendent honteuse, il a entrepris de justifier les Manichéens, entreprise des plus difficiles, & réservée à un Théologien hazardeux.

Avant que de faire connoître l'Ouvrage, il faut faire connoître l'Auteur ; il s'est peint lui-même dans sa Préface. Il convient qu'on pourra l'accuser *d'une indulgence excessive pour les Hérétiques*, l'indulgence pour les erreurs humaines est à son gré, *un devoir essentiel du Chrétien, & une des branches de la charité.*

Devoir, charité, que Jesus-Christ n'a point commandée. Il ordonne qu'on regarde comme un Payen, comme un Publicain celui qui n'écoutera pas l'Eglise. Il ne l'a point enseignée à ses Apôtres cette fausse charité. Saint Jean qui avoit puisé la vraie dans le cœur du Fils de Dieu, défend de saluer les Hérétiques ; il les traite d'Ante-Christs, & fait des reproches amers à un Evêque trop indulgent pour eux. S. Paul qui connoissoit parfaitement la charité,

& qui l'a si bien fait connoître, inspire la même horreur pour les Hérétiques. La description qu'en fait saint Jude, aura sans doute mis en fort mauvaise humeur leur défenseur contre le saint Apôtre. Non, cette indulgence n'est pas un mouvement du Saint Esprit, elle n'est pas un sentiment naturel. L'humanité nous attendrit sur le châtiment de certains coupables; mais elle n'inspire point de compassion pour les Empoisonneurs, les Incendiaires, les auteurs des guerres civiles, les perturbateurs du repos public. On doit donc blâmer d'une indulgence excessive un Auteur qui se charge de justifier tout ce que l'antiquité chrétienne a détesté, & de le justifier aux dépens de tout ce que l'antiquité chrétienne a réveré; je dirois, de nous donner l'Histoire Ecclésiastique sans dessus dessous, si un sujet aussi sérieux souffroit une expression comique.

L'Auteur entreprend la défense non seulement de Manichée & de ses Disciples, mais de Simon le Magicien, de Marcion, de Basilide regardé jusqu'ici comme un monstre. Sa tendresse pour

les Hérétiques n'a point de bornes. Il leur prête ses idées pour rendre leur Doctrine moins affreuse. Il réjette avec hauteur ce qu'on rapporte du déreglement de leurs mœurs. Tant de soins n'ont-ils pas pour principe un interêt, qui n'est pas trop secret, & qu'on devine aisément.

Monsieur de Beausobre n'est pas si favorablement disposé pour les Saints Peres. Il ne s'en cache pas. « On trou-
» vera peut-être, dit-il, que je parle
» quelquefois des anciens Docteurs de
» l'Eglise, d'une maniere qui ne pa-
» roît pas assez respectueuse. Je ne
» disconviens pas qu'il ne puisse m'être
» échappé quelques termes que j'au-
» rois pû adoucir. »

L'aveu est sincere. A l'ouverture du Livre on trouvera des saillies contre les anciens Docteurs les plus respectables, dont nous sommes sûrs que les Protestans sages seront blessés. Qui pourroit souffrir qu'on imputât à saint Epiphane une hardiesse surprenante à falsifier l'Histoire des Hérétiques ?

L'excuse de l'Auteur est aussi bizarre que la faute est inexcusable. C'est une

nouvelle faute. Rapportons les propres termes de l'Apologiste des anciens Hérétiques.

» Des relations visiblement fausses,
» ou pleines d'exaggeration, de mau-
» vais raisonnemens, une aveugle cré-
» dulité pour tous les faits qui pou-
» voient deshonorer les Hérétiques,
» une passion visible (à un Hérétique,
à un tolerant universel) « de rendre
» leurs personnes odieuses. Tout cela irrite & souleve les esprits équitables; c'est-à-dire, les esprits prévenus en faveur de ceux qui ont déchiré l'Eglise, mis en feu les Royaumes, empoisonné les ames, enlevé à des Peuples entiers le trésor de la vérité, le dépôt de la foy, ébranlé l'ouvrage de Jesus-Christ, plutôt que de renoncer à leurs fausses idées, souvent extravagantes. Ecoutons encore l'Apologiste des anciens Hérétiques.

» Ce qui *fait perdre patience*, c'est
» l'abus interessé que font certaines
» gens du nom & des témoignages
» des anciens; il s'est introduit depuis
» long-tems une sorte de faux raison-
» nement, que j'appellerai le sophisme
» *de l'autorité*. »

En effet, depuis long-tems cette maniere de prouver est en usage dans le Christianisme. Jesus-Christ en est l'auteur. *Qui vous écoute*, dit-il, *m'écoute.* Saint Jean l'avoit apprise de son divin Maître : *Celui qui connoît Dieu nous écoute*, dit-il, *Celui qui n'est pas à Dieu ne nous écoute pas. C'est-là la vraie difference de l'esprit de vérité & de l'esprit d'erreur.*

J'en appelle au sens commun. Cette longue suite de Docteurs, qui depuis les Apôtres répandus dans toutes les parties de l'Univers, s'est accordée à enseigner la même Doctrine, qu'ils assurent avoir apprise des Disciples du Sauveur ; qui attestent les faits qui se passoient sous leurs yeux ; qui nous dépeignent les perturbateurs de l'Eglise avec lesquels ils vivoient, contre lesquels ils avoient informé, qu'ils avoient condamnés, perdront-ils tout crédit, dès qu'un Ministre de Berlin, après plusieurs siécles écoulés s'élevera contre eux, & soutiendra que *Constantin Copronyme ne montra jamais plus de prudence & de jugement que lorsqu'il défendit de leur donner le fastueux titre de Saints.*

Le projet d'attaquer toute l'antiquité chrétienne étonne. Celui qui le forme doit être un critique infiniment superieur aux autres. M. de Beausobre est-il ce Critique ? Quelques exemples le feront connoître.

Il veut qu'un fait soit attesté par des Auteurs contemporains, judicieux, & nullement suspects. Cette regle de critique n'est pas contestée. L'a-t-il suivie ?

Il s'applaudit d'avoir sçu rectifier l'histoire du premier Concile de Nicée. Il fut composé, selon lui, de deux mille quarante-huit Evêques. Sur quelle autorité avance-t-il un fait si surprenant ? Saint Athanase & Eusebe, qui y assisterent, Saint Hilaire qui a vû plusieurs des Peres de ce Concile, en comptent plus de deux cens cinquante ; c'est le nombre qu'Eusebe a marqué dans la Vie de Constantin, trois cens, plus de trois cens ; Saint Athanase parle ainsi en quelques endroits. Le nombre exact de trois cens dix-huit se lit dans la Chronique Grecque d'Eusebe, dans la traduction de cette Chronique, par saint Jerôme, dans saint Athanase, saint

Hilaire, saint Ambroise parlant à l'Empereur Gratien, dans Theodoret, dans Socrate Historiens exacts. Jamais fait fut-il mieux appuyé ? La critique de notre Auteur franchit cette barriere. Il prononce gravement qu'il faut préférer à ces Auteurs contemporains un certain Eutychius, Historien décrié & fabuleux du dixiéme siécle. Sur la parole de ce garant, M. de Beausobre voudroit que nous crussions que toutes les Sectes Hérétiques les plus odieuses & les plus condamnées furent appellées au Concile, & que leurs Pasteurs entrerent dans ce nombre de deux mille quarante-huit. Il cite avec complaisance je ne sçai quel Arabe, qui parle des disputes de ces Sectes dans le Concile, conservées dans quarante volumes. Où sont-ils ? Mais il n'est pas long-tems d'accord avec son Eutychius ; sa sensibilité pour les Hérétiques le détache de cet Auteur préferé aux saints Peres membres du Concile ou contemporains. Eutychius a fait l'énumeration des Sectes qu'il introduit dans le Concile, les Mariamites, les Sabelliens, les Marcionites,

&c. M. de Beausobre prétend qu'Eutychius n'a pas connu ces Hérétiques, qu'il leur impose des erreurs, dont ils sont innocens. Les Peres s'étoient mépris avant Eutychius. Il n'a été accordé qu'au Ministre de Berlin de déviner sur les anciennes erreurs. Mais revenons. Comment se débarrasser du témoignage précis des Auteurs contemporains sur le nombre de trois cens dix-huit? Ce témoignage n'arrête pas le nouveau Critique: *Les saints Peres ont imaginé du mystere dans le nombre de trois cens dix-huit, & pleins de cette idée ils ont falsifié le texte de saint Athanase & d'Eusebe.* Cela s'appelle trancher la difficulté.

Autre exemple de la critique vraiment singuliere de l'Apologiste des Héretiques. Euthymius est coupable, selon lui, *d'une calomnie atroce.* Il accuse les Bogomiles, Secte Manichéenne, de croire que Satan a existé avant le Verbe, & qu'étant l'ainé du Verbe, il est plus grand & plus excellent que lui. Voilà, dit notre Auteur, un horrible blasphême; mais j'ose assurer que c'est une horrible calomnie. Ce ton

affirmatif n'eſt que trop ordinaire au Miniſtre de Berlin. Ce n'eſt pas aſſez de crier à la calomnie, il faut des preuves, & des preuves ſuperieures. Notre Critique avouë qu'Euthymius eſt un homme célébre, Auteur d'écrits eſtimés, un témoin qui a connu les Bogomiles, qui a conferé avec Baſile, qui étoit alors le Chef de la Secte. Cependant il décide qu'il n'eſt pas croyable, *parce que les Bogomiles ſe livroient aux flammes, plutôt que de flechir le genouil devant une Image ou une Croix*. Euthymius eſt-il bien réfuté ?

Ce que nous allons tranſcrire, découvre encore plus clairement le genie du nouveau Critique, & la bizarrerie de ſes conjectures. Ecoutons-le. » Rien n'eſt » plus curieux dans l'Hiſtoire de Simon » le Magicien, que la fable de ſon » Helene. Les Anciens nous racontent » que cet Impoſteur trouva à Tyr » dans une maiſon de proſtitution une » femme fort belle, nommée Helene, » & l'emmena ; il diſoit que cette » femme étoit le premier fruit de ſon » entendement, que c'étoit par elle

qu'il

qu'il avoit formé les Anges, qui créerent le monde; que les Anges amoureux de sa beauté, s'étoient fait la guerre; que les uns l'avoient retenuë prisonniere, pour l'empêcher de rétourner au ciel, d'où elle étoit décenduë; qu'alors elle avoit été obligée de se cacher, & de passer de corps en corps; qu'elle étoit la même Helene qui avoit excité la guerre de Troïe; que lui Simon étoit le bon Pasteur, qui étoit venu chercher & sauver cette brebis égarée. Les Anciens ajoutent, qu'il faisoit adorer à ses Disciples sa statuë sous le nom de Jupiter,& celle d'Helene sous le nom de Minerve.

„ Si on me demande, continue l'Apologiste de Simon le Magicien, qui sont les Auteurs de cette belle Histoire, je réponds que S. Irenée, Tertullien, saint Cyrille de Jerusalem, saint Epiphane, Theodoret la racontent.

M. de Beausobre, plus souvent De-[illegible] que Critique, ne veut pas qu'on [illegible]oie des Auteurs si graves & si voisins [illegible] tems de Simon. Il n'a garde de leur

abandonner la réputation du Chef des Hérétiques. Il tourne en allegorie ce fait scandaleux.

La belle Helene est l'ame sortie de l'entendement de Dieu, ainsi que les Poëtes ont feint que Minerve étoit née du cerveau de Jupiter, les Anges créateurs des corps l'avoient liée avec la matiere, la captivoient & l'empêchoient de rétourner au Ciel, en la faisant passer de corps en corps; elle étoit dans le corps comme dans une maison de prostitution; les bons Anges voulurent la délivrer; les mauvais Anges s'y opposerent. Sans doute M. de Beausobre va nous citer des Auteurs anciens, qui aïent nié la réalité du commerce de Simon avec une Helene, trouvée à Tyr. Il faudroit des témoins irréprochables, pour balancer l'autorité de S. Irenée, de Tertullien, de saint Cyrille de Jerusalem, de saint Epiphane, de l'exact Theodoret. M. de Beausobre est ici de bonne foi. Ecoutons-le, s'il se peut, sans indignation, ou plutôt sans éclater de rire. « Si on me demande des au-
» *torités* pour prouver que c'étoit-là
» *le sens mystique de la fable d'Helene*

„ je répondrai franchement, que je
„ n'en ai point d'autre que celle du
„ bon ſens, qui ne permet pas de croire
„ qu'un Philoſophe ait dit ce que les
„ Peres lui font dire. D'un autre côté
„ mon explication contient le ſyſteme
„ des Gnoſtiques. „ La concluſion de cette Apologie de Simon le Magicien répond à ce qu'on vient de lire. L'expreſſion en eſt merveilleuſe.“ Je conſens, dit
„ M. de Beauſobre, que le Lecteur mar-
„ che aveuglément ſur les traces des An-
„ ciens, & qu'il croie toutes les ſot-
„ tiſes qu'ils nous ont racontées de
„ Simon. „

Nous ſommes perſuadés que même dans la prétenduë réforme le témoignage poſitif de ſaint Irenée, de ſaint Cyrille de Jeruſalem, de S. Epiphane, de Theodoret, l'emportera ſur le prétendu bon ſens du conjectureur allegoriſte. Eſt-ce donc un fait ſi rare, que de voir les Hérétiques tirer leurs fauſſes Propheteſſes des maiſons de proſtitution?

Un habile Critique qui lit dans Suetone, qu'un avanturier en plein Theatre, *ayant entrepris de voler devant*

Neron tomba; qui lit dans les anciens Auteurs Ecclésiastiques, que Simon en plein Théatre vola, soutenu par les Démons, & que la priere de S. Pierre confondu parmi les Spectateurs, le fit retomber, regarde le passage de Suetone comme une confirmation de ce que les Auteurs Chrétiens ont rapporté. M. de Beausobre, fort prévenu contre toute l'antiquité Chrétienne, pense autrement. Le fait rapporté par Suetone, a, dit-il, *inspiré aux saints Docteurs la hardiesse de feindre ce qu'ils ont dit de la chute de Simon.*

Les Critiques hazardeux ne sont pas fermes dans leurs conjectures; M. de Beausobre absout ailleurs les saints Docteurs de la fraude qu'il leur avoit imputée, & ce n'est pas la seule contradiction où l'on surprendra cet Auteur, on en feroit une Table assez longue. C'est, dit-il, Livre second, Chapitre V c'est apparemment Leuce, le menteur Leuce, qui a inventé la longue fable des combats de saint Pierre à Rome contre Simon le Magicien. Est-ce de Leuce, Auteur décrié par tant d'Ouvrages supposés aux saints

ôtres; de Leuce Marcionite, cher
Manichéens, & l'éxécration des
hodoxes : Est-ce de Leuce qu'Ar-
e, que le prétendu Hegesippe, qui
: autre que saint Ambroise, (Cave
ironovius, sçavans Critiques Pro-
ns l'auroient appris à notre Criti-
, fort différent de ces Ecrivains il-
es, s'il les avoit consultés.) Est-ce
euce que les Légats du Pape Libere
oins de la tradition de leur Eglise;
saint Cyrille de Jerusalem, si pré-
ionné contre les Livres, où les er-
s Manichéennes paroissoient, que
Augustin, Isidore de Peluse, Theo-
t : est-ce de Leuce que tous ces
s Docteurs avoient appris l'Hif-
de saint Pierre? M. de Tillemont
s son parti plus sagement. " J'aime
ieux, dit-il, me tromper avec Ar-
be, saint Cyrille de Jerusalem, les
gats du Pape Libere, S. Ambroise,
nt Augustin, Isidore de Peluse, &
eodoret, que d'accuser d'une
dulité indiscrete un grand nom-
des plus illustres & des plus gra-
s Maîtres de l'Eglise Latine &
ecque. Laissons à M. de Tillemont

„ ses scrupules, dit le nouveau Cri-
„ que, Arnobe,& les autres qu'il prend
„ pour Maîtres, n'étoient pas contem-
„ porains de saint Pierre, ils avoient
„ donc appris de quelqu'un ce qu'ils
„ ont écrit, c'étoit donc de Leuce qu'ils
„ l'avoient appris. „ Nous ne prêtons
point ce raisonnement étrange à M. de
Beausobre, qu'on lise la page 396. Sur
quoi l'appuye-til ? Origene rapporte
une circonstance, rapportée aussi par
quelques-uns de ces saints Docteurs.
Origene paroît n'en être pas tout à fait
certain, parce qu'il l'a luë dans les Ac-
tes apocriphes de saint Pierre; ils sont
de Leuce, selon notre Critique. Il dé-
cide ainsi, quoique de fortes raisons
persuadent que deux Imposteurs ont
publié de faux Actes de saint Pierre.
Ne le contredisons pas toûjours, aïons
quelque indulgence pour un Auteur,
qui en a tant pour ceux qui la méri-
tent moins. Les faux Actes de saint
Pierre, dont Leuce étoit le faussaire,
contenoient la circonstance dont Ori-
gene doute. Donc tout ce que cette
foule de saints Docteurs a rapporté de
l'Histoire de saint Pierre à Rome, est

ıbuleux, & ils l'ont tiré de Leuce. Il
'y a qu'un homme qui puisse raison-
er ainsi, & cet homme s'érige en
ènseur de saints Peres. Je n'en suis
as surpris, ils n'ont jamais raisonné
omme lui.

Ce n'est pas par imprudence qu'il
donné dans cet écart, c'est la suite
l'un grand dessein. Il a entrepris
e montrer que plusieurs opinions
ommunes dans l'Eglise, diverses
ratiques de son culte, ont leur
rigine dans les Livres apocriphes. Il
applaudit de cette découverte. Les
çavans en riront; mais on cesse de
ire; on est indigné quand le Critique
lonne la même origine à un article
e foi, reconnu par les Sectes même
éparées de l'Eglise, c'est-à-dire, à la
irginité perpetuelle de la Mere de
)ieu, on est saisi d'horreur quand on
t les ordures dont il salit son Livre
n cet endroit, avec une complaisance
ui le décele; & ses railleries aussi fades
u'impies sur les Prédicateurs qui pro-
osent aux Fidéles la Mere de Dieu
'ierge avant l'enfantement, Vierge
lans l'enfantement, Vierge après l'en-

fantement. Nous ne lui oppoſerons pas l'éclatante prophetie d'Iſaïe, *Ecce Virgo concipiet & pariet*; il emprunteroit des Juifs, pour l'éluder, les chicanes les plus impies & les plus décriées. Pour le confondre ſans réplique, nous le rappellons au Symbole des Apôtres. Paſteur d'une Egliſe Proteſtante qui reconnoît ce Symbole, oſera-t'il le réjetter? S'il lui reſte quelque choſe de Chrétien, il doit croire que Jeſus-Chriſt eſt né d'une Vierge. Seroit-il né d'une Vierge, ſi en naiſſant il lui avoit fait perdre ſa virginité? Le mépris va ſucceder à l'horreur. Il impute hardiment à l'Egliſe d'enſeigner une Doctrine, & d'autoriſer des pratiques qu'elle n'a tirées que des Livres apocriphes de Leuce & d'autres Hérétiques: pour donner à cette odieuſe imputation quelque poids & quelque apparence de vérité, il faut néceſſairement qu'il ſuppoſe que ces fourbes n'ont mis dans leurs Ouvrages que des menſonges, que des fictions, nul fait réel, nulle opinion reçuë, que ces impoſteurs ardens à ſe faire croire ont pris avec vûë le moyen de n'être point crus, qu'ils ont choqué de front

ous les ſentimens communs & négligé imprudemment l'artifice de faire paſſer le faux avec le vrai. Il faut qu'il uppoſe encore que les ſaints Docteurs, es Paſteurs de l'Egliſe, pleins d'horeur pour ces Impoſteurs pour leurs rreurs, pour leurs Ouvrages, qu'ils éjettoient, qu'ils condamnoient avec xécration, ont cru ſur leur ſeule auorité, ont enſeigné des fables inconuës juſqu'alors : que ces fables apuiées uniquement ſur des témoignaes ſi ſuſpects, ſont devenuës la Docine de l'Egliſe : il faut néceſſairement u'il ſuppoſe que les faits, que les vérés admiſes par les ſaints Peres, n'éoient pas venuës juſqu'à eux par une adition ſuivie ; qu'on ne les liſoit pas ans quelque écrit Catholique, perdu vec tant d'autres. Je le demande à ſprit le plus groſſier comme au plus btil, ces ſuppoſitions néceſſaires à Auteur pour excuſer ſa témérité, ontles la moindre ombre de vrai-ſemmblance.

Il combat avec la même audace & ec la même imprudence la tradition s Chrétiens de l'Inde, ſur l'apoſtolat

& le martyre de saint Thomas. Il avouë qu'on lit dans leurs anciens Livres, qu'un Manichéen vint troubler leur Eglise avec quelque succès, & il n'ose substituer à l'Apôtre S. Thomas un autre Thomas, Disciple de Manichée. Les Chrétiens qui virent avec douleur leurs freres pervertis par un Manichéen, honoroient un autre Thomas, & avoient reçu la foy d'un autre Thomas. Ce n'étoit pas d'un Thomas Nestorien, postérieur de quelques siécles, qu'ils distinguent clairement de l'Apôtre jusques auquel la tradition constante de ce Peuple remonte. Qu'oppose le nouveau Critique à un fait si bien attesté? Saint Thomas n'a prêché que dans la Perse, dit-il; mais des Auteurs anciens asûrent qu'il a prêché dans l'Inde, voisine de la Médie. Hé bien, répond le Critique de nouvelle espece, *cette Inde est évidemment la Perse*. Citera-t'il un Auteur, un Géographe qui ait donné à la Perse le nom d'Inde, non. Saint Ambroise, saint Gregoire de Nazianze asûrent que l'Apôtre saint Thomas annonça Jesus-Christ aux Indiens; mais dit le nouveau Critique,

Leuce ne le dit pas, Abdias ne l'a point dit. Quoi, Leuce, *le menteur Leuce, le fabuleux Abdias.* (M. de Beausobre leur donne ces épithétes & ces deux Imposteurs les méritent.) Leuce, Abdias sont-ils plus croïables que saint Ambroise & saint Gregoire de Nazianze ? Notre Critique tire d'Abdias contre la tradition des Chrétiens de l'Inde, & contre les saints Peres, des contes assez mal imaginés ; il est pourtant réduit à contredire quelquefois son Auteur, à métamorphoser un Roy en une Ville, à nier que Schapor soit un nom Indien. A-t'il oublié que Porus est le nom d'un Roy de l'Inde. Sûrement on ne s'attend pas au paradoxe qu'il avance hardiment page 406. S. Jude & S. Thomas sont la même personne. Il auroit pu oublier Quinte-Curce & Arrien, qui parlent de Porus ou Por Roy Indien. Mais a-t'il oublié l'Evangile, qui distingue si précisément saint Jude & saint Thomas ? Il prouvera, dit-il, l'identité de saint Jude & de saint Thomas dans le Chapitre suivant ; c'est le VI^me^ du second Livre. Il y cite Eusebe, & le cite à faux ; ce n'est pas Eu-

ſebe qui parle, il tranſcrit les Ac
fabuleux d'Agbar, ſi Euſebe l'avoit d
ſon autorité l'emporteroit-elle ſur l'i
vangile ?

Venons à des articles qui ſont plu
liés avec l'hiſtoire de Manichée. Un
habile Critique lit dans ſaint Cyrille de Jeruſalem, la diſpute d'Archelaüs & de Manès, fort différente de ce qu'elle eſt dans les Actes traduits de Grec en Latin, qui nous reſtent. Il lit dans ſaint Jerôme qu'Hegemonius a traduit ces Actes du Syriaque en Grec; les Actes Grecs qu'on liſoit dans le ſixiéme ſiécle, ſource de la traduction Latine, en font Auteur Hegemonius. Il voit ſaint Epiphane qui cite les Actes de cette diſpute, peu d'accord avec les prétendus Actes; il voit dans les Actes que nous avons des contradictions, des faits inſoutenables : Archelaüs y parle en Neſtorien. Le Critique judicieux conclura que ſaint Cyrille de Jeruſalem, Saint Jerôme, S. Epiphane avoient les veritables Actes de cette diſpute, & que les Neſtoriens, coupables de pluſieurs autres ſuppoſitions, ont fabriqué avant le ſixiéme ſiécle les Actes que nous

avons. M. de Beausobre pense autrement. Il convient que les Actes qui nous restent sont supposés; mais selon lui, ils n'ont point d'autre original qu'une dispute de Manichée avec les Mages Persans ; & il se détermine à croire la supposition plus ancienne que saint Cyrille par deux raisons, qui font sur lui une grande impression. L'une prouve le contraire de ce qu'il avance; l'autre ne prouve rien. Les erreurs que l'imposteur Nestorien fait débiter à l'Evêque orthodoxe semblent au Ministre de Berlin une marque d'antiquité. Pourquoi ? parce qu'il est prévenu contre l'Eglise des premiers siécles, jusqu'à lui imputer les erreurs les plus énormes. Un sage Critique juge au contraire qu'un Ouvrage dans lequel un Fourbe débite le pur Nestorianisme, est l'Ouvrage d'un Nestorien, qu'il n'est pas de la fin du troisiéme siécle, mais de la fin du cinquiéme. Autre raison qui détermine M. de Beausobre. L'Auteur décrit avec soin l'habillement de Manichée, jusqu'à sa chaussure. *Il avoit donc vû des Persans?* Le Nestorien du cinquiéme siécle n'en

avoit-il pas vû. Les Perſans avoient-ils changé d'habit ?

Nulle partie de l'Ouvrage dont nous parlons n'auroit dû être traitée avec plus d'éxactitude, plus de ſagacité que le compte que rend M. de Beauſobre des Auteurs où il a puiſé la connoiſſance du Manichéïſme. C'eſt là où le génie de ce Critique ſingulier ſe découvre tout entier. Il préfere les Auteurs Arabes, Perſans, Syriaques, aux Auteurs Grecs. Il ſçait pourtant, il dit que l'imagination de ces Orientaux, féconde en fables, a défiguré toutes les Hiſtoires qu'ils traitent, que les Vies des Saints qui nous viennent par ce canal ſont ſuſpectes. En vérité penſe-t'il qu'ils ayent plus contraint leur imagination, en écrivant l'Hiſtoire des Hérétiques, qu'en écrivant l'Hiſtoire des Saints ?

Il regrette les traités de George de Laodicée & d'Euſebe d'Emeſſe, contre les Manichéens. En a-t'il vû quelque fragment, par lequel il juge du prix de l'Ouvrage ? Non, mais ces deux Auteurs ont été les appuis de l'Arianiſme ; & *Saint Athanaſe a dépeint*

George comme le plus mechant de tous les hommes. Theodoret en parle comme d'un ſubtil Philoſophe. Euſebe d'Emeſſe ſçavoit le Syriaque, & a vêcu dans un tems peu éloigné du ſiécle de Manichée; ces raiſons n'auroient pas déterminé l'Apologiſte des Hérétiques en faveur de ces deux Evêques, s'ils avoient été Orthodoxes. Il réjette avec dédain S. Cyrille de Jeruſalem, auſſi voiſin du tems de Manichée qu'Euſebe d'Emeſſe. C'eſt un Déclamateur, dit notre Critique. Saint Epiphane ſçavoit le Syriaque & le Perſan : S. Jerôme le loue de la connoiſſance de pluſieurs langues; il avoit lu le Livre de Manichée ſur les myſteres dans la langue originale; il ſe plaint de l'obſcurité du ſtile de cet Héréſiarque; il cite le commencement de l'Ouvrage, & porte ſon jugement ſur ce qu'il contenoit. Notre Critique nie que ce Saint entendît le Syriaque; il nie qu'il ait lû l'Ouvrage de Manichée. Ce qui l'enhardit à donner un démenti ſi formel à ſaint Epiphane & à ſaint Jerôme, ſera ſans doute quelque autorité, quelque raiſon de poids. Non, il conjecture que ce

Livre de Manichée qu'il n'a point vû, & dont il ne reſte rien, étoit écrit en Syriaque Palmyrenien. Saint Epiphane dit que cette dialecte étoit profonde; l'ignoroit-il ? ſon propre témoignage & celui de S. Jerôme ne permettent pas à un Auteur raiſonnable de le ſoupçonner. Ils n'arrêtent pas M. de Beauſobre, il décide que Saint Epiphane ne ſçavoit le Syriaque qu'en *Ecolier*, & que certainement il n'a pas lû ce Livre de Manichée, qu'il a pris du Syriaque pour du Perſan, écrit en lettre Syriaque. Si on lui demande des autorités, il a déja dit dans un cas pareil, *je n'ai que celle du bon ſens.* Là & ici il peut dire, ſi on me demande des autorités, je n'ai que celle de mon imagination.

Theodoret eſt loué & blâmé. On lui donne de grands éloges; mais on rit de ſa crédulité. Il a donné aveuglément dans les contes qu'on faiſoit des Manichéens, il a parlé de leurs cérémonies abominables comme les autres Peres. Saint Leon eſt plus coupable, il a convaincu les Manichéens de pratiquer des cérémonies infames. C'en eſt aſſez pour émouvoir la bile de l'Apo-

gifte des Manichéens. Il eft traité
homme ambitieux,qui penfoit moins
gagner les efprits par la douceur,
r'à les dompter. Ce portrait n'eft tiré
des écrits, ni de l'hiftoire de ce
and Pape.

Les louanges fans reftriction font
fervées pour Theodore de Mopfuef-
; cet impie précurfeur de Pelage, de
eftorius & de Socin, cet artificieux
nemi de l'Eglife, qui, tantôt expo-
nt fes erreurs, tantôt les déguifant,
: demeuré jufqu'à la mort dans le
in de l'Eglife pour la corrompre; ce
btil ennemi de Jefus-Chrift, qui n'o-
it nier la vérité des prophéties que
saints Apôtres, que leurs Difciples
anciens Docteurs de l'Eglife, n'ap-
quent qu'à Jefus-Chrift, que Jefus-
rift s'applique lui-même, les embar-
foit & les rendoit inutiles par de
ubles applications. Faufte Manichéen
verfaire de S. Auguftin, eft auffi l'ob-
de l'eftime & des éloges de M. de
eaufobre.

Le Cenfeur des faints Peres connoît
peu les regles de la bonne critique,
les propofe quelquefois, bien-tôt fa

tendresse pour les Hérétiques le porte à y renoncer.

Leonce de Byzance, Ecrivain judicieux, a remarqué qu'on ne sçauroit bien décrire l'hérésie Manichéenne, si l'on n'a pas été Manichéen. L'observation paroît juste. Notre Critique en convient. Saint Augustin étoit donc très-propre à faire connoître cette Secte où il a été engagé, l'Apologiste des Manichéens n'en peut convenir, il aime mieux croire un certain Secundus, ce Manichéen obscur reproche à saint Augustin, qu'il n'est pas entré dans les profondeurs de la Secte, reproche ordinaire des Hérétiques, embarrassés à répondre, ils se rétranchent à dire qu'on ne les entend pas.

M. de Beausobre, quoique déterminé à insulter les Docteurs de l'Eglise les plus respectables, a senti combien on trouveroit étrange le jugement qu'il alloit porter de saint Augustin. Ecoutons donc comment il y prépare ses Lecteurs. « Le paradoxe, dit-il, sera » sujet à de grandes contradictions; il » vient des Hérétiques, ce qui le rend » très-suspect; il choque le préjugé du

» monde le plus autorisé, quoi, saint
» Augustin, le plus habile, le plus in-
» génieux des Peres Latins, l'Oracle
» de l'Eglise d'Occident, aura été
» neuf ans Manichéen, & n'aura pas
» connu le Manichéïsme ? Peut-on
» rien avancer de plus téméraire & de
» plus absurde ? »

M. de Beausobre voit le précipice, & il s'y jette hardiment. Il continuë.
» Cependant, il n'y a que deux partis
» à prendre, le premier, de dire avec
« les Manichéens, que S. Augustin
» n'a pas bien connu leur systême,
» l'autre, qui passera pour une héré-
» sie, (non, mais pour une calom-
» nie insensée,) chez certaines gens,
» (chez tous ceux qui ont du sens
» commun ;) que saint Augustin a
» déguisé ce systême. Je ne veux pas
» pourtant soûtenir, ajoute le Cen-
» seur des Peres, que saint Augustin
» a déguisé le systême Manichéen,
» pour en triompher plus aisément ;
» ce seroit l'accuser de mauvaise foy :
» mais il est constant (c'est M. de Beau-
» sobre qui parle) qu'il a employé
» contre eux des Sophismes, qu'il a

» mal réprésenté leur créance, qu'il a
» donné du crédit à des fables qui
» leurs étoient désavantageuses, qu'il a
» érigé en dogmes de la Secte des
» conséquences qu'elle désavouoit,
» qu'il a donné un mauvais sens à
» des paroles évidemment innocentes,
„ qu'il a profité de certains passages qui
„ avoient été fabriqués. „

Voilà des accusations griéves, c'est accuser S. Augustin de mauvaise foy, quoiqu'on eût déclaré qu'on ne vouloit pas l'en accuser. Cette atroce calomnie est-elle appuyée sur quelque preuve S. Augustin rapporte les propres termes de Manichée; il les explique, comme il les avoit entendu expliquer, comme il les avoit expliqués lui-même pendant neuf ans. M. de Beausobre leur donne un autre sens plus favorable aux Manichéens & moins naturel. Saint Augustin est-il convaincu de mauvaise foi? En est-il convaincu, parce que les erreurs qu'il combat dans les Manichéens sont des *absurdités*, sont des *horreurs*, sont *affreuses*. Saint Augustin cite le septiéme Livre d'un Ouvrage de Manichée, intitulé, *le Thrésor*. Ce Livre n'existe

plus. M. de Beausobre d'un ton aussi affirmatif que s'il avoit le Livre entre les mains, prononce que les blasphêmes rapportés par S. Augustin, n'étoient pas dans ce Livre, & que le passage cité *est horriblement falsifié*. Quelque ancien Manichéen dans les fréquentes disputes que le saint Docteur a eu avec eux, lui a-til reproché cette infidélité? Non, la preuve que saint Augustin impose à Manichée, c'est que Manichée n'a pas dû penser ainsi, ni avancer un tel blasphême. Voilà sans doute une méthode de réfuter assez commode, mais exposée à la dérision des Lecteurs sensés.

On connoît déja par plusieurs exemples, qu'elle est l'impartialité dont l'Auteur se louë, jusqu'à fatiguer le Lecteur. Présentons encore deux ou trois traits de cette impartialité singuliere. Il avance plus d'une fois comme un fait qui n'est pas contesté, que la plûpart des Peres avant le Concile de Nicée ont erré sur la Divinité du Verbe. N'auroit-il pas lû le sçavant Ouvrage du Protestant Bullus? N'en auroit-il point entendu parler? Qu'il le réfute, ou qu'il se retracte.

passage n'est point dans plusieurs Manuscrits, dans les plus anciens & les plus exacts, que les plus habiles Editeurs l'ont omis, ou du moins rejetté du texte où il a été fourré & imprudemment fourré par une main Hérétique, que Lactance dans ce même Chapitre huitiéme du second Livre des Institutions, parle de l'origine du mal en Orthodoxe, & nie que les Anges ayent eu part à la création du monde; ce que le fourbe enseigne dans le passage supposé. Lactance se contrediroit-il si grossierement d'une page à l'autre? Finissons par un trait où l'imagination du nouveau Critique brille encore aux dépens de son jugement & de sa mémoire. En parlant des anciens Héretiques, qui faisoient de Jesus-Christ un fantôme, & ne lui donnoient que l'apparence du corps humain; notre Auteur s'écarte dans une controverse sur la présence réelle du Corps de Jesus-Christ en l'Eucharistie. « Si dans ces » premiers tems, dit-il, les Orthodo- » xes pensoient sur l'Eucharistie ce » que pensent les Catholiques; il n'é- » toit pas possible de défendre la Re-
ligion

» ligion contre les objections de ces » Hérétiques. » Et quelle est donc cette objection formidable ? La voici. Jesus-Christ, selon vous autres Orthodoxes, ne paroît pas dans l'Eucharistie ce qu'il est ; il a donc pû pendant sa vie paroître ce qu'il n'étoit pas ; dans l'Eucharistie son Corps est caché par un grand miracle, & n'est pas sensible ; donc vous devez admettre avec nous que sa vie n'a été qu'une perpétuelle illusion, qu'il a paru avoir un Corps & n'en avoit point. Dégageons l'argument du style diffus du Ministre. Vous croyez, fait-il dire aux Docetes : que le Corps de Jesus-Christ est caché dans l'Eucharistie ; donc nous avons raison de croire qu'il n'en a jamais eu. Les Docetes ont laissé à M. de Beausobre tout l'honneur de l'invention de cette objection. il s'applaudit. *A quoi*, dit-il finement & poliment, *pensoient les Peres, ils alloient chercher dans l'Eucharistie un argument contre les Docetes. Peut-on imaginer une plus étrange disparate ? C'est justement le proverbe grec, ils se jettoient dans le feu pour éviter la fumée.*

A quoi pense le Ministre de Berlin? Il veut prouver que l'ancienne Eglise ne croyoit point la présence réelle, & quelques lignes après; il nous dit lui-même, en insultant aux saints Peres, qu'ils prouvoient contre ces Hérétiques que notre Seigneur avoit véritablement un Corps, parce que l'Eucharistie étoit son Corps. Est-ce son jugement, ou sa mémoire qui le trahit? Et qui sont ces Peres qui pressent les Docetes par un argument pris de la sainte Eucharistie? C'est le Martyr Ignace Disciple des Apôtres, successeur de saint Pierre dans le siége d'Antioche; dans son Epître aux Smyrniens, Epître dont Usserius, Isaac Vossius, Hammond, Péarson, sçavans Protestans, Critiques du premier ordre, quoiqu'attachés à l'erreur sur l'Eucharistie, dont M. de Beausobre est infecté, ont prouvé invinciblement l'authenticité; Epître qu'aucun docte, soigneux de sa réputation, n'oseroit aujourdhui ôter au saint Martyr. Dans cette Epître, dis-je, nous apprenons le véritable état de la dispute entre les Fideles & les Docetes. Ces Hérétiques

jettoient l'Euchariſtie, parce qu'ils
: croyoient pas que Jeſus-Chriſt eût
nais eu un Corps réel. Saint Ignace
ır reproche cette ſingularité. *Ils ne
çoivent point l'Euchariſtie, ils s'ab-
ıtent de la Liturgie, parce qu'ils ne
nfeſſent pas que l'Euchariſtie eſt la
ıair de notre Sauveur, tourmentée
ur nos péchés, & que la benignité de
ieu le Pere a reſſuſcitée, & ils meu-
nt dans leurs vaines ſubtilités, parce
'ils nient ce don de Dieu.* Théodoret
cité ce témoignage de ſaint Ignace,
ıi montre évidemment que la foi du
emier ſiécle étoit ſur l'Euchariſtie la
ême que la nôtre. Le Cenſeur des
ints Docteurs de l'Egliſe ne réüſſit
s dans la controverſe mieux que dans
critique. Il devoit au moins avant
ıe de s'engager dans la diſpute, s'in-
:uire des matieres les plus communes
: n'avancer pas témérairement que le
orps de Jeſus-Chriſt dans le ſaint
ıcrement, eſt privé de toutes les pro-
:ietés du corps humain. Il n'eſt dé-
oüillé que de celles qui ne convien-
ent pas à un corps glorieux dans un
:at miraculeux & tout-à-fait ſurnatu-

rel, il conserve certainement, selon tous les Catholiques, l'essence du corps humain.

On a connu dans ce premier extrait la Critique de l'Apologiste des anciens Hérétiques. Un second extrait fera connoître sa Religion : on a vû quelle est la sagacité de ses conjectures, le prix de ses recherches historiques : on verra quelle est la solidité de ses principes Théologiques, & la justesse des conséquences qu'il en tire.

ARTICLE XVII.

*LETTRES PHILOSOPHIQUES de M. de V*** Suite de l'Art. VI. des Mémoires de Janvier 1735.*

NOus en sommes à la treiziéme Lettre, & à l'Article de M. Locke, que l'Auteur des Lettres trouve fort sage & fort modeste, pour avoir dit, *que nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un Etre purement materiel pense ou non.* Il semble pourtant qu'il y a bien de l'imprudence & de la présomption dans un

particulier, qui, ſans autre titre que le nom faſtueux de Philoſophe qu'il ſe donne à lui-même, & ſans autres raiſons que des ſubtilités de Métaphyſique, oſe jetter un doute ſur une vérité auſſi ancienne, auſſi conſtatée par la foi, par la raiſon, par le conſentement unanime de tous les hommes, par le ſentiment interieur, que l'eſt l'immaterialité de nos ames, c'eſt-à-dire, de la ſubſtance qui penſe en nous.

M. de V*** croit écarter cette réponſe, en diſant ſans preuves que dans ce qu'il dit là de M. Locke, & dans ce doute prétendu Philoſophique, il ne s'agit point de Théologie ni de foy. Il prouveroit bien plutôt qu'il n'y a point de Philoſophie dans ce qu'il dit ſoit de ſon chef, ſoit de celui de M. Locke. Toutes ces diſtinctions de Philoſophie & de Théologie introduites dans les matieres Théologiques, ne ſont qu'un ſubterfuge d'erreur, inventé par Deſcartes, pour ſauver du Myſtere de l'Euchariſtie ſa notion de la matiere dont ce Myſtere démontre abſolument la fauſſeté & l'erreur.

La Philoſophie & la Théologie ne

ſçauroient ſe contredire, non plus que la raiſon & la foi qui en ſont les objets. La Théologie n'eſt point contraire à la Philoſophie ; elle eſt ſeulement au-deſſus d'elle, comme la foi eſt élevée au-deſſus de la raiſon. Sans autre diſcuſſion, la ſpiritualité de nos ames eſt ſi bien un point de Theologie & de foy, que le materialiſme eſt une négation de foi, & un pur Athéïſme pour le moins. C'eſt un pur déïſme & une négation de toute Religion. Car le corps meurt bien ſurement ; l'ame meurt donc auſſi, ſi c'eſt le corps qui penſe ; & ſi l'ame meurt, il n'y a plus de Religion pour elle.

Stillingfleet, dit M. de V *** étant entré en lice ſur ce point avec Locke, *fut battu, car il raiſonnoit en Docteur, & Locke en Philoſophe.* Cela eſt dit avec eſprit, ſi toutefois il y a de l'eſprit à penſer faux. Stillingfleet défendoit la ſpiritualité de nos ames. Il raiſonnoit donc en homme inſtruit du fait, en homme religieux, en honnête homme, en vrai Philoſophe. Car la Philoſophie conſiſte à raiſonner juſte, & à établir la vérité. Locke diſputoit pour le materialiſme : Il raiſonnoit donc contre la foy, contre la raiſon,

contre la vérité, contre sa propre pensée, & par conséquent en misérable Sophiste, en insensé, en furieux, en ennemi de toute bonne Philosophie.

Je suis Corps, ajoute notre Auteur, *& je pense ; je n'en sçais pas davantage. Irai-je attribuer à une cause inconnuë, ce que je puis si aisément attribuer à la seule cause seconde que je connois ?* Quel excès ! c'est Dieu même qui le permet, qu'un des plus beaux esprits de notre siécle s'avilisse ainsi à dire lui-même, en parlant de lui-même ; *je suis corps, je n'en sçais pas davantage.*

Répondez-moi donc, ô Corps, puisque vous n'êtes que cela, répliquoit autrefois durement Descartes à Gassendi, qui lui avoit par ironie adressé ces mots, *Répondez-moi, ô Esprit*, &c. Car Descartes bien autrement Philosophe que Locke, prétendoit au contraire être bien plus surement esprit que corps. Et l'erreur seroit en effet bien plus pardonnable, plus noble au moins de nous croire tout esprit ; puisque ce seroit relever notre estre, quoi qu'aux dépens de la vérité.

Quoiqu'il en soit, M. de V*** se-

roit bien étonné, & bien loin de son compte, qui est surement de faire briller son esprit, cet esprit qu'il a l'ingratitude de vouloir détruire comme de ses propres mains; si tous les hommes convenoient désormais de le prendre au mot, & de lui adresser le compliment de Descartes à Gassendi, sans se piquer d'en sçavoir plus que lui-même, sur un point qui après tout les interesse beaucoup moins que lui. Mais il doit être tranquille là dessus. Nous osons sans impolitesse l'assurer, qu'il n'a pas assez d'esprit pour nous persuader qu'il n'en a pas infiniment & sans doute trop.

Le mal vient de ce qu'il l'a tourné un peu tard à la Philosophie, & qu'il ignore les pensées les plus ordinaires des Philosophes. Il appelle l'ame une cause inconnuë, & le corps la seule cause seconde qu'il connoît. S'il avoit un peu plus d'habitude avec les Philosophes, il en sçauroit sans doute un peu plus sur l'ame, & un peu moins sur le corps. Il sçauroit avec eux & par eux que la nature du corps nous est tout aussi peu connuë que celle de l'ame; & qu'encore celle-ci a l'avantage d'être connuë par le sentiment interieur,

& que celui-là n'eſt connu que par les ſens exterieurs.

Ce n'eſt pas tout, & ſi l'ame en général nous eſt pour le moins auſſi connuë que le corps, elle l'eſt inconteſtablement plus comme cauſe des penſées. M. de V *** oſeroit-il prétendre qu'il a quelque connoiſſance du corps comme cauſe des penſées, cauſe créatrice, productive, efficiente? Connoît-il dans le corps quelque proprieté, quelque vertu qui reſſemble à celle-là? qui mene à celle-là? qui y diſpoſe, qui s'y rapporte? Les Philoſophes ont encore bien de la peine à comprendre ſeulement, comment le corps peut-être ſimple cauſe occaſionnelle des penſées.

C'eſt par lui-même qu'il faut convaincre M. de V *** en le mettant en contradiction avec lui-même; choſe au reſte qui lui eſt ordinaire, & dont tout ſon Livre eſt plein. Il connoît, dit-il, le corps, & il le connoît comme cauſe ſeconde, & cauſe ſeconde des penſées. Il dit pourtant dans cette même Lettre en propres termes, *qu'on ne connoît point du tout la matiere.* Quand on attaque les autres, au moins faudroit-il

O v

être en garde contre soi-même. Cela est possible, mais non lorsqu'on attaque Dieu & la Religion.

Ce n'est pas le courage qui lui manque dans ces attaques. Témoin la maniere dont il s'en prend ici aux Scholastiques. C'est une matiere usée, mais matiere à bons mots, & à ces petits triomphes qu'on remporte à la pointe d'une Epigramme. Si M. de V*** y employoit la Poësie, nous ne le défierions pas de la montrer cette pointe: mais il a la générosité de se mesurer avec ses nouveaux adversaires à armes égales, en Prose, & presque en forme syllogistique.

La matiere, disent les Scholastiques, suivant notre Auteur, n'est capable que d'étenduë, de solidité, & de figure, &c. toutes proprietés d'où la pensée est excluë, ce raisonnement ne vaut rien, selon lui, & prouve tout au plus, *qu'on ne connoît point du tout la matiere. Donc*, ajoute-t'il, *parce que je ne sçais rien du tout, j'assure positivement que la matiere ne sçauroit penser. Et voilà nettement la maniere de raisonner de l'Ecole.*

Et voici nettement la maniere de rai-

ſonner de M. de V*** *Donc*, parce qu'il ne ſçait rien du tout, il aſſure poſitivement que la matiere peut penſer. Il faut pourtant en ſçavoir un peu plus pour affirmer que pour nier. L'Auteur s'anime, & raiſonne pour cette fois tout de bon. « Quel eſt l'homme » qui oſera aſſurer ſans une impieté „ abſurde qu'il eſt impoſſible au Créa„ teur de donner à la matiere la pen„ ſée & le ſentiment? Voyez, *ajoûte-„ t'il*, voyez, je vous prie, à quel em„ barras vous êtes réduit, vous qui „ bornés ainſi la puiſſance du Créa„ teur?

Ce raiſonnement, il faut l'avoüer, a paru ſpécieux à quelques perſonnes. Mais tout ce qui en fait la force apparente, c'eſt qu'on n'aime pas à borner la puiſſance de Dieu, qui eſt effectivement ſans bornes: or l'Auteur des Lettres préſente ici les choſes dans un point de vûë, où il ſemble qu'on ne peut le combattre, ſans donner dans cette témerité, qu'il a raiſon de qualifier en général, d'*impieté abſurde*, ne voyant pas que la qualification tombe abſolument ſur ſa maniere de raiſonner, &

que c'eſt lui ſeul qui borne réellement le pouvoir divin.

Dieu peut tout ſans difficulté. Il peut *donner*, c'eſt-à-dire, il peut unir *à la matiere la penſée & le ſentiment*, parce qu'il peut lui *donner*, lui *unir* un eſprit qui penſe, comme il l'a fait en nous créant. La penſée en bonne & vraie Philoſophie, eſt l'eſprit penſant comme la rondeur de la cire eſt la cire ronde. Il n'y a que cela, & la Philoſophie ne ſçauroit aller plus loin ſans s'égarer.

M. de V*** veut autre choſe : il veut que Dieu donne l'attribut idéal ſans donner le ſujet réel, la modification ſans la choſe modifiée. Sa volonté eſt une volonté de fantaiſie. Sans s'informer comment ſe fait la penſée, ni ce que c'eſt que la penſée, il veut que Dieu la donne à un corps ſans la lui donner, en lui refuſant même ce qui eſt néceſſaire pour l'avoir. M. de V*** en un mot veut des choſes contradictoires ; cela lui eſt permis, mais non à celui à qui tout eſt permis : une pareille permiſſion n'étant qu'une réelle impuiſſance.

ın, non, rien n'eſt impoſſible à
quand il veut faire de la matie-
veut faire de la matiere, non un
c'eſt-à-dire, il ne veut pas faire
bſtance qui penſe, ou ce qui va
me, il veut faire une ſubſtance qui
ıſe pas. S'il vouloit faire une ſub-
penſante, il la feroit avec la même
: mais quand il ne le veut pas, il
eut pas, & l'abſurdité ſeroit alors
uloir au même inſtant qu'il ne le
as. Or il voudroit & ne voudroit
il vouloit faire de la matiere, &
ıloit que la matiere pensât.

us interrogerons à notre tour
ıieux Auteur. *Quel eſt l'homme,*
ons-nous, *qui oſera aſſurer ſans*
npiété abſurde, qu'il eſt impoſſible
ateur de créer une ſubſtance in-
e de penſer? *Voyez*, ajouterons-
voyez, je vous prie, à quel em-
vous êtes réduit, vous qui bornez
a puiſſance du Créateur. Et voilà
ıent à quoi ſe réduit la maniere
ſonner de l'Ecole.

de V*** eſt ſi loin de ſon but,
t tellement lui ſeul qui borne ici
ſſance du Créateur, que de ſon

raiſonnement il réſulte, ſelon ſon intention [illegible], 1°. que Dieu ne peut créer qu'une ſorte de ſubſtance, & la moins noble de toutes celles qu'on peut concevoir & imaginer, qui eſt la matiere. 2°. Qu'il n'y a même dans toute l'univerſalité des Eſtres qu'une ſubſtance, & que Dieu même eſt matiere. Car dès que la matiere peut penſer, nous n'avons plus de preuve, plus d'idée, plus de ſentiment de la ſpiritualité de nos ames, de l'exiſtence des eſprits purs; & Dieu même n'eſt plus dès-lors un pur eſprit, mais une modification plus parfaite d'un corps plus parfait, plus vaſte, plus étendu, de ce monde, ſans doute, ſelon le Stratoniſme ou le Spinoſiſme le plus rigoureux, mais le plus impie, le plus abſurde & le plus réprouvé. *Et voilà nettement où ſe réduit la maniere de raiſonner* de M. de V***.

Il va plus loin, & joignant la ruſe à la force, après avoir étonné ſon Lecteur par des raiſonnemens ſpécieux, il cherche à l'endormir dans la ſécurité, par une eſpece d'indifference philoſophique, dont Bayle lui a donné de

grands exemples. Il ne faut pas craindre, dit-il, que tous ces Philoſophes mécréans faſſent Secte, ni qu'aucun ſentiment philoſophique nuiſe à la Religion du Pays. Cela eſt aſſez vrai en général. Tous ces ſyſtêmes de Religion ſont ſi outrés, ſi contraires au ſens commun, qu'il n'y a pas beaucoup de danger pour la multitude, qui le plus ſouvent les ignore ou les fait mépriſer.

Comme cependant *un ſot trouve toujours un plus ſot qui l'admire*, & que le cœur aide toujours aux illuſions de l'eſprit, on ne ſçauroit trop réprimer tous ces écrits licentieux, & les Lettres de M. de V *** en particulier ont été fort ſagement ſupprimés; bien des gens regardant plus à l'eſprit qu'au ſens commun dans ces ſortes d'ouvrages.

Voici un trait des plus hardis, jetté comme en paſſant & avec un air de correctif, qui ne le rend que plus dangereux. « Nos Myſteres, *dit M. de V****
» ont beau être contraires à nos dé-
» monſtrations, ils n'en ſont pas moins
» réverés par les Philoſophes Chré-
» tiens, qui ſçavent que les objets de
» la raiſon & ceux de la foi ſont de dif-

„ férente nature.

Défions-nous de cette reverence philosophiquement Chrétienne, qui n'est là recousuë après coup, que pour faire diversion à la proposition que l'Auteur paroît ne jetter qu'incidemment sur la contrarieté prétenduë de nos mysteres, avec ce que l'Auteur appelle si emphatiquement nos démonstrations. *NOS DEMONSTRATIONS!* Cela a un air comme de quelqu'un qui en sçait plus qu'il n'en dit. Mais on ose bien avancer que l'Auteur en dit encore plus ici qu'il n'en sçait.

Et où les prendroit-on ces démonstrations contraires à la foi de nos Mysteres? Dans la Géometrie, sans doute, puisque c'est la seule science qui se vante de démontrer. On connoît la Géometrie: son objet ne passe pas l'étenduë, ses dimensions, ses figures, ses modifications sensibles, le nombre, la mesure, le poids. Jamais vrai Géometre n'a rien tenté contre la Religion. Citera-t'on Spinosa, parce qu'il s'est mêlé d'enchaîner son Materialisme avec quelques notions mal entenduës de la Geometrie la plus vulgaire d'Euclide?

is le nom de ce Sophiste n'a pro-
la Liste des Géometres ; jamais
netre ne l'a cité comme tel.

ra-ce la Physique qui convaincra
ux nos Mysteres ? La Physique ne
ontre rien, ou si elle démontre
que chose, c'est la puissance, la sa-
, la providence, & tous les attri-
du Créateur. Aussi a-t'on nommé
ysique, une *Théologie naturelle*.
n mot, c'est un fait que jusqu'ici
science n'a fourni des démons-
ns contre nos Mysteres, ni même
aeurs qui n'ayent été dissipées ; &
ose défier M. de V*** de produire
de nouveau qui mérite deux ins-
de discussion.

raison au reste pourquoi les sys-
s philosophiques ne sont point
igieux, c'est, selon M. de V*** que
hilosophes *n'écrivent pas pour le*
le, & qu'ils sont sans enthousiasme.
e bien sans enthousiasme au moins
que, que l'Auteur de tant de belles
es nous dit ceci ? Car dans sa no-
correcte l'enthousiasme dont il s'a-
e peut convenir qu'à quelqu'un,
sans inspiration, sans mission, sans

profeſſion competente, ſans aveu, ſe mêle de dogmatiſer ſur la Religion, ſuivant tous les principes de caprice qui le ſaiſiſſent à la ſuite, tantôt de Fox, tantôt de Pen, tantôt de Lock, &c.

Pour ce qui eſt de ne pas écrire pour le Peuple, dont M. de V*** flate l'orgueil des Philoſophes, rien n'eſt moins flateur dans l'eſprit de tous les gens d'honneur & de bons ſens, qui ſçavent bien qu'en matiere de Religion, c'eſt une régle ſure que tout ce qui n'eſt pas pour le Peuple n'eſt pour perſonne, la Religion étant & devant être auſſi ſimple & auſſi populaire dans ſa créance & dans ſa pratique, qu'elle eſt ſublime dans ſon objet & dans ſa fin. Le tableau eſt parfait, de voir d'un côté les Miſſionnaires, les Apôtres de l'Evangile, les Prophetes mêmes, & Jeſus-Chriſt, traînant après ſoi tout le Peuple, recherchant la plus vile populace, appellant les Bergers, raſſemblant les petits enfans; & de l'autre une troupe aſſez ſolitaire de ſept à huit Philoſophes dédaigneux, & peut-être dédaignés, que M. de V*** nomme ici, *les Bayles*, les *Tollands*, les Hobbes, les

Lockes, &c. & qui ſe récrient avec lui à chaque accès de verve qui le prend, *Odi profanum vulgus & arceo.*

La quatorziéme Lettre, & les trois ſuivantes ſont toutes Phyſiques. L'Auteur que nulle partie, nulle queſtion de Philoſophie n'arrête, entreprend ici de terminer un grand différend, qui partage toute l'Europe ſçavante, entre Deſcartes & Newton. Son parti eſt bien-tôt pris, & tout d'un coup la balance panche du côté du célébre Anglois. M. de V*** veut croire cependant que Deſcartes étoit un grand Géometre. Mais à ſon avis il l'a eté trop peu dans la Phyſique.

D'autres penſent qu'il ne l'a été que trop, & que ſa Phyſique toute méchanique, & par conſéquent toute géometrique, n'a donné que trop de lieu au Materialiſme épicurien de Spinoſa, M. de V*** veut dire que M. Newton a été encore plus Géometre que Deſcartes dans la Phyſique. Il ignore ſans doute qu'à force de Géometrie la Phyſique de M. Newton n'eſt plus une vraie Phyſique, mais une ſuite, ou s'il veut un ſyſtême vague d'hypotheſes,

qui ne déterminent aucune cauſe. Car la Géometrie abſtraite de ſoi & purement métaphyſique, ne roule que ſur les poſſibilités indéterminées des choſes. Auſſi pour un ſyſtême phyſiquement vrai qui regne dans les cieux, il y en a trois, & cent & mille d'aſtronomiquement, de géometriquement bons; celui de Copernic, celui de Tychon, &c.

M. de V*** après une Liſte qu'il nous donne des erreurs de Deſcartes, nous apprend *que ce fut avec methode & avec un eſprit conſéquent qu'il ſe trompa.* Un Philoſophe eſt pourtant bien à plaindre, lorſque l'erreur eſt le fruit de ſa methode, & que tout ſon raiſonnement n'eſt qu'un enchaînement de fauſſes conſéquences. Il ſemble qu'il vaudroit mieux ne ſe tromper que par hazard & ſans tant d'appareil; *ſtultum eſt difficiles habere nugas.* M. de V*** dit un peu de ce qu'il a entendu dire par ci par là. Or ce qui ſe ramaſſe par ci par là n'eſt pas toujours fait pour ſe concilier dans une ſeule bouche, ou dans un ſeul Livre.

Par exemple encore, il ajoute que

Descartes *détruisit les chimeres dont on infatuoit la jeunesse depuis deux mille ans.* Comment cela est-il vrai, si tout le systême Cartesien n'est que chimere, ainsi qu'on le prétend ici. En voici le nœud ou le dénoüement. *S'il n'a pas payé en bonne monnoye, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse.* Mais si la sienne n'est pas bonne, comment en l'accréditant a-t'il décrié la fausse?

La quinziéme Lettre *sur l'attraction*, fait un dénombrement des victoires que ce systême, c'est-à-dire, cette *qualité simplement occulte*, a remportées sur l'impulsion Cartesienne, sur les tourbillons, sur la matiere subtile, sur le plein. En deux mots 1°. l'impulsion se voit par tout, & l'attraction ne se voit qu'en ce qu'on ne la voit pas, ou pour mieux dire, on l'imagine dès qu'on ne voit rien. 2°. Les tourbillons se voient aussi, car on voit les astres tourbillonner, c'est-à-dire, tourner. 3°, Le monde est un Etre, le vuide n'est que néant. 4°. Et si le monde est plein, la matiere subtile est démontrée nécessaire pour la possibilité des mouvemens.

La seize & la dix-septiéme Lettre

ſont ſur l'Optique de M. Newton, ſur ſa Chronologie, & ſur l'infini des Géometres. Nul ſujet n'échape à l'Auteur Philoſophique, ſans qu'il en diſe ſon mot: car ce n'eſt le plus ſouvent qu'un mot, & qui pis eſt, qu'un bon mot.

Les Lettres ſuivantes, juſqu'à la vingt-cinquiéme, roulent ſur les Poëtes Anglois, ſur la Tragédie, ſur la Comédie, ſur les Seigneurs qui cultivent les Lettres, ſur la conſidération qu'on doit aux Sçavans, & ſur les Académies. Et tout cela ne va non plus que par mots & bons mots. Le ſingulier, ſi l'on y prend garde, eſt que, malgré le deſſein que paroît avoir l'Auteur d'élever en toutes choſes les Anglois au-deſſus des François, il louë cependant aſſez médiocrement ceux-là, ſon principal but même dans ces eloges étant de blâmer ceux-ci. On ſçavoit déja par le temple du goût que M. de V*** n'eſt point né flateur.

Rien ne le prouve mieux que la maniere libre & aiſée dont il attaque fort au long dans ſa vingt-cinquiéme & derniere Lettre, les célébres penſées

de M. Pascal. C'est avoir du courage; mais à la guerre le courage ne suffit pas, & l'Heroïsme parfait demande peut-être encore plus de sagesse. Non, qu'on veuille ici justifier pleinement M. Pascal & ses pensées. Mais l'équité impartiale dont nous nous piquons au milieu des écueils, que nous sentons bien qui nous environnent ici, nous oblige de de reconnoître le génie vaste & élevé de cet Auteur, & l'espece de magnificence qui regne dans cet Ouvrage.

Il est vrai qu'en suivant les mêmes regles d'équité, nous sommes forcés d'avouer aussi, que c'est dommage qu'enlevé à la fleur de son âge, M. Pascal n'ait pas eu le tems de mettre dans ses *Pensées*, un certain fonds de maturité, de vérité, de naïveté, qui auroit remplacé avec usure cet air guindé, & un peu enflé de paroles, qui impose cependant à bien des Lecteurs; mais qu'un petit nombre de Connoisseurs traitent, sinon de galimatias, au moins de jeunesse, & que M. de V*** qualifie assez naïvement de *Misantropie sublime*, & de *Paralogisme éloquent*.

Ce jugement de M. de V*** au
pu être applaudi, s'il s'en fût tenu l
général, & qu'emporté par le m
enthousiasme d'imagination, il n
pas donné dans l'extrémité opp
d'une *Philantropie* universelle,
moins *Paralogistique*. Il falloit un
plus que du bel esprit, pour bien
mêler les Paralogismes en questi
comme il auroit fallu un peu plus
du bel esprit à M. Pascal pour
éviter.

M. de V*** a bien pu sentir
son célébre adversaire avoit manq
but, de prouver l'existence & la v
de la Religion, par le mélange de g
deur & de bassesse qui se trouve
l'homme. Puisque tout naturelle
sans aucun peché, & sans une Reli
surnaturelle, l'homme pourroit
les perfections & les imperfection
nous éprouvons : l'état de la *n*
pure étant un état possible. L'inge
Auteur des Lettres Philosophiq
entrevu cette possibilité ; mais il n'
été assez Théologien pour sç
qu'il falloit s'en tenir là. Il a donc
fondu l'essence avec l'existence, &

lisé absolument ce qui n'étoit qu'hypothetiquement possible. Il a voulu que notre état actuel fût un état de pure nature ; au lieu qu'il est de foi que notre misere présente vient du peché, l'homme ayant été d'abord créé uniquement dans le bien,

Le Sophisme de M. Pascal consiste à avoir voulu, à la maniere des Géometres, prendre la *converse*, comme ils disent, d'une proposition, dont le principe n'a qu'un enchaînement arbitraire ou *contingent* avec la conséquence, au lieu que dans les propositions purement Géometriques, cet enchaînement est idéal, naturel & nécessaire ; d'où résulte *la convertibilité* de la conséquence au principe, & du principe à la conséquence.

Par exemple, le triangle étant une figure dont les trois angles ensemble valent deux angles droits, on peut fort bien par une conversion de raisonnement démontrer qu'une figure dont les trois angles valent deux angles droits, est un triangle. Mais la Religion nous faisant fort clairement connoître la source du mêlange de grandeur & de

bassèsse attachées à notre nature, M. Pascal s'est fort mépris, de croire démontrer cette Religion par ce mêlange: puisque celui-ci pourroit être, sans que celle-là existât, ce mêlange pouvant n'être point l'effet du peché; mais un état de pure nature, dont la vraie & saine Religion, nous fait aussi connoître la possiblité,

D'un autre côté notre Auteur a, comme nous avons dit, assez bien pris le caractere général de M. Pascal, qui étoit un peu tourné à la mélancolie, & à cette espece de dévotion sévere & misantrope, qui augure mal de son prochain, & damne par charité le reste du genre humain. Mais en même tems M. de V*** a attribué à cette misantropie l'état miserable où les pensées représentent l'homme par l'effet du peché, au lieu qu'il n'y a de misantrope que la peinture trop vive & trop séche qu'elles en font, sans assez l'adoucir par le bienfait universel de la réparation, & par la surabondance de la grace du divin Réparateur.

ARTICLE XVIII.

'STOIRE ANCIENNE 'es Egyptiens, des Assyriens, des 'abyloniens, des Medes & des Per- 's, des Macedoniens & des Grecs. 'ar M. Rollin, ancien Recteur de Université de Paris, Professeur d'E- 'quence au Collége Royal, & Asso- ié à l'Académie Royale des Inscri- ions & belles Lettres. Tome VII in- 2. *page* 650. *A Paris chez la 'euve Etienne, Libraire ruë saint 'acques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, : la Vertu.*

Es beaux jours de la Grece, dit M. Rollin, finissent à la mort exandre. Ce Conquerant, ajoute- s'il se fût borné à venger sa Patrie torts, qu'elle avoit reçus de la Perse, beaucoup plus fait pour elle & pour ropre gloire. Il voulut être le Maî- du monde entier, & quoique la t l'ait arrêté presque au commen- ent de sa carriere, il laissa néan- ns à ses successeurs un Empire,

dont le partage causa tous les crimes qu'une ambition effrenée a accoutumé de produire. Je sens parfaitement, „ continuë notre Auteur, combien un „ Ecrivain est à plaindre, de n'avoir „ plus à montrer la nature humaine, „ que par les endroits qui la deshonorent: L'histoire perd ce qu'elle a de „ plus interessant, & de plus capable „ de plaire & d'instruire, quand elle „ est réduite à ne le faire, que par „ l'horreur du crime, & par les malheurs qui les suivent ordinairement, „ & qui en sont la juste punition. „ Ce Volume en effet nous présente des Scenes bien affreuses; mais tous les Acteurs n'y deshonorent pourtant pas l'humanité; & ceux mêmes, à qui l'ambition & la jalousie font commettre les plus grands crimes, y donnent quelquefois des exemples de vertu, qui auroient fait honneur aux plus gens de bien dans les siécles précédens.

Un désavantage plus réel de cette Histoire, est la confusion qui y regne; dix ou douze Capitaines d'Alexandre se font la guerre pour avoir part à sa dépoüille? Tantôt amis feints, tantôt

» ennemis déclarés;ils forment diverses
» ligues, qui ne durent qu'autant que
» l'interêt de chaque particulier le
» souffre... Comment mettre de l'or-
» dre & de la clarté dans une si grande
» multitude ; & une si prodigieuse di-
» versité d'évenemens ; qui se croisent
» les uns les autres, & dont le fil se
» rompt à chaque instant. » D'ailleurs
on manque quelquefois de Guides pour
marcher sûrement dans ces ténebres.
M. Rollin déclare qu'au défaut des Anciens, il suivra ordinairement Usserius, Vaillant & Prideaux, & que souvent il ne fera que copier celui-ci.

Après vingt ans de guerre pour l'heritage d'Alexandre, les principaux Competiteurs furent réduits à quatre, qui partagerent ce vaste Empire en quatre Royaumes fixes, suivant la prédiction de Daniel, dont notre Auteur a soin de faire remarquer l'accomplissement, à mesure que l'occasion s'en présente De ces quatre Royaumes, il y en a trois, à sçavoir l'Egypte, la Macedoine, & la Syrie, qui ont une suite de Rois assez sûre ; le quatriéme, qui comprenoit la Thrace, une partie de l'Asie Mineure,

& quelques Provinces voisines, a souffert plusieurs variations ; mais comme l'Egypte est le Royaume où il y a eu moins de changemens, il servira ici de base à la Chronologie, & fixera les principales époques. Enfin pour répandre encore plus de jour sur un sujet, qu'on peut appeller un vrai labyrinthe d'Histoires, M. Rollin a mis à la tête de ce Volume un abregé chronologique des faits, qui y sont rapportés, & un autre de divers petits Royaumes, qui se formerent des démembremens des quatre premiers, & dont quelques-uns devinrent assez puissans dans la suite.

Ce Volume est divisé en trois Articles, dont le premier est terminé à la bataille d'*Ipsus* : cet espace est de vingt-trois ans, qui sont les vingt-trois premieres années de *Ptolemée Soter*, fils de *Lagus*. Alexandre avoit eu de *Barsine* un fils nommé *Hercule* : *Roxane* une autre de ses femmes, étoit enceinte, lorsqu'il mourut : d'ailleurs il avoit un frere naturel, appellé Aridée ; toutefois il ne voulut disposer de ses Etats en faveur de personne. Après bien des

contestations, les Généraux de l'Armée convinrent de mettre Aridée sur le Trône; mais ce n'étoit qu'un phantôme, chacun d'eux prévoyoit bien qu'il ne lui seroit pas difficile de le détruire.

Aridée étoit né avec de grandes qualités; mais un breuvage qu'Olympias lui avoit fait prendre, lui avoit alteré le jugement. Ceux qui le reconnurent pour Roy, reglerent, que si Roxane accouchoit d'un fils, ce Prince regneroit conjointement avec son oncle, & Perdiccas fut établi Regent. Quelques mois après Roxane mit au monde un fils, à qui on donna le nom de son pere, & qui fut reconnu pour Roy; mais l'autorité demeura toute entiere entre les mains des Capitaines, qui partagerent entr'eux les Gouvernemens. Ce partage, dit M. Rollin, étoit l'ouvrage des hommes, il dura peu. Dieu en avoit fait un autre, qui subsista autant qu'il le jugea nécessaire à l'éxécution de ses desseins.

Par respect pour la mémoire d'Alexandre, tant que ceux de sa race occuperent le Trône, aucun des Gouverneurs ne prit le titre de Roy; mais ils

ne s'en comporterent pas moins en Souverains, chacun dans son Gouvernement, & comme quelques-uns se distinguerent des autres par leur crédit & par leur mérite, la force & l'intrigue furent bien-tôt les uniques regles, que l'on suivit. Le seul *Eumene*, qui d'une naissance obscure, s'étoit élevé par sa vertu jusqu'à devenir le beau-frere d'Alexandre, demeura constamment attaché au parti des deux Rois.

Cependant les Grecs, que le Conquerant avoit obligés de s'établir dans l'Asie Supérieure, n'eurent pas plûtôt appris sa mort, qu'ils s'assemblerent au nombre de vingt-trois milles, résolus de rétourner en Grece; mais *Perdiccas* envoya contre eux *Pithon*, qui les défit, & malgré lequel ils furent tous taillés en pieces, en vertu d'un ordre de Perdiccas, qu'on avoit averti que Pithon vouloit se servir d'eux pour se faire un Etablissement dans l'Asie Supérieure. Cette premiere Expédition fut suivie de la guerre de Grece, dont le récit est fort interessant, sur-tout par la mort de Démosthene, & par la prise d'Athenes, qu'*Antipater* ne voulut rece-

discrétion, mais qu'il gouverna
ucoup de douceur & d'équité.
tems après il rétourna en
ne pour la cérémonie du ma-
sa fille *Phila* avec *Cratere*
de cette Princesse, celui de
iene, & la comparaison de ce
rateur avec Ciceron, sont tou-
nain de Maître.
qu'on eut rendu les derniers
Alexandre, avec une magni-
ligne du Vainqueur de l'O-
:ut question d'éxécuter le trai-
tage, dont nous avons parlé.
que M. Rollin nous dépeint,
:ment comme un très-honnê-
ne, mais encore comme la
tête, qui fût parmi les Géné-
exandre, devoit avoir la Cap-
: la Paphlagonie, où *Ariara-*
it cantonné. *Leonat* & *Anti-*
oient engagés à prêter main
umene pour l'en chasser; mais
uerent de parole. Perdiccas y
défit Ariarathe, le prit, exter-
te sa famille, & mit Eumene
lion de son Gouvernement.
ite plusieurs autres conquêtes,

mais ayant voulu répudier *Nicée*, fille d'Antipater, pour épouser Cleopatre, sœur d'Alexandre, ses Collegues se liguerent contre lui ; Eumene seul ne l'abandonna point, & il crut qu'appuyé d'un homme de cette réputation, il pouvoit tenir tête à tous ses ennemis: mais tandis qu'Eumene lui gagnoit deux batailles en Cappadoce, son armée se souleva contre lui en Egypte, & il fut égorgé dans sa tente.

La Régence, qu'il laissoit vacante par sa mort, sembloit regarder Ptolemée ; mais ce Prince n'eut garde de se charger d'un vain titre, qui l'auroit empêché de travailler pour soi ; il fut donné à Aridée & à Pithon, qui y renoncerent bien-tôt. Antipater, qui leur succeda, commença l'exercice de sa Charge par un nouveau partage des Provinces, dont Eumene, & tous ceux, qui avoient pris des liaisons avec Perdiccas, furent exclus. Eumene étoit assez fort pour se maintenir contre tous ces Gouverneurs; mais il fut battu en Cappadoce par Antigone, qui ne dut pourtant sa victoire qu'à la trahison d'*Apollonide*. Tout vaincu qu'étoit Eumene, il eût pû s'em-

parer des bagages du Vainqueur ; mais il ne le voulut pas, & fit paroître dans sa disgrace une constance & une grandeur d'ame, qui donnerent un nouveau lustre à son merite. Il s'enferma ensuite dans la petite ville de *Nora*, où il soutint un siége, qui le couvrit de gloire. Le siége fut levé, *Polysperchon*, successeur d'Antipater dans la Régence, nomma Eumene Capitaine Général de l'Asie Mineure; mais ce Grand Homme, après plusieurs exploits glorieux, fut trahi par ses troupes, & livré à son ennemi, qui le fit mourir. M. Rollin conclut son éloge en disant, qu'il étoit le seul des Capitaines d'Alexandre, qui méritât de lui succeder.

Pendant que ces choses se passoient dans l'Asie Mineure, Ptolemée s'agrandissoit du côté de la Syrie. Les Juifs voulurent s'opposer à ses progrès; mais il entra en Judée, & prit Jérusalem, y ayant donné l'assaut un jour de Sabath, sur ce qu'on l'avoit assûré que les habitans ne se défendroient point ce jour-là. Dans le même tems *Démetrius de Phalere* parvint au Gouvernement d'Athenes, & y acquit beaucoup de gloire.

Nous omettons quantité d'autres évenemens, que nous ne pourrions même entreprendre d'indiquer, sans passer nos bornes. On les verra avec plaisir dans l'Ouvrage de M. Rollin; sur-tout les hauteurs & la cruauté d'Olympias; qui fit mourir Aridée, & son épouse; & la fin tragique de cette Princesse, que Cassandre sacrifia à son ambition, plûtôt qu'aux manes du frere d'Alexandre.

D'autre part Antigone se fut à peine défait du vertueux Eumene, que Ptolemée, Lysimaque & Cassandre se liguerent contre lui. Il ne s'en étonna point; il enleva la Syrie & la Phenicie au premier, il se rendit maître de Tyr, après un long siége; *Démetrius* son Fils, surnommé *Polyocertes*, âgé pour lors de vingt-deux ans, commença pendant cette guerre à se distinguer par des exploits, qui annonçoient un Capitaine du premier ordre, & notre Auteur observe avec Plutarque, que le respect de ce jeune Prince pour son Pere, la tendresse de celui-ci pour son Fils, & leur confiance mutuelle, firent la force de l'un & de l'autre, & les mirent en

état de faire face à tous leurs Ennemis. Antigone força Caſſandre à conclure avec lui un traité honteux, mais ce Capitaine le rompit bien-tôt, & recommença la guerre.

Ptolemée eut de grands avantages ſur le Pere, & battit le Fils, qui fut contraint de lui ceder la Cele-Syrie la Phenicie, & la Paleſtine; mais ni l'un ni l'autre ne fut abatu de ſes pertes. Démetrius obtint de ſon Pere la permiſſion de ſe méſurer encore une fois avec Ptolemée; défit un de ſes Lieutenans, qui demeura ſon priſonnier, & qu'il renvoya ſans rançon avec tous les bagages, dont il s'étoit ſaiſi, plus charmé d'avoir cette occaſion de rendre la pareille à Ptolemée, qui lui avoit fait la même politeſſe, que d'avoir vaincu. Son malheur fut de n'avoir pas ſoûtenu juſqu'au bout ce caractere vertueux, généreux, déſintéreſſé, qui porta ſi haut ſa puiſſance & ſa gloire. *Nicanor*, un des Généraux d'Antipater, & Gouverneur de la Medie, fut alors défait par *Seleucus Nicator*, qui venoit d'être reçu dans Babylone, & qui par cette défaite ajoûta à ſon partage la Medie

& la Susiane, où sa douceur & son équité contribuerent beaucoup à affermir sa domination. C'est à cette entrée de Séleucus dans Babylone, dit Monsieur Rollin, que commence l'Ere des Seleucides, dont tout l'Orient s'est servi depuis, Payens, Juifs, Chrétiens, Mahometans, tous l'ont employée. Ce point de Chronologie demandoit ce semble quelque explication; mais cela n'entre point dans le plan de notre Auteur, quoique sçavant, il n'a pas voulu écrire pour les Sçavans.

Cependant Antigone ayant réjoint son fils victorieux, reprit sur Ptolomée la Syrie, la Phenicie & la Judée. Démetrius marcha ensuite contre Babylone, qu'il trouva presque déserte; & dès qu'il en fut sorti, Seleücus y rétourna, & s'y établit pour toûjours. Démetrius contraignit Ptolemée de lever le siége d'Halycarnasse, & cet évenement fut suivi d'un traité de paix, par lequel Cassandre devoit avoir le Gouvernement de la Macedoine, jusqu'à la Majorité d'Alexandre, fils de Roxane; Lysimaque, la Thrace; Ptolemée, l'Egypte, & les frontieres de la Lybie &

Arabie; Antigone, toute l'Asie; & villes Grecques, leur liberté: mais traité ne subsista pas long-temps. ssandre fit mourir Alexandre & sa re; Polysperchon, qu'il avoit chassé la Macedoine, voulut venger leur ort, & présenta aux Macedoniens *ercules*, fils du grand Alexandre, & e Barsine; mais Cassandre lui persuada e se défaire plûtôt de la Mere & du Fils, c de s'emparer de la Grece, lui offrant pour cela son secours. Polysperchon succomba à la tentation, & ainsi finit la posterité du Vainqueur de l'Asie. Alors les Gouverneurs des Provinces de son vaste Empire s'érigerent en Souverains; la guerre recommença bientôt entr'eux; & Cleopatre fut la premiere Victime, qu'ils immolerent à leur ambition; Antigone la fit mourir secretement.

Seleucus & Ptolemée avoient un grand avantage sur celui-ci, par le soin qu'ils prenoient de s'affectionner les peuples, au lieu que leur Rival les traitoit durement. Antigone comprit le tort, que lui faisoit cette conduite, & voulut s'attacher les Grecs, en les affranchissant

de l'eſpece de ſervitude, où les rete-noient Caſſandre, Ptolemée & Polyſ-perchon. Il commença par Athenes, que Démetrius prit, & où il rétablit le Gouvernement Démocratique. Ce jeu-ne Prince remporta enſuite avec ſa flotte une grande victoire ſur Ptole-mée, & il en rehauſſa le prix par la maniere, dont il en uſa. Puis il ſe ren-dit maître de toute l'Iſle de Chypre. Ce fut alors que ſon Pere & lui pri-rent le titre de Roy. Antigone fit ſur l'Egypte une entrepriſe qui ne lui réuſ-ſit pas, & Démetrius aſſiégea Rhodes, qu'il ne put prendre, & où il acquit néanmoins beaucoup de gloire. L'hiſ-toire de ce ſiége eſt un des plus beaux morceaux de ce Volume.

La Fortune ſe jouoit ainſi de l'am-bition de ces Princes. Enfin après bien des ſuccès divers, la bataille d'Ipſus, qui fut le fruit d'une ligue entre Ptolemée, Caſſandre, Seleucus & Lyſimaque, con-tre Antigone, & Démetrius, changea abſolument la face des affaires. Anti-gone y perdit la vie, & Démetrius, à qui ſon imprudence avoit ravi la vic-toire des mains, & auprès duquel *Pyr-*

rhus combattit avec beaucoup de valeur, se retira à Ephese, avec les débris de, son armée,

L'Article II renferme les quinze dernieres années du regne de Ptolemée Soter, & tout celui de Ptolemée Philadelphe son successeur, lequel fut de quarante ans. Un nouveau partage de l'Empire d'Alexandre suivit la bataille d'Ipsus. Ptolemée eut l'Egypte, l'Arabie, la Lybie, la Céle-Syrie, & la Palestine : Cassandre, la Macedoine, la Grece : Lysimaque, la Thrace, la Bithynie, & quelques autres Provinces par de-là l'Hellespont & le Bosphore : & Seleucus, tout le reste jusqu'au fleuve Indus. Le Royaume de ce dernier s'appella le Royaume de Syrie, parce que ce Prince & ses successeurs firent leur séjour principal à Antioche, que Seleucus avoit bâtie dans cette Province.

Notre Auteur commence ici le regne de ce premier des Seleucides, qui fut surnommé *Nicator*, parce qu'il ne prit le titre de Roy qu'après la bataille d'Ipsus. Usserius, qui lui donne trente-deux ans de regne, commence douze ans plûtôt : M. de la Nause prolonge

ſon regne au-delà de cinquante, en y ajoutant les dix-neuf d'*Antiochus Soter* ſon Fils. M. Rollin fait profeſſion de ne point entrer dans ces diſcuſſions chronologiques; il ſe contente d'obſerver ici, que ce dernier partage des Etats d'Alexandre eſt l'accompliſſement de la fameuſe prophetie du huitiéme Chapitre de Daniel.

Démetrius de ſon côté rétabliſſoit ſes forces, & recommençoit à ſe rendre rédoutable. D'autre part Lyſimaque & Ptolemée s'étant unis par un double mariage, Seleucus en prit de l'ombrage, & s'allia avec Démetrius, dont il épouſa la fille, & qu'il réconcilia avec Ptolemée; mais bien-tôt faiſant réfléxion qu'en lui laiſſant conquerir la Cilicie, il l'approchoit trop de ſes Etats, il lui propoſa de lui ceder cette Province, ou les villes de Tyr & de Sidon, pour une ſomme d'argent. Démetrius réjetta bien loin ces propoſitions, & accompagna ſon refus de termes offenſans; puis après avoir mis ſes places hors d'inſulte, il aſſiégea Athenes, qu'il prit par famine. Alors il forma le deſſein de dompter les Lace-

démoniens; il gagna contre eux deux batailles, & on ne doutoit plus que Sparte ne tombât bien-tôt sous sa puissance; mais tandis qu'il faisoit des conquêtes en Grece, Ptolemée lui enleva l'Isle de Chypre, & Seleucus, les villes de Tyr & de Sidon.

Bien des gens le croyoient perdu sans ressource; mais il étoit de la destinée de ce Prince, de s'attirer par son imprudence les plus fâcheux revers, & de se relever contre toute apparence par son courage & son génie. Cassandre venoit de mourir, ses deux fils se disputoient la Couronne; *Thessalonice* leur mere favorisoit Alexandre, qui étoit le plus jeune; *Antipater* l'aîné la poignarda de ses propres mains. Alexandre appella pour la venger Pyrrhus & Démetrius; Pyrrhus arriva le premier en Macedoine, y fit plusieurs conquêtes, dont il retint une partie, pour le prix du secours, qu'il avoit donné au jeune Prince, & réconcilia les deux freres. Démetrius parut dans ce moment: Alexandre le retint à sa Cour, & le traita poliment; mais Demetrius, sur un avis vrai, ou supposé, que son

Hôte vouloit se défaire de lui, le prévint, & se fit reconnoître Roy de Macedoine.

Après sept ans de regne, il se crut assez fort pour réparer toutes ses anciennes pertes : il mit plus de cent mille hommes sur pied, & il équipa une flotte de cinq cens voiles. Ses galeres étoient les plus grandes, qu'on eût encore vûës & leur agilité étonnoit encore plus que leur grandeur & leur magnificence. Tant de préparatifs allarmerent Ptolemée ; Lysimaque & Seleucus, qui renouvellerent leur alliance, & engagerent Pyrrhus dans leur parti. Le Roy d'Egypte & Lysimaque entrerent en Macedoine chacun de leur côté, & le premier y avoit déja fait de grands progrès, lorsque Démetrius partit de Grece pour aller défendre ses Etats. il apprit en chemin que Pyrrhus avoit pris *Berée* ; la plûpart de ses Soldats avoient laissé dans cette ville leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets, & ils abandonnerent leur Prince, pour sauver ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Cette désertion obligea Démetrius de se réfugier en Grece, déguisé en simple Soldat,

[t]andis que son armée se donnoit à [P]yrrhus, qui fut proclamé Roy de [M]acedoine. Démetrius, après avoir [e]ncore éprouvé quelque tems les bizarreries de la fortune, mourut prisonnier [d]e Seleucus.

De-là notre Auteur passe à l'Histoire [d']Egypte, qu'il reprend à Ptolemée Soter. On verra avec plaisir ce qu'il dit de [l]a fameuse Tour de *Pharos*, du couronnement de Philadelphe, que Soter mit [s]ur le Trône de son vivant, au préjudice de *Ceraunus*, son aîné. Du *Musæum* ou Académie de Sçavans, que ce Prince fonda à Alexandrie, & de la nombreuse Bibliotheque, qu'il commença, & que ses successeurs perfectionnerent. On auroit souhaité quelque chose de plus sur ces deux articles, d'un homme aussi versé que M. Rollin dans la belle & sçavante Litterature, & qu'il nous eût parlé des differens, qui survinrent à ce sujet entre les Rois d'Egypte & de Pergame, dont les Bibliotheques ont été les plus célébres de l'antiquité. *Démetrius de Phalere*, qui avoit eu tant de part aux affaires sous le regne du premier des Lagides, & la direc-

tion de la Bibliotheque & de l'Académie d'Alexandrie, ne survêcut pas long-tems à ce Prince. Il avoit opiné dans le Conseil en faveur de Ceraunus, son fils aîné, pour la succession au Trône; dès que Philadelphe y fut seul, il sacrifia Démetrius à son ressentiment. Monsieur Rollin fait un très-bel éloge de ce Grand Homme, & s'étend beaucoup sur le caractere de son éloquence.

Il rapporte ensuite assez succinctement quelques intrigues de Cour, qui engagerent Seleucus à déclarer la guerre à Lysimaque, après qu'il eut cedé sa femme & une partie de ses Etats à son fils *Antiochus Soter*, qu'une passion incurable pour sa belle-mere avoit réduit à l'extrémité. Lysimaque tué dans une bataille en Phrygie, laissa Seleucus maître de son Royaume; mais ce Prince n'en jouit pas long-tems; au bout de sept mois il fut assassiné par Ceraunus, qu'il avoit comblé de biens, & qui pour prix de son crime, fut mis en possession de la Couronne de Lysimaque, dont les Sujets le regarderent comme le vengeur de leur Souverain. Celui-ci avoit laissé deux fils, dont la

:re nommée *Arfinoë*, étoit fœur de
:raunus. Ce Prince ne crut pas fon
ône bien affermi, tant que fes ne-
ıx vivroient; pour s'en défaire plus
:ement, il époufa leur mere; ces
ıriages du Frere & de la Sœur étant
:orifés parmi les Egyptiens : mais au
lieu de la pompe de fon entrée dans
Capitale avec fa nouvelle Epoufe,il fit
orger fes Neveux dans fe propre fein
: leur Mere, qu'il relegua enfuite en
mothrace. Il fut bien-tôt puni de
nt de crimes par les Gaulois, qui le
éfirent, le prirent, & lui couperent la
:te.

A l'occafion de cette irruption des
iaulois dans la Grece, la Macedoine,
tc. M. Rollin, après avoir rapporté le
ıalheur arrivé à *Brennus*, qui vouloit
iller le Temple de Delphes, paroît
:rfuadé qu'il y a de l'exaggeration &
u fabuleux dans le récit de quelques
rconftances de cet évenement, qui
ıns le vrai pourroit n'avoir eu rien
ıe de fort naturel. N'auroit-il pas
ıieux valu s'en tenir là, que d'ajouter
ue Brennus ayant parlé avec mépris
e la Divinité en général, Dieu a jugé

à propos de l'en punir d'une maniere éclatante, & qui apprît aux Payens à le respecter ? Il semble qu'il est dangereux d'attribuer à Dieu un miracle, qui donnoit lieu aux Idolâtres, de croire que c'étoit Apollon, qui se vengeoit de ceux, qui avoient voulu profaner son Temple. M. Rollin pour appuyer sa conjecture, se sert d'une comparaison, qui ne nous paroît pas juste. » Nous voyons de même, dit-il, que » Dieu, afin de conserver parmi les » hommes le respect pour sa Provi» dence, & son attention particuliere » sur toutes leurs actions, a eu soin » de punir avec éclat de tems en tems, » même parmi les Payens, les parjures » & les crimes noirs & criants. » Il est vrai, mais ces crimes sont directement contre la loy naturelle, & le ciel, en les punissant, n'autoriseroit aucun culte faux, comme les Grecs auroient pu croire qu'il auroit fait celui d'Apollon en châtiant Brennus.

Les expeditions de Pyrrhus en Italie, en Sicile, en Macedoine, dans le Peloponese ; & sa mort funeste à Argos, sont décrites ici d'une maniere égale-
ment

nt intéressante & instructive. Notre
eur, en rendant à la valeur, à l'ac-
é, à la constance de ce Héros, la
ce qui leur est dûë, fait habilement
arquer tous ses défauts, & prouve
bien qu'il ne meritoit pas l'éloge
n prétend que fit Annibal de ce Roi
ire : en un mot, que s'il fut rede-
le à son courage & à son génie,
nd en ressources, des succès, qui
t rendu si fameux dans l'Histoire,
n a presque toûjours perdu le fruit
sa légereté & par son imprudence.
second Article finit par un portrait
-bien touché de Ptolemée Phila-
phe.

Le troisiéme commence avec le re-
, & finit à la mort de *Ptolemée*
rgete. Cet intervalle est de vingt-
ı ans, & renferme une suite d'éve-
iens si compliquée, que si nous
lions seulement en donner un som-
re, il faudroit doubler cet extrait,
n'est peut-être déja que trop long.
qu'on y verra sans doute avec plus
plaisir; c'est 1°. le dernier accom-
sement de la prophetie de Daniel,
t nous avons parlé. 2°. L'établisse-

ment de l'Empire des Parthes. 3°. Les progrès de la République des Achéens, sur-tout le caractere, les vertus, & les grandes actions d'*Aratus* leur Général. 4°. Les révolutions arrivées dans Lacedémone, & la mort funeste du Roy Agis & de toute sa famille. Tous ces faits sont accompagnés à l'ordinaire de réfléxions très-sensées, & fort instructives.

ARTICLE XIX.

SUPPLEMENT AU TRAITE de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles Lettres; par Monsieur Rollin, ancien Recteur, &c. Brochure in 12. pages 117. A Paris, chez la veuve Etienne, Libraire ruë saint Jacques, à la Vertu.

QUoique M. Rollin regarde ce Supplément comme un hors d'œuvre à son premier plan, il nous apprend néanmoins dans l'Avertissement qu'il doit se trouver à sa place dans l'édition qu'on fait *in* 4°. de tous ses Ouvrages: ce petit Ecrit renferme quel-

ues réflexions sur ce qu'on doit faire
pprendre aux enfans dans les premieres
nnées, & sur les études, qui peuvent
onvenir aux jeunes personnes du sexe.
lles sont comprises en deux Chapitres.
ont le premier traite des exercices,
ui conviennent aux enfans dans l'âge
e plus tendre. M. Rollin y examine
quel âge on peut commencer à les
aire étudier, & il conclut qu'il faut
acher de ne pas perdre les premieres
nnées; d'autant plus, que les com-
nencemens de l'étude ne demandent
resque que de la mémoire, dont les
nfans ne manquent pas.

En parlant de l'écriture & de la
ecture, il descend dans un grand dé-
ail des industries, dont on peut user
our y former les enfans, & il les ap-
prouve toutes. Nous ne disconvenons
as que plusieurs de ces méthodes nou-
relles, qu'on a si fort multipliées de-
uis quelque tems, ne puissent réussir
uelquefois dans une éducation do-
nestique, & avec des soins, une assi-
luité & des talens, qui se trouvent ra-
ement: mais dès-là que le succès en
lépend du goût des enfans & de celui

des Maîtres, comme notre Auteur en convient, on n'en doit point faire des regles générales, encore moins les préferer à la maniere commune : & ne peut-on pas même tirer de la multiplicité de ces pratiques une preuve sensible qu'elles sont défectueuses, ou du moins insuffisantes ?

M. Rollin s'étend beaucoup plus sur l'éducation des filles, qui fait la matiere du second Chapitre, que sur celle des garçons. Il dit, d'après saint Jerôme & M. de Fénelon, de fort belles choses sur la nécessité & la maniere de former leurs mœurs dès la plus tendre enfance. Il examine ensuite, s'il est à propos de leur apprendre la langue Latine, & son sentiment est que généralement parlant, cette étude ne convient point aux personnes du sexe ; » qu'il y a néanmoins des cas parti- » culiers, où non-seulement elle peut » leur être permise, mais où elle leur » devient en quelque sorte nécessaire, » ou du moins, elle leur seroit d'un » grand secours pour toute la vie. » Il apporte pour exemple les Religieuses, qui sont obligées de chanter l'Of-

in. Mais ne s'ensuivroit-il pas
t'il est peu de filles, à qui on ne
nseigner le Latin, puisque dans
stiné à cette étude, il en est peu,
n puisse s'assûrer qu'elles n'em-
ont point l'état Religieux ?
teur parcourt ensuite légere-
s autres études, qui doivent
: l'enfance des filles, & il s'é-
n peu davantage sur celle de
re. Il fait sur cela à son ordi-
lusieurs réfléxions judicieuses ;
ous avons été un peu surpris de
e trouve à la page 72, où M.
parle ainsi. « Quand Dieu
ia sa Loy aux Israëlites sur la
tagne de Sinaï.... & qu'un
nent après ce même Peuple la
: dans le premier & le plus im-
ant des dix Commandemens,
dorant le Veau d'or ; on de-
de à la jeune fille, d'où pou-
venir une prévarication si subi-
.. On la conduira peu à peu à
ndre, que la faute du Peuple, en
nettant ainsi d'accomplir exac-
nt les ordonnances de Dieu, a
de n'avoir compté que sur ses

» propres forces... de n'avoir pas
» connu ſa foibleſſe, & ſon inſuffi-
» ſance à tout bien. »

Sur quoi fondé M. Rollin & Monſieur l'Abbé Dugué, qui a dit à peu près la même choſe avant lui, ont-ils prétendu que *les* Iſraëlites, en acceptant la Loy, n'ont compté que ſur leurs propres forces pour l'accomplir? Il n'y a rien aſſurément dans le texte de l'Ecriture, qui donne lieu à une pareille conjecture. Un Peuple, qui tremble devant la majeſté du Dieu, qui lui parle; qui accepte ſa Loy d'une maniere en apparence bien reſpectueuſe, comme M. Rollin le dit lui-même, & toutes es cir conſtances de cette acceptation, qu'on peut voir au XXIV Chapitre de l'Exode, ne préſentent certainement rien, qui ſente la préſomption, ni qui faſſe juger que Dieu dans le moment qu'il accompagne la publication de ſes ordonnances des plus terribles ménaces, & des plus magnifiques promeſſes, choqué de l'acceptation préſomptueuſe de ce Peuple, ne lui accorde aucune grace, qui lui rende ſes Commandemens poſſibles. Notre Auteur n'a pas

n plus, ce semble, assez fait attention
e ce terme d'*insuffisance à tout bien*,
trop général, que les Novateurs en
ısent tous les jours, que c'est sur ce
ncipe; qu'ils établissent cette propo-
on condamnée par l'Eglise, que les
tus des Infideles sont des pechez.

Pour faciliter aux jeunes personnes
séxe l'étude de l'Histoire, notre
teur conseille fort qu'on les accoutu-
à en faire des extraits, qu'il divise
Abregés, en Analyses & en Sommai-
Cette méthode est fort bonne, &
t être utile à tout le monde; on
ıvèra ici des modeles de ces diffé-
ıes especes d'extraits.

OUVELLES LITTERAIRES.

SICILE.

DE PALERME.

ienne de Amato Libraire, a im-
é depuis peu un Ouvrage de trente
es *in* 4°. qui a pour titre.

Dissertatio Biblico-Physica de litterali proprio Sacræ Scripturæ sensu, præsertim à patribus unanimiter recepto, in rebus etiam Physicis sanctè observando, & erroneo vulgi sensu eidem non obtrudendo à Patre Benedicto Plazza Societatis Jesu, publicæ disputationi exposita, in quâ multiplicibus Sacræ Scripturæ sensibus recensitis & enucleatis certæ Regulæ præscribuntur ad eligendum in quâvis materiâ, inter proprium & figuratum scripturæ sensum; proprius scripturæ sensus communisque sanctorum Patrum interpretatio à vulgi erroribus præsertim circa mundi figuram & Antipodes vindicantur; & systema tum mundi Copernicanum tum Brutorum Mechanicum scripturis adversum ostenditur. Ab hac autem adversitate liberantur scripturæ docentes cœlos vel omnes esse fluidos & Astra moveri ab interno principio. Agitur quoque ex occasione de Cartesianâ Physici corporis ideâ deque super cœlestibus aquis.

Le même Libraire a publié un autre Ouvrage intitulé: *Hieronymi Rivarora J. C. de exceptione cedendorum opus posthumum. Accessere commentarii duo.*

in L. Paulus, ff. quibus modis pignus vel Hypotheca solvi; & L. quoniam in prioribus, ff. de inofficioso testamento.

On a imprimé depuis peu, *Rime de gli Ereini.* Tomo 1°. *in* 4°. Ce sont les Poësies ou les pieces de vers des différens membres d'une Académie qui s'est formée depuis peu d'Années à Palerme.

ITALIE.

De Naples.

On a mis au jour *Vita del P. Fra Gio. Giuseppe della Cruce Sacerdote delli Scalzi di S. Pietro d'Alcantara, della Provincia di Napoli raccolta*, dal P. Fra Casimiro di Santa Maria Madalena, Lettore Theologo e Scrittore Generale dell'ordine Seraphico dedicata al Eminentissimo e Reverendissimo Signore il Signor Cardinal Francesco Pignatelli, Vescovo di Porto, Decano del Sacro Collegio Arcivescovo di Napoli. 1734. Tom. *in* 4°. p. 234.

De Plaisance.

On a mis en vente, *Ritratto delle Donna forte de' proverbi al capo 31.*

proposto all' illustrissima Signora N. N. dal Padre Anton. Francesco Bellati delle Compagnia di Gesù. Piacenza 1734. nella stamperia Vesc. del Giacopazzi .in 8°.pag.65. Ce petit Ouvrage est une espece de Paraphrase fort élegante du trente-uniéme Chapitre des Proverbes, avec des réfléxions très-judicieuses dans le goût de l'Auteur, qui est déja connu par plusieurs Ouvrages plus considérables que celui-ci.

ALLEMAGNE.

DE DRESDE.

On a imprimé ici & à Lipsik, *Emanuelis Swedenborgii, Sacræ Regiæ Maj. Regnique Sueciæ Collegii Metallici Assessoris principia rerum naturalium, sive novorum Tentaminum Phænomena mundi elementaris Philosophice explicandi cum figuris æneis. Dresdæ & Lipsiæ, sumptibus Frederici Hekelii, Bibliopolæ Regii 1734. 3. vol. in fol.* Cet Ouvrage enrichi d'un grand nombre de figures, se débite aussi à Paris chez Cavelier, Libraire ruë S. Jacques au Lys d'or.

DE ZURICH.

Les Libraires Heideggers ont proposé par Souscription, *Thesaurus universalis omnium Numismatum veterum Græcorum & Romanorum, inde à temporibus cusi Numismatis usque ad imperii Græci per Turcas destructionem cusorum.* On est redevable de cette ample collection à M. Gesner de Zurich. On y retrouvera les Médailles de Goltzius, de Patin, de Vaillant, de Spanheim, du P. Hardouin, d'Occo, de Mezzabarba, de Pédruzzi, de Banduri, &c. sans parler d'un grand nombre d'autres que l'Auteur a recueillies en differens cabinets. 4. vol. *in folio*, enrichis de 220 planches. Chacune comprendra vingt Médailles avec leurs revers. Le prix de la Souscription payable en quatre termes, est de 20 florins en tout.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La feuille périodique, *The Auditor*, n'a pas à beaucoup près le même cours

ni le même débit que *le Spectateur*. Aussi la copie passe-t'elle pour être fort au-dessous de l'original. Cette feuille se distribuë à l'ordinaire chez Brindley.

L'Ouvrage intitulé, *Political State, Of the Great Britain*, c'est-à-dire, Mémoires Politiques sur la Grande Bretagne, se débitent chez Warner avec un succès plus heureux pour l'Auteur & pour le Libraire. Les traits malins qu'on y lance contre le Gouvernement & contre les personnes les plus respectables de la Cour, sont fort au goût des Mécontens.

PAYS-BAS.

Henry Scheurléer a mis en vente depuis quelques mois les Tomes 5, 6, 7 & 8 *in* 4o. de Tacite, avec des Notes politiques & historiques, pour servir de suite aux quatre Volumes d'Amelot de la Houssaye, réimprimés à Amsterdam dans le cours de l'année 1731.

DE LEYDE.

Samuel Luchtmans vient de donner au Public une belle édition du grand

ıvrage de Vitriarius, dont voici le
te. *Phil. Reinh. Vitriarii Jurisconsulti
antecessoris ordinarii institutiones
ris naturæ, & gentium in usum Se-
iissimi Principis Christiani Ludovici
'archionis Brandeburgici, &c. ad
'ethodum Hugonis Grotii conscriptæ
auctæ à Johanne Jacobo Vitriario.
'ccedit Johannis Francisci Buddæi,
'istoria Juris naturalis, Synopsis juris
ituralis & gentium juxta disciplinam
'ebreorum, ut & specimen Jurispru-
ntiæ Historicæ.* un vol. in 8°. *1734.*
ous rendrons compte inceſſamment
cette nouvelle édition.

D'AMSTERDAM.

J. Weſthein & Smith ont publié
puis peu un Volume *in* 12, qui a
ur titre. *Description de la Sicile, &
ses côtes maritimes, avec les Plans de
ıtes ses Forteresses, nouvellement ti-
s, comme elles se trouvent présente-
ent, suivant l'édition qu'en a faite
mprimeur de S. M. I. & C. à Vienne,
r Pierre de Callejo y Angulo Onta,
vec un Mémoire de l'Etat Politique*

 Memoires pour l'Histoire de la Sicile ; présenté au Roy Victor Amedée, par le Baron Apary, de la Ville de Catanea, d'après un Manuscrit autentique. 1734. On trouvera cet Ouvrage chez Cavelier, Libraire ruë S. Jacques au Lys d'or.

DE LIEGE.

M, Simon Lamoral le Pipre de la Neufville, Chanoine de la Collegiale de Notre-Dame à Huy, Aumônier de l'Ordre de Saint Michel de S. A. S. E. de Cologne, ci-devant Conseiller Ecclésiastique, & Aumônier de feu S.A.S.E. de Cologne, Joseph Clement, a fait présent au Public d'un Ouvrage important, qui a pour titre : Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès, & de l'état actuel de la Maison du Roy, & de toutes les Troupes de France, Tom. 1 & 2 *in 4o.* qui se distribuënt à Liege chez Everard Kints, Libraire & Imprimeur ; à Lille, chez Maton Libraire ; à Paris, chez Bauche, Libraire du Roy de Portugal, Quay des Augustins ; & à Lyon, chez du Plain Libraire.

Cet Ouvrage est dédié au Roy. Il est enrichi d'un très-grand nombre d'Armoiries & de Vignettes en Taille-douce, dessignées & gravées par les plus habiles Maîtres. Ces Vignettes répréſentent les Siéges, Attaques & Combats, où les différens Corps se sont trouvés.

Le premier Tome comprend les quatre Compagnies des Gardes du Corps, & celle des Gendarmes de la Garde; le deuxiéme traite de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde; des deux Compagnies des Mousquetaires, de celle des Grenadiers à Cheval, & des seize Compagnies de la Gendarmerie. Le troisieme, qui ne paroît pas encore, est réservé pour le Regiment des Gardes Françoises, & celui des Gardes Suisses.

Ces trois Volumes sont le fruit des travaux immenses de l'Auteur. 1°. Il y fait une éxacte recherche de l'origine, & de l'institution de chaque Compagnie, qu'il fixe à des époques qui paroissent beaucoup plus certaines que celles d'aucun autre Ecrivain, par les preuves qu'il en rapporte, & qui sont

tirées de la Chambre des Comptes, & des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roy.

2°. Il donne une Liſte Chonologique des Capitaines, Lieutenans, Enſeignes, Cornettes, &c. de chaque Compagnie, depuis ſon inſtitution, avec la datte de leurs Commiſſions, tirée de la Chambre des Comptes, & des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de ces Officiers.

3°. A la fin de chaque Compagnie on trouve un Journal hiſtorique, ample & détaillé de toutes les actions où elle s'eſt trouvée depuis ſon inſtitution. Cette recherche des actions particulieres de chaque Compagnie, donne à l'Auteur occaſion de rapporter quantité de traits curieux de l'Hiſtoire des guerres de France, tant du dedans du Royaume que du dehors. Un Ouvrage de cette nature doit intereſſer toute la Nation en général & en particulier, toutes les Familles diſtinguées, qui verront avec plaiſir leurs Ancêtres, ſe ſignaler dans leur tems, & ſe couvrir de la gloire dont leurs deſcendans jouiſſent encore aujourdhui.

ıque Tome se vend en feüilles
, en argent de France. Le premier
nt 246 Armoiries, & 16 Vignet-
: le deuxiéme, 222 Armoiries,
Vignettes.

FRANCE.

De Paris.

jeune Noblesse, les Officiers de
e, & ceux qui se destinent par
u par goût aux travaux de Mars;
euvent rechercher avec trop
tessement, *La nouvelle Ecole*
aire, ou la Fortification moderne,
tre parties, ornée de cent cin-
e Planches en taille douce. Cet
age renferme la maniere d'ap-
re facilement les Fortifications &
ce qui en dépend, suivant les
ıes François, Espagnols, Alle-
s, Italiens & Hollandois, avec
, Coupes, Profils & Elevations.
s marches & conduites des Armées
néral.
s distributions & constructions
ignes & Campemens des Trou-

pes; la conduite & construction des Tranchées, des Sapes, Logemens dans les ouvrages, &c. pour les siéges & attaques des Places.

La défense des Places contre toutes sortes de siéges, capitulation, réduction, &c. distribution de troupes pour combattre, & la maniere de les mettre en bataille rangée.

Les constructions de différentes Mines, Fourneaux, &c. Le tout enrichi de Plans, Coupes, Profils & Elevations.

L'Ouvrage est dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, par P. S. Desprez de Saint Savin, Ingenieur & Professeur de Mathematiques, volume *in* 8°. qui se vend douze livres relié. A Paris chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, ruë saint Jacques au Livre d'or. 1735. Avec Approbation & Privilege du Roy.

Voici la Liste des Livres nouvellement imprimés, & qui n'ont point encore été annoncés.

Style universel de toutes les Cours, & Jurisdictions du Royaume pour l'instruction des matieres Criminelles,

ſuivant l'Ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1670, par Monſieur Gauret, Secretaire de M. le Camus, Lieutenant Civil. Nouvelle édition, chez David l'aîné, & autres Aſſociés, choiſis par Sa Majeſté pour l'impreſſion des Styles & Formules ſuivant les nouvelles Ordonnances. 1734. 2. vol. *in* 12.

Plaidoyers de M. Errard, Avocat au Parlement, avec les Arrêts des Parlemens, donnés en interprétation des Articles 282 & 283 de la Coûtume de Paris, touchant les avantages indirects faits par l'un des conjoints à l'autre; & un extrait du Teſtament de la Dame Marquiſe de Torcy, contenant un legs univerſel au profit de Madame de la Tour, mere de ſon mari; & les Factums de M. Errard, pour les heritiers de ladite Dame de Torcy, qui ont obtenu cet Arrêt; ſeconde édition, vol. *in octavo*, 1734. chez Meſnier, Libraire rue ſaint Severin, & au Palais, au Soleil d'or.

Les Tomes 33 & 34 de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, depuis l'an 1562 juſqu'en l'an 1569, pour ſervir de conti-

nuation à celle de M. l'Abbé Fleury. Chez Mariette, Libraire ruë S. Jacques aux Colonnes d'Hercule. Plus d'une raiſon nous engage à rendre au plûtôt un compte exact de ces deux Volumes.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes, par M. de Reaumur, de l'Académie Royale des Sciences. Sur les Chenilles & les Papillons. Tom. 1. *in* 4°. de l'Imprimerie Royale.

Eſſais ſur les honneurs & les monumens accordés aux illuſtres Sçavans, pendant la ſuite des ſiécles, où l'on donne une légere idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts, par M. Titon du Tillet, volume *in* 12. Chez Chaubert Quai des Auguſtins, la veuve Piſſot, Quai de Conty, & Jean de Nully au Palais. 1735.

Dictionnaire Grec-Latin de Schrévelius, *in* 8°. nouvelle édition, préferable aux anciennes, ſi l'on conſidere l'éxactitude de l'impreſſion, & la beauté des caractéres. Chez la veuve le Mercier, ruë S. Jacques. 1735.

Lettres ſur divers ſujets de Morale & de Pieté, par feu M. l'Abbé du Gué. Tom. 5 & 6 *in* 12. 1735. Chez Cavelier

au Lys d'or, ruë saint Jacques.

Le Parfait Notaire, par M. de Ferriere, 2. vol. *in* 4°. 1735. Chez le même Libraire.

Code Militaire, ou Compilation des Ordonnances des Rois de France, concernant les gens de Guerre. Par le sieur de Briquet, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, *in* 12. 4. vol. nouvelle édition. Chez J. B. Coignard fils, & Antoine Boudet, à la Bible d'or. Le Tome 4 servant de Supplément à la premiere édition, se vend séparément.

Description du Gouvernement de Bourgogne, avec un abregé de l'Histoire de la Province, par Garreau, Ouvrage imprimé à Dijon, & se vend à Paris chez Briasson, Libraire, à la Science. 1734.

Géographie Physique, ou Essais sur l'Histoire naturelle de la Terre, par M. Wodward, traduit de l'Anglois par M. Noguès, avec plusieurs autres pieces traduites aussi de l'Anglois, par le P. Nicéron. 1735. chez le même Libraire.

La véritable Croyance de l'Eglise Catholique.. & les preuves de tous les

points de sa Doctrine, fondée sur l'Ecriture Sainte, in 12. *nouvelle édition.* Chez J. B. Coignard fils, & Antoine Boudet, ruë saint Jacques à la Bible d'or. M. Gould, Abbé de saint Laon de Thoüars, est Auteur de cet excellent Ouvrage. On sçait que ce digne Ecclésiastique, aussi zélé Missionnaire que Controversiste habile, a consacré depuis long-tems ses travaux & sa plume à la réunion des Calvinistes. C'est en vûë de leur instruction qu'il composa le Livre que nous annonçons, & dont nous donnâmes l'extrait, dans les Mémoires de Février & de Mars 1722. On lui est encore redevable de divers Opuscules, que les mêmes Libraires viennent de réimprimer. *Entretiens où l'on explique la Doctrine de l'Eglise Catholique par la sainte Ecriture*, in 12. *Abregé des Pseaumes de David.* in 18. Recueil *de diverses objections que font les Protestans contre les Catholiques sur quelques articles de la foy, & les réponses des Catholiques. in 12.* Les succès dont Dieu a beni le zéle de M. l'Abbé Gould, & la justice que le Roy a renduë à son merite, font l'éloge le

plus complet de ces Ouvrages, de Controverses.

Les Avantures de Zelim & de Damasine, Histoire Afriquaine, *in*-12. 1735. chez Maudouit, Quay des Augustins.

DE BOURDEAUX.

Brun Imprimeur, a réunis en quatre Volumes *in* 12 toutes les Dissertations qui ont mérité le Prix au jugement de l'Académie de Bourdeaux.

Errata du mois de Janvier 1735.

PAge 79. ligne 4. XXXV. *lisez* XXV. p. 80. l. 5. du même Ordre, *lis.* du Tiers Ordre de S. François. p. 78. l. 24. métail, *l.* métal p. 117. l. 24. Suriman, *l.* Surinam p. 171. l. 2. que nous avons déja, *l.* que nous avions déja. p. 178. l. 9. Empereur, *l.* l'Empereur. p. 116. l. 14. par le P. Ferrier, *l.* pour le P. Ferrier

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LEROUGE.

TABLE DES ARTICLES du mois de Février.

ART. XIII. HIstoire du Theatre François, depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, &c. pag. 198

ART. XIV. Histoire Généalog. des grands Officiers de la Couronne, &c. p. 216

ART. XV. Dissertation du P. Bougeant Jesuite, sur la récitation, ou le chant des anciennes Tragédies des Grecs & des Romains, p. 248

ART. XVI. Histoire Critique de Manichée, & du Manichéisme, par M. de Beausobre, p. 279

ART. XVII. Lettres Philosophiques de M. de V*** p. 316

ART. XVIII. Histoire ancienne des Egyptiens, des Assyriens, par M. Rollin, Tom. 7. p. 339

ART. XIX. Supplément au Traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles Lettres, par M. Rollin, p. 362

ART. XX. Nouvelles Litteraires. p. 367

Fin de la Table.

EMOIRES

POUR

HISTOIRE

SCIENCES

ET

BEAUX ARTS.

Mars 1735.

:MOIRES

POUR

HISTOIRE

iences & des beaux Arts,

és d'être imprimés l'an 1701 voux, & dediés à Son Altesse ſime Monſeigneur le DUC MAINE.

Mars 1735.

mé à Paris, & ſe vend

A LYON,

AIGNARD, ruë Merciere.

DCC. XXXV.

probation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	11. v.
1702.	1[illegible]. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	12. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	3. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

es Sciences & des beaux Arts.

Mars 1735.

ARTICLE XXI.

°. *OEUVRES D'HORACE en Latin & en François, avec des Remarques Critiques & Historiques; par M. Dacier, cinquiéme édition, revûë, corrigée d'un nombre considérable de fautes, & augmentée de Notes Critiques, Historiques & Géographiques, & des differentes Leçons de Messieurs Bentley & Cuningam, & du P. Sanadon. Quatre*

Tomes in 4°. *Tom.* 1. *pages* 283. *Tom.* 2. *pag.* 415. *Tom.* 3. *pag.* 319. *Tom.* 4. *pag.* 410. *A Hambourg, de l'Imprimerie d'A. Vandenhoeck. A Londres* 1723.

2°. Item, *Essais sur quelques Odes d'Horace. A Paris, chez Jean de Saint, vis-à-vis le College de Beauvais.* 1734. *Brochure de* 76 *pages.*

NOus joignons ici deux Ouvrages. Leur objet veut qu'ils soient réunis, quoiqu'il y ait bien de la différence entre quatre Volumes *in quarto* & une Brochure de peu de pages. Mais la grosseur du Volume ne fait rien au mérite. Ce n'est pas que nous prétendions faire entendre que l'explication de dix ou onze Odes puisse entrer en parallele avec l'Horace de M. Dacier; l'entreprise seroit ridicule. Rendons justice à ce Sçavant, c'est lui qui de tant d'Interpretes d'Horace, a été le premier à nous étaler la plus vaste & la plus utile érudition; beaucoup d'autres l'avoient précédé; d'autres l'ont suivi en grand nombre, & ils seront eux-

mêmes suivis de Commentateurs futurs, qui tacheront de les égaler ou de les surpasser. C'est le sort particulier d'Horace, parmi les Poëtes, d'attirer une foule innombrable de Commentaires & de réformations. Heureux, s'il se pouvoit faire entendre lui-même, pour les mettre d'accord sur ses vûës & sur ses expressions. Rien de plus avantageux à la vérité que ce travail qui supplée au silence des illustres morts. Mais n'achette-t'on point trop cher cet avantage, lorsqu'il faut essuier tant de Volumes de chaque Réformateur. Car tout le monde se mêle de réformer. Ne seroit-il pas mieux d'avoir un Journal établi, tel que celui que les Flamands ont p̃tis des Anglois, & dont nous avons parlé dans nos Mémoires du mois de Janvier 1735. Article I; Journal où chacun de ceux qui s'érigent en Réformateurs, pût insérer en très-peu de mots ces réformes, sauf au Lecteur curieux de l'antiquité à les rassembler, à les conferer, & à en juger selon la droiture de son sens, indépendamment des loix tyranniques, que semble nous imposer tout Commentateur qui nous

présente un ancien de sa façon. L'homme est né libre, & sur-tout l'homme de Lettres. Mais ce qui est fâcheux, c'est que l'homme de Lettres est d'ordinaire trop peu accommodé des biens de la fortune, pour se fournir d'une Bibliotheque d'Horaces, de Cicerons, &c.

Il y auroit un autre remede. Ce seroit d'imprimer à part & en peu de feuilles le fruit des Remarques particulieres que l'on fait sur un ancien; & c'est ce que vient d'éxécuter l'Auteur anonyme du second Ouvrage que nous annonçons, c'est-à-dire, des *Essais sur quelques Odes d'Horace*. Car de nous redonner Horace entier à tant d'assaisonnemens, il y a de l'excès. Nous en parlons d'autant plus librement, que les Auteurs des *quatre Volumes* & des *Essais* nous sont inconnus; & ce que nous disons en général les regarde moins que les Libraires, qui multiplient & amplifient les éditions jusqu'à un nombre immense & une énorme grosseur, pour ne nous donner que quatre ou cinq pages de nouveautés, & quelquefois de rêveries nouvelles.

aut convenir en effet que la plû-
les Odes d'Horace, par exemple,
les énigmes à deviner. Combien
ications n'en a-t'on pas données,
ompter les plus récentes, qui ne
as les moins curieuses, & sans
er encore celles qu'on donnera
la suite. Faut-il donc priver le
des nouvelles lumieres que l'on
cquises par une pénétration sin-
e. Non, ce seroit introduire
lentisme dans le monde lettré;
n'y est déja que trop introduit.
faire donc? ce que le bon sens
insinuer, ce que l'on entend dire
s jours; (car Dieu nous préserve
ler par nous-même sur ces ma-
:) Que faire? augmenter le tré-
blic par de simples feuilles sépa-
ou par de courtes Dissertations
n Journal établi pour cela seul.
'on nous passe ces réfléxions,
nous ne sommes que les échos.
upposé, voici ce que c'est que le
Horace de M. Dacier. Le court
sement de l'Editeur inconnu nous
« L'Horace que nous donnons
Public, s'est imprimé avec toute

» l'éxactitude possible. Outre les No-
» tes de M. Dacier, & les differentes
» leçons des Commentateurs les plus
» illustres; on trouve dans cette édi-
» tion la réponse à la critique de M.
» Masson par M. Dacier, la Disser-
» tation sur les vers d'Horace par le
» P. Sanadon; une Dissertation ad-
» dressée au Pere Sanadon, où l'on
» examine la traduction & les remar-
» ques de M. Dacier, sur un endroit
» d'Horace, & où l'on explique par
» occasion, ce qui regarde le tetra-
» corde des Grecs. » Comme l'Edi-
teur n'en dit pas assez, nous suppléerons à ce qu'il omet. Il y a deux classes de Notes au bas des pages. La premiere comprend uniquement & sans mêlange les Remarques de M. Dacier. La seconde, qui suit immédiatement après, est composée de Notes, tirées des éditions de Messieurs Bentley & Cuningam, & du P. Sanadon: Notes abrégées, ausquelles l'Editeur ajoute quelquefois les siennes. D'où il faut conclure, que voici l'Horace le plus complet que l'on puisse avoir jusqu'à présent, excepté la traduction de Monsieur

Dacier qu'on y a mise, & qui ne passe-
ra jamais pour être la meilleure. Il
n'auroit pas été impossible (ce semble)
d'en donner une autre, composée de
différens morceaux de celles qui ont été
mieux reçuës dans les divers genres de
Poësies, soit Odes, soit Satires, &c.

Venons aux exemples, & tirons-les du parallele des deux Ouvrages que nous annonçons. Cette comparaison ne sçauroit qu'être utile & agréable; utile, puisqu'elle fera connoître les Livres; & agréable, par l'exposition des mots d'énigme que chaque Auteur donne aux Odes d'Horace. S'il est fâcheux pour la vérité qu'un Auteur devienne énigmatique par laps de tems, il est avantageux pour notre impatiente curiosité, d'avoir une ample matiere à un éxercice qui éguise l'esprit des Commentateurs, & qui amuse les Lecteurs, s'il ne les satisfait.

La seconde Ode du premier Livre, *Jam satis terris, &c.* a donné bien de la torture aux Sçavans. M. Dacier fixe la datte de cette Poësie, non au tems de la mort de Jules César, mais environ quinze ans après. Il a pris cela de

M. le Febvre: & il veut que l'objet d'Horace ait été de faire sa cour à Auguste, « en peignant d'abord tous » les prodiges qui étoient arrivés à la » mort de César, comme si toute la » nature se fût interessée à cette mort, » & en insinuant ensuite que pour la » venger, Jupiter avoit envoyé des » Cieux un Dieu sous la forme d'Au» guste. »

L'Auteur des *Essais* ne veut point entendre parler de prodiges. Il ne trouve là qu'un simple débordement du Tibre; & il se fonde sur un passage de Dion, qui assure qu'Auguste ayant proposé au Senat sa démission de l'Empire, & en ayant reçû de nouveaux honneurs, avec le nom d'Auguste, loin d'être écouté sur son feint projet, cette nuit là même le Tibre se déborda d'une maniere étonnante. La superstition donna des forces aux rumeurs des ennemis d'Auguste, comme si les Dieux se fussent déclarés contre sa domination. Ils faisoient valoir les circonstances de cet évenement. Horace composa donc cet Ode, pour effacer les sinistres impressions des Peuples.

›utons le P. Sanadon. « Octavien
ut le surnom d'Auguste en 727,
15 Janvier. La nuit suivante arri-
une prodigieuse inondation du
›re. Comme ce Prince avoit vou-
:out récemment remettre au Se-
pour la seconde fois le Gouver-
nent de la République, ces deux
nemens firent naître à Horace
ée de cette Piece. Voilà en abregé
t le nouvel Editeur) le sujet &
atte que le P. Sanadon assigne à
e Ode, & ce judicieux Critique
ıve assez bien son sentiment. »
t visible que c'est le même que
e l'Auteur des *Essais*, ou (pour
›lus juste) le sentiment de cet
est celui du P. Sanadon, quoi-
ıe le cite pas. Car le P. S. a im-
en 1728, & les Essais sont de
Nous n'avons garde d'accuser
me de péculat litteraire, puis-
rive souvent qu'une idée heu-
›mbe dans deux têtes differen-
s que l'on se soit donné le mot;
›us ne pouvons nous empêcher
surpris qu'on donne des *Essais*
race sans avoir au moins lû les

Livres qui ont précedé.

L'Anonyme est plus heureux dans l'explication qu'il donne à ce vers, *Quam nunc oppositis debilitat pumicibus mare*, (Ode XI. du Livre I.) Car il ne paroît pas qu'elle ait encore été trouvée. M. Dacier veut que le *debilitat* soit imputé aux rochers, qui brisent plus vivement les flots durant l'hyver. M. Couture l'attribuë aux digues qui rétrécissoient la mer de Bayes; mais l'Auteur des *Essais* propose une interprétation qui semble plus naturelle. Bayes étoit situé sur le bord de la mer, à l'abri des montagnes & des rochers qui le défendoient des vents froids de l'Apennin. Ainsi le vrai sens de *debilitare* est conservé.

Revenons au P. Sanadon pour l'Ode XII. du Liv. I. *Quem virum aut Heroa, &c.* Et voyons si l'Auteur des *Essais* le copie encore sans l'avoir vû; Cela seroit bien singulier. Mais c'est aux Lecteurs à juger. Il suffit que nous citions juste.

Titre de l'Ode chez le P. S. (*Tom*, 1. *pag. 361.*) " Horace pour flatter Au-
" guste, louë le jeune Marcellus, &

„ propose à l'un & à l'autre les plus
„ grands exemples des Dieux & des
„ Heros. „

Notes du dernier Editeur de M. Dacier. (*Tom. 1. pag. 67.*) “ Si cette
„ Ode est belle, de la maniere dont
„ les Interpretes l'ont entenduë, elle
„ l'est bien davantage dans le systême
„ du P. Sanadon. Suivant eux, c'est
„ un tas d'éloges cousus bout à bout,
„ sans dessein, sans conduite, sans liai-
„ son. Selon lui, c'est l'éloge du jeune
„ Marcellus & d'Auguste, ausquels le
„ Poëte propose les plus grands exem-
„ ples des Dieux & des Heros ; & alors
„ on y voit de la liaison, du dessein,
„ & de la conduite. Ce nouvel Inter-
„ prete, dont la sagacité a découvert
„ dans Horace des beautés qu'on n'y
„ avoit point encore apperçûës, place
„ cette Ode à l'année 731 avant la
„ bataille d'Actium, & la mort de
„ Marcellus.

Dans les *Essais page 62* on lit :

„ LE sentiment de ceux qui veu-
„ lent que cette Ode soit un as-
„ semblage de préceptes fondés sur les

„ exemples des Grands Hommes, ne
„ paroît pas soutenable. Horace veut
„ faire l'éloge d'Auguste, & sur-tout
„ de Marcellus, qui étoit le neveu, le
„ fils adoptif, & le gendre de ce Prin-
„ ce.... Marcellus est un jeune hom-
„ me, à la vérité... mais ne faut-il pas
„ renoncer aux lumieres les plus sim-
„ ples pour trouver dans ces vers le
„ vieux Marcellus. Monsieur Dacier,
„ &c.

Pas un mot en tout ceci ni ailleurs, qui nous fasse connoître que l'Auteur des *Essais* ait vû ou fait semblant de voir l'Horace du P. Sanadon. Cependant voilà deux des plus heureuses inventions de l'un, qui se trouvent être aussi celles de l'autre. C'est la Scene du double Amhitryon, ou du double Sosie.

Il faut rendre justice à l'Anonyme, il ne se rencontre pas toujours avec le P. S. Mais en récompense, il se rapproche un peu de Messieurs le Febvre & Dacier, au sujet de l'Ode XIV. du Livre I. *O navis referent, &c.* Ces deux Sçavans veulent que cette Ode,

étoit en possession du sens allego-
e depuis plus de quinze siécles, soit
é dans le sens propre. Selon eux, il
it d'un véritable vaisseau, qui porte
ace de Philippes en Italie; après la
ite de Brutus. Selon l'Anonyme, il
question du vaisseau qui portoit
npée de Lesbos en Egypte. Horace
upposé de la suite de Pompée ou de
nelie. C'est à Lesbos qu'il fit son
e. Certes, la supposition est nou-
e; mais elle est nécessaire pour le
ème de l'Auteur : Heureux si l'Ode
est si magnifique dans le sens alle-
ique éclairci par le Pere S. pouvoit
ir un sens supportable dans le pro-
, à quelque époque qu'on veuille la
r.

Aussi l'Auteur revient-il pour la
siéme fois au P. Sanadon, afin d'ex-
quer l'*Ode XV du Livre I. Pastor*
m traheret, &c. L'explication de ce
e est très-vrai-semblable, d'autant
s, qu'elle est fondée sur un Manus-
fort ancien, cité par Vander Beken,
l'on voit ce titre, *Ad Alexandrum*
ridem, sub cujus personâ exponit im-

minentia bella. D'où il est aisé de conclure, qu'il s'agit de la guerre prochaine entre César & Antoine. Antoine est donc ici représenté sous le personnage de Pâris. Le P. Sanadon en allegue quatre raisons, qui ne souffrent pas de replique. Or telle est précisément la conjecture proposée comme nouvelle par l'Auteur des *Essais*, (*p. 19. & suiv.*)

Pour le coup, voilà du nouveau dans les *Essais*? c'est la XXVIII. Ode du Livre I. *Te maris & terræ.* Il n'est question dans ces Odes, ni de Dialogue, ni de Pythagore, ni d'un Philosophe du tems de Philippe Macédonien, ni du soin d'ensevelir les Morts. « Il faut
» donner une explication plus simple.
» Archytas étoit un Géometre du tems
» d'Horace, que nous ne connoissons
» pas, mais qui étoit des amis de notre Poëte. Il fit naufrage, & Horace
» composa en son honneur cette Ode,
» qui n'est autre chose qu'une Epitaphe. Pour embrasser ce systême, il
» ne faut qu'admettre la correction
» d'un seul mot. C'est au vers 21, où

au lieu de *me quoque devexi*, il faut lire „ *Te quoque devexi rapidus comes Orionis* : ce qui évite entierement toute espece de Dialogue. „ Il nble que quelqu'autre preuve ne gâ:oit rien, particulierement sur cet :chytas, ami d'Horace, que personne :connoît.

lutre nouveauté. L'Ode XIX du Livre *Bacchum in remotis*, ne regarde int une Fête de Bacchus, comme l'a crû ; mais Auguste sous l'idée de Dieu. C'est une allégorie qui paroît oir été composée par le Poëte, en écution de la promesse qu'il avoit ite dans la XV Ode du Livre III} de nduire Auguste dans le sein des A[l]:s, sous les auspices de Bacchus. Auteur veut dire la XXV Ode du vre III. C'est une méprise, ou une ite d'impression. Véritablement cette terprétation est singuliere, & mérite être lûë.

Celle de l'Ode II du Livre III. *Angustam amici*, vaut aussi son prix. Ce est plus une Ode simplement morale, st un Poëme adressé à deux Légions,

que le Senat redemandoit à César ; sous prétexte de les envoyer en Syrie contre les Parthes. César marchoit alors vers l'Italie au retour des Gaules, & Horace servoit peut-être lui-même dans ces Légions. Il paroît là fort contraire au parti de César. « Soldats (dit le nou-
„ veau Paraphraste) il faut qu'un Ro-
„ main sçache être pauvre. Il faut qu'il
„ apprenne à souffrir. Vous venez de
„ combattre dans les Gaules ; vous êtes
„ chargez de riches dépouilles ; on
„ vous donnoit encore des esperances
„ plus belles. Mais non, ce n'est pas le
„ butin qu'il faut désirer, c'est la gloire.
„ Ne vous laissez point séduire par de
„ grandes promesses. Partez avec plai-
„ sir pour une guerre difficile & infru-
„ ctueuse. Marchez contre les Parthes.
„ Ce sont des ennemis dignes de vous.
„ Beaucoup de férocité, point de ri-
„ chesses. „

Il n'en est pas de même de *Cœlo Tonantem*, *Ode V du Livre III.* Notre Anonyme assûre « qu'on n'a rien dit
„ encore de supportable sur cette Ode. „
Et cependant il ne paroît pas qu'il s'é-

-arte beaucoup de M. Dacier & du P. Sanadon, du moins pour la datte du Poëme. Car voici M. Dacier. " Je suis
" pleinement convaincu qu'elle fut
" faite (l'Ode) après que *les Parthes*
" *eurent envoyé à Auguste les Enseignes*
" *Romaines*. Sur ce fondement je dis,
" qu'Horace n'a d'autre but que de
" louer Auguste, d'avoir dompté par
" la terreur de ses armes les Parthes &
" les Bretons; & c'est ce qu'il fait avec
" beaucoup d'art, en ne disant qu'un
" mot des derniers, en insistant tou-
" jours sur les autres, & en relevant
" cette victoire d'Auguste par une
" peinture fort ingenieuse de l'avanta-
" ge que ces mêmes Parthes avoient
" remporté sur les Romains par la dé-
" faite de Crassus. " Telle est aussi la pensée du P. S. Or que nous dit l'Anonyme? " Auguste reçut à Rome des
" Ambassadeurs du Roy des Parthes,
" qu'il introduisit dans le Senat, &
" qui *rapporterent les Etendarts* qui
" avoient été pris sur les Romains lors
" de la défaite de Crassus. " Il ajoute, que les envieux d'Auguste murmure-

rent de ce qu'on ſe contentoit des Drapeaux rendus, ſans ſonger aux priſonniers que l'on ne rendoit pas; & qu'ainſi le vers *Hoc caverat mens provida Reguli*, ſignifie, " Regulus, par „ ſes ſages conſeils, a répondu d'avance „ à ces vains raiſonnemens; „ c'eſt-à-dire, aux murmures des Romains envieux. Cette explication d'un vers, & ces prétendus murmures attribués ſans preuve aux deux ſtrophes précédentes, ſont l'unique différence qui ſe trouve entre le nouveau Commentateur & ſes prédéceſſeurs. C'eſt au Public à juger s'il a réuſſi, & ſi en cas de ſuccès il a eu bonne grace à dire, qu'avant lui *on n'avoit rien dit de ſupportable ſur cette Ode.* Tranchons le mot. Cette interprétation eſt nouvelle en un ſens; Car elle ſe réduit à dire: Romains, ceſſez de murmurer contre Auguſte, de ce qu'il ſe contente qu'on lui rende des Drapeaux, ſans s'embarraſſer des Priſonniers. L'exemple de Regulus vous fait trop voir que des Priſonniers ſont des lâches, qui ne méritent plus d'être Romains. Rien de plus ingenieux, s'il

étoit prouvé. Mais qu'il y ait preuve ou non, il est certain que le Pere Sanadon a du moins paru entrevoir l'idée de l'Anonyme, qui a imprimé six années après lui. En effet, il s'exprime ainsi dans la Note 13, p. 495. *Hoc caverat mens.* « Cette digression n'est point un
„ hors d'œuvre ; elle peut même passer
„ pour le point le plus essentiel de
„ toute la Piece. *Les jaloux de la gloire*
„ *d'Auguste*, faisoient apparemment
„ une opposition maligne de sa con-
„ duite avec celle de Regulus, qui
„ avoit été d'avis qu'on abandonnât
„ les Prisonniers, en punition de leur
„ lâcheté. Horace montre au contraire
„ que *le Prince étoit parfaitement en-*
„ *tré dans les sentimens de cet ancien*
„ *Romain.* Après avoir refusé constam-
„ ment pendant tant d'années de re-
„ tirer des Parthes les Drapeaux & les
„ Prisonniers, par échange ou par trai-
„ té, la gloire de ses armes & la ter-
„ reur de son nom, sont les seuls
„ moyens qu'il employe pour relever
„ la gloire de Rome, en humiliant ces
„ fiers ennemis. „ Il faut tout dire, ce texte semble équivoque ; & l'explica-

tion de l'Anonyme eſt très-claire, en ce qu'elle exprime la cauſe du murmure des Romains, jaloux d'Auguſte, & qu'elle y repond par l'exemple de Regulus. Choſe, que ſes prédéceſſeurs n'ont pû ou n'ont oſé hazarder.

Il eſt plus hardi qu'eux dans la maniere d'expoſer ſes conjectures. En parlant de l'Ode XXVII du Livre III. *Impios Parræ, &c.* Il commence par annoncer ſon triomphe en ces termes. „ On peut avancer hardiment que cette „ Ode n'a été expliquée ni entenduë „ de perſonne. Le ſujet en a été entie„ rement ignoré. „ Il eſt vrai que M. Dacier n'a pas été plus heureux dans l'interprétation de cette énigme que ceux qui l'avoient précédé. Et c'eſt ce qui avoit porté les Critiques à applaudir à la maniere tout-à-fait neuve, dont le P. Sanadon ſe débarraſſe d'un pareil labyrinthe. A la vérité ce Pere, ſans faire parade d'un vain triomphe, parle modeſtement de ſon ſyſtême. Mais il s'attache à en prouver la vrai-ſemblance, pour ne pas dire la vérité. Il tire ſes preuves de l'Hiſtoire & des pieces de Properce. „ Il met la compoſition de

cette

„ cette piece en 732 ou 733, à la fin
„ de Novembre, parce qu'il pense que
„ *Galatée* (dont il s'agit) étoit *Lelia*
„ *Galla*, femme de Postume, lequel
„ suivit Tibere en Orient l'an 731.
„ Properce fait dans son Livre III des
„ reproches à Postume d'avoir aban-
„ donné son Epouse ; & dans le Livre
„ IV il prête sa plume à Galla, qui est
„ déguisée sous le nom d'Aréthuse,
„ comme Postume, sous celui de Li-
„ cotas. Tout cela fit apparemment ef-
„ fet, & Postume permit à sa femme
„ de le venir trouver. Horace lui sou-
„ haite un heureux voyage. »

Voyons en quoy l'hypotese de l'Anonyme différe de celle-ci. Elle n'en est point différente pour le fonds, puisqu'il s'agit d'une femme qui va retrouver son mari, selon le faiseur d'Essais. Mais dans son systême, cette femme & ce mari sont Octavie & Antoine. En effet, « Auguste, à la veille d'entrer
„ en guerre avec Antoine, jugea à
„ propos de lui renvoyer sa sœur
„ (Octavie, femme du Triumvir) soit
„ pour le faire changer de conduite,
„ soit, comme quelques Auteurs plus

„ malins le prétendent, pour le rendre
„ encore plus odieux par la maniere
„ dont il prévoyoit qu'il agiroit avec
„ elle. „ L'on conviendra que cette idée est noble. Mais c'est à l'Auteur de prononcer lui-même, s'il la croit aussi fondée que celle de *Lelius Gallus*, dont le nom du moins a plus de rapport à *Galatée*, que celui-ci avec *Octavie*.

Finissons par le dernier de ses *Essais*. C'est sur l'Ode VII du Livre V. *Quò, quò scelesti, &c.* « Cette Ode, dit-il,
„ est ordinairement intitulée, *in bellum*
„ *civile gestum contrà Brutum & Cas-*
„ *sium*. Mais je crois qu'elle a été faite
„ sur les premiers bruits de la guerre
„ civile entre Pompée & César. „ Ni M. Dacier ni le P. Sanadon ne souscrivent à ce titre de la plûpart des Interpretes. Le premier rapporte la datte de l'Ode à 716, peu avant les efforts de Sextus Pompeïus contre Auguste ; & le second la recule jusqu'en 721, lors de la rupture d'Antoine & d'Auguste. Il est aisé de l'expliquer également bien dans les trois suppositions. Celle de l'Anonyme fait Horace plus jeune, lorsqu'il composa ce Poëme, que les deux

utres ne le font.

Il nous suffit d'avoir rendu compte les Ouvrages que nous annonçons, autant que la matiere nous l'a permis. L'Auteur des *Essais*, qui ne s'est point démasqué, nous pardonnera sans doute la même liberté dont on use avec des Masques inconnus, sans déroger à la politesse. Ses idées sont très-spirituelles; & s'il n'a point lû le Commentateur moderne (comme nous le voulons croire) il fait voir en se rencontrant quelquefois avec lui, que les idées de l'un & de l'autre sont fort approchantes de la vérité. Il seroit à souhaiter que des Mecenes entreprissent de faire travailler sans concert diverses personnes d'esprit sur Horace, ou sur quelqu'autre ancien, l'on pourroit s'en tenir avec assez de certitude aux explications où ils se trouveroient d'accord, sans avoir été d'intelligence les uns avec les autres.

ARTICLE XXIII.

HISTOIRE NATURELLE de l'Univers, dans laquelle on rapporte des raisons Physiques sur les effets les plus curieux & les plus extraordinaires de la nature. Enrichie de figures en Taille-douce. Par M. Colonne, Gentilhomme Romain; en 4 Tom. in *12. A Paris, chez André Cailleau, Quay des Augustins. 1734. Tome premier, 404 pp.*

CE n'est point ici le premier Ouvrage de M. Colonne dont nous rendons compte au Public. Nous avons parlé de sa mort funeste, & de M. de Gosmond son Disciple, qui est l'Editeur de cette Histoire naturelle, dans laquelle l'Auteur déclare que son but a été d'imiter Pline, & sans doute aussi de le surpasser, par le grand nombre & la correction des observations dont cette Histoire a été enrichie, sur-tout depuis deux cens ans, qu'on a découvert le nouveau Monde, & une espece de nouveau Ciel.

C'eſt dommage qu'on n'ait pas été un peu plus attentif à faire regner cette correction, non-ſeulement dans le ſtile où on s'en paſſeroit en faveur de l'Auteur, qui étoit étranger; mais dans d'autres points plus eſſentiels, ſur-tout dans les citations d'Auteurs, dont les noms ſont ſouvent défigurés, auſſi-bien que le Latin des textes qu'on en emprunte.

Cet Ouvrage eſt cependant curieux, & ne peut manquer de plaire dans notre ſiécle, où l'on aime aſſez les compilations d'experiences de Phyſique & d'obſervations d'hiſtoire naturelle. Tout cela eſt pourtant ici un peu jetté, & n'a pas aſſez cet air de ſyſtême méthodique qu'on goûte auſſi beaucoup aujourd'hui. Une mort prématurée excuſe l'Auteur de n'y avoir pas mis une derniere main.

Premiere Partie. Du Ciel.

Le premier Tome contient la premiere Partie qui traite du Ciel, & la *moitié* de la ſeconde Partie qui donne *l'Hiſtoire* de la Terre. Le premier Cha-

:re traite de ce qu'on a remarqué de
us curieux & de plus extraordinaire
ans les Cieux. L'Auteur les suppose
ndéfinis, & adopte d'abord l'idée du
ystême de Copernic, qui regarde chaque Etoile fixe comme un Soleil, &
notre Soleil comme au centre du tourbillon planetaire, qui entraîne à diverses distances, & avec des mouvemens
relativement inégaux, Mercure, Venus, la Terre accompagnée de la Lune,
Mars, Jupiter, avec ses quatre Satellites, & Saturne avec ses cinq, & son
Anneau.

Le Soleil tourne sur son axe, selon
la belle découverte de *Scheiner*, que
l'Auteur ou son Livre nomme mal-à-propos *Schonerus*. La masse du Solei'
est, selon le sentiment le plus moderé
un million de fois aussi grande que cel'
de la Terre. Pour ce qui est de la su'
stance de cet Astre, M. Colonne refi
avec force le sentiment de *Descart*
suivi par *M. Huguens*, & par d'au'
modernes, sur la nature liquide
Soleil, & sur les prétendus encrc
mens qui en forment les tâches. '
marque que ce sentiment, auf

: celui de *Bourdin* & de *Cornelius à*
uide, qui composent le Soleil d'une
ne pure, est insoutenable.

Pour lui, il s'attache solidement au
timent de *Scheiner* & de *Kircher*,
t le premier, en découvrant les tâ-
s, a montré plus de connoissance
système Solaire avec son *Coobser-*
vur Kircher, que peut être aucun
ronome ou Physicien qui soit venu
ès eux, sans en excepter Descartes,
, après en avoir adopté la liquidité
Cieux, démontrée par Scheiner, a
é le but, en introduisant cette li-
dité toute pure dans le corps même
Etoiles, contre les observations &
aisonnemens des deux grands As-
nomes que suit M. Colonne, & que
Descartes, ni même M. Cassini, non
que M. Huguens, & les autres
tesiens, n'ont pas assez suivis. Or,
n Scheiner, (toujours nommé ici
*ineru*s) & Kircher, le Soleil est un
ps solide & plein de feu, qu'il vo-
par une infinité de volcans, pareils
Monts Vesuve, Ethna ou Hecla,

M. Colonne n'est point exact, lors

même qu'il croit l'être avec le plus de réfléxion. Après avoir cité Scheiner, comme ayant découvert les tâches du Soleil, il revient sur ses pas, & dit, que le devoir d'Historien l'engage à avoüer que ce fut *Galilée*, qui ayant découvert les tâches, n'osa publier sa découverte; & qu'il ne le fit que dans un Livre intitulé, *Apelles post tabulam*, où il ne mit pas son nom. En général, on reconnoît presque par tout que M. Colonne n'écrit guéres d'après les originaux, & qu'il compile des Journaux ou des Copistes peu éxacts.

Il n'est pas le premier qui ait dit que Galilée avoit découvert les tâches du Soleil. Galilée avoit même, en voyant le succès de la découverte de Scheiner, tâché de se l'approprier, mais fort inutilement, la possession de Scheiner étant incontestable. Mais nous ne nous souvenons pas d'avoir lû nulle part que l'*Apelles post tabulam* fut de Galilée, & ce Livre a toujours été incontestablement attribué à Scheiner: & c'est sur ce Livre, qui est en effet le premier où il ait été jamais parlé des tâches du Soleil, que Scheiner a toujours fondé

ſon droit, ſans que Galilée ait pû le conteſter, ſi ce n'eſt par d'autres prétentions fort vagues ; dont la principale étoit, qu'ayant inventé les Teleſcopes, choſe encore douteuſe, il penſoit avoir droit à la découverte des tâches, & à toutes celles qu'on faiſoit par le moyen de ces Teleſcopes.

Notre Auteur n'eſt pas plus exact, lorſque tout de ſuite il ſe donne lui-même, comme un homme d'un grand courage pour oſer dire, que le Soleil eſt un corps ſolide comme la terre. Oublie-t'il ſi-tôt que Scheiner & Kircher, qu'il vient de citer, l'ont dit ſi long-tems avant lui ? Mais il ſçavoit au moins que l'Auteur de la *péſanteur univerſelle des corps*, imprimée auſſi chez Cailleau, l'avoit dit ouvertement & prouvé même de ſon mieux.

Cependant en faiſant le corps du Soleil, ſolide, comme ces Auteurs, M. Colonne conçoit le feu de cet Aſtre & ſa lumiere, comme une émiſſion de *vapeurs ſubtiles & vivifiantes*, que ſon mouvement autour de ſon axe met en action, & influë à la ronde, au lieu que les trois précédens Auteurs con-

çoivent le feu du Soleil comme un vrai feu substantiel, massif, actif, pareil à celui de l'Ethna ou du Vesuve; plus actif même, plus massif & plus étendu.

M. Colonne cite *le Pere du Tertre*, comme ayant dit dans son Histoire des Antilles, que l'air y est si pur après les pluyes, qu'on peut y regarder fixement le Soleil sans en être ébloui. Cela sembleroit prouver au contraire que l'air n'y est pas trop pur, puisque plus l'air est pur, plus le Soleil est brillant, & que plus il est brillant, plus on en est ébloui. L'autre observation qui accompagne celle-là, ne paroît pas plus éxacte, sçavoir, que sur le Pic de Teneriffe, l'air est si pur, que le Soleil y paroît très-petit, & *qu'il paroît visiblement tourner sur son axe, comme une boulle de feu ardent*. M. Colonne est assez plein de traits pareils; Par exemple, lorsqu'il dit, que les vapeurs ou influences qui sortent de la Planete Venus, sont *comme une vapeur de rosée, & peut-être odoriferantes, comme l'eau de roses, ou de fleurs d'orange.*

Au sujet des vapeurs prétenduës humides de la Lune, l'Auteur se déclare

tout ouvertement pour l'Astrologie, avoüant pourtant qu'elle n'a pas une parfaite infaillibilité dans ses prédictions. Il ne paroit pas douter que les Astronomes modernes ne soient dans le fond Astrologues. Mais il les trouve sages de n'en pas faire une profession publique, qui leur attireroit *une Procession perpetuelle de Paris à l'Observatoire*, pour les consulter sur l'avenir ; ce qui les importuneroit beaucoup selon lui.

Il parcourt toutes les Planetes ; en donne les positions, les distances, les grandeurs, les révolutions, d'après les Astronomes Anglois, qui sont en effet de bons guides. Il vient ensuite aux Etoiles fixes, en remarquant cependant, d'après ses Auteurs, que ces Etoiles ne sont pas aussi fixes qu'on les avoit supposées, & qu'il n'y a pas de constellation où on ne trouve du changement depuis cent ans ; c'est-à-dire, des Etoiles qui ont disparu, d'autres qui ont paru pour la premiere fois, quelques-unes qui ont disparu & reparu.

Au Chapitre second, M. Colonne traite des Cometes, toujours selon le

systême Anglois, & même en particulier, suivant celui de M. *Vvhiston.* Dans ce systême, en partie Newtonien, les Cometes sont une espece de Planetes qui décrivent autour du Soleil, placé dans le foyer, des Ellipses fort allongées & toutes paraboliques. Elles ont une Atmosphere immense, qui paroît tantôt comme une chevelure, tantôt comme une barbe, tantôt comme une queuë.

M. Colonne prétend que c'est un fait, qu'il y a des Cometes qui ont paru plusieurs fois, & dont les Periodes sont connuës : on l'avoit crû, on en avoit prédit le retour ; mais nul évenement n'a encore justifié l'attente des Astronomes, & M. Cassini lui-même y a été trompé. Notre Auteur prend encore assez à la lettre ce que Whiston a follement pensé des déluges & des embrasemens, qui peuvent résulter dans notre Globe au voisinage d'une Comete. Il accompagne même cette idée de M. Whiston d'une note au bas de la page, où il dit bonnement ces paroles. « M. Whiston est homme de bien » & devot, c'est pourquoi il parle sou» vent des choses de Religion. » Il

alloit bien plûtôt dire : *M. Whiston est*
éretique & superstitieux ; c'est pour-
uoi il parle toujours mal des choses de
Religion.

On trouve ici une Table excellente
les Cometes calculées par *M. Halley*,
Anglois, un des plus sçavans Astrono-
mes de l'Europe. Mais l'Auteur termine
on Discours par le consentement qu'il
lonne à ceux qui ajoutent foi aux in-
luences des Cometes & à leurs pro-
nostics.

Le troisiéme Chapitre parle d'espa-
es lumineux sans Etoiles. M. Colonne
n rapporte six de cette nature, d'après
n Anglois de la Societé Royale, qui
ite lui-même de graves Auteurs pour
ppuyer son observation. Ce sont com-
ne des tâches nébuleuses ou blanchâtres,
& en même tems transparentes, qu'on
lécouvre en divers endroits du Ciel.

Le quatriéme Chapitre est intitulé :
Histoire des Phénomenes qu'on voit sou-
vent dans la region des vapeurs, qui
nous conduisent à la connoissance de ceux
qui sont plus extraordinaires. Ces Phé-
nomenes sont les foudres, les éclairs,
les feux volans, les lances, colonnes,

qui a traduit en Latin l'Histoire de la Terre de M. Woodward, & qui vient de nous donner un grand Ouvrage, plein d'érudition & de recherches sur la Physique Sacrée, est ici nommé *Schenchezer*. On ne reconnoît plus des Auteurs ainsi défigurés.

Le second Chapitre traite des inégalités de la superficie de la Terre, ou des Montagnes, & de leur origine. L'Auteur croit que les Montagnes sont, selon l'expression de Kircher, comme les ossemens du grand corps de la Terre, & qu'elles sont la plûpart composées de pierre vive pour résister aux grands mouvemens soit diurne soit annuel du Globe. Il adopte la pensée de cet Auteur sur la disposition de ces Montagnes en zones & en cercles, ou anneaux, pareils à ceux qui composent la Sphere Armillaire. L'idée de Kircher est magnifique, & toute fondée sur l'Histoire. On voit par tout sur la Terre les Montagnes former de longues chaînes d'Orient en Occident, ou d'un Pole à l'autre, avec une regularité, qu'on ne croiroit pas, & qui étonnera quiconque voudra bien s'y rendre at-

sur des Cartes un peu exactes, sur-
tir des Mappemondes bien faites.
r l'origine de ces Montagnes, M.
ıne dit que Kircher se tire facile-
d'embarras, en disant que Dieu
immédiatement formées lui-mê-
mais que lui il n'est pas de cet avis,
qu'il croit que les Montagnes ve-
t & se renouvellent sans cesse.
l'avis de Kircher paroît incontes-
& il faut bien que Dieu en reti-
es eaux dans les Mers, & en fai-
paroître la terre aride, c'est-à-dire,
ınt en certains endroits, & l'a-
nt en d'autres, ait produit les pre-
s Montagnes, & leur ait donné
ertaine consistance, ce qui est tout
e prétend Kircher.
un autre côté l'avis de M. Co-
n'est pas sans vrai-semblance, &
ort encore ici de se croire fort
de prétendre qu'il y a une certai-
getation dans les Montagnes, &
toutes les parties de la Terre;
ıe Kircher n'est pas contraire à
idée, & que ces deux sentimens
Montagnes préexistantes à toute
ation physique, & des Monta-

gnes qui vegetent physiquement sans cesse, ne sont pas plus incompatibles que ceux des plantes formées d'abord sans vegetation, & des plantes qui ne cessent de se renouveller par la vegetation. Le corps de la Terre a d'abord été formé de la main de Dieu, comme les corps des plantes, des animaux, & notre propre corps. Mais comme tout est animé & vivant en quelque sorte dans la nature, le corps de la Terre, comme les autres corps vegete, se nourrit, se détruit & se renouvelle sans cesse par une circulation de toutes choses, fondée sur une organisation très-reguliere, & qui est l'ouvrage immédiat de Dieu & de Dieu seul, au moins dans son origine.

M. Colonne se fonde sur-tout dans sa prétention de la génération des Montagnes, sur ce qu'en effet il s'en forme, & il s'en détruit sur la terre : mais ce ne sont guéres que des collines & de petites montagnes, le plus souvent solitaires. Les grandes chaînes de Montagnes, les Pyrenées, les Alpes, les Andes, & tout ce qui fait en un mot comme le corsage ou le

ſquelette de la Terre, paroît en quelque ſorte immuable; ſans exclure cependant une mobilité & un renouvellement continuel de leurs parties, qu'entraîne la circulation univerſelle.

Le troiſiéme Chapitre eſt ſur les Plaines. Le quatriéme eſt plus rempli & plus curieux, ſur *les Volcans* ou Montagnes qui vomiſſent du feu. L'Auteur commence par reconnoître qu'on eſt redevable de la connoiſſance de la terre interieure à Kircher, qui a effectivement donné comme une Anatomie très-détaillée de la Terre dans ſon monde ſouterrain,& qui a ſur-tout bien établi l'exiſtence d'un feu central.C'eſt principalement d'après lui que M. Colonne fait une longue énumeration des Volcans connus ſur la ſurface de la terre,

Outre le *Veſuve*,les Iſles des *Lipari* dans ſon voiſinage, ſont pleines de feux, ſur-tout l'Iſle de *Stromboli*, & celle qu'on nomme *Volcanello.* L'Auteur prétend qu'avant l'Empereur Titus on n'a point de preuve que le Veſuve ait jetté du feu. L'Ethna eſt plus conſidérable que le Veſuve, & de tout temps on en a parlé. L'Italie a d'autres petits

Volcans, à Pouzzol, à Pistoye, & dans divers endroits de l'Apennin. La France n'a point de Volcans, quoiqu'elle ait bien des indices de feux cachés, dans des cavernes, & dans des sources chaudes en assez grand nombre.

L'Hecla de l'Islande est célébre, & paroît aller de pair avec l'Ethna de Sicile, selon *Olaüs*. La Lapponie a des Volcans de la force de l'Ethna. Dans le Valais proche de Sion, le mont *Cheville* a souvent jetté du feu. Dans la Misnie une Mine de Charbon exhale des fumées, & paroît souvent en feu. Dans les Royaumes de Congo & d'Angola on compte quatre Volcans. Du tems de Pline on connoissoit le *Janigueld*, Volcan du Royaume de *Fez*, aussi-bien que *le Chariot des Dieux*. Dans l'Ethiopie Pline parle du Volcan nommé *Hesperien*. On y en voit encore un pareil. Il y en a deux terribles sur les confins du *Monomotapa*. Dans la Guinée on en compte quatre, un grand & plusieurs petits dans la Lybie.

Les Isles de la Mer Atlantique sont pleines de feu. L'Isle de Feu est une Isle du Cap Verd. Le Pic de Ténériffe est

célébre. L'Isle de Brava est consumée des feux qu'elle recelle. Dans les Açores, proche de l'Isle de saint Michel, on a vû les flots s'ouvrir & vomir pendant plusieurs jours des torrens de feu, des rochers, des montagnes, d'où resultoient de nouvelles Isles. Aux Philippines il y a plusieurs Volcans terribles.

On s'étoit mocqué de Pline, parce qu'il avoit dit que l'Isle *Thera* étoit sortie de la mer. Mais cette Isle étant la même que *Santorin*, les nouvelles Isles qui sont sorties de nos jours autour d'elle, ont bien justifié le récit de Pline. Du tems de Kircher, qui en donne la Relation, la même Isle fut témoin du même prodige. En 1707 le même spectacle fut renouvellé. En 1712 même fracas.

En Asie, l'Assirie est pleine de feux, & a bien des Volcans, sur-tout du côté de *Bagdat*. Dans la Medie, au lieu nommé *la Tour blanche de Suse*, le feu sort par quinze bouches. L'Isle d'Ormus est en proye aux feux souterrains. Dans la Bactriane le mont *Cosantée*, dont Pline a parlé, est un fameux Volcan. Le mont Taurus en a plus d'un.

Dans la Tartarie Septentrionale on parle de quatre grands Volcans.

La Chine, sur-tout, dans le *Kyang-si* en a plusieurs. L'Isle de *Bourbon* a un Volcan qui la rend comme inhabitable. A Sumatra il y en a un auprès de Bantam. Un à Java, proche de Panarucam. Toutes les Molucques en sont pleines. Le *Pico* de l'Isle de Timor égaloit, dit-on, l'Ethna. En 1638 il fut englouti, & ne laissa qu'un grand lac à sa place. Maffée, & les Relations des Missionnaires Jesuites, sont remplies de traits terribles de ces Volcans. L'Auteur en les citant, nomme *Torsellin*, l'Historien *Turselin*. Le Japon a aussi ses Volcans. Les Terres Australes ne cédent à aucune autre terre en ce point.

En Amerique, le Chili a bien des montagnes enflammées. On en compte huit à neuf des plus grandes, dans la *Cordilliera*. Le Mexique en a plusieurs: ce fut à celui de *Tlascala*, nommé *Popocatepec*, que Cortès dut sa conquête, y ayant trouvé du soufre pour faire de la poudre à canon dont il manquoit. Le nouveau Mexique, le Perou, le nouveau Leon, la nouvelle Grenade, la

Californie, toute la terre eſt pleine de feux, & toutes ſes parties ſont pleines de Volcans qui les exhalent.

Tome ſecond, pages 522.

Suite de la ſeconde Partie.

Chapitre V. *Des Thermes, ou eaux chaudes.* M. Colonne eſt perſuadé que la chaleur de ces eaux vient des feux ſouterrains, dans le voiſinage deſquels elles paſſent, & non comme pluſieurs l'ont prétendu, d'une fermentation de fer mêlé de ſouffre; ce qui ne pourroit produire que des chaleurs accidentelles & très-paſſageres dans ces eaux, dont il y en a telle qu'on connoît chaude & aſſez uniformément chaude, depuis des milliers d'années, en particulier depuis Pline. Pour prouver que cette chaleur des eaux vient des feux voiſins, notre Auteur parle au long de la terre de Pouzzol, qui abonde en Thermes & en feux ſouterrains. Ce morceau eſt curieux, quoiqu'un peu déplacé.

L'Auteur donne enſuite une idée plûtôt qu'une énumeration détaillée des eaux chaudes qui ſortent de la terre

dans les diverses parties du monde. Nulle n'en manque, ni en Europe, ni en Asie, ni en Amerique. Mais en Europe l'Italie est le Pays qui en a le plus,& en général l'Auteur remarque fort bien que les Pays les plus abondans en feux souterrains,comme la Sicile & le Roïaume de Naples, & en particulier les environs de l'Ethna & du Vesuve, sont aussi les plus abondans en Thermes. On trouve chez Kircher une énumeration un peu plus détaillée de ces Thermes.

Chapitre VI. *De la pénétration de l'eau dans le sein de la terre, & de sa circulation.* L'Auteur fait encore profession de suivre ici Kircher, qu'il ne suit pourtant que de loin, & plus en détail que dans le corps du systême. On jugera de la maniere de philosopher de cet Auteur par cet endroit, où ayant vû dans un tremblement de terre une Clepsydre qui se balançoit d'Orient en Occident, il conclut que non-seulement toute la maison où étoit la Clepsydre avoit ce mouvement ; *mais par conséquent le Globe de la terre avoit vacillé dans ce même sens.* M. Colonne dit que le Nil a fait à peine un quart

de

de lieuë loin de sa source, qu'il se cache sous terre. Cela n'est pas conforme à la Relation du *P. Paès*, qui est pourtant la seule qu'on regarde aujourd'hui comme vraye. On a cru autrefois que le Nil se perdoit sous terre, mais cela n'est fondé que sur ce qu'il passe entre deux rochers, extrémement resserrés, au-delà desquels il se précipite dans des terres plus basses, où l'œil le suit toujours. Cette chute au reste, & ce passage sont bien plus loin de la source que ne dit M. Colonne, qui ne paroît pas avoir assez consulté les Relations modernes, ni une assez grande diversité de Relations, dont les unes rectifient souvent les autres.

Tout ce Chapitre est plein d'un détail curieux d'Histoire naturelle, qui se réduit à montrer qu'il y a beaucoup d'eau sous la surface de la terre; ce que l'Auteur prouve principalement par un grand nombre de terres, de villages, de villes, & même de montagnes qui ont été englouties, & remplacées par des lacs. Pour ce qui est de la circulation des eaux annoncée dans ce Chapitre, il n'y en est pas beaucoup question

Le septiéme Chapitre roule sur le differentes terres, terres rouges, blanches, séches, chaudes, stiptiques, lemniennes, sigillées, &c. Le huitiém Chapitre contient des observations su la formation du Globe terrestre, & su la mer. Elles se réduisent aux inégalité qui sont dans le fond des mers. Le neuviéme Chapitre traite des altérations arrivées au Globe terrestre. Tout cela n'est point traité à fond, ni avec méthode, & peut-être l'Auteur auroit-il encore mieux fait de traduire simplement Kircher, qu'il a mis en lambeaux, en le citant toujours ; il auroit pu y ajoûter les nouvelles observations qu'il a recueillies ailleurs.

ARTICLE XXIV.

OEUVRES DE MOLIERE Nouvelle édition. A Paris 1734.

L'On ne peut pas dire de cette magnifique édition ce qu'on a dit dans un Rondeau fort connu au sujet des Métamorphoses en Rondeaux ; par M. de Benserade ; sçavoir, qu'on a

rouve tout fort beau, papier, dorure, mages, caracteres, hormis les vers. Ce ont les Oeuvres de l'immortel Moliee, & par conséquent ce qu'il y a peutre de plus excellent dans la Langue rançoise. On sera surpris sans doute ue pour en avoir une édition qui pût ire *Paroli* à celles que nos voisins ont ites de quelques-uns de nos grands lommes, il ait fallu attendre que des ersonnes d'un goût exquis, ayent été situation d'inspirer de grands desins aux Libraires François, & d'anier toute la Librairie. Nous avons enn un Moliere aussi parfait en toute çon qu'on puisse le souhaiter; & c'est ces personnes illustres que nous le evons.

Il ne s'agit plus que d'expliquer en uoi consiste cette perfection, & nous lons le faire en peu de mots, tant sur vertissement que sur l'examen du Livre ême. Il consiste dans un grand *in* 4°, : six volumes. Beau papier, beaux racteres, correction éxacte: voilà ce ui appartient en propre aux Libraires; ne se nomment point, excepté Miel-Etienne David, qui est énoncé

dans le Privilege. Il y a lieu de croire que nos voisins si jaloux de belles éditions, seront satisfaits de celle-ci. Les gravûres ne manqueront pas de leur plaire. Elles sont toutes des Sieurs Cars & Joullain, sur les desseins des Sieurs Oppenor, Boucher & Blondel, hormis le Portrait de Moliere, qui est du Sieur Lépicié, sur le tableau de M. Coypel. On reconnoît le burin du Sieur Cars dans les Estampes qui précedent chaque Comédie. Il y en a trois particulieres, pour les Prologues de la Princesse d'Elide, d'Amphytrion & de Psyché. Les Acteurs sont vêtus à la maniere des Acteurs qui jouënt aujourd'hui. Quelques personnes pourroient souhaiter que l'on eût conservé par tout les habillemens dont se servoit Moliere, & dont il fait mention dans certaines Scenes. Mais outre que l'on en conserve encore quelques modes dans les personnages de caractere, il seroit inutile de disputer des goûts, & l'on a apparemment suivi le plus général. A l'égard des vignettes, des culs-de lampe, & des lettres grises, voici ce qu'en dit l'Editeur. « Il seroit peut-

être à désirer que chacune (d'elles) eût pû avoir un rapport immédiat aux endroits où elles sont placées. Mais cette éxactitude est impraticable dans un Recueil de Comédies. Quoiqu'elles soient toutes différentes les unes des autres par leurs situations & par leur but particulier, elles ont pourtant entr'elles un caractere d'uniformité par leur objet principal, qui est de corriger les hommes. Les vices & les ridicules sont à la vérité un fonds inépuisable de critique ; mais c'est moins par leur nombre que par les différentes faces sous lesquelles on peut les présenter. La jalousie de Sganarelle, *Cocu imaginaire*, ne produit pas les mêmes effets que celle de Sganarelle, Tuteur d'Isabelle, dans l'*Ecole des Maris*. Cependant l'une & l'autre tombent dans le caractere général du jaloux. Il a donc fallu se contenter de choisir des ornemens convenables au genre comique, ou du moins qui n'y fussent point étrangers. » Nous aurions gâté ce raisonnement en l'abré-

geant. On nous sçaura gré de l'avoir exposé tel qu'il est.

Cet Editeur, qui ne veut pas se nommer, après avoir parlé des travaux étrangers, parle avec beaucoup de modestie de son propre travail. L'éxactitude est un des principaux points. Il a eu grand soin de corriger une faute de l'édition de 1730, & de mettre *palais*, au lieu de *plaisirs*. Il a corrigé aussi toutes celles de l'édition faite en 1682 ; & pour mettre la sienne à couvert de toute critique, il l'a faite sur la comparaison des Comédies imprimées du vivant de l'Auteur avec celles de 1682 & de 1730. Enfin pour sa justification, « il a remis à la Bibliotheque du Roy » sept Volumes *in 12*, contenant les » vingt-trois Comédies, qui ont été » imprimées du vivant de l'Auteur ; » c'est-à-dire, de Moliere. L'Editeur pour se justifier mieux encore, cite trois fautes considérables des éditions précédentes ; sçavoir, une addition dans l'*Avare*, un changement dans *Tartuffe*, & une omission dans *Scapin*. Il convient toutefois, que si les premieres » éditions ont servi à rétablir le vrai

„ texte de l'Auteur, on ne s'est pas
„ tellement assujetti à ces éditions,
„ qu'on n'ait pris quelquefois la liber-
„ té de changer, d'augmenter & de
„ diminuer, sans croire mériter aucuns
„ reproches, puisque ça été sans tou-
„ cher au texte, & seulement dans les
„ choses qui ne sont que relatives aux
„ Comédies. „ Par exemple, dans les pieces unies à des Ballets ou à des Intermedes, on a mis un meilleur ordre, un autre arrangement de noms d'Acteurs, une autre distribution de Scenes, une autre explication de sujets, & en général une autre indication de mouvemens, & de jeux de Theatre. On a fait en un mot ce que Moliere " auroit
„ fait probablement lui-même, s'il eût
„ donné une édition revûë & corrigée
„ de ses œuvres.

Rien n'est plus sensé que tout cet arrangement. On sçaura gré sur-tout à l'Editeur d'avoir indiqué l'entrée & la sortie des Acteurs, avec leurs divers mouvemens. Cela fait (comme il l'observe très-bien) une partie essentielle du Théatre. L'on pourroit seulement proposer un petit scrupule sur une de

ces indications. C'est à la Sc
de l'Acte premier de Georg
L'on sçait que M. de Sotenv
son gendre une réparation
pour Clitandre, & que Geor
est contraint de répéter mot
& comme un écho les expre
son beau-pere lui suggere. I
enfin au, *que je suis votre*
Voici le scrupule.

Clitandre à *George Da*

Monsieur, je suis le vôtre de
cœur, & je ne songe plus à
passé.

A M. de Sotenvil

Pour vous, Monsieur, je v
le bon jour, & je suis fâch
chagrin que vous avez eû.

L'on pourroit soupçonne
tout le contraire, & que le
Clitandre s'adresse d'abord
Sotenville pour la premiere
à George Dandin pour la sec
le *petit chagrin* n'a été que
& le fil de la Scene dans ce
de & ce qui suit, rend a

louteuse. Car c'est au simple
jue nous nous en tenons, sans
re juger de cette indication, au-
: que les connoisseurs, qui ont
parémment le jeu des Acteurs,
s du jeu de Moliere.
ons aux Additions. Il y en a cinq
rables. La premiere se voit à la
Mariage forcé. Moliere l'avoit
ır la Cour en trois Actes, avec
its de musique & des entrées
t. On a donc ajoûté le plan des
c des Scenes, les récits, & l'or-
s danses ; avec les noms des
urs & des Danseurs. 2°. La ré-
ıtion de Mélicerte à S. Germain
té suivie d'une Pastorale comi-
ıêlée de divertissemens. On en
dans la nouvelle édition ce qui
resté, c'est-à-dire, le nom des
;, l'ordre des Scenes, & les pa-
hantées. Nous observerons en
que ces paroles chantées, qui
ncent par *Déesse des appas, &c.*
rtie *des Fêtes de l'Amour & de*
s. 3°. Comme la Comédie de
Dandin fut jouée dans une Fête
: que Louis XIV. donna à Ver-

ſailles en 1668, on y a joint la Relation de cette Fête, qui n'eſt pas moins intereſſante que celle de la Fête de 1664. 4°. On voit encore à la fin de la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*, une idée légere de la Paſtorale qui l'accompagnoit. 5°. On a mis à la fin de pluſieurs pieces les noms des Acteurs dont on a pû ſe ſouvenir avec quelque certitude.

Il reſte à dire un mot des retranchemens. On a ſagement ſupprimé la Vie de Moliere par Grimareſt, la Critique de cette Vie & la reponſe; la Lettre du Sieur de Viſé ſur le Miſantrope; le jugement ſur l'Amphitryon, par Bayle; l'Ombre de Moliere, par Brécourt; les Extraits de divers Auteurs, ſur la Vie & les Pieces de Moliere; les Epigrammes, Epitaphes, &c. Ces choſes ne tirant leur prix, ſi elles en ont, que du rapport qu'elles ont avec Moliere, doivent tout au plus faire un Volume à part; & comme le dit très-bien l'Editeur, « ce ſont les » Oeuvres de Moliere qu'on donne au » Public, & non des Oeuvres concer» nant Moliere. » L'on voit par ces re-

tranchemens, par les additions, & par tout le détail de cet Ouvrage, le bon goût des perſonnes que l'Editeur a conſultées, & qui l'ont aidé de leurs lumieres, de leurs recherches, & de la connoiſſance profonde qu'ils ont du Théatre François. Il falloit toutefois dire quelque choſe de Moliere. Car la poſtérité veut être inſtruite de tout ce qui concerne les hommes rares. Elle eſt jalouſe des moindres traits qui leur ſont échapés. On y a pourvû par des *Mémoires ſur la Vie & les Ouvrages de Moliere.* La Table générale nous apprend que M. de la Serre s'en déclare le Pere. Il ne faut donc point écouter certains bruits qui vouloient que ces *Mémoires* fuſſent de diverſes mains. Et en effet, comme M. de la Serre a épouſé en quelque ſorte cette édition pour laquelle il s'eſt donné de grands & d'utiles ſoins; on peut dire à l'égard des *Mémoires*, que *Pater eſt quem demonſtrant nuptiæ.*

ARTICLE XXV.

L'ORIGINE ANCIENNE de la Physique nouvelle, où l'on voit dans des Entretiens par Lettres, ce que la Physique nouvelle a de commun avec l'ancienne, le dégré de perfection de la Physique nouvelle sur l'ancienne; les moyens qui ont amené la Physique à ce point de perfection. Par le P. Regnault, de la Compagnie de Jesus. Tome I. A Paris, chez Jacques Clousier, ruë Saint Jacques, à l'Ecu de France. 1735. 3. vol. in-12.

APrès les Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe, ou Physique nouvelle en Dialogues, par le Pere Regnault; l'Origine & le progrès de la Physique nouvelle est à sa place. Cet Ouvrage est comme une suite de l'autre; & l'Auteur du premier dèvoit l'être du second. La Préface en donne une idée juste, mais précise, qu'il suffit d'étendre.

L'antiquité sçut estimer la Physique

avant nous; & pendant plusieurs siécles, elle fit seule, ou presque seule, les délices des Sçavans de la Grece. En venant de si loin jusqu'à nous, cette science a tellement changé, que l'on s'imagine qu'elle n'est plus la même. De-là, deux sortes de Physiques dans le langage ordinaire des Philosophes, la Physique ancienne, & la Physique nouvelle. Mais, comme l'observe le Pere Regnault dans ce partage, la prévention ne permet guéres de voir la Physique telle qu'elle est dans le fond, & de lui rendre le tribut que l'équité prescrit. Aussi, les uns prodiguent les louanges à la Physique ancienne, tandis que les autres réservent toute leur estime pour la Physique nouvelle. Il est également difficile de ne se laisser point prévenir, & de ne pas donner, quand on est prévenu, dans quelque extrémité. La raison même a peine à se garantir de l'excès.

Apparemment la vigueur de l'esprit, ainsi que celle du corps, est à peu près la même chez les Modernes, qu'elle étoit chez les Anciens. Sur ce principe, l'Auteur n'a pû se persuader que les re-

cherches des Physiciens de l'antiquité n'eussent rien produit, qui méritât de passer jusques dans la Physique de nos jours; ou que les Physiciens modernes, éclairés des lumieres de ceux qui les ont précédés, n'eussent pas perfectionné d'une maniere à mériter quelque attention, la Physique des Anciens. Et dans la vûë d'approfondir & de mettre dans un nouveau jour une science qui nous éleve par dégrés jusques à l'Etre suprême, on s'est proposé d'examiner, sur-tout, trois choses, ce que la Physique nouvelle pouvoit avoir de commun avec l'ancienne, le dégré de perfection que la Physique nouvelle pouvoit avoir sur l'ancienne; & les moyens par où la Physique pouvoit être parvenuë à ce dégré de perfection.

Pour éxécuter ce dessein, il falloit de l'érudition, & le moyen d'éviter la langueur de l'érudition réduite en Chapitres, c'étoit de s'expliquer dans des Entretiens. Mais étoit-il bien naturel de citer tant d'Auteurs dans des conversations? On a donc pris le parti de supposer un commerce de Lettres Philosophiques entre deux amis Physiciens. Dans des

Entretiens de cette eſpece, on a le tems de s'inſtruire & de penſer, avant que de parler.

Le Pere Regnault a choiſi deux amis convenables à ce deſſein ; l'un que l'âge, l'étude & l'expérience ont mis au fait & de la Phyſique ancienne & de la nouvelle Phyſique;mais exempt de prévention, & n'ayant en vûë que la vérité ; l'autre jeune, également prévenu pour la Phyſique nouvelle qu'il ſçait, & contre la Phyſique ancienne qu'il ne ſçait pas, mais qu'il déſire de ſçavoir. L'envie de ſçavoir, & la prévention dans celui-ci occaſionnent des éclairciſſemens ; le déſintereſſement & capacité de celui-là apprécient les choſes.

Ces deux caractéres ſe préſentoient naturellement dans Ariſte & Eudoxe ; les deux Interlocuteurs des *Entretiens Phyſiques*, dont l'on a vû différentes éditions en divers Pays & en diverſes langues. Ariſte & Eudoxe parlent donc encore dans les Entretiens nouveaux. Ces deux amis s'étoient entretenus de vive voix, & ils s'entretiennent par lettres.

Ariste est le jeune Physicien, prévenu; Eudoxe, le Physicien libre de prévention. Le premier est à sa maison de campagne, proche de la mer; le second, à Paris. Le caractére de l'un & de l'autre se manifeste bien-tôt dans leurs Lettres.

D'abord Ariste convie Eudoxe à venir philosopher dans sa solitude; & pour l'y attirer, il en trace le païsage le plus propre à toucher un Physicien; & il se peint lui-même dans sa Lettre, laissant entrevoir & son goût pour la Physique, & sa prévention.

Eudoxe qui ne peut se prêter aux empressemens d'Ariste, engage dans sa réponse, un commerce de Lettres Philosophiques, & loue le goût du jeune Physicien.

Mais, comme Ariste est prévenu contre la Physique ancienne, après l'avoir averti poliment d'être en garde contre les illusions de la prévention; Eudoxe lui fait entendre que la Physique nouvelle est plus ancienne qu'on ne le croit, & que si l'on remontoit jusques à son origine, ce seroit parcourir une des plus belles parties de l'Histoire de

:it humain.
riste s'offre à remonter jusqu'à l'o-
e de la Physique en général, puis
rrêter sur la Physique ancienne,
en voir le rapport avec la Physi-
nouvelle ; mais, comme on ne va
volontiers seul dans des païs incon-
de peur de s'égarer, il souhaite
udoxe dirige ses pas. Eudoxe con-
donc Ariste depuis le dernier sié-
usqu'à la naissance de la Physique ;
à-dire, jusqu'aux siécles les plus
és. Il le fait passer par les contrées
ses, où l'on a vû passer successive-
: la Physique pour venir jusques à
. Ariste & Eudoxe vont en esprit &
oncert chez les Maures, chez les
ains, chez les Grecs, les Hebreux,
gyptiens, les Perses, les Indiens,
nsportant au-delà du déluge même,
'à l'origine de l'Univers. De-là ils
nnent sur leurs pas, observant par
les traces de la Physique. Eudoxe
rque dans le Livre de Job les ex-
ons d'une Physique toute divine.
ue l'on nous y fait bien conce-
oir comment l'eau va porter la
ourriture aux plantes, lorsqu'on

» nous dit, qu'à *l'odeur de l'eau* la
» plante s'empresse d'éclore, & se cou-
» ronne de branchages ! Presque point
» de Méteores qu'on n'offre à nos
» sens ; & l'on en cherche la cause.
» Qu'est-ce qui force la pluye à suivre
» certaines loix ? Si les nuages dispa-
» roissent sans arroser la terre, c'est un
» vent qui les emporte. On éleve nos
» regards plus haut, jusques aux bril-
» lantes Etoiles des Pleïades & d'O-
» rion. Quelqu'un dans l'entretien
» moral & physique du saint homme
» Job, s'échappe à dire, que les Cieux
» sont solides comme l'airain ; mais
» on désaprouve aussi-tôt sa pensée,
» & on le traite en termes assez vifs.
» S'il s'agit de la grandeur de l'Uni-
» vers, on lui prescrit des bornes. En-
» fin, cherchez-vous la cause générale
» de tant de Phénoménes ? Interro-
» gez, dit-on, les Animaux, les Pois-
» sons, la Terre même : & les Etres
» les moins raisonnables, les plus bru-
» tes, vous répondront qu'ils sont
» faits avec tant d'art, & qu'ils sont
» si fort au-dessus de la portée d'une
» intelligence créée, qu'ils ne sçau-

» roient venir que de la main de Dieu.
» Vous diriez que les amis de Job
» essaïent de s'élever en Physiciens,
» jusques dans le sein de Dieu même.»
Eudoxe remarque en chemin beaucoup de choses pareilles. Mais avant que d'observer en détail les traits que la Physique nouvelle a de l'ancienne, comme il faut parler souvent des Physiciens, soit anciens, soit modernes, non-seulement il caractérise les plus célébres, mais encore il détermine le tems où ils ont vêcu. Dans ces caractéres on retrouve Thalès, Pythagore, Anaximandre, Anaximene, Empedocle, Xenophane, Leucippe, Démocrite, Platon, Aristote, Theophraste, Straton, Epicure, Chrysippe, Lucrece, Plutarque, Sénéque, Pline, Diogene-Laërce, Averroëz, Avicenne, Albert le Grand, Cardan, Gassendi, Descartes, Paschal, Kircher, &c.

Les caractéres ne sont pas, ce semble, assez étendus pour ennuyer, mais ils sont assez ressemblans pour faire discerner les grands Hommes, dont il est important d'avoir quelque idée: par exemple, on peut reconnoître Hera-

clite à ces traits ſeuls. « Heraclite étoit
» bien le plus chagrin, le plus arro-
» gant, & le plus miſantrope des
» hommes. Il gémiſſoit ſans ceſſe, &
» ſur les mœurs, & ſur l'ignorance de
» ſon ſiécle. Il mépriſoit ſouveraine-
» ment tout le genre humain; & du
» haut de ſon eſprit, regardant en pi-
» tié l'Univers, il diſoit franchement,
» qu'il ſçavoit tout, mais qu'il étoit le
» ſeul homme qui ſçût quelque
» choſe. »

On reconnoîtroit Démocrite, ſi je diſois avec Eudoxe « Démocrite étoit
» juſtement l'antipode d'Héraclite: ce-
» lui-ci étoit toujours chagrin; à peine
» pouvoit-il ſouffrir la vertu dans les
» hommes, à cauſe de leurs vices: ce-
» lui-là étoit un eſprit délié & enjoué,
» qui parloit bien. Et quoiqu'il aimât
» la ſolitude, il ſçavoit vivre avec les
» hommes, faire ce qu'il pouvoit pour
» les rendre raiſonnables, & ſe conſo-
» ler, lorſque ſes ſoins étoient inuti-
» les, &c. »

Nous reconnoiſſons Ariſtote, dès que l'on nous dit: « Platon eut pour
» Diſciple Ariſtote, & Ariſtote, Ale-

» xandre le Grand : Deux Disciples,
» deux Maîtres, presque également
» célébres dans l'Univers. Mais quel
» bien fit Alexandre le Grand au mon-
» de qu'il asservit ? Aristote éclaira le
» monde entier : avant Aristote on
» raisonnoit bien, mais sans sçavoir
» pourquoi l'on raisonnoit bien ; on
» sentoit la force du raisonnement sans
» la discerner ; on étoit convaincu sans
» en démêler la raison. Il enseigna dans
» le Lycée d'Athenes, & l'art de con-
» noître le vrai, & l'art de bien vivre.
» Et sur quels objets sensibles n'a-t'il
» pas étendu ses recherches ? Aussi Ale-
» xandre estima son Maître, jusques à
» publier qu'il lui devoit plus qu'à son
» pere, parce que Philippe n'avoit fait
» d'Alexandre qu'un Prince, & qu'A-
» ristote en avoit fait un Homme. Et
» selon Plutarque, Alexandre ne fut
» pas moins redevable de ses conquê-
» tes mêmes aux leçons d'Aristote,
» qu'aux instructions de Philippe,
» &c. »

Dans d'autres caractéres, Theophraste, le plus poli des Philosophes, montre quelque regret de mourir à l'âge

de quatre-vingt-cinq ans, parce qu'il meurt lorsqu'il commence d'être sage, & de voir clair dans les mysteres de la nature ; Straton maigrit extraordinairement dans ses méditations physiques, & accoûtumé, pour ainsi dire, à mourir peu à peu, il meurt sans s'en appercevoir ; Chrysippe est si petit, que vous diriez qu'il n'a que l'esprit en partage ; & pour un Philosophe, il a si peu de gravité, qu'à l'âge de soixante & treize ans, il meurt à force de rire ; Pythagore fait voir assez de modestie pour refuser le nom de Sage, mais il s'entête de la Métempsycose, jusques à dire gravement, qu'étant aux Enfers, il a vû l'ame d'Homere penduë à un arbre à cause des sottises que le Poëte a mis sur le compte des Dieux ; Empédocle outrant l'orguëil philosophique, veut qu'on croye que les Dieux l'ont enlevé, pour augmenter leur nombre, & dans cette pensée, il va secretement, & de sens froid la nuit se précipiter la tête la premiere dans un des gouffres du Mont-Ethna : mais un de ses souliers d'airain laissé ou rejetté sur le bord du gouffre, trahit sa folle vanité, & loin de le re-

garder comme une Divinité nouvelle, on ne trouve plus en lui l'homme raisonnable; Epicure est l'homme du monde qui craint le plus ce qu'il dit qu'on ne doit pas craindre, sçavoir la mort & les Dieux; Lucrece ne se propose rien de moins, en marchant sur les pas d'Epicure, que d'anéantir l'immortalité de l'ame, pour tarir la source de nos inquiétudes, & voulant faire valoir, en dépit de la raison, un nouvel art d'être heureux, il succombe le premier sous le poids de ses chagrins; Sénéque, dans sa vieillesse, n'est plus touché que de sa Physique, & tout vieillard qu'il est, il parcourt l'Univers; Pline s'approche trop près du Mont-Vesuve pour observer un Phénoméne, la curiosité du Physique l'emporte sur la retenuë du Philosophe, étouffé par une exhalaison grossiere il meurt à l'âge de cinquante-six ans, & victime, pour ainsi dire, de la Physique, &c. Gassendi & Descartes philosophent pour la gloire de la France; le premier est plus sçavant, le second a plus de genie; celui-ci sçait qu'il a du mérite, celui-là paroît ignorer le sien, &c.

» Le P. Kircher, dit Eudoxe, est
» encore un de ces genies que la na-
» ture enfante rarement, comme si
» elle craignoit de voir ses mystéres
» trop approfondis. Que manquoit-il
» au célébre Allemand pour les appro-
» fondir ? Vigueur & sagacité d'esprit,
» lecture prodigieuse, connoissance
» des Mathematiques & des Arts, re-
» lation avec ceux qui y excelloient,
» commerce avec les Sçavans, rapport
» dans les Pays étrangers, usage de la
» Chymie, amour des Expériences,
» talent pour les faire, secours pour
» les dépenses néçessaires, faveur des
» Princes, il avoit tout avec un désir
» immense de trouver le vrai : les
» voyages pour observer les travaux,
» rien ne lui coutoit. Peut-on exami-
» ner de plus près les Volcans de Si-
» cile & d'Italie ? Dans quels creux
» soûterrains, dans quelles cavernes
» ne pénétra-t'il point ? quel abîme ne
» sonda-t'il pas, afin de surprendre,
» pour ainsi dire, la nature dans ses
» routes les plus cachees, & dans ses
» mystéres les plus secrets ? De-là le
» *Monde soûterrain*, &c. De-là le *Voyage*

extatique.

me, où l'Auteur se fait élever
ı région des Astres par un es-
:leste, qui lui découvre dans
:ux & dans les Astres la nature
tres & des Cieux, les Phéno-
, & les causes des Phénome-
servés d'ici par les plus habiles
ıomes. A lire les Entretiens des
Voyageurs, vous croiriez être
yage, & voir de près ce qui se
lans les Cieux & dans les As-
&c.,,

quelques traits d'une partie
tères qu'Eudoxe a tracés; &
ıssez pour en donner quelque

s'applaudit de connoître, &
ciens modernes, & les Physi-
l'antiquité. Mais ne pouvant
er que la Physique nouvelle
de rapport avec la Physique
:; il peint celle-là, & défie Eu-
e trouver rien d'approchant
le-ci. Le défi ne déconcerte ni
asse Eudoxe. Eudoxe parcourt
iste toutes les parties de la Phy-
ouvelle, suivant l'ordre qu'A-
ıne a suivi, dans la peinture

qu'il en a faite; & il compare séparément les traits de cette peinture avec ceux de la Physique des Anciens.

Dans le parallele, on voit le concert de la Physique nouvelle & de l'ancienne Physique, sur les principes des corps, sur la matiere subtile, sur le mouvement, sur l'usage du mouvement, sur la Sphere, sur les Mineraux, sur l'Aiman, sur la Pésanteur, sur l'Air, sur le Feu, sur les Eaux, la Mer, le Flux & le Reflux, l'origine des Fontaines, les Eaux Minerales, sur le jeu du Corps humain, sur les Animaux, sur les Plantes, sur les Météores & sur les Astres, sur les systêmes du Monde, les Cometes, les Eclipses, sur l'Auteur de la Nature, & l'origine de l'Univers, en un mot, sur la plûpart des choses qui sont du ressort de la Physique.

Le principe ou la forme qui de nos jours ou dans la pensée des Physiciens modernes, range la matiere sous une espece de corps, plûtôt que sous une autre espece, n'est guéres que la grosseur, la configuration, la tissure des parties insensibles; *découverte*, dit Ariste, laquelle fait *bien de l'honneur*

iciens récents. Elle n'en fit
s aux Anciens, répond Eudo-
ſe trouve à chaque page dans
de Lucrece. Les mêmes parti-
ont tantôt du feu, tantôt une
ece de corps. Selon leur arran-
leurs figures, leurs mouve-
urs tiſſus divers. Que dis-je,
verte nouvelle étoit ancienne
ms de Lucrece, puiſque trois
e ſiécles avant Lucrece même,
Démocrite & Leucippe, avoient
-deſſus, comme penſent la plû-
Phyſiciens de nos jours.
endre Eudoxe, la matiere ſub-
élébre à préſent, & qu'on ré-
r tout à pleine main depuis
s, étoit connuë & inondoit
s dès les ſiécles les plus recu-
corps étoient indifférens, com-
urd'hui, pour le repos ou le
ient. Le mouvement étoit un
t d'un endroit dans un autre.
cipe des Méchaniques étoit le
Les Romains méſuroient la
Dès le tems de Ciceron, l'on
ne Sphere, où les Planetes fai-
eurs révolutions, le jour & la

V ii

nuit, comme dans le Ciel. Au jugem
de Lucrece, la matiere magnetique
tie de l'Aiman, chassoit d'entre le fer
l'Aiman même l'air, qui revenoit
l'Aiman & sur le Fer pour les unir.
y a plus de deux mille ans que les Ac
des & les Alkali sont en possession par
mi les Physiciens, de produire les fer
mentations de la Chymie.

Albert le Grand faisoit avant nous du Cerveau un Laboratoire Chymique, « où les esprits se sublimoient, se
» filtroient, se travailloient, se perfec-
» tionnoient, pour se distribuer dans
» les nerfs, & pour aller au gré de
» l'Ame, faire jouer les ressorts de la
» Machine. » Et pour les fournir, ces esprits, on faisoit circuler le sang longtems avant Harvée.

Ce parallele est plein d'une infinité d'autres remarques de cette espece, accompagnées de preuves. Ariste a-t'il produit un trait de la Physique nouvelle? Eudoxe le fait observer dans l'ancienne Physique. Nous plaçons dans le cerveau, dit Ariste, l'origine des sens, & nous donnons aux nerfs, que le cerveau répand comme autant de filets

onctions du corps, le nom
es sens; & nous le faisons,
doxe, d'après S. Ambroise,
ecins de son tems. "Les
it saint Ambroise, sont com-
ane des sens. Ce sont des
e cordes ou de fils qui par-
erveau, & qui le distribuent
orps pour les fonctions du
me. Aussi, la substance du
est plus molle que le reste,
e les sens y vont aboutir.
nent les nerfs. Là les nerfs
nt tout, & ce que l'œil voit,
l'oreille entend, & ce que
ent, & ce que la langue &
goûtent. La molesse du
e rend plus propre à rece-
mpressions; la roideur des
rend plus propres à pro-
impressions. „ Ainsi, selon
d'Eudoxe, les Saints s'éle-
es à Dieu, par la connois-
mêmes; & ils sçavoient
beauté de ses ouvrages à
de la Physique, sans s'en
ir.
semble converser, & ne

s'imagine-t'on pas être présent à la conversation, lorsqu'on l'entend parler de la sorte : " Pour les yeux, dites-vous,
„ Ariste, ils ne voient plus comme ils
„ voyoient autrefois : Voir, c'est enfin
„ une prérogative de l'esprit seul ; &
„ les yeux ne sont plus que des espe-
„ ces de lunettes, qui réunissent les
„ rayons sur la rétine, pour en faire
„ passer l'impression jusqu'au siége de
„ l'esprit. „

Il faut avouer ; Ariste, que Lucrece n'approuvoit guéres votre pensée. C'est folie, disoit-il sans façon, de soutenir que les yeux ne sont que des especes de fenêtres, par où l'esprit seul voit ce qui se passe horsde nous-mêmes. Lucrece n'avoit pas raison, ce semble; mais au même tems, qu'il avoit tort de traiter de folie votre pensée, il montroit net, que dès son siécle on pensoit comme vous. Eh ! Ciceron n'étoit-il pas dans votre pensée, quand il disoit:
„ Non, les choses que nous voyons
„ nous ne les voyons pas proprement
„ des yeux; le corps n'est point sus-
„ ceptible de sensation ; mais comme
„ les Physiciens nous l'apprennent par

recherches, l'esprit seul juge
ur.»

tems en tems, Ariste semble
er avec la Physique nouvelle,
lorsqu'il dit, que la Physique
, qui n'a que la verité en vûë, a
miller les fleurs mêmes de leurs
imaginaires, & que le Pris
eût appris ce secret aux Anciens.
doxe fait bien-tôt voir que les
étoient pas plus colorés dans
que ancienne que de nos jours,
ès le tems de Séneque le Pris
commun.

onformité des Anciens & des
es sur les Animaux, sur les
& les Méteores, est sensible.
ous continuons d'écouter Eu-
n nous fera voir que selon ceux-
ne selon ceux-ci, les Planetes
plus éloignées du centre de
olution commune, ont moins
e réelle, & qu'elles tournent,
s la plûpart, sur leur centre;
oleil est un feu mêlé de parties
s; que les Etoiles sont d'une
t énorme, & autant de Soleils;
voie lactée est un amas d'E-

toiles. On nous fera voir qu'il
ficile de trouver un systême app
nos jours, où l'antiquité n'ait
part; & que les Anciens ann
le jour, & l'heure des Eclip
cinq à six cens ans au moins.

Les Cometes sont des Phé
aussi célébres que les Eclipse
qui veut que les Cometes s
tant de Planetes, dit après M.
que c'est une découverte nou
qui n'étoit pas tombée dans
des Anciens. Mais Eudoxe mo
la découverte étoit vieille dè
de Séneque, & à entendre Sé
dessus, on le prendroit pour
derne.

Parlerons-nous du conce
Physique nouvelle & de l'
Physique, par rapport à l'Au
nature, & à l'origine de l'
Eudoxe le fait voir, ce conc
la réponse à ces trois question
les Physiciens de l'Antiquité;
que Dieu? Dieu est-il l'Auteu
nivers? Comment l'a-t'il
J'aime à voir Socrate dans la
à la seconde question, essaye

vertir un esprit fort, le convaincre insensiblement, & l'élever, comme par dégrés, jusques à l'Auteur de la nature. „ Les sens, dit le plus sage des Grecs, „ nous auroient-ils été donnés sans „ dessein ? n'avons-nous pas l'organe „ du goût pour juger des saveurs ; „ l'odorat, pour discerner les odeurs ; „ les oreilles, pour entendre ; les yeux, „ pour voir ? Les yeux, d'où leur vient „ cette facilité de s'ouvrir pour obser„ver un objet qui plaît, ou de se fer„mer si prestement pour se dérober „ à ce qui peut blesser leur délicatesse ? „ Le hazard a-t'il des vûës si sages & si „ belles ? Non, sans doute, répond „ l'incrédule.

„ Dans votre personne, reprend So„crate, n'y auroit nul trait de sagesse ? „ Vous pouvez en faire l'essai... Quoi „ la sagesse éclate en vous ; & vous ne „ verriez pas éclatter dans l'harmonie „ d'une infinité de vastes corps, une „ sagesse & une providence toute di„vine, qui a produit & qui gouverne „ l'Univers ? Mais je ne vois point „ cette sagesse :... Eh ! voyez-vous „ votre esprit qui regle les mouvemens

„ de votre corps? Vous ne faites donc
„ rien avec sagesse, rien qu'au hazard?
„ Enfin, l'incrédule se rend à la véri-
„ té qui l'éclaire. Non, dit-il, cher
„ Socrate, je ne refuse point de recon-
„ noître un Dieu. „

Quand on est obligé de toucher tant de choses à la fois, on ne peut guéres que les effleurer. Dans la Lettre suivante, c'est la convenance de la Physique nouvelle & de la Physique ancienne dans la maniere de s'expliquer & dans le goût qu'elles ont inspiré pour elles. Le dernier siécle vit une Reine illustre sacrifier l'éclat d'une Couronne pour se livrer à l'attrait des Sciences, de la Physique en particulier. Et l'on a vû dans ce siécle un Prince parcourir l'Europe en Physicien, & faire gloire d'être d'une Académie, où la Physique est en honneur. Aujourd'hui combien de femmes négligent les vains amusemens de leur séxe, pour acquerir dans l'étude de la Physique la connoissance d'elles-mêmes, de ce qui les environne, enfin de l'Univers. L'ancienne Physique eut-elle de pareils avantages? Oüi, la Physique ancienne mon-

ta sur le Trône avec la sçavante *Eudocia.* Et quand Alexandre le Grand, au fort de ses conquêtes, se plaint d'Aristote à Aristote même, en ces termes : „ Si vous faites part à tout le monde „ des secrets que vous nous avez re- „ velés, par quel endroit serons-nous „ préférables au reste des hommes : „ Ne diroit-on pas que le Monarque préferoit le Physicien au Conquerant ?

Ariste étonné de voir dans la Physique ancienne tant de traits de la Physique nouvelle, retrace l'hypothese de Descartes, se flattant, du moins, qu'Eudoxe n'en trouvera point l'origine dans la Physique des Anciens : mais Eudoxe qui fait un parallele de l'une & de l'autre, montre encore dans la Physique des Anciens, les semences de l'hypothese Cartesienne.

S'agit-il de la Méthode qui regne dans la Physique de Descartes ? On fait parler Descartes & Aristote, chacun sur sa méthode ; & le langage de l'un ressemble bien au langage de l'autre.

Ne sera-t'on pas surpris de voir une Lettre d'Eudoxe, d'un Physicien moderne, finir par l'éloge d'Aristote & de

sa Physique, où l'on trouve de l'étenduë, de la justesse, des richesses & de l'agrément ?

Ce que l'on avance dans cet Ouvrage est soutenu de preuves. Et comme l'esprit est inquiet, jusqu'à ce qu'il soit à la source des choses ; pour l'y conduire, on a indiqué les endroits où l'on a puisé quelques lumieres. Que dis-je ? assez souvent on a cité les expressions des Anciens & des Modernes, pour les personnes qui n'auroient pas leurs Ouvrages à la main, ou qui sans être obligés de les aller consulter, ces Ouvrages, souhaiteroient de voir les pensées des Modernes & des Anciens, dans leurs propres expressions. On juge d'autant plus volontiers par soi-même, qu'il en coute moins pour le faire.

Au reste, l'érudition qui se trouve répanduë dans l'Ouvrage, n'en appesantit pas le stile. On y trouve l'agrément que la matiere permet. Si quelques Notes accompagnent le texte de tems en tems, elles peuvent délasser l'esprit & l'éclairer.

On ne quitte pas volontiers ses

és, parce qu'on ne veut point été dans l'erreur. Aussi, Ariste fort scandalisé, que l'on mette compte de la Physique ancienne : richesses, qu'il croyoit n'appar- qu'à la Physique nouvelle. Il nne même Eudoxe de trahir les s de celle-ci, pour favoriser celle- il ne reconnoît plus en lui l'Eu- es *Entretiens Physiques*.
s bien-tôt Eudoxe calmera les ıdes & les transports d'Ariste, faisant observer, que si la Phy- ıouvelle a des richesses qui lui mmunes avec les siécles passés, a beaucoup qui lui sont propres. : précis de la premiere partie de ıge peut plaire à ceux qui sont s pour l'ancienne Physique, : de la seconde partie pourra ıelque plaisir aux Partisans de la le Physique. On rend justice & ıciens & aux Modernes ; & l'i- : l'Ouvrage paroît pleine d'é-

ARTICLE XXVI.

LA VIE DU REVEREND PERE Charles de Lorraine, de la Compagnie de Jesus, par le Reverend Pere de Laubrusse, de la même Compagnie. A Nancy, chez la veuve de J. B. Cusson, Imprimeur-Libraire de S. A. R. sur la Place, au Nom de Jesus. 1733. in 12. pag. 259.

NOus trouvons en cet Ouvrage un caractére des plus illustres & des plus singuliers de sainteté. On a vû de grands Princes renoncer à leur grandeur pour se consacrer dans la Religion. On a vû beaucoup de Saints Religieux élevés à l'Episcopat ; mai un Prince d'une Maison qui ne céde pa ses titres & son ancienneté qu'à Maison de France, pourvû d'un Ev ché, où il exerçoit le ministere ap tolique avec un zéle digne des prem siécles, quitter son Evêché pour retirer dans une Compagnie Religie c'est un exemple bien rare.

L'Auteur divise son Ouvrag

uatre Parties. La premiere comprend
s premieres années du Prince Charles
: Lorraine juſqu'à ſon Epiſcopat,
epuis 1592 juſqu'en 1617. La ſecon-
e, le tems de ſon Epiſcopat juſqu'à
on entrée dans la Compagnie de Jeſus.
a troiſiéme contient le reſte du tems
e ſa vie. La quatriéme, eſt un Recueil
es principaux traits de ſes vertus, de
s ſentimens, & de ſa conduite.

Le Prince dont nous parlons, eut
our biſaïeul le Duc de Lorraine *An-
oine*, mari de Renée de Bourbon, frere
né de Claude de Lorraine, tige des
ranches de Lorraine établies en France.
e Duc Antoine eut pour fils puiné,
Nicolas Prince de Vaudemont, Duc de
Mercœur, Regent de Lorraine, comme
Tuteur de ſon neveu le Duc Charles
I, & de Philippe de Lorraine Duc de
Mercœur.

Le Prince Nicolas de Vaudemont
Duc de Mercœur, eut d'un troiſiéme
t, Henry de Lorraine Comte de
Chaligny, le fils aîné de celui-ci fut
Charles de Lorraine, dont on donne
ci l'Hiſtoire. Il nâquit le 17 Juillet
592; élevé comme il convenoit à ſa

naissance, il marqua dès sa plus tendre jeunesse une forte inclination pour la guerre. Et dans cette noble carriere il se proposa de marcher sur les traces des Heros de sa Maison.

Peu après la mort de son pere, il interrompit ses études pour venir à la Cour de Lorraine, où l'appella le Duc Charles II, qui lui vouloit tenir lieu de pere; mais il trouva heureusement pour son salut un autre Tuteur, dans la personne d'Erik de Lorraine Evêque de Verdun son oncle, qui par son expérience ayant senti l'air contagieux de la Cour, en préserva son neveu. Le jeune Comte de Chaligny dont nous parlons, reprit dans le Palais de l'Evêque son oncle, les exercices de ses études & de ses dévotions.

Il y réussit de maniere, que malgré son goût pour les armes, & la riche succession qui lui échut par la mort du Duc de Mercœur, il se rendit enfin aux pressantes sollicitations du Prince Evêque, qui le destinoit à être son successeur dans l'Episcopat. Les réflexions salutaires que fit le Comte à la Cour de Lorraine sur le néant des cho-

ſes du monde, & ſa retraite au College de Pont-à-Mouſſon pour ſe former aux études propres de l'état Eccléſiaſtiques, conſommerent l'ouvrage de ſa vocation.

Envoyé à la Cour de France pour en obtenir l'agrément de l'Evêché de Verdun, qui alloit vacquer par la démiſſion de ſon oncle; il fut invité à l'âge de dix-huit ans à prêcher dans l'Egliſe des Jeſuites de Paris. Le Roy & la Reine Mere, qui l'avoient très-favorablement reçu, voulurent venir entendre ſon Sermon, avec toute la Cour, attirés par la nouveauté du ſpectacle, de voir un jeune Prince donner de ſi grandes preuves de pieté, de maturité & d'habileté. Le ſéjour de Paris lui procura un plus grand avantage : ce fut la connoiſſance & l'amitié du ſaint Evêque de Geneve, François de Sales, qui ſe trouvoit alors à Paris; il en reçut de très-ſages conſeils, & en particulier celui de quitter au plûtôt la Cour de France, pour ne pas s'expoſer à être ébloui par ſon éclat.

Le plan de vie que ſe forma le Prince nouvellement Evêque, fut con-

forme à la sainteté de son état.

Engagé par sa naissance à un train, qui tenoit plus du Prince que de l'Evêque, il sentit dans la suite que ce faste convenoit peu à un successeur des Apôtres. A cela près, personne ne s'est jamais moins prévalu de son rang; il tenoit des Princes de sa Maison, cet air affable & insinuant, qui leur attache si naturellement les Peuples.

Le tems de son Sacre étant arrivé, il lui fallut aller à Nancy, où le Duc de Lorraine voulut faire les honneurs de la cérémonie: mais persuadé de l'obligation de résider, il revint dans son Diocése, & n'en sortit jamais que pa nécessité. Il parut seulement en un occasion demeurer à la Cour av quelque goût, & plus que le beso ne l'exigeoit: son Directeur l'en av tit: il reçut l'avis avec docilité, & suivit avec d'autant plus d'éxactitu qu'il s'accordoit avec des remords sa conscience lui avoit déja fait ser & une retraite qu'il fit encore pou détacher entierement du monde, a va de le remplir de l'esprit de I Alors jugeant de l'avenir par le p

& craignant que le monde ne retrouvât quelques accès dans ſon ame ſous des prétextes contre leſquels il ne ſeroit pas aſſez en garde, il penſa à rompre avec lui d'une maniere éclatante. Proſterné devant le Seigneur, au milieu d'un trouble violent, mais ſalutaire, un rayon de lumiere céleſte lui découvrit une route nouvelle où le Seigneur l'appelloit: il en propoſa le projet à ſon Directeur, qui d'abord lui fit craindre l'illuſion: il s'en expliqua avec une fermeté d'eſprit qui étonna le Directeur. Sa ſurpriſe augmenta, lorſqu'il déclara qu'il ſe ſentoit appellé de Dieu à entrer dans la Compagnie de Jeſus, pour y travailler plus sûrement au ſalut des ames, à couvert de la contagion du monde. Les obſtacles qu'il trouva du côté de la Cour, qui lui avoit ménagé une nomination au Cardinalat, l'affermirent dans ſon projet, & lui en firent hâter l'éxécution.

Il ſe rendit donc ſecretement à Rome, & vint deſcendre à la Maiſon Profeſſe des Jeſuites; d'où leur Général le conduiſit au Noviciat, après une ſimple audience du Pape.

Il demeura dans ſon nouvel état comme dans ſon centre, comblé de conſolations. Nous en rapporterions des traits bien marqués de toutes les vertus qu'il y pratiqua, ſi nos Mémoires paſſoient les bornes de la Litterature; on nous en permettra un ſeul. Recevant une viſite du Duc de Mantouë, ce Prince le voulut ſurprendre dans ſa chambre, & il fut lui-même ſurpris de la trouver étroite & toute nuë; ſur quoi il lui dit: *Eh quoi, mon Couſin, eſt-ce ici tout votre appartement? Oüi*, répondit le Pere, d'un air riant, *c'eſt mon Palais, que je préfere à tous les vôtres; c'eſt-à-dire*, reprit le Duc, *que vous prenez le pire en ce monde pour avoir le meilleur en l'autre; il s'en faut bien*, répliqua le Pere, *que je le trouve ce pire, rien ne me manque, parce que je ne déſire plus rien.* Le reſte de ſon Hiſtoire eſt rempli de ſemblables traits, qui firent ſur la Princeſſe ſa mere une telle impreſſion, qu'à ſon exemple, elle conſacra toute ſa vie à la retraite,& même qu'elle entra en Religion. Elle y fut un modéle de pénitence, conduite par les exhortations & les lettres de ſon

gés, parce qu'on ne veut point été dans l'erreur. Aussi, Aristе t sont scandalisé, que l'on mette compte de la Physique ancienne le richesses, qu'il croyoit n'apparqu'à la Physique nouvelle. Il prime même Eudoxe de trahir les de celle-ci, pour favoriser celle-: il ne reconnoît plus en lui l'Endes *Entretiens Physiques.*

is bien-tôt Eudoxe calmera les tudes & les transports d'Ariste, i faisant observer, que si la Phynouvelle a des richesses qui lui communes avec les siécles passés, a beaucoup qui lui sont propres. le précis de la premiere partie de rage peut plaire à ceux qui sont rés pour l'ancienne Physique, uit de la seconde partie pourra quelque plaisir aux Partisans de la elle Physique. On rend justice & nciens & aux Modernes; & l'ide l'Ouvrage paroît pleine d'é-

peine que des précautions nécessaires pour arrêter l'excès de ses austerités & du tems qu'il donnoit à l'Oraison, dont sa santé étoit alterée. Du reste, on ne peut rien ajouter aux avantages & à l'édification qu'on tira de sa Supériorité.

Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa Province à Rome. Le Duc de Lorraine prit cette occasion pour faire de nouvelles instances au Pape, afin de lui procurer un Chapeau : sur la nouvelle qu'en reçut le Pere par un Gentilhomme envoyé du Duc, il parla ainsi. *Ayant renoncé aux Dignités pour embrasser la Croix, je serois aussi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, si je changeois de sentiment.* Etant à Rome, il voulut loger dans sa chambre du Noviciat, où il avoit goûté les premieres douceurs de l'état Religieux.

A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des personnes attaquées de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir : mais plusieurs Provinces de la Compagnie dans le Royaume, demandant à l'envi

ugés, parce qu'on ne veut point
r été dans l'erreur. Aussi, Ariste
oît fort scandalisé, que l'on mette
le compte de la Physique ancienne
de richesses, qu'il croyoit n'appar-
r qu'à la Physique nouvelle. Il
çonne même Eudoxe de trahir les
êts de celle-ci, pour favoriser celle-
& il ne reconnoît plus en lui l'Eu-
: des *Entretiens Physiques.*
Iais bien-tôt Eudoxe calmera les
iétudes & les transports d'Ariste,
i faisant observer, que si la Phy-
: nouvelle a des richesses qui lui
communes avec les siécles passés,
n a beaucoup qui lui sont propres.
le précis de la premiere partie de
vrage peut plaire à ceux qui sont
irés pour l'ancienne Physique,
ait de la seconde partie pourra
quelque plaisir aux Partisans de la
velle Physique. On rend justice &
Anciens & aux Modernes; & l'i-
de l'Ouvrage paroît pleine d'é-
é.

mon exil ? Il fit donc instance pour recevoir les derniers Sacremens. Enfin, le troisiéme jour la fiévre causa tout d'un coup le transport ; & dans l'intervalle d'une entiere présence d'esprit, il reçut selon ses désirs, le Viatique à genoux, puis l'Extrême-Onction, avec des dispositions que l'Histoire de sa vie fait assez comprendre. Quelqu'un en cet état lui proposant pour motif de sa confiance en Dieu les sacrifices qu'il lui avoit faits : *Qu'ai-je quitté*, dit-il, *sinon un monde trompeur & trompé, & que peut faire de digne de Dieu le miserable ouvrage de ses mains?* Cependant tenant un Crucifix, qu'il ne cessoit d'embrasser, il entra dans une douce agonie, & il expira saintement le 28 Avril 1631, à une heure après midi, dans la trente-neuviéme année de son âge. Ses obseques furent honorées du concours de tous les Ordres de la Province, & en particulier, M. l'Archevêque, Charles de Montchal, accompagné de plusieurs Prélats, voulut lui-même présider à la cérémonie des funerailles.

ART. XXVII.

ARTICLE XXVII.

TRAITE' GENERAL DES Horloges. Par le R. P. Dom Jacques Alexandre, Religieux Benedictin de la Congrégation de saint Maur. Ouvrage enrichi de figures. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, ruë saint Jacques, & Jacques Guerin, Quay des Augustins. 1734. in 8°. *pag. 386.*

LEs Horloges ſont quelque choſe de ſi commode, de ſi utile, de ſi éceſſaire même, l'art en eſt ſi parfait, a méchanique en eſt ſi admirable, & ſi approchée de celle de la nature, le eu ſi reſſemblant à celui de l'Univers, u'on a lieu d'être infiniment ſurpris ue l'Ouvrage du R. P. Dom Alexandre oit peut-être le premier Traité un peu omplet que nous ayons ſur cette maere, au moins en notre langue.

Il y a pourtant aſſez long-tems que les lorloges ſont inventées. Mais cela ième donne lieu à une nouvelle ſurriſe, qu'elles n'ayent pas été inventées

beaucoup avant le neuf ou dixiéme siécle, auquel il paroît qu'on doit les rapporter. Car quelque secret que la nature semble affecter dans le jeu de l'Univers, il est pourtant vrai que la maniere dont les Anciens concevoient ce systême, comme un enchaînement de Spheres subalternes, qui recevoient le mouvement d'un premier mobile, auroit pu, ce semble, inspirer dès-lors l'idée de rouës assujetties & engrainées, propres à représenter ce systême, & à mesurer le tems qui résulte de la succession de son mouvement.

Mais on sçait assez d'ailleurs, & c'en est ici une nouvelle preuve, qu'en fait de découvertes & d'inventions, les hommes ne sont pas si prompts à déduire les conséquences des principes, ou à réaliser les plus sublimes théories, par des pratiques sensibles & utiles; puisque les découvertes même les plus usuelles, sont toujours à la veille de rentrer dans le néant, & y sont mille fois rentrées par la barbarie des siécles qui succedent aux siécles sçavans, par la négligence des Ouvriers, par la ja-

ousie des Rivaux, souvent même par a bizarrerie ou le juste dépit des inventeurs : Car, quoiqu'on en dise, les hommes ne sont pas si amoureux de nouveauté ; & pour le moins faut-il toujours le tems précis de la vie d'un inventeur, pour mûrir son invention ou sa découverte.

L'antiquité fait cependant mention de Spheres mouvantes, qui répréſentoient le syſtême des Cieux. La Sphere d'Archimede paroît avoir été au moins une ébauche de nos Horloges, ou enfin de nos Spheres mouvantes, qui appartiennent à une Horlogerie assez élevée : & quoiqu'il ne nous reste de cet ouvrage d'Archimede, que des éloges assez vagues en Prose & en Vers, sans aucune vraye description historique & détaillée, l'admiration avec laquelle Ciceron & bien d'autres en ont parlé, & la connoissance particuliere que nous avons du génie d'Archimede, nous donnent lieu de présumer de sa part quelque chose de fort approchant de nos Spheres & de nos Horloges.

Quoiqu'il en soit, le P. Alexandre, après bien des recherches sçavantes,

qu'il expose avec beaucoup de cande: dans les Préliminaires de son Traité fixe avec toute sorte de vrai-semblanc l'époque de l'invention des Horloge modernes à *Gerbert*, Moine Benedic tin, qui devint Pape sous le nom d *Sylvestre II*, après avoir été Archevê que de Rheims en France. Quelques uns ont voulu faire Gerbert Allemand parce qu'il vêcut quelque tems en Al lemagne, & que ce fut à Magdebour qu'il construisit sa premiere Horlog en 999 ou environ : mais il étoit Fran çois, & natif d'Aurillac en Auvergne

Avant lui on mésuroit le tems pa des Cadrans Solaires pendant le jour,& par des Clepsydres ou Horloges d'ea & de sable pendant la nuit & en tou tems. Les Grecs, qui ont long-temp eu le talent de se faire passer pour le inventeurs de tout, parce qu'ils ont e le talent d'écrire, & d'en faire beau coup accroire aux Romains leurs Maî tres & leurs Disciples, reconnoissoien *Anaximandre* pour le premier inven teur des Cadrans : & il se trouve en core de prétendus amateurs de l'anti quité, c'est-à-dire, de l'antiquité Grec-

que & Latine, qui citent toujours Anaximandre, & du Grec à ce propos. Mais le Pere Alexandre va aux vrayes ſources, & remarque que le Cadran d'*Achaz*, dont parle l'Ecriture Sainte, eſt anterieur de plus de deux cens ans à Anaximandre.

Pline, au *Liv. 7 Chap. 60*, attribuë à *Scipion Naſica* l'invention des Clepſydres, c'eſt-à-dire, des Clepſydres Romaines. Car Vitruve, au *Livre 9 Chap. 9* de ſon Architecture, les fait remonter à *Ctéſibius*, qui fut un des plus inventifs génies de l'Antiquité. Or les Clepſydres de Ctéſibius animoient de petites figures, & produiſoient mille petits jeux, par le moyen de rouës dentées, au rapport du même Auteur.

Encore un nouveau ſujet de ſurpriſe, nos Horloges à rouës furent fort imparfaites pendant bien des ſiécles; & il n'y en a pas un entier qu'on a commencé de ſentir la préciſion dont elles ſont ſuſceptibles. Les anciennes étoient toutes à *Balancier*. Ce fut ſur l'idée du célébre *Galilée*, propoſée en 1639, que ſon fils en 1649, conſtruiſit la

premiere *Horloge à Pendule.* C'est ce Pendule substitué à ce Balancier, qui fait la grande regularité, par l'égalité assez éxacte de ses balancemens, que rien ne contrebalance, & ne retient dans aucune station bizarre & accidentelle. Car c'en est là la raison qu'on n'a peut-être pas encore assez bien sentie. Le Pendule emporte par son poids, toujours agissant, toutes les difficultés; & ne donne lieu à aucune délibération, à aucun retardement.

L'égalité n'en est pas cependant tout-à-fait parfaite. Y a-t-il rien de parfait, rien d'égal dans le monde, dans les ouvrages de nos mains ? Le cours du Soleil même ne l'est pas. Il y a des jours réellement inégaux, des jours solaires dans l'année, & des heures inégales, physiquement inégales dans les jours solaires.

C'est à corriger ces inégalités des Pendules, & même à attraper ces inégalités du Soleil, qu'on s'est beaucoup attaché depuis Galilée. Les Géometres & les Artistes s'y sont appliqués de concert. Galilée étoit Géometre & Artiste, homme de tête & de main : aussi

ſon Pendule eſt-il bon. Pour corriger ſes irrégularités, *M. Huguens* a été Géometre; mais n'a été peut-être que cela. Il a démontré qu'un Pendule mis entre deux plaques courbées en *roulette* ou Cycloïde, qui eſt une courbe géometrique ou organique fort célébre, feroit ſes *oſcillations* dans une autre roulette, ce qui eſt vrai, & que moyennant cela toutes les vibrations ſeroient égales; ce qui eſt vrai géometriquement, c'eſt-à-dire, ſpéculativement, & peut-être faux pratiquement, & ſujet du reſte à bien des inconveniens dans la pratique.

Enfin, on fait toujours bien de viſer à la plus parfaite égalité: les Arts, comme toutes choſes, déchoient dès qu'ils ne tendent pas au deſſus du but. Mais les découvertes de l'*Abbé Hautefeuille*, qui étoit un peu plus Praticien que M. Huguens, & mille petites perfections qu'une foule d'habiles Ouvriers ou Artiſtes de France, d'Angleterre, ſans doute auſſi d'Allemagne & d'ailleurs, ont porté l'Horlogerie à une précision ſurprenante, & juſqu'a imiter même de très-près le manque réel de

premiere *Horloge à* [illegible]ne, & de Pendule substituée [illegible]e : en quoi fait la grande [illegible] les années ren- assez exacte [illegible]emoires au Sieur rien ne co[illegible] à Paris.

dans auc[illegible] les Horloges furent d'a- dentelle [illegible] grand volume : peu à peu n'a [illegible]minua, & on fit ce que nous serv[illegible]ons des Pendules d'un moyen v[illegible]ume, telles qu'on les voit dans nos appartemens. Enfin, on les diminua jusqu'à les rendre portatives, & à les mettre dans la poche : on alla même au commencement du dernier siécle jusqu'à les faire servir de pendans d'oreille. Mais on est revenu de cette fantaisie. Les Montres trop petites ne valent rien, & on s'en tient désormais à la grosseur de nos Montres ordinaires, qui sont encore trop petites, pour être aussi parfaites qu'on veut bien communément se le persuader.

On ne connoît point l'Auteur de ces Montres de poche. Leur grand mal, outre la petitesse, vient de ce que le Pendule ne peut y avoir lieu, & qu'on est forcé de s'y servir du balancier pour regler le mouvement. Cependant l'Ab-

-feuille a assez bien corrigé
calaires & inégaux du
reſſort qui le retire
l'inaction ſtationaire,
pourroit être ſujet. Ce reſ-
d'un côté à la platine, & de
tre à une extrémité du balancier, &
y fait par ſon élaſticité l'office du poids dans le Pendule. M. Huguens qui avoit tâché de s'enrichir aux dépens de Galilée, tâcha auſſi de fruſtrer l'Abbé de Hautefeuille de la gloire de l'invention de ce reſſort. Ce ne ſont pas les ſeuls points où M. Huguens s'eſt rendu ſuſpect de Plagiariſme, & dans les ſciences on pourroit bien l'en convaincre, comme dans les Arts. Lorſqu'il imprima ſon Syſtême de la lumiere, il ignoroit ſans doute que celui de *Pardies* étoit imprimé ſous le nom d'*Optique du Pere Ango.* Il eſt bon de ſçavoir qu'on appelle *Montres à Pendule* par excellence celles où le petit reſſort ſpiral modere comme un Pendule le mouvement du balancier.

Une autre, & une grande perfection des Montres, ou même des Horloges de moyen volume, qui vont par

précision du Soleil, de la Lun
tout le Systême planetaire:
nous avons il y a quelques an
du justice dans ces Mémoires
le Bon, Horloger à Paris.

Les premieres Horloges fi
bord d'un grand volume: p
on les diminua, & on fit ce
appellons des Pendules d'un
volume, telles qu'on les voit
appartemens. Enfin, on les dir
qu'à les rendre portatives, &
tre dans la poche: on alla r
commencement du dernier si
qu'à les faire servir de pendan
le. Mais on est revenu de cet
sie. Les Montres trop petites
rien, & on s'en tient désor
grosseur de nos Montres or
qui sont encore trop petites,
aussi parfaites qu'on veut bien
nément se le persuader.

On ne connoît point l'A
ces Montres de poche. Leur g
outre la petitesse, vient de c
Pendule ne peut y avoir lieu,
est forcé de s'y servir du balan
regler le mouvement. Cepenc

bé de Hautefeuille a assez bien corrigé les repos intercalaires & inégaux du balancier, par un ressort qui le retire constamment de l'inaction stationaire, à laquelle il pourroit être sujet. Ce ressort tient d'un côté à la platine, & de l'autre à une extrémité du balancier, & y fait par son élasticité l'office du poids dans le Pendule. M. Huguens qui avoit tâché de s'enrichir aux dépens de Galilée, tâcha aussi de frustrer l'Abbé de Hautefeuille de la gloire de l'invention de ce ressort. Ce ne sont pas les seuls points où M. Huguens s'est rendu suspect de Plagiarisme, & dans les sciences on pourroit bien l'en convaincre, comme dans les Arts. Lorsqu'il imprima son Systême de la lumiere, il ignoroit sans doute que celui de *Pardies* étoit imprimé sous le nom d'*Optique du Pere Ango.* Il est bon de sçavoir qu'on appelle *Montres à Pendule* par excellence celles où le petit ressort spiral modere comme un Pendule le mouvement du balancier.

Une autre, & une grande perfection des Montres, ou même des Horloges de moyen volume, qui vont par

l'action d'un ressort, enveloppé autour d'un arbre, & qui en se débandant, donne le mouvement à la machine, a été de faire cet arbre, qui étoit d'abord cylindrique & tout d'une venuë, de le faire à peu près conique & inégal dans sa grosseur. Car un ressort plié autour d'un essieu cylindrique d'égale grosseur par tout, a plus de force & agit plus vivement au commencement qu'à la fin. Ainsi le mouvement du Pendule ou du Balancier étant inégal, l'Horloge ou la Montre en seroit moins exacte.

Pour ôter ce défaut, on a fait l'arbre autour duquel ce ressort est plié, c'est-à-dire, *la fusée*, comme en pointe ou en *cone tronqué*; afin que, lorsque le ressort est plus en force, il trouve plus de résistance de la part du moindre diametre de la fusée qui fournit vers sa pointe un moindre lévier pour l'entraîner; car on sçait assez que dans les machines ordinaires un plus long lévier ou une plus longue manivelle fait tourner un tour ou un essieu avec plus de facilité.

Voilà en peu de mots l'Histoire de l'Horlogerie, dont le Pere Alexandre

donne d'abord le précis dans ses Préliminaires. Il vient ensuite à l'art même & au métier, & à tout le détail des pieces, des constructions, & des travaux; & c'est ce qui fait le principal fond de son Ouvrage, dont nous ne pouvons donner que l'idée; ce qui suffit après tout pour contenter la curiosité de la plûpart des Lecteurs.

L'Auteur fait peu de façons pour la division & pour la méthode de son Livre. Il le partage simplement en neuf Chapitres. Mais cette simplicité là même est une bonne méthode sur un pareil sujet, le style étant d'ailleurs de la même simplicité & fort intelligible. L'Approbation du Livre marque qu'en attendant, le Traité du Pere Alexandre peut tenir lieu d'un Traité d'Horlogerie complet. Cela est très-vrai. On pourra rafiner, ajoûter peut-être quelque détail, embellir le style, enfler le discours, le charger de Géometrie, de Physique, d'Histoire, de sçavantes inutilités. L'essentiel est ici, & cela suffit. C'est dommage que la mort ait empêché l'Auteur de jouir du succès de son travail. Le Pere Alexandre est connu

par d'autres morceaux de ſcience, & ſur-tout par une probité & une ſimplicité de mœurs, & par une bonne foi dans les Sciences, qui le font regretter de tous ceux qui ont eu l'avantage d'être en liaiſon ou en commerce de litterature avec lui.

Son premier Chapitre traite *des Horloges Solaires* ou *des Cadrans*. C'eſt un ſujet aſſez uſé, & ſur lequel nous ne manquons pas de bons Traités. L'Auteur l'épuiſe d'une maniere abregée & fort méthodique. Il préfere le calcul des angles & des dégrés par les Tables des Sinus, Tangentes, &c. à toute autre méthode. Le calcul eſt en effet ce qu'il y a de plus sûr & de plus exact en cette matiere, comme dans toutes celles qui en ſont ſuſceptibles. Ce Chapitre diviſé en treize Articles, apprend d'abord à faire des Cadrans horizontaux, qui ſont les plus faciles, des Cadrans verticaux reguliers, des déclinans de trente, de quatre-vingt dégrés, à tranſporter le Cadran ſur un mur, à mettre les arcs des ſignes, &c.

En général, tout l'artifice des Cadrans ſe réduit 1°. à fixer un Centre ou

ole pour y placer le ſtyle. 2°. A tirer
ı méridienne par ce centre ; parce que
: Midi eſt comme un point fixe, au-
›ur duquel les ombres croiſſent &
écroiſſent, étant dans ce point com-
ıe ſtationaires chaque jour ; & que
'ailleurs le ſtyle doit être poſé Nord
ɛ Sud, ſuivant l'axe de la terre, &
arallele même à cet axe, & par con-
ſquent dans une inclinaiſon pareille à
elle de cet axe, & égale à l'angle de la
auteur du Pole. 3°. Enfin, à détermi-
er les lignes horaires par les angles
u'elles font entr'elles, ou avec la mé-
idienne au Centre du Cadran, ou au
ied du ſtyle : ce qui ſe fait par les
nalogies trigonometriques ; & même
ort facilement, pour le Cadran hori-
ontal, par la diviſion ſimple d'un cer-
le en douze parties égales. Tout le
iſcours de l'Auteur eſt accompagné
e figures convenables.

Son ſecond Chapitre eſt ſur les Hor-
›ges d'eau ; car l'Auteur n'omet au-
une eſpece, & traite pleinement le ſu-
:t que ſon titre annonce. Les Clepſy-
res des Anciens, dont Vitruve nous
conſervé la façon ou l'idée, étoient

fort éloignées de la perfection, o
R. P. Dom Charles Vailly, Religi
Benedictin de la Congrégation de s
Maur, les a portées dans le der
siécle.

Le Pere Alexandre en donne la c
struction d'une maniere si claire &
précise, que sur son simple discour
Artiste médiocrement industrieux p
roit en faire, sans en avoir jamais
Ce Chapitre, divisé en huit Artic
donne d'abord une idée générale
Horloges d'eau : on y trouve ensuit
description du Tambour, qui est
Cylindre creux, composé de deux I
tines rondes d'étain ou de cuivre, li
parallelement ensemble par une ba
large environ de deux pouces, pliée
cercle, selon la circonference des d
Platines qui y sont soudées.

3°. Le dedans de ce Cylindre
divisé en cellules, dont le nombre n
point déterminé, & qui ne doiv
pourtant guére passer sept ou hu
à cause de la difficulté qu'on aur
à souder avec les Platines & a
la bande un trop grand nombre
cloisons. Chaque cloison a un p

trou fait par une aiguille pour l'écoulement lent de l'eau, d'une cellule dans l'autre. 4°. & 5°. L'Auteur donne la maniere de construire le Tambour, & même de le souder. 6°. L'eau doit être pure & distillée, ou pour prévenir la gelée, ce doit être de l'eau-de-vie bien claire. Il faut de tems en tems la renouveller. La quantité de cette eau doit être la cinquiéme partie environ de ce que peut contenir la Quaisse ou le Tambour. Plus il y a d'eau, plus le mouvement est lent, à cause du plus grand contrepoids qu'elle forme. Le mouvement s'accelere aussi ou se rallentit par un essieu plus ou moins gros, ou par un cordon plus fin ou plus grossier. On en voit la raison méchanique ci-dessus indiquée pour les fusées des Horloges à ressort, &c. L'Auteur explique tout en détail, & les figures mettent tout sous les yeux.

Le troisiéme Chapitre vient aux *Horloges à roues de gros volume*, c'est-à-dire, aux grosses Horloges; & d'abord pour préliminaire, l'Auteur donne une espece de petit Dictionnaire de termes d'Horlogerie. Après cela son

Chapitre se divise en dix-sept Articles, dont le premier contient la théorie des Pendules. Selon l'experience, un Pendule de trois pieds huit lignes & demie, a ses vibrations ou battemens d'une seconde, & en fait par conséquent trois mille six cens en une heure, supposé un rouage convenable.

On sçait bien que plus un Pendule est court, plus il va vîte ; mais non comme on le croiroit, dans la proportion simple de sa longueur. Car pour le faire aller deux fois plus vîte, il faut l'accourcir quatre fois autant ; pour tripler sa vîtesse, il faut un accourcissement neuf fois plus grand, & toûjours en raison doublée ou sous doublée, comme s'expriment les Géometres. Le second Article donne la maniere de M. Huguens pour rendre le *Pendule isochrone*, ou qui ait ses vibrations d'égale durée, en plaçant le fil du Pendule entre deux portions de *roulette* ou de *cycloïde*. Nous avons déja remarqué que la théorie de cet *isochronisme* est démontrée, mais que la pratique en est peut-être un embarras purement inutile.

Le troisiéme Article donne le prin-

.. mouvement des Horloges.
. poids ou le maître ressort. Les
..es Articles traitent des rouages, des
..ignons, de leur façon, du nombre des dens, de la maniere de représenter le mouvement journalier & le mouvement annuel, de la sonnerie des quarts & des heures, des détentes, des Bascules, des remontoirs, du reveil.

L'esprit de tout cela consiste à bien comprendre qu'une rouë ou un pignon qui tourne, ne faisant jamais aller, par une de ses dents, qu'une dent de la rouë ou du pignon qu'elle engraine, une rouë acheve son tour plus ou moins vîte qu'une autre, suivant qu'elle a plus ou moins de dents. Car lorsque dix dents d'une rouë, qui en a cent, sont passées, il en est passé aussi dix de sa rouë contiguë, qui n'en a par exemple que dix; & par conséquent celle-ci a fait tout son tour, tandis que l'autre n'en a fait qu'un dixiéme du sien; & l'une faisant un tour, l'autre en fait dix. C'est donc par là qu'on proportionne & qu'on tempere le mouvement regulier & uniforme de toutes les rouës & de toutes les pieces d'une Horloge.

Mais une Horloge ne doit pas avoir tous ſes mouvemens uniformes : elle doit tantôt ſonner l'heure & telle heure, tantôt le quart ou la demie, ou telle autre heure. Cela ſe fait par une diſpoſition particuliere de pieces convenables, par des chevilles, par exemple, leſquelles arrivées à un certain point, accrochent des léviers, des baſcules, des détentes, qui venant à lever ou à baiſſer, font accidentellement, ou laiſſent aller certains poids ou reſſorts qui entraînent des roüës, des cordons, des marteaux, & font ſonner ou produiſent tel autre jeu préparé, & que chacun imagine ſans peine. C'eſt là tout le ſecret & tout l'artifice de l'Horlogerie : or cet artifice eſt d'autant plus admirable qu'il eſt plus ſimple, & qu'il étoit en effet plus ſecret avant l'invention?

Le quatriéme Chapitre traite *des Horloges à mouvement apparent*, c'eſt-à-dire, des Horloges qui ſuivent les irrégularités apparentes du mouvement du Soleil, & qui ſe conforment à l'inégalité des jours & des heures. C'étoit *là le plus* difficile. Naturellement on a

dû viser à l'égalité dans la construction des Horloges, & cette égalité n'a demandé que des rouës uniformes, bien rondes, & divisées en dents égales. On pouvoit absolument s'en tenir là, parce que les inégalités du mouvement Solaire étant reglées, & consistant dans des excès & des défauts alternatifs qui se compensent, & d'ailleurs les excès & les defauts n'étant guéres sensibles que pour des *Astronomes speculatifs* ou *Speculateurs*, il suffisoit d'avoir pris un milieu d'*équation* ou d'*égalité*, qui répondît juste au tems civil, usuel & populaire. Les Horloges ordinaires s'appellent en effet *Horloges à mouvement moyen* ou *à équation*.

Mais les Astronomes valoient bien la peine qu'on travaillât pour eux; & d'ailleurs les Horlogers dont l'art tient naturellement à l'Astronomie, sont été dans ce dernier siécle assez instruits de cette science & assez sensibles à sa perfection, pour vouloir imiter jusqu'aux irrégularités du Systême Astronomique. Le Pere Alexandre cite les *Sieurs le Bon & le Roy*, Horlogers à Paris, comme *ayant crû* avoir été les premiers qui

euſſent joint en ceci l'*art à la pratique*, ou la pratique à la théorie. Mais il cite d'après *M. Sully Anglois*, le *P. Kreſa* Jeſuite, qui parle d'une Pendule à mouvement apparent, trouvée dans le cabinet de *Charles II Roy d'Eſpagne*, après ſa mort en 1699.

En même tems cependant, notre Auteur juſtifie par un certificat datté de 1698, que lui, le Pere Alexandre, avoit préſenté à l'Académie des Sciences un projet qu'elle avoit approuvé, pour la conſtruction d'une Pendule à mouvement, vrai ou apparent. Or les Ouvrages des Sieurs le Bon & le Roy ne ſont dattés que de 1717. L'Auteur en donne tout l'artifice dans ce quatriéme Chapitre.

Cet artifice conſiſte à faire que le Pendule qui regle le mouvement de l'Horloge, & le tems par conſéquent, s'allonge & s'accourciſſe, ſelon la meſure qui convient à l'inégalité du mouvement ſolaire : or ces variations de longueur du Pendule ſe produiſent par une plaque elliptique ou ovale, qui faiſant ſon tour en une année Aſtronomique, fournit par l'inégalité de ſes

rayons, les longueurs requiſes du Pendule. L'Auteur n'omet rien pour la parfaite exécution de ce mouvement ſçavamment irrégulier. Il pouſſe même la délicateſſe de cette exécution, quoique ſans néceſſité abſoluë, juſqu'à rendre variables, ſelon le dégré de variation du Pendule, les portions de roulette auſquelles s'applique le cordon du Pendule dans ſes oſcillations.

Le cinquiéme Chapitre donne la maniere d'exécuter en Horlogerie le mouvement des Planetes. On comprend aſſez que dès qu'on a trouvé le moyen d'exécuter, par une proportion de rouës & de pignons, les mouvemens horaires, diurnes, annuels du Soleil, on peut par une multiplication de nouvelles rouës & de nouveaux pignons duement proportionnés, exécuter tout autre mouvement plus ou moins long, tels que ſont ceux de la Lune, de Venus, de Mercure, &c. tout cela eſt ici traité à fond à la portée des Artiſtes, comme à la ſatisfaction des Sçavans.

Le ſixiéme Chapitre eſt ſur les *Horloges de moyen volume*, telles qu'on les met dans l'interieur des maiſons &

des appartemens. C'eſt ici que l'Auteur traite du reſſort ſpiral, qui donne ſouvent le mouvement à ces ſortes d'Horloges, & des inégalités de la fuſée conique pour prévenir les variations de force de ce reſſort dans le commencement & à la fin de ſon débandement.

Le ſeptiéme Chapitre eſt ſur *le petit volume*, ou ſur les *Montres de poche*. Le premier Article de ce Chapitre eſt ſur ce que les Horlogers appellent la *Plateforme*. C'eſt une platine de cuivre d'un pied de diamettre, ſur laquelle ſont gravés pluſieurs cercles concentriques, dont chacun porte le nombre de dents convenables à ſa grandeur, & propres à ſervir de modeles à des rouës de grandeur pareille. Le ſecond Article eſt ſur le Balancier & ſur le reſſort ſpiral, qui donne à ce Balancier la regularité d'un Pendule. Le troiſiéme Article ſur les Rouages. Ordinairement la premiere rouë d'une Montre eſt de quarante-huit dents, avec un pignon de douze. La ſeconde a cinquante-quatre dents, un pignon de ſix. La troiſiéme de quarante-huit, pignon ſix. La quatriéme, dite *Rouë de Champ*, de

quarante-huit, pignon ſix. La cinquiéme, *Roüe de rencontre*, parce qu'elle rencontre les palettes du Balancier, &c.

Le quatriéme Article eſt ſur la *Cadrature* de la montre. On entend par Cadrature, les deux roüës & pignons qui font tourner l'aiguille des heures. L'une s'appelle *Roue de Cadran*, l'autre *Roüë de renvoi.*

Article cinquiéme, du *Cadran* de la Montre. Article ſixiéme, des *Pivots*, dont l'eſſentiel eſt de diminuer les frottemens, en les rendant fort déliés, & de rendre les frottemens égaux, en mettant la roüë bien au milieu de l'axe, ou s'il y en a deux, une roüë & un pignon, en mettant bien entre deux le centre de force. Ce ſont les pivots de la fuſée qui ſouffrent le plus de frottemens, & de frottemens inégaux, ſans trop de remede.

Il y a un autre article, d'après *M. Sully*, ſur le choix des Montres. On doit s'y défier du trop bas prix ; & il ne faut guéres ſe fier qu'à celles dont la main eſt connuë. Pour éprouver une Montre, il la faut mettre en parallele avec quelqu'autre qui ſoit éprouvée,

& l'y mettre en diverses dispositions de mouvement & de repos, de chaud & de froid, de sec & d'humide. Il ne faut pas trop ouvrir un Montre, si on la veut conserver.

Le Chapitre huitiéme traite de la repetition, & de l'instrument dont on se sert pour fendre les rouës. Ce sont deux nouvelles inventions qui ont beaucoup perfectionné l'Horlogerie La répetition sur-tout est admirable, & d'une commodité infinie pour le Public. Elle est venuë incontestablement d'Angleterre, où elle prit naissance en 1676. *Tompion* fut le premier qui la pratiqua à Londres. *Quare* averti que Tompion y travailloit, l'inventa aussi, & eut même le premier fini son ouvrage, qu'il présenta au Roy. Son ouvrage se trouva plus simple & plus parfait que celui de Tompion.

C'est une chose tout-à-fait merveilleuse, qu'en tirant un cordon à toute heure du jour, & sur-tout de la nuit, on puisse sçavoir au juste quelle heure il est, à moins d'un quart de différence. Ce cordon tient à un ressort, lequel étant déplacé par ce tirage, donne lieu

au *rateau* ou *détente graduée*, de tomber ſur le *limaçon*, qui eſt une eſpece de rouë ſpirale, miſe à la place de la rouë de compte. Tout dépend de l'endroit où tombe le limaçon. S'il deſcend d'une dent, l'Horloge répete une heure; s'il deſcend de ſix dents, l'Horloge ſonne ſix, &c. Le limaçon attaché ſur l'axe de la rouë de cadran fait ſon tour en douze heures, & préſente par conſéquent au rateau pendant chaque heure une nouvelle partie, qui fait que pendant cette heure le rateau tombe toûjours ſur le même cran, d'où réſulte la même ſonnerie, comme il eſt aiſé de l'imaginer, ou de le comprendre au moins à la vûë d'une pareille Horloge.

Pour ce qui eſt de l'inſtrument à fendre les rouës & les pignons; c'eſt une fort belle machine compoſée de pluſieurs pieces, étaux, fraiſes, vis, &c. par le moyen deſquelles en faiſant jouer une manivelle, & en gouvernant la rouë qu'on veut fendre, on fait ſauter l'entre-deux des dents avec beaucoup de juſteſſe, de facilité & de promptitude.

Le neuviéme & dernier Chapitre est une *Bibliographie*, ou un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur l'Horlogerie, avec l'Analyse des principaux ouvrages. Le P. Alexandre ne manque à rien, & son Ouvrage est complet sans être diffus. Le premier Article de ce Chapitre est sur les Cadrans Solaires. Le second, sur les Horloges de sable & d'eau. Le troisiéme, sur les Horloges à roües; & c'est sur leurs Auteurs que le P. Alexandre ne se contente pas de rapporter les titres des Livres, & qu'il donne de bonnes Analyses des meilleurs; tels que sont sur-tout Galilée; le Jesuite Schott, dans ses *Mirabilia Artis*; M. Huguens, dans son *Horologium Oscillatorium*, qui est un excellent Ouvrage, au moins de Géometrie; l'Abbé de Hautefeuille, dans son *Factum* contre M. Huguens, & ailleurs; *Oughtred*, célébre Algebriste Anglois; M. Sully, Horloger Anglois fort habile, dans sa *Regle artificielle du tems*; M. de Serriere de Lyon, dans la description de son merveilleux Cabinet; M. de Camus, dans son Traité des Forces mouvantes; le

ieur Maſſy, habile Horloger d'Amſterdam, dans ſon Diſcours qui a remporté le Prix à l'Académie des Sciences; M. Derham, de la Societé Royale de Londres, dans ſon Traité de l'Horlogerie, qui eſt tout ce que nous avons de plus complet avant le Pere Alexandre, &c.

ARTICLE XXVIII.

SUITE DES LETTRES Paſtorales de Monſieur l'Evêque de Londres, aux Fideles de ſon Diocèſe, contre les Libertins & les Incredules, &c.

LA ſeconde Lettre Paſtorale de M. l'Evêque de Londres, attaque ce principe, ſi célébre parmi les Incrédules, que la raiſon eſt un guide ſuffiſant en matiere de Religion, ſans le ſecours de la révelation; d'où ils concluent que les moyens de ſalut que l'Evangile nous fournit, malgré les preuves que nous avons de leur inſtitution divine, doivent être réjettés comme autant de ſuperſtitions & d'inventions humaines.

Systême absurde, mais qui n'étant que trop d'intelligence avec l'orgueil humain, trouvera des Partisans, & encourage les passions les plus funestes, en diminuant ou dissipant la crainte des peines dont l'Evangile ménace les pécheurs. Il est donc essentiellement du devoir des Pasteurs zélés, de s'élever contre cette chimere, de prévenir la séduction, & de convaincre les Fideles de l'insuffisance de la raison en matiere de Religion; de la nécessité d'une révelation divine, & de l'obligation où l'on est de s'y soumettre. C'est pour y parvenir, que le Prélat Anglois se propose de traiter les points suivans avec toute la clarté dont il est capable. Il est aisé de juger par le premier extrait que nous avons donné de ses Ouvrages qu'il y a réussi. *

1°. Le vrai & légitime usage de la raison, par rapport à la révelation.

2°. L'insuffisance de la raison en matiere de Religion.

3°. Le grand besoin que le monde avoit à cet égard d'une révelation divine.

* *Voyez* le mois de Decembre 1734.

4°. L'obligation où nous sommes de rechercher, si cette révelation n'éxiste point, & quelles sont les preuves qui en établissent la Divinité.

5°. Il est du devoir de tous les hommes de recevoir pour leur guide en fait de Religion, toute révelation qui a un Dieu pour Auteur, & de la recevoir dans toutes ses parties.

6°. L'excellence particuliere de la révelation Chrétienne.

7°. Enfin, le grand peché & le danger extrême qu'il y a à rejetter cette révelation.

Il seroit à souhaiter que nous pussions donner à tous ces Articles l'étenduë que l'importance du sujet demande; mais il faudroit pour cela, copier mot pour mot l'Ouvrage entier du sçavant Anglois, qui n'a fait lui-même que rassembler avec autant d'énergie que d'érudition, dans les courtes bornes d'une Lettre Pastorale, ce que d'habiles Auteurs ont à peine renfermé dans de nombreux Volumes. Nous nous estimerions heureux, si nous pouvions du moins présenter les pensées de M. l'Evêque de Londres, sous un

point de vûë assez favorable, pour faire comprendre au commun même des Lecteurs toute la force & la suite de ses raisonnemens, & les mettre en état de triompher à leur tour de l'incrédulité, qui parle aujourd'hui presque également toutes les Langues de l'Europe.

1°. C'est un artifice des Incrédules, de mettre éternellement la raison en opposition avec la révelation, comme si l'on ne pouvoit embrasser l'une sans renoncer absolument à l'autre; rien n'est si faux. Ne nous servons-nous pas des principes mêmes de la raison pour démontrer l'éxistence, la nécessité, les avantages de la révelation? La raison, qui d'ailleurs est d'un si grand usage dans tout le reste, nous rend encore ici le plus grand des services, en prononçant sur les preuves les plus claires & les plus solides, que la révelation doit être reçûë: mais conclure de-là qu'elle doit aussi étendre son examen & ses décisions sur la nature même des choses revélées, admettre seulement celles qu'elle comprend parfaitement, & rejetter les autres; ce seroit la faire tomber grossie-

ment en contradiction avec elle-même, puisqu'elle ne peut prononcer sur le fait, pour ainsi dire, de la révelation, & y acquiescer, qu'elle ne reconnoisse en même tems son insuffisance, pour découvrir par ses seules forces ce qu'il a plû à Dieu de lui cacher d'abord, & ce qu'il a eu ensuite la bonté de révéler aux hommes; qu'elle n'adore la profondeur des desseins de l'Etre suprême; qu'elle ne convienne, en s'humiliant, de la foiblesse de ses lumiéres. Bien loin donc que la révelation anéantisse la raison, selon les clameurs des Libertins, n'est-il pas plus juste de publier, qu'elle l'anoblit, qu'elle l'éleve, qu'elle lui découvre un monde nouveau, dont les beautés auroient été inaccessibles à toutes ses recherches? M. l'Evêque de Londres appuïe ce raisonnement si simple, de l'autorité du célébre Locke,* & transcrit plusieurs passages, où ce Philosophe admet expressément la distinction que nous venons d'établir, où il assigne à la raison les limites qu'elle doit respecter, où il montre jusqu'où

* Locke, de l'entendement humain, pp. 568, 573, 575, 576, 581.

s'étend l'Empire de la Foy, où il enseigne que tout ce qui est revelation divine, doit l'emporter sur nos opinions, sur nos préjugés & nos interêts, & est en droit d'exiger de nos esprits *un parfait assentiment*, sans qu'une telle soumission de notre raison à la Foy, renverse les limites de nos connoissances, ou ébranle les fondemens de la raison. Cet habile Ecrivain étoit donc bien éloigné d'imaginer les étranges Paradoxes que l'incrédulité enfante tous les jours, & dont la plûpart se reduisent principalement à celui-ci, qu'aucun homme n'est obligé de soumettre sa foi à ce qu'une révelation enseigne, qu'autant qu'il en apperçoit la convenance & la sagesse. Que répondront les Libertins à l'autorité d'un Auteur, dont les Ecrits ont fait tant de bruit dans le monde sçavant, qu'ils n'accuseront certainement pas de superstition ni de foiblesse, du nom duquel enfin ils ont peut-être voulu en plus d'une occasion étayer leurs propres égaremens ?

2°. La raison en elle-même ne peut être un guide suffisant en matiere de

Religion. M. l'Evêque de Londres ne vient pas d'abord à la preuve directe de cette vérité ; il s'attache à réfuter auparavant quelques Sophiſmes, dont les Incrédules ſe ſervent avec mauvaiſe foi, pour éblouir les foibles, ou les perſonnes peu accoûtumées à raiſonner.

C'eſt fauſſement, par exemple, que l'on conclut des forces de la raiſon dans l'état d'innocence, aux forces de la raiſon dans l'état de corruption, où ſe trouve aujourd'hui la nature humaine. La différence trop eſſentielle de ces deux états, que le Prélat Anglois expoſe avec préciſion, montre l'illuſion de cette prétention.

Mais la raiſon, dit-on, eſt un guide ſuffiſant dans les affaires de cette vie : Ne le ſeroit-elle pas également par rapport à la Religion ? La réponſe eſt facile. Ici la raiſon eſt abandonnée en grande partie à des conjectures & à des ſpéculations ; là elle a le ſecours des ſens & de l'expérience ; l'inſtinct, le beſoin, l'interêt, les autres paſſions de concert la remuënt, determinent en quelque façon, & dirigent ſes opéra-

tions. D'ailleurs, le commun des hommes donneroit-il la même attention aux objets temporels, & aux objets spirituels? Nous voyons tous les jours que plus les hommes sont sages pour ce monde, moins ils le sont pour l'autre. Ne diroit-on pas que tous les hommes sont naturellement Philosophes, & que tous ont assez d'habileté & de loisir, pour former un systême de morale, qui puisse leur servir de regle? Il y a des Sçavans dans le monde, cela est vrai; mais outre qu'ils n'ont aucun droit de commander aux autres, sont-ils d'accord entr'eux; le sont-ils toûjours avec eux-mêmes? Il faudra donc, pour choisir parmi les differens systêmes, les étudier séparément, les combiner ensuite, développer & démêler une chaine de raisonnemens abstraits: or c'est ce qui sera toûjours impossible à la multitude, sur tout lors qu'elle verra, comme il arrive toûjours, le plus habile aux prises continuellement avec lui-même, tantôt clair, tantôt obscur, presque toûjours incertain, retractant ce qu'il a avancé avec le plus de confiance; rappellant & adoptant avec une pleine

ſécurité ce qu'il avoit rejetté avec mépris.

Ce qu'objectent les Libertins ſur le mépris que les Auteurs Chrétiens paroiſſent faire de la Morale & de la Philoſophie, n'eſt pas mieux fondé. Qui a jamais oſé dire ou penſer que l'Evangile abolit la Morale ? La Religion en recommande & en ſanctifie la pratique ; elle nous propoſe, pour en remplir les devoirs, les motifs les plus puiſſans, & les plus nobles fins. La Philoſophie a auſſi ſes avantages. Perſonne n'en diſconviendra, pourvû pourtant que l'orgueil ou l'entêtement n'en alterent pas les préceptes ; elle perfectionne la raiſon, elle la dégage des nuages trop ordinaires que les paſſions raſſemblent autour de nous, elle combat les préjugés, triſte fruit d'une éducation mauvaiſe, ou de l'ignorance. Le zéle que les Auteurs Chrétiens font paroître pour la révelation, ne tend donc point à attaquer ni l'une ni l'autre ; mais ſeulement à nous montrer les foibles bornes, pour ainſi dire, où elles viennent ſe briſer, leur impuiſſance pour nous conduire dans les circonſtances gliſſan-

tes de la vie, & pour nous ſoutenir au milieu des malheurs qui nous accablent, ou dans la proſpérité, plus redoutable encore à la vertu que les diſgraces.

On nous cite des Livres de Morale, écrits depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme. Qui doute que pluſieurs ne ſoient composés avec méthode, & n'expoſent clairement dans la plûpart des endroits l'étenduë de nos devoirs, & les motifs qui nous portent à les remplir? Ce n'eſt pas là la queſtion; dès qu'ils ſont poſterieurs à la revelation, quoique faits peut-être pour la combattre, on ne peut méconnoître la ſource à laquelle ils ſont redevables de ces avantages, & l'objection ſe tourne en preuves pour la Religion même. Pour décider le procès, il faut remonter juſqu'aux Livres des anciens Philoſophes, indépendans, pour les maximes, de toute révelation, ſoit Judaïque, ſoit Chrétienne. Or en les étudiant, en examinant leurs principes, en rapprochant leurs contradictions énormes, en liſant ſeulement l'Hiſtoire des guerres perpetuelles des differentes Ecoles, en les comparant ſur-tout avec

l'Evangile, dira-t'on avec quelque fondement sensé, que ces Apôtres de la raison, puissent être des guides suffisans en matiere de Religion ? Voilà le vaste champ que s'ouvre dans cet Article, M. l'Evêque de Londres, & il le remplit avec dignité pour le style, avec sagesse pour le choix des matieres, & avec une force par tout égale pour le raisonnement. Encore une fois nous ne pouvons qu'indiquer en passant les points principaux d'un Ouvrage, qui n'est lui-même qu'un extrait.

Les Philosophes n'ayant aucune connoissance de l'origine du Genre Humain, ne sçavoient que penser de la dépravation, répanduë dans tout le monde, & dès-lors quelles incertitudes dans leurs spéculations ! Quelles difficultés sur la maniere de concilier la pureté du Créateur avec la corruption de la créature !

Encore moins instruits du moyen que Dieu a employé pour rétablir l'homme pécheur, & pour le reconcilier avec lui, si les Philosophes pouvoient se consoler eux-mêmes, & consoler les autres, par l'idée de la bonté

de l'Etre ſuprême, n'étoient-ils pas encore plus effraïés à la vûë de ſa juſtice ?

Ce qui regardoit le culte public, n'etoit pas moins incertain. On comprend bien par les lumieres naturelles qu'il eſt raiſonnable & juſte de ſervir la Divinité d'un commun accord ; mais tout l'eſprit & la pénétration des hommes, n'ont jamais pû déterminer & fixer à perpetuité ce culte ſenſible ; d'une maniere qui captivât les cœurs ; & les aſſujettît. Raiſon qui engagea les plus ſages Légiſlateurs de l'Antiquité profane à autoriſer de prétenduës révelations leurs ſyſtêmes de Religion. Or ces Articles ſi élevés au-deſſus de la portée de la raiſon humaine, s'éclairciſſent au flambeau de la révelation ?

Mais les Philoſophes avoient du moins la connoiſſance de pluſieurs points importans de Religion ? Cela eſt vrai, & c'eſt d'où nous tirons encore un argument conſidérable en faveur de la révelation ; puiſqu'il eſt aiſé de montrer que rien n'étoit ſi obſcur, ſi imparfait, ſi incertain, que ces ſortes

de connoiſſances, & qu'on peut par conſéquent les comparer à ces lueurs trompeuſes, qui en déguiſant le précipice, y conduiſent plus ſûrement, au lieu de le faire éviter. * Ne convenoient-ils pas eux-mêmes que toutes leurs recherches n'aboutiſſoient qu'à des conjectures, & qu'à des probabilités? Quelles étranges diſputes ſur l'immortalité de l'ame? La Secte entiere des Epicuriens, au témoignage de Ciceron, la nioit; les Stoïciens eux-mêmes, quoique perſuadés que l'ame ſubſiſtoit quelque tems après la mort, ne croyoient pas pourtant qu'elle fut immortelle. Les plus déclarés pour ce dogme, avoient toûjours quelque doute à ce ſujet, & s'en expliquoient. Auſſi Sénéque, diſoit-il d'eux, qu'ils avoient plûtôt promis que prouvé l'immortalité. Ce partage, & cette perplexité ſur ce point eſſentiel, ne pouvoient qu'être accompagnés des plus funeſtes effets, soit dans la ſpeculation, ſoit dans la pratique. Dans la ſpeculation, en nous portant naturellement à révoquer en doute la Provi-

* *Cic. de nat. deorum Lib. Acad. quaſt. lib.*
** *Tuſc. Quaſt. Lib.*

dence de Dieu, sa bonté, sa justice dans la distribution inégale des biens de ce monde, ou en donnant lieu encore de penser que la distinction établie entre la vertu & le vice, ne venoit dans l'origine que de l'institution des hommes; dans la pratique, en détruisant l'esperance & la crainte d'une autre vie, les deux grands mobiles des actions des hommes. La révelation en déterminant cet Article, est donc un guide fidele, là où la raison n'a pû que nous égarer?

Comment d'ailleurs prendrions-nous pour Conducteurs des gens qui se détruisent les uns les autres? Ceux-ci ne reconnoissent qu'un Dieu dans la nature; ceux-là en admettent plusieurs. Selon quelques-uns, la difference qu'il y a entre la vertu & le vice, est éternelle & immuable; selon quelques-autres, il n'y a rien de bon ou de mauvais, de juste ou d'injuste, que ce que les Loix & les Coûtumes de chaque Pays, ont déclaré tel. Le détail que le Prélat Anglois fait de ces contradictions substantielles, est précis & sçavant. Il ne parle pas de lui-même, il copie souvent les passages

qui confirment ce qu'il avance ; & dans les endroits où il se dispense de cette regle, il a la précaution de citer les Auteurs à la marge.

Après tout, quels que fussent les systêmes des Philosophes, aucun n'avoit plus de droit que les autres d'obliger le genre humain à embrasser ses dogmes, & personne ne pouvoit décider & prononcer parmi tant d'opinions différentes. Ainsi la plus grande partie des hommes se trouvoit plongée dans un état d'incertitude, sans capacité suffisante pour choisir, & sans une autorité sur laquelle elle pût se réposer. Ici M. l'Evêque de Londres prévient une objection des Libertins. La différence, diront-ils, qui se trouve entre les Sectes Chrétiennes, quoiqu'elles soient toutes appuyées sur la révelation, n'est-elle pas la même que celle des opinions Philosophiques, dont vous prétendés tirer tant d'avantage, au préjudice de la raison ? Non, répond le Prélat, les points sur lesquels la Philosophie se partage, regarde l'essence même de la Religion & de la vertu ; leurs disputes à ce sujet, rendent les devoirs des

hommes incertains, & énervent totalement les motifs qui les y portent: au contraire, toutes les Sectes du Christianisme s'accordent dans l'essentiel de la Religion, & dans les moyens nécessaires pour en remplir les devoirs. On conviendra en partie de la justesse de cette réponse. Il est certain que toutes les Communions Chrétiennes ayant également pour guide l'Evangile, y puisent une morale céleste, & bien supérieure aux vaines spéculations de la Philosophie; mais on n'a garde de l'adopter dans sa totalité, & on doute qu'un Libertin éclairé s'en contente, & qu'en poursuivant l'instance, il ne tourne contre M. l'Evêque de Londres ses propres aveux. En effet, comment persuadera-t'il que toutes les Sectes Chrétiennes s'accordent dans l'essentiel de la Religion & de la créance? Est-il donc indifferent d'admettre, par exemple, J. C. Dieu, & de l'adorer en cette qualité, ou de ne reconnoître dans lui qu'un pur Homme, pour ne point parler de tant d'autres sujets de controverse qui nous divisent? Quoiqu'il en soit, le Catholique Romain, bien moins

embarraſſé, lorſqu'il aura à répondre à cette difficulté, fera toûjours avec juſtice un crime aux Proteſtans, d'avoir en quelque façon anéanti la révelation, en la ſoumettant elle-même aux déciſions de l'orgueilleuſe raiſon, & aux caprices des ſimples particuliers, & d'avoir, pour juſtifier leur ſchiſme, introduit dans le monde un principe trop malheureuſement fécond, qui a d'abord multiplié les Sectes à l'infini, qui enſuite par un enchaînement de conſéquences néceſſaires, a forcé à les tolérer toutes, malgré leurs excès & leurs ſcandales, qui enfin par dégrés fait germer l'incrédulité elle-même, & ramene tout à la Religion naturelle.

M. l'Evêque de Londres continuë,& prouve que lesPhiloſophes enſeignoient diverſes choſes, qui tendoient à favoriſer le vice. Il ne s'agit pas ici de ce que les Libertins de nos jours peuvent penſer dans un tems où éclairés des lumieres de la révelation qu'ils attaquent, ils ont des notions ſaines ſur tous les points de la Morale. Il ne s'agit pas non plus de ce qu'ont pu penſer quelques Philoſophes de l'Antiquité en

particulier. Il est question de ce que plusieurs parmi eux & en grand nombre, ont enseigné, & ce fait se décide par des passages & par des exemples, ausquels on ne repliquera jamais.

Enfin, les Philosophes n'ont en rien contribué à la réforme du genre humain. Leurs leçons se bornoient à un petit nombre de Disciples. La vanité, l'amour des distinctions, la curiosité avoient plus de part à leurs recherches & à leurs travaux, que le zéle du bien public. On trace ici un plan abregé, mais vif, des désordres de l'idolâtrie, propre à mettre cette vérité dans tout son jour. C'est en vain qu'on voudroit en rejetter la cause sur l'ignorance, ou la grossiereté des Nations. Les pratiques les plus abominables, les scandales les plus outrés subsistoient, sous le regne même d'Auguste, lorsque J. C. vint au monde; c'est-à-dire, dans le tems où les Sciences & la Philosophie en particulier, étoient cultivées avec le plus de soin & de succès. Mais pour mieux juger de la foiblesse de la raison, lorsqu'elle nous conduit en matiere de Religion, il faut jetter les yeux sur

l'état présent du Paganisme dans les Pays nouvellement découverts. Le Prélat Anglois rapporte en substance ce que les Voyageurs les plus accrédités nous apprennent sur le culte, la doctrine & les pratiques de ces Peuples, & pour conclusion de cet Article, il compare tout ce qu'il nous a prouvé des égaremens de la raison, même la plus épurée, à tant d'heureux effets que la révelation a produits dans le monde, pour la réformation des hommes.

3°. La révelation étoit absolument nécessaire pour nous conduire en matiere de Religion. Ceci coule naturellement de tout ce que l'on vient de dire dans l'Article précédent. 1°. Les génies les plus forts, les esprits les plus sublimes, n'ont eu sur la Religion que des notions imparfaites. 2°. Eussent-ils réüssi à former un systême de Religion complet, comme ils étoient hommes eux-mêmes, sans mission divine, sans caractére, & qu'ils ne parloient que d'après la raison? la même raison devoit présider à l'examen de leurs dogmes, & dès-lors réverés par les uns, ils étoient méprisés par les autres. Il falloit

donc nécessairement une autorité supérieure à celle de la raison, pour établir la vraye Religion dans le monde.

4°. Les hommes doivent rechercher avec soin s'il y a une révelation divine, & en étudier les preuves. En effet, s'ils se considerent comme créatures de l'Etre suprême, peuvent-ils douter qu'ils ne soient dans l'obligation de l'adorer, & de s'instruire de la maniere dont il veut être servi? S'ils se regardent comme essentiellement dépendans de la Divinité, négligeroient-ils avec quelque raison de mériter ses graces, de s'assurer sa protection, & de chercher conséquemment à connoître ses volontés & à s'y conformer? Nous ne pousserons pas plus loin l'induction. On sent tout ce qu'a pu dire à cette occasion un Auteur habile, plein de la grandeur & de la vérité de son sujet.

En vain les Incrédules objecteront-ils l'impossibilité de la révelation? En vain oseront-ils la supposer contraire à a sagesse & à la bonté de Dieu? Ces prétentions cent fois rebattuës dans les Libelles que l'impieté met au jour, & cent fois réfutées, ne sont pas soute-

nables; & pour les former, il faut s'étourdir ſur les idées les plus claires. C'eſt ce que l'Evêque Anglois montre avec ſuccès.

Pourquoi Dieu n'a-t'il pas donné cette révelation plûtôt, & à tous les hommes en même tems? Cette queſtion, ou pour mieux dire, l'impoſſibilité de la réſoudre par les ſeules lumieres naturelles, mérite-t'elle une attention ſérieuſe, quoique les Libertins en faſſent leur argument favori, & l'écho le plus ordinaire de leurs déclamations? Dieu ſera t'il donc obligé de nous rendre compte de ſa conduite? ou ſerons-nous en droit de rejetter ſes bienfaits, malgré les preuves les plus démonſtratives que nous aurons de leur réalité, précisément parce que nous ignorons pourquoi il nous les accorde, dans un tems plûtôt que dans un autre; & que nous ne pourrons rendre raiſon de la maniere dont il les diſtribuë? J'aimerois autant que l'on fermât les yeux au ſpectacle admirable qu'étale regulierement la nature, ou qu'on en combatît l'exiſtence, parce qu'on ne peut en expliquer la Méchanique, ou en dé-

velopper les ressorts, autrement que par des conjectures, qui ne se soutiennent pour la plûpart qu'aussi long-tems que la nouveauté leur donne de l'agrément. Adorons en tremblant les jugemens de Dieu, profitons avec reconnoissance des biens certains qu'il nous donne, & convenons de la contradiction qu'il y auroit de notre part, à vouloir sonder la profondeur de ses desseins.

Il ne seroit pas moins déraisonnable de croire qu'une révelation pour être reçûë, doit être faite à tous les hommes, & dans tous les âges du monde. « La » regle du devoir, dit à cette occasion » M. l'Evêque de Londres, est la même » pour tous les hommes, & dans tous » les siécles, & dès qu'on a un moyen » certain de distinguer l'erreur d'avec » la vérité, ce moyen sert également » dans tous les tems & dans tous les » lieux, supposé qu'il porte avec soi » des marques évidentes que Dieu en » est l'Auteur...... De plus l'esprit » d'incrédulité tient ferme contre les » argumens les plus convaincans; & » les Juifs sont une preuve parlante, qu'il

„ qu'il ſert très-peu d'avoir vû de ſes
„ yeux des miracles, quand on eſt
„ réſolu à ne point croire. „

5°. Dès-là qu'une révelation paroît clairement venir de Dieu, tous les hommes doivent la recevoir dans toute ſon étenduë : il ne s'agit plus des raiſons ſpécieuſes qu'on peut y oppoſer, dès que nous voyons qu'elle vient de Dieu, qui a le droit de nous donner des Loix, & qui ne peut nous en donner que de véritables, de juſtes & de bonnes. Par la même raiſon, il ne nous appartient pas de compoſer avec notre Maitre, d'admettre une partie de la révelation, & de rejetter l'autre, d'adopter ce qu'elle preſcrit en matiere de Morale, & d'être indifférens ſur les Myſteres qu'elle nous propoſe à croire. Ici le Prélat attaque l'entêtement & les inconſéquences des Pyrroniens, qui tantôt ſuſpendent ou refuſent leur jugement, lors même qu'ils ont des motifs ſuffiſans de crédibilité, qui voudroient ſur les faits même hiſtoriques des démonſtrations Mathematiques, & qui tantôt recevant ſans ſcrupule les Hiſtoires de Jules Ceſar & d'Auguſte,

sont remplis de doutes sur l'Histoire de J. C. quoiqu'elle soit appuyée sur des preuves & beaucoup plus claires, & en beaucoup plus grand nombre que celles-là.

6°. Il ne suffit pas d'avoir humilié la raison, & d'en avoir démontré l'insuffisance en matiere de Religion. Pour mieux faire sentir encore son impuissance, on lui oppose dans un Article particulier l'excellence de la révelation, & on trace le plan du Christianisme, avec la derniere exactitude. Quels sont donc les avantages particuliers de l'Evangile ? Il perfectionne notre nature; il corrige & regle non seulement nos actions exterieures, mais la réforme s'étend encore jusqu'aux plus légeres pensées, jusqu'aux moindres desirs. Il contribuë efficacement au bonheur de cette vie: on s'abandonne avec confiance à la direction d'une Providence souverainement bonne & sage: on reçoit avec reconnoissance les biens dont elle met en possession, & on supporte avec égalité & sans murmures les disgraces par lesquelles elle se plaît quelquefois à nous conduire. Ne va-t'on

pas même plus loin ? On redoute la prospérité, & on la fuit ; on recherche l'humiliation, & on la cherit. Il nous prépare à une autre vie ; & la perspective touchante d'un bonheur éternel, est pour nous une source intarissable de consolations, & un motif qui nous arrache les plus nobles efforts. Il nous donne les plus justes idées de Dieu, & du culte qui lui doit être rendu. Nous apprenons à l'adorer en esprit & en vérité. Rien n'est plus admirable que ses préceptes ; rien n'est plus capable d'encourager que les grands motifs qu'il nous propose, pour nous porter à l'observation de ses Loix, & sur-tout, que ce qu'il nous enseigne touchant notre rédemption par J. C. La justice divine est satisfaite, par J. C. nous sommes assurés du pardon de nos pechés, nous sommes justifiés devant Dieu, réconciliés à Dieu, sanctifiés par la grace du Saint-Esprit. Il est notre Intercesseur, notre Mediateur, notre Avocat auprès de Dieu. Le Ciel nous est ouvert, & sa gloire est notre héritage. Tous ces différens points que nous ne faisons que toucher en cou-

rant, ſont expoſés par M. l'Evêque de Londres, avec l'onction de la pieté, & toute la dignité du ſçavoir.

De tout cela, conclut ce Prélat, il s'enſuit que l'Evangile ſeul eſt un guide ſuffiſant en matiere de Religion. Mais prenons garde à ſéparer deux choſes, qui doivent eſſentiellement l'accompagner ; la foi & les bonnes œuvres. Si la foi en J. C. eſt le fondement du droit que les chretiens peuvent avoir à la félicité céleſte, la répentance & les bonnes œuvres ſont des conditions néceſſaires pour obtenir cette félicité. M. l'Evêque de Londres ſaiſit ici l'occaſion qui ſe préſente de juſtifier pluſieurs des plus fameux Théologiens Anglois que l'on a accuſés d'avoir fait peu de cas des dogmes & des préceptes qui ſont particuliers au Chriſtianiſme, ſous prétexte qu'ils s'appliquerent principalement à prêcher & à écrire ſur l'importance & la néceſſité des devoirs Moraux, après le rétabliſſement de Charles II, & de la Famille Royale. Le fait eſt ſimple à éclaircir, & le reproche tombe de lui-même. On ſe rappelle les excès du Preſbyterianiſme. Pendant les troubles,

les Prédicateurs, appliqués en quelque maniere à déprimer les devoirs Moraux, ne s'étudioient qu'à persuader au monde que la foi étoit tout, & que les œuvres n'étoient rien. Ce fut donc une nécessité pour les Ecclésiastiques zélés, lorsque le calme fut rétabli, de travailler à effacer ces impressions funestes, d'insister avec le plus grand soin sur la pratique indispensable des devoirs Moraux, & de leur redonner la part qu'ils doivent avoir dans le plan du Christianisme. Leurs vûës furent donc louables : l'exécution fût aussi sage, puisque d'un autre côté, ils n'en eurent pas moins d'attention à expliquer au Peuple le grand ouvrage de notre rédemption par J. C. & de leur en développer l'arrangement divin : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à parcourir les Sermons du célébre Tillotson, de Barrow, & de quelques autres.

7°. Nous voici arrivés au dernier Article de cette Lettre, qui en est la conclusion directe; c'est une chose criminelle & dangereuse, que de réjetter la révelation. Nous sommes forcés d'abreger les raisonnemens du Prélat, &

d'en omettre la plus grande partie. Où l'on n'examine pas la révelation ; & peut-on sans crime négliger de faire usage des facultés naturelles que Dieu nous a données, dans une affaire qui regarde de si près notre bonheur, sur tout les preuves du Christianisme, étant aussi claires ; & aussi à la portée du commun des hommes, qu'elles le sont en effet ? Ou l'on prend le parti de l'examiner, & alors persuadera-t'on que raisonnant conséquemment sur tout le reste, on puisse avec sincérité s'aveugler au milieu même de la lumiere ? Nous ne pouvons entrer dans le cœur des hommes, dit le sçavant Anglois, pour voir les motifs qui les font agir, & qui influent sur leurs raisonnemens; mais il faut un grand dégré de charité, pour attribuer l'incrédulité à toute autre cause qu'à l'amour du vice, ou qu'à l'amour de la contradiction.

Les Apôtres, sur tout, de l'incrédulité, sont trop répréhensibles, trop odieux, pour échapper à la juste censure de M. l'Evêque de Londres. Qu'ils sont cruels envers le commun des hommes, à qui ils enlevent le fondement

le plus solide de leur repos, & qu'ils ne veulent délivrer du joug paisible de l'Evangile, que pour les soumettre à la tyrannie des passions ! Qu'ils sont injustes envers la societé, & ceux qui la gouvernent, en déracinant du cœur des hommes la persuasion des puissans motifs dont le Christianisme se sert, pour reprimer la méchanceté & la violence dans une infinité de cas où les loix humaines sont trop foibles ?

» Dieu veuille, dit le zélé Prélat, en
» finissant, & en s'adressant aux Fidé-
» les de son Diocése, répandre sa be-
» nediction sur mes efforts, qui n'ont
» d'autre but que votre bien spirituel,
» disposer vos cœurs à faire attention
» aux moyens qu'il a établis pour ope-
» rer votre salut, & vous soutenir dans
» la recherche du vrai chemin qui y
» conduit. »

La troisiéme Lettre discute avec un très-grand soin les difficultés *suggerées* par les Incrédules contre les Ecrits du Nouveau Testament, considerés comme une regle que Dieu nous a donnée pour la foi & pour les mœurs. Nous somme fâchés de ne pouvoir lui don-

ner dans ces Mémoires une place aussi étenduë qu'aux deux premieres; mais nous nous devons à quantité d'autres Ouvrages. Nous allons seulement en exposer l'arrangement, tel que M. l'Evêque de Londres le propose lui-même.
» Après avoir montré, dit-il, l'insuf-
» fisance de la raison, pour vous ser-
» vir de guide en matiere de Religion,
» on doit s'attendre que je vous fasse
» connoître quel est donc le guide suf-
» fisant, & où se trouve la Doctrine
» capable de vous enseigner le vrai
» chemin du salut, & sur laquelle
» vous pouvez compter sûrement,
» comme sur une lumiere infaillible,
» que Dieu lui-même vous a donnée:
» pour réussir dans ce dessein, j'éta-
» blirai les propositions suivantes.
» 1°. Les quatre Evangiles contien-
» nent une Histoire véritable & fidéle
» de la naissance, de la vie, de la mort,
» de la résurrection, & de l'Ascension
» de J. C.
» 2°. Le Systême entier du Christia-
» nisme, ou la dispensation Evangeli-
» que ne fut pas pleinement mani-
» festée au monde par J. C. lui-même

» pendant le cours de ſon Miniſtere ;
» mais il laiſſa pluſieurs choſes à an-
» noncer, ou à expliquer par ſes Apô-
» tres, qu'il inſtruiſit, & qu'il commit
» d'une façon particuliere, pour s'ac-
» quitter de cet emploi.

» 3°. Comme les Apôtres devoient,
» en vertu de leur commiſſion, non-
» ſeulement atteſter & annoncer au
» monde les choſes qu'ils avoient vûës
» & appriſes de leur Maître, mais en-
» core développer & expliquer toute
» la diſpenſation de l'Evangile ; ils fu-
» rent conſtamment dirigés & aſſiſtés
» par le Saint-Eſprit, qu'ils reçurent,
» ſelon la promeſſe de J. C. avant que
» de commencer le Miniſtere.

» 4°. C'eſt de leurs Prédications &
» de leurs Ecrits, tels qu'ils nous ont
» été tranſmis dans leurs Actes & dans
» leurs Epîtres, auſſi-bien que des
» Evangiles, qu'il faut apprendre quels
» ſont les Articles de l'œconomie
» Evangelique, qu'ils devoient mani-
» feſter & expliquer, conformement
» aux inſtructions qu'ils avoient re-
» çûës de J. C. & ſous la direction &
» ſous l'aſſiſtance du Saint-Eſprit. »

„ 5°. Les Livres du Nouveau Testa-
„ ment, qui contiennent la Doctrine
„ annoncée par J. C. & par ses Apô-
„ tres, ont été fidellement transmis aux
„ Chrétiens des siécles suivans.

„ 6°. Les enseignemens des Apôtres,
„ contenus dans leurs Epîtres, & dans
„ les Actes, joints à ceux de Notre-
„ Seigneur, rapportés dans les Evan-
„ giles, ont été destinés à être pour les
„ Chrétiens de tous les tems, une re-
„ gle invariable de foi & de conduite,
„ & furent dès le commencement re-
„ gardés & reçus comme tels par les
„ Eglises.„

Tous ces points, quoique déja traités avec succés, dans quantité d'Ouvrages de Controverse, & dans tant d'autres, faits pour établir ou pour venger la vérité de la Religion, acquierent une nouvelle force sous la plume du sçavant Evêque. L'érudition, la critique, l'ordre brillent ici presque également. Avec tout cela, nous sera-t'il permis de le dire ? Il restera toûjours aux Libertins une ressource dont ils ne manqueront pas de profiter contre les Protestans. La voici. Cette Ecriture,

toute divine qu'elle eſt dans ſon origine, vous l'avez pourtant ſoûmiſe au raiſonnement. Oſeriez-vous le nier ? Toutes ces Sectes que la réforme a fait éclore, toutes diviſées ſur des points même capitaux, en ſont une preuve vivante, d'où nous faiſons cette disjonctive ; ou Dieu n'a pas donné à ſon Egliſe un fondement aſſez ſolide, en laiſſant ſa parole en proye à l'audace, au fanatiſme, aux caprices arbitraires des particuliers, ou il a établi une autorité toûjours dirigée par ſon eſprit, qui en fixât le ſens dans les diſputes qui s'éleveroient, & en déterminât irrévocablement la véritable intelligence. Vous n'admettrez pas la ſeconde de ces propoſitions ; vous ſeriez Catholique Romain, & vous nous apprenez tous les jours l'horreur que vous avez pour cette Communion. Vous vous récriez contre la premiere, nous en appellons dans ce cas-là au raiſonnement, & en conſéquence de votre principe, qui vous oblige déja à tolerer toutes les Sectes Chrétiennes, quelque oppoſées qu'elles ſoient, peut-être vous forcerons-nous à avoir pour nous la même indulgence,

& à ne nous plus reprocher avec tant d'éclat une licence que nous ne devons qu'à votre ſéparation de l'Egliſe Romaine, & qu'aux raiſons dont vous l'avez autoriſée.

Ce n'eſt ici ni le lieu de donner plus d'étenduë à cette objection, ni à nous à nous charger d'y répondre.

A la ſuite des trois Lettres de M. l'Evêque de Londres, on trouve encore une Instruction Paſtorale du même Prélat, au Clergé de ſon Diocéſe. Il y expoſe les diverſes méthodes que les Incrédules ſuivent pour renverſer le Chriſtianiſme, & y rend compte de celle qu'il a lui-même employée pour les combattre dans ſes Ouvrages, dont il recommande la lecture, après quoi il entre dans l'explication des moyens les plus propres à arrêter les progrès de l'incrédulité. Les principaux, ſont la diligence des Eccléſiaſtiques à s'acquitter de tous les devoirs de leur Miniſtere, leur bonne vie, le ſoin qu'ils doivent prendre de l'inſtruction de la jeuneſſe, les diſcours fréquens ſur les points fondamentaux de la Religion, & une étude ſérieuſe des Articles con-

troverſés entre les Chrétiens & les Incrédules. Le ſtyle de cette Inſtruction eſt plein de dignité, & les détails le ſont de raiſon & de ſageſſe.

Les Colonies Angloiſes ſont ſous la juriſdiction de M. l'Evêque de Londres. On voit avec édification combien elles ont part à ſes tendres ſollicitudes, par deux Lettres qui terminent ce Recueil. L'une adreſſée aux Chefs de Famille dans les différentes Plantations, tâche de les convaincre de l'obligation où ils ſont d'inſtruire leurs Négres dans la Religion Chrétienne. L'autre exhorte les Miniſtres & les Maîtres d'Ecole de contribuer à cette bonne œuvre, autant que leurs occupations les plus preſſantes peuvent le leur permettre.

Enfin, nous apprenons par les nouvelles publiques, que le zéle du Prélat Anglois, vient de prendre de nouveaux accroiſſemens, à la vûë des progrès *du Papiſme.* Les Gazettes même ont publié la Lettre Circulaire qu'il a répanduë à cette occaſion dans ſon Diocéſe. Ne ſeroit-ce point affoiblir ce qu'il a eu ſi fort à cœur d'établir contre les Incrédules, ou détruire d'une

main ce qu'il a édifié de l'autre ? Il ne fera pas probablement grand mal aux Partisans de l'ancienne Religion ; mais pour les attaquer, il employera des armes que les Incrédules, habiles Dialecticiens, auront l'intrépidité de tourner avec avantage contre lui-même.

ARTICLE XXIX.

ESSAI POLITIQUE sur le Commerce. 1734. vol. in-12. pages 273.

SI ce Volume est petit, c'est un effet de la justesse d'esprit, & de la précision de l'Auteur, qui sans rien perdre de la clarté nécessaire, a sçu resserrer en un petit nombre de Chapitres assez courts, ce qui auroit fourni à un autre la matiere d'un grand Volume. Mais cette précision qui fait l'éloge du Livre, fait la difficulté de l'Extrait. L'Ouvrage d'ailleurs roule sur une matiere qui n'est guéres de la competence des gens de Lettres, par la raison qu'il y a peu de personnes qui puissent comme M. Melon joindre l'étude & le goût

des Lettres aux méditations profondes que demande l'étude du Commerce dans ses principes & ses ressorts politiques ; car tel est l'objet de cet Ouvrage. C'est un *Essai* ; c'est-à-dire , que l'Auteur se contente d'établir les principes, avec des réfléxions générales, dont il laisse seulement appercevoir les conséquences, sans leur donner toute l'étenduë, & sans y ajouter les applications détaillées qu'elles sembleroient exiger. C'est un Essai *politique* , c'est-à-dire , qu'il n'est pas question d'instruire un Commerçant , de lui donner des leçons sur son négoce , ou de nouvelles lumieres pour faire de gros profits. La partie que M. Melon se propose de traiter & d'approfondir, c'est celle du Prince même & de son Ministre dans l'usage que l'un ou l'autre doivent faire du pouvoir souverain, pour enrichir l'état & en augmenter la puissance par un commerce florissant. On sent assez l'importance de cet objet, & combien il faut avoir médité pour ramener à ses premiers principes une matiere que les plus habiles ne sçavent communément que par routine, ou par des spécula-

tions vagues, dont la pratique n'est jamais sûre. Car tout le monde sçait en général qu'un commerce florissant fait le soutien & la splendeur d'un Etat; mais sur quels principes & par quels ressorts peut-on faire fleurir le Commerce même? Voilà ce qu'on peut appeller en termes populaires, l'Algebre ou la Magie noire du Gouvernement d'un Etat. Très-peu de gens y sont initiés, & on ne peut sçavoir trop de gré à un esprit judicieux & éclairé, comme on sçait qu'est M. Melon, qui s'applique à débroüiller une matiere si obscure.

Il a partagé son Ouvrage en dix-huit Chapitres, dont chacun présente l'objet principal dans un point de vûë différent. Dans le premier, qui a pour titre, *des Principes*, par la supposition de quatre Isles, qui d'abord commercent entr'elles avec égalité, & dont l'une prend ensuite la supériorité sur les autres; il examine quelles sont les causes de cette supériorité; & il trouve que c'est 1°. que l'Isle dominante a un terroir qui produit le plus de la denrée la plus nécessaire, qui est le bled. 2°.

Que par sa police & son industrie, elle a sçû augmenter le nombre de ses Habitans. 3°. Qu'elle a sçu les mettre en état de faire un commerce avantageux, en multipliant dans une juste proportion la quantité de gage ou d'équivalent des changes. Il y a donc, selon lui, trois objets principaux, qui doivent attirer toute l'attention du Prince, par rapport au Commerce. 1°. Le bled, qui en est la base. 2°. L'augmentation des Habitans. 3°. Les monnoyes, & leur répréséntation. Par-là un Etat devient dominant, & quel en sera l'avantage ? " C'est premierement d'attirer par son industrie les Habitans des Etats appauvris, qui abandonneront leur pays natal pour devenir Mercenaires dans les pays d'abondance; & cette augmentation d'Habitans assure sa domination, & en peut procurer de nouvelles. En second lieu, l'Isle riche soutiendra le Commerce des Isles dont elle n'aura rien à craindre, & détruira celui des Isles dont le Commerce peut l'allarmer. Ainsi sa tranquillité deviendra égale à sa puissance. "

L'Auteur détruit à cette occasion l'erreur de ceux qui se persuadent que les pays abondans en Mines d'or & d'argent, sont les plus riches. En effet, outre que l'expérience nous les fait voir toûjours assujettis ; il est évident que le pays abondant en denrées nécessaires, comme le bled, doit devenir nécessairement le plus riche, d'autant plus que rien ne peut suppléer aux denrées nécessaires, au lieu que l'or & l'argent peuvent être suppléés, & le sont en effet, par des répréséntations arbitraires. « Entre les Isles abon-
» dantes en métaux, c'est celle du fer,
» qui devroit soumettre les autres.
» Aussi les Ameriquains furent-ils d'a-
» bord étonnés de recevoir pour une
» masse d'or inutile, un outil de fer,
» qu'ils mettoient à tant d'usages dif-
» férens ?

Ces principes, ainsi établis, l'Auteur examine chaque point en détail, & commence par *le Bled*. C'est le sujet du second Chapitre. De quelle importance sont les Magasins de Bled, soit dans un petit Etat, soit dans un grand, soit dans un pays abondant, soit dans

un pays sterile ? Quand est-il à propos d'en permettre le transport ? Ne pourroit-on pas faciliter le Commerce par l'uniformité générale des poids & des mésures ? M. Melon fait des observations sur tous ces points. Par rapport au dernier, il croit qu'il ne seroit pas extrêmement difficile d'établir une mesure commune à toutes les Nations, qui seroit celle du Pendule à secondes, également déterminé par tout à trente-six pouces, huit lignes & demie. « Il „ y a même à esperer, ajoute-t'il, que „ la nation (Angloise) qui préfere un „ Calendrier défectueux à celui qui est „ réformé, par une Puissance odieuse, „ ne se refusera point à cette nouvelle „ mesure. „ Il traite ensuite de la liberté & de la protection que demande le Commerce. Cette discussion lui donne occasion de dire un mot en passant des plus célébres Ministres des regnes précédens. « Le Cardinal de Richelieu étoit, dit-il, trop rempli de deux „ objets ; l'un de débrouiller des intrigues interieures, pour augmenter „ l'autorité du Roy, par l'abaissement „ des Grands, dont il avoit vû tant de

„ funestes effets ; l'autre, de négocia-
„ tions étrangeres, contre la Maison
„ d'Autriche. Plus tranquille, son gé-
„ nie & son courage auroient pû le
„ porter aux plus heureuses réformes....
„ Son successeur, & éleve presque tou-
„ jours l'objet de la haine publique
„ dans les horreurs d'une guerre civi-
„ le, laissoit aller au hazard la Police,
„ le Commerce & les Finances. Mais
„ on devoit tout attendre de lui après
„ la Paix des Pyrenées, si l'on en juge
„ par l'esprit & les sentimens qui re-
„ gnent dans ses Lettres sur ce Traité. „
Le Cardinal d'Ossat trouve aussi sa place dans ces Observations, & M. Colbert y fournit matiere d'éloges.

Le Chapitre III. traite *de l'augmentation des Habitans*. Ici trois objets se présentent à l'Auteur ; le mémoire de M. l'Abbé de Saint Pierre, sur le célibat des Prêtres, l'état Monastique, & les Mendians vagabonds. Il ne fait qu'effleurer les deux premiers, parce qu'il sent combien la matiere est délicate ; mais il insiste davantage sur le troisiéme, & la réforme qu'il propose ne nous semble souffrir aucune diffi-

culté. Ce Chapitre finit par une réflé-xion ſur les Colonies, qui mérite d'être rapportée. « Une Nation qui ſe dé-
„ peuple pour aller au loin habiter de
„ nouvelles terres, quelque riches
„ qu'elles ſoient, devient bien-tôt éga-
„ lement foible par tout. Sa force doit
„ être dans le lieu de ſa domination.
„ Toutes les Colonies ne la tirent que
„ de-là, ou deviennent bien-tôt indé-
„ pendantes. Le Légiſlateur doit rap-
„ peller ſes ſujets, & perdre tout ce
„ qui eſt par-delà ſes limites, plûtôt
„ que de s'affoiblir chez lui; car alors
„ il perdra inſenſiblement & ſon Pays
„ & ſes Colonies. „

Les Colonies font la matiere du quatriéme Chapitre. Ce que l'Auteur avance dans la propoſition que nous venons de rapporter; il le prouve d'une maniere ſenſible & ſans replique, par la comparaiſon qu'il fait de la conduite de l'Eſpagne dans l'établiſſement de ſes Colonies, avec celle de la Hollande. L'Eſpagne s'eſt dépeuplée tout d'un coup, dans le tems que l'expulſion des Maures l'avoit déja tant affoiblie. De-là la décadence de la puiſſance Eſpa-

gnole, « qui depuis a langui avec les
» titres pompeux des Pays qui re-
» connoissoient ses Loix. Si l'Espagne
» avoit en Europe tous ses sujets Ame-
» riquains, l'Amerique sous une do-
» mination étrangere, lui seroit bien
» plus avantageuse. » Au lieu que la
Hollande ne s'est point dépeuplée pour
peupler les Isles de Java & de Ceilan.
Elle n'y a envoyé que la surabondance
de ses Habitans, & tous ses établisse-
mens n'occupent pas quatre-vingt mille
hommes, parce qu'elle ne les employe
qu'à défendre ses Forteresses, ses Ma-
gasins & ses Vaisseaux. L'Auteur com-
pare aussi entr'elles les différentes Co-
lonies des autres Nations ; celle des
Portugais dans le Bresil, des Anglois,
& des François. Il n'épargne pas ceux-
ci sur la mauvaise conduite qui leur fit
perdre leur établissement dans l'Isle de
Madagascar ; établissement qui devoit
être si riche & si utile, s'il avoit été bien
soutenu.

Le Chapitre V. est une Dissertation
curieuse sur la question, s'il seroit utile
d'avoir en Europe *des Esclaves*, com-
me dans les Colonies. L'Auteur en

examine les avantages & les inconveniens, ou du moins il les fait entrevoir. Il insinuë aussi diverses pensées sur les Loix qu'il faudroit établir, par rapport aux Esclaves, à leurs mariages, à leurs enfans, & à tout leur état; mais comme ce détail seroit trop long, il se contente de proposer des réfléxions générales, & il le fait d'une maniere qui engage le Lecteur à réfléchir lui-même, & à raisonner avec plaisir sur une matiere à laquelle il n'avoit peut-être jamais pensé. Car il est vrai en général, qu'il est difficile de lire avec attention ce petit Ouvrage politique, sans devenir soi-même un peu politique, ou du moins sans avoir envie de le devenir.

Chapitre sixiéme, *des Compagnies exclusives.* Grande matiere sujette à dispute. « Il y a deux cas, dit l'Auteur, „ où les Compagnies privilegiées sont „ nécessaires. Premierement dans tous „ les commencemens d'établissemens, „ soit pour récompenser la découverte, „ soit pour encourager les Entrepre„ neurs...... En second lieu, lorsque „ des particuliers réunis sous l'autori-

„ té Souveraine, ne sont pas assez forts „ pour soutenir un grand établissement, & que la concurrence peut le „ détruire ou en rendre le Commerce „ nuisible à la Nation. L'exclusif dans „ un Commerce se présente d'abord „ sous la face odieuse d'ôter la liberté; „ mais lorsque la raison & l'experience „ apprennent que cette liberté tourne toujours au préjudice de la Nation, alors l'exclusif devient sage „. C'est ce que l'Auteur prouve par l'usage des plus sages Nations; discussion qui l'engage à faire diverses observations sur les différentes Compagnies de Commerce établies en Europe, sur leurs fonds, sur leurs actions & leurs rentes.

Le Chapitre VII. qui traite *du Gouvernement Militaire*, fournit une ample matiere de réflexions, quoiqu'un peu détournées du sujet. L'esprit de conquête, dit l'Auteur, & l'esprit de Commerce s'excluënt mutuellement dans une Nation. Mais il fait une observation, qui n'est ni moins vraye, ni moins importante: que l'esprit de conquête & l'esprit de conservation sont également

également incompatibles. Car l'esprit de conquête est d'aller toujours en avant, & l'esprit de conservation porte au contraire à s'arrêter dans de justes bornes pour s'y fortifier, & s'assurer la possession de ce que l'on a. Or lequel de ces deux esprits est le plus avantageux à une Nation? L'esprit de conquête est impetueux & brillant par ses succès rapides; mais il n'est pas possible qu'il se soutienne long-tems, & du moment qu'il se rallentit, il perd tous ses avantages. Les Vainqueurs & les Conquerans sont vaincus & subjugués à leur tour; au lieu que l'esprit de conservation sur-tout, lorsqu'il est soutenu de l'esprit de Commerce, est à la vérité plus lent & moins brillant; mais il est réellement plus utile, plus redoutable aux voisins, & procure une gloire plus solide. Ces réflexions sont appuyées d'exemples, tirés des Romains, des Carthaginois, des Turcs, des Arabes, des Espagnols, & des Portugais, dans les Indes, & des Moscovites d'aujourd'hui.

Chapitre huitiéme, *de l'industrie.*

Comme l'induſtrie des Habitans d'un Pays, eſt ſans contredit, un des plus grands fonds de Commerce ; c'eſt travailler à augmenter le Commerce, que de travailler à perfectionner l'induſtrie, ſoit par de nouvelles inventions, ſoit par la multiplication des Ouvriers, ou ce qui revient au même, par leur diminution, en trouvant le moyen de faire exécuter par un ſeul homme la même quantité d'Ouvrage qui demandoit le travail de pluſieurs. C'eſt donc avec raiſon que M. Melon regarde ce point comme un des objets les plus importans que ſe doit propoſer un Légiſlateur. Il combat à cette occaſion un préjugé formé par l'ignorance, & qui empêche quelquefois les plus ſolides établiſſemens. Si on diſtribuë de l'eau dans tout Paris par des Fontaines & des Machines, que deviendront, demande-t'on, les Porteurs d'eau ? Si l'on fait des canaux dans les Provinces, que deviendront les Voituriers ? Si le Roy bornoit le nombre des Domeſtiques, que deviendroit cette multitude effroyable de *Laquais* ? La réponſe eſt aiſée. Ils

se feroient Laboureurs, Soldats, Matelots : ils travailleroient dans les Manufactures & les Magasins. En un mot, ils feroient autre chose à l'avantage du Commerce & au profit de la Nation. Cela donne lieu à l'Auteur de s'élever contre les gens oisifs & inutiles, qu'on tolere dans les Etats, au lieu de mettre leur travail en valeur.

Chapitre neuviéme. *Du Luxe.* L'examen du Luxe fait la matiere de ce Chapitre. L'Auteur examine quelle utilité le Législateur en peut retirer pour le bien de la Societé. Car sur le pied où sont aujourd'hui les choses, & ou pour mieux dire, elles ont été de tout tems, il est évident que le Luxe n'est pas un objet indifferent pour le Commerce & le bien d'un Etat. Que le Luxe en général, soit contraire à l'esprit du Christianisme, c'est ce qui est hors de doute, & les Prédicateurs font fort bien de le condamner. Mais 1°. il peut y avoir de l'équivoque dans ce qu'on appelle Luxe ; car comme remarque l'Auteur, « ce qui étoit Luxe pour nos » peres, est à présent commun, &

» ce qui l'eſt pour nous, ne le ſera » pas pour nos neveux. Des bas de » ſoye, étoient luxe du temps de » Henry II & la fayence l'eſt autant » comparée à la terre commune, » que la porcelaine comparée à la » fayence. » 2°. Le Luxe étant une ſuite néceſſaire de toute Societé, où regne l'abondance & la ſécurité, le Légiſlateur peut bien en empêcher l'excès, mais il ne peut pas le ſupprimer abſolument ; & ne pouvant le ſupprimer, ſon devoir eſt de le faire tourner au profit de la Societé.

» Le Légiſlateur, ajoute-t'il, peut » penſer du Luxe comme des Colo- » nies. Lorſqu'un Etat a les hommes » néceſſaires pour les Terres, pour » la Guerre, & pour les Manufactu- » res, il eſt utile que le ſurplus s'em- » ploye aux ouvrages du luxe, puiſ- » qu'il ne reſte plus que cette occu- » pation, ou l'oiſiveté, & qu'il eſt » bien plus avantageux de retenir les » Citoyens dans le lieu de la domi- » nation, quand ils y trouvent à vi- » vre, que de les envoyer dans les » Colonies, où ils ne travaillent que

» pour le luxe. Le Sucre, le Café,
» le Tabac, ne ſont que luxe nou-
» veau. » Mais n'eſt-il pas décidé que le Luxe amollit une Nation ? Autre équivoque. Car ſi par ce mot on entend une pareſſe oiſive, telle qu'eſt le Luxe Aſiatique, rien n'eſt plus vrai ; mais on ne peut pas dire la même choſe de la richeſſe des habits, de l'abondance de la table, & de la ſomptuoſité des meubles. On voit du moins par experience qu'il ſe trouve ſouvent beaucoup plus de valeur & de courage dans une Nation riche & ſomptueuſe, que dans une Nation indigente. Au contraire, dit l'Auteur, « le Luxe eſt
» en quelque façon le deſtructeur de
» la pareſſe & de l'oiſiveté.... Lorſ-
» que dans les dernieres guerres les
» Armateurs des Villes Maritimes re-
» venoient chargés des dépouilles en-
» nemies, étaler leur opulence, par
» des profuſions extraordinaires, c'é-
» toit le lendemain à qui feroit de nou-
» veaux Armemens, dans l'eſperance
» de gagner de quoi faire les mêmes
» dépenſes.... L'auſtere Lacédémo-
» ne n'a été ni plus conquérante, ni

» mieux gouvernée, ni n'a produit » de plus grands hommes que la vo» luptueuse Athenes. » Mais comme l'Auteur sent bien lui-même que ces réfléxions purement politiques, doivent souffrir quelque restriction dans les principes de la Religion Chrétienne; il a soin de prévenir sur cela les reproches qu'on pourroit lui faire. Ce qu'il ajoute sur le débit des Toiles des Indes, mérite d'être lû.

Chapitre dix. *Des valeurs numeraires.* Dans ce Chapitre & dans ceux qui le suivent, l'Auteur entre dans un détail sur les Monnoyes, qui paroîtroit peut-être déplacé dans un Journal Litteraire, comme celui-ci. Cette considération nous oblige de nous borner à indiquer seulement ses réfléxions les plus générales, sans nous attacher au détail. Après avoir établi dans ce Chapitre dixiéme, des especes de principes & de définitions, il raisonne dans les suivans, *sur la proportion dans les Monnoyes*, & fait sentir par des raisonnemens fort simples, diverses fautes qui ont été faites dans le Gouvernement des regnes passés, par des

diminutions de Monnoye mal entenduës, ou par un droit de Seigneuriage excessif. Ce dernier abus causa sous Philippe le Bel une sédition dangereuse, & M. Melon dans le Chapitre douze, en examine les principes; mais il le fait en homme éclairé, qui est au fait, au lieu que nos meilleurs Historiens n'ont parlé des causes de cette sédition, qu'avec obscurité & contradiction, comme des gens qui n'entendoient pas la matiere. C'est ce qu'il fait voir par le témoignage même de leurs passages. Les Ministres, ajoute-t'il dans le Chapitre treize, où il traite *des Monnoyes de saint Louis, & de Charles VII.* « n'en sçavoient » pas plus là-dessus que les Historiens, » au lieu d'examiner par eux-mêmes, » ils écoutoient des personnes inté» ressées, & encore plus ignorantes. » Le Chapitre quatorze contient un détail raisonné & instructif, de ce qui s'est passé en France sur les Monnoyes depuis plus de vingt ans. Dans le quinziéme, qui a pour titre : *De la cherté des denrées*; & dans le suivant, où l'Auteur répond à diverses objec-

tions, les Lecteurs trouveront diverses observations judicieuses, dont voici ce que l'Auteur conclut, 1°. Que
» la valeur numeraire n'a aucune
» valeur intrinseque, que le poids &
» le titre. 2°. Qu'ayant été haussée
» d'un à plus de soixante, sans avoir
» alteré ni le Commerce ni la Finan-
» ce, elle est indifferente à l'un & à
» l'autre. 3°. Elle ne doit être au-
» gmentée que lorsque la dette du
» Roy est telle, que les valeurs nu-
» meraires de l'imposition ne sont
» pas suffisantes pour l'acquitter.
» L'imposition & le numeraire doi-
» vent augmenter ensemble, selon
» cette mesure fondamentale. 4°.
» Alors même pour éviter les frais de
» la fabrication & disproportion en-
» tre l'argent vieux ou enmasse, &
» l'argent nouveau, l'augmentation
» doit être sans refonte, & en fa-
» veur du Peuple, que ce petit gain
» encouragera. Car il n'est pas assez
» éclairé pour en prévoir plus de fa-
» cilité à payer les impositions. 5°.
» S'il est permis d'appliquer nos con-
» noissances de détail aux principes;

„ nous croyons que la valeur numeraire des Monnoyes eſt actuellement dans la proportion des impoſitions, & que tout changement „ ne pourroit être que nuiſible. „

Les deux derniers Chapitres, qui traitent *du Change* & *du Credit public*, ne ſont pas moins intereſſans ; mais on voit que cette matiere n'eſt pas à la portée de la plûpart de nos Lecteurs, & il ſeroit d'ailleurs difficile de la rendre ſenſible, ſans copier le Livre même. Ainſi nous y renvoyons ceux que cette matiere intéreſſe. Ils y trouveront les cauſes du Change avantageux ou déſavantageux bien développées, avec des obſervations ſur les manœuvres de la place, ſur le tranſport de l'argent aux Etrangers, ſur l'importance du crédit public & de la confiance, ſur les rentes de l'Hôtel de Ville, ſur les plus fameuſes Banques d'Europe, ſur la célébre Banque de Paris, dont voici l'Hiſtoire allegorique que donne l'Auteur.

„ Les Habitans de l'Iſle Formoſe, „ dit-il, avoient à peine quitté l'uſage du gland, lorſque le Bramine [illegible]

„ naï entreprit de les faire joüir des
„ biens que la nature leur offroit. Il se
„ servit de sa fille Panima. Elle étoit
„ d'une beauté admirable, élevée
„ avec le plus grand soin, & instruite
„ dans toutes les Sciences secretes.
„ Mais son affabilité lui donnoit dans
„ ce Pays sauvage un air étranger,
„ qui déplaisoit à plusieurs. Cependant à travers mille difficultés, le
„ Bramine la maria avec Aurenko,
„ Prince des Formosans. Au moment
„ que Panima fut établie, elle écrivit
„ quelques paroles magiques, & aussitôt une puissante Citadelle s'éleva,
„ & la terre produisit toutes sortes de
„ fruits. Elle ne borna pas là ses bienfaits: Elle avoit eu de son mariage
„ une fille appellée Linda. Elle l'instruisit d'une partie de ses secrets:
„ Linda fit de nouvelles conjurations,
„ & les richesses de l'Univers arriverent en abondance. Il y avoit à Formose une ancienne Magie établie
„ par des caracteres entassés sur des
„ peaux d'animaux, & cette magie
„ étoit extrêmement chere à la plûpart des Habitans. Panima ne la

respecta peut-être pas assez : elle vou-
„ lut la détruire, & mettre la sienne
„ à sa place. Elle attesta en vain l'uti-
„ lité publique. Ce fut le signal de la
„ réunion de ses ennemis. Ils l'atta-
„ querent dans sa Citadelle ; mais leurs
„ efforts auroient été vains, si Pani-
„ ma n'eut elle-même contribué à sa
„ perte. Enyvrée de ses succès écla-
„ tans, elle se livra follement à toutes
„ les fantaisies, & ce ne fut plus qu'un
„ tissu de dangereuses imprudences,
„ qui la rendirent odieuse à toute la
„ Nation. Aurenko crut ne pouvoir
„ conserver son autorité que par le
„ divorce & le bannissement. Sa fille
„ Linda, soupçonnée de complicité,
„ fut mise dans les fers. Aurenko,
„ après avoir connu son innocence,
„ lui rendit la liberté. Peut-être même
„ auroit-il rappellé Panima, dont la
„ beauté le ravissoit, & dont il espe-
„ roit de prévenir les imprudences,
„ lorsque la mort, &c. »

Telle est l'idée que nous nous sommes formée de cet Ouvrage. Il nous a paru fort important par sa matiere, solide, & plein de réflexions profondes,

que nous n'avons pû qu'éfleurer dans un extrait. Il faut donc lire l'Ouvrage entier, peut-être même faut-il le lire plus d'une fois, & ceux qui s'en donneront la peine, en seront bien dédommagés par les connoissances qu'ils y acquierreront.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE NAPLES.

Felix Mosca débite un Volume *in* 4°. imprimé depuis plus d'un an : L'Ouvrage a pour titre : *Josephi Aurelii de Jannario Advocati Neapolitani, Respublica Jurisconsultorum.* L'Auteur y passe en revûë les principaux Jurisconsultes de toutes les Nations. Il les critique tour à tour sans ménagement, & n'épargne pas le sel de la Satyre, pour les tourner en ridicule.

DE ROME.

Jean-Marie Salvioni, Imprimeur, a mis au jour un Livre *in*-4°. intitulé : *Gli Atti de' Gloriosi Martiri Felice e*

Adauto volgarisati ed illustrati di Alcuni Annotazioni da un Devoto *de' Medesimi santi, & diretti all' illustrissimo Signore Grandomenico Bonomi.* On attribuë cet Ouvrage à M. l'Abbé Valesio.

DE GENEVE.

On a achevé d'imprimer le grand Ouvrage de M. Gibert sur le Droit Canon. Dès l'année 1731. Michel Bousquet, Libraire & Compagnie, l'avoient promis au Public pour l'année 1732. Mais divers contre-tems en ont retardé l'impression. Il paroît enfin en trois Volumes *in-folio.* Le *Prospectus* n'en avoit annoncé que deux. Dans le cours de l'impression, les Libraires ont reconnu qu'ils s'étoient resserrés dans des bornes trop étroites, & que l'abondance de la matiere demandoit un troisiéme Tome, pour remplir dans toute son étenduë le projet de l'Auteur. L'Ouvrage est désigné sous les titres suivans.

Corpus Juris Canonici per regulas naturali ordine digestas, usuque temperatas ex eodem Jure, & Conciliis, Patribus atque aliunde desumptas expositi, pus cum in rebus obscuris claritate,

tum dispersis collectione ac delectu, in contrariis conciliatione, eximium, simulque indicibus ac præfationibus notisque quam plurimis & exquisitis illustratum. Authore Joanne Petro Gibert, *Doctore Theologo & Canonista.*

Tomus Primus.

Prolegomena ad jus Canonicum in se & universim consideratum.

Tomus Secundus.

Quæ ad fidem Catholicam pertinent, illiusque prima principia ac quidquid spectat ad Ecclesiam in se sumptam, in generalem ac particularem divisam, illarumque ministros tum primi ordinis, Papam, Patriarchas, Primates, Archiepiscopos, Episcopos, ac illorum omnium Vicarios, Cardinales, Nuncios, *alios que similes; tum* Secundi Ordinis, *seu Sæculares, seu Regulares.* Parochos, Canonicos, Archipresbyteros, Archidiaconos, Decanos, Præpositos, *cæterasque dignitates; tum* infimi gradus *simplici* Clericorum *nomine comprehensos; singulorum tam majorum, quam minorum officia communia & peculiaria, personarum immunitates, necnon & locorum, quorum prætereà constructio*, dotatio, *consecratio,*

pollutio, reconciliatio, ac juridica profanatio seorsim explicantur.

Tomus Tertius.

Tractatus de Beneficiis Ecclesiasticis *de* contractibus, *de* Sacramentis, *de* Judiciis, *rem sibi propriam minutatim discutientes pro-ut cujusque præfatio demonstrabit.*

L'Ouvrage comprend quatre cens soixante&dix feuilles, ou environ dix huit cens quatre-vingt pages. A la fin de chaque Volume on a joint une Table exacte des matieres, & une autre qui indique les Titres, les Sections, les Paragraphes, les Chapitres, &c. qui répondent à chaque Traité. Les Libraires assûrent qu'il ne manque rien à cette édition, tant pour le choix du papier & des caracteres, que pour l'éxactitude de la correction. Ils s'attendent bien qu'on leur sçaura gré de l'avoir enrichie de Fleurons & de Vignettes du meilleur goût. Le tout muni d'Approbations & du Privilege de Sa Majesté Imperiale, est dédié à M. le Président Bouhier, dont le Portrait est à la tête du premier Tome. Un nom si illustre dans la République Litteraire, prévient en faveur du Li-

vre, qu'il honore de son suffrage & de sa protection.

L'importance du travail de M. Gibert se fera encore plus sentir à ceux qui ont une connoissance au moins ébauchée des matieres qui ont été l'objet de son étude & de ses recherches. Ils sçavent que le Corps du Droit Canon renferme 1°. le Decret de Gratien, Moine Toscan de l'Ordre de saint Benoît, qui publia ce Recueil, sous le titre, *Concordia discordantium Canonum*, vers le milieu du douziéme siecle, 2°. Les grandes Décretales, recueillies & publiées en l'année 1230 par saint Raimond de Pegnafort, Dominicain, qui fit cette Collection en cinq Livres, par l'ordre de Gregoire IX. 3°. Le Sexte, ainsi nommé, parce que le Compilateur réunit dans un sixiéme Livre, sous l'autorité de Boniface VIII les diverses Decretales qui manquoient aux cinq premiers. 4°. Les Clementines, ou le Recueil des Decrets du Concile Général de Vienne en Dauphiné, & des Epîtres ou Constitutions du Pape Clement V qui vivoit au quatorziéme siécle. 5°. Les Extravagantes, ou Con-

stitutions du Pape Jean XXII, successeur de Clement V. Elles furent appellées de la sorte, parce qu'avant que d'avoir été insérées dans le Corps du Droit Canon, elles étoient comme errantes hors de cette collection. *Extra vagabantur*. 6o. Les Extravagantes communes. Sous ce nom sont renfermées les Decretales des Papes, depuis Boniface VIII jusqu'à Sixte IV, c'est-à-dire, jusqu'à l'année 1483. 7o. Les Decrets du Concile de Trente, dont on a grossi le septiéme Livre des Decretales.

Telles sont les parties qui forment le Corps du Droit Canon, depuis qu'elles ont été rassemblées par divers Compilateurs. Mais comme dans cet assemblage de membres épars chacun d'eux ne se proposa d'autre but que de recueillir de nouvelles pieces sans penser à refondre & à mettre en ordre la Collection faite par son prédécesseur, il n'a résulté de leur travail qu'un tissu grossier de Centons mal assortis. De-là les peines & le dégoût que cause l'étude du Droit Canon à ceux qui par état, par interêt, ou par inclination, s'appliquent à débroüiller ce cahos, d'en connoître les routes obscures, &

de se faire jour au travers des épaisses ténebres dont elles sont investies. Cependant on ne peut disconvenir que cette Science, toute épineuse qu'elle est, ne soit absolument nécessaire à la plûpart des Ecclésiastiques, & à un grand nombre de Laïques employés aux affaires du Barreau. Aussi, bien des Universités ont-elles des Professeurs uniquement occupés à en donner des Leçons. Ce seroit peu néanmoins pour un François de borner là ses connoissances. Il passera pour étranger dans son propre Pays, s'il ne joint à l'étude du Droit Canon, celle du Droit Ecclésiastique François, qui comprend les Libertés de l'Eglise Gallicane, la Pragmatique Sanction, publiée à Bourges en l'année 1438 sous le Regne de Charles VIII, le Concordat fait en 1516, entre le Pape Leon X & François I, les Edits & les Ordonnances de nos Rois.

Si pour acquérir toutes ces connoissances, il a fallu jusqu'ici surmonter les difficultés les plus rebutantes, on ne peut trop reconnoître le prix du travail de M. Gibert, qui les applanit dans l'Ouvrage dont il fait présent au

Public. Chaque matiere y paroît dans un ordre naturel, facile & méthodique. Comme les Conciles ſont les principales ſources du Droit Canon, l'Auteur a recueilli de leurs Decrets & de pluſieurs Bulles des Papes un nombre conſidérable de faits importans, ignorés de la plûpart des Canoniſtes. De cette précieuſe recolte il a fait un Supplément aux anciennes Collections. Enſuite il a diviſé le tout en pluſieurs Traités, dont il a formé ſon Corps de Droit Canon. Chaque Traité a ſes Préfaces, ſes Titres, ſes Sections, ſes Canons propres, ſes Notes pour l'intelligence du Texte. Quelquefois l'Auteur, pour mieux éclaircir la matiere dont il traite, a propoſé & diſcuté grand nombre de queſtions qui avoient rapport à ſon ſujet. Aux endroits convenables il a placé les Decrets du Concile de Trente, & les points qui concernent les Cérémonies, les Uſages, les Libertés de l'Egliſe Gallicane, les Edits & Ordonnances de nos Rois, la Pragmatique Sanction, le Concordat. Enfin après avoir mis à profit la *Gloſe*, ou les Notes reçûës & approuvées par les Canoniſtes, il a eu recours dans le

besoin aux plus sçavans Canonistes. En un mot, M. Gibert aura la gloire d'avoir défriché un Terroir, qui avant lui, n'avoit paru semé que de ronces & d'épines, le Lecteur conduit, pour ainsi dire, le flambeau à la main, marchera en seureté ; & sur les traces de cet habile Maître ; il ne craindra point de s'égarer dans ce Labyrinthe de Loix & d'Usages où tant d'autres se sont perdus, faute d'un guide éclairé. Le prix des trois Tomes *in-folio*, en blanc est de 35 liv.

ALLEMAGNE.

De Thorn.

M. Jaenichen s'est fait l'Editeur d'un Ouvrage de feu Martin Boehm sur les Inter-regnes de Pologne, *de interregnis Poloniæ.* Il y a joint quelques Supplemens. On a de plus trouvé dans les papiers du défunt des Notes en Manuscrit, & des Additions pour *la Pologne de Simon Slanvvoski* ; & un autre Ouvrage intitulé: *Prussia Geographicè, Politicè, & Ecclesiasticè illustrata.*

De Breslau.

M. Balthasar-Louis Tralles, Docteur en Medecine, a fait imprimer un petit *in* 8°. sur la proprieté du Cam-

phre, contre les inflammations. *Exercitatio Medica, qua virtus Camphera refrigerans edisseritur.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. Robert Stéphens, Historiographe du Roy, a donné au Public un Recueil de Lettres, & autres Pieces du Chancelier Bacon, qui n'avoient point encore été imprimées, avec la Vie de ce grand Homme. 1. volume *in*-4°. M. Stéphens est mort après la publication de ce premier Volume.

Il paroît depuis quelques semaines un Ouvrage anonyme sous ce titre: *An Historical Dissertation on idolatrous corruptions in Religion, &c.* c'est-à-dire, Dissertation Historique sur les diverses especes d'Idolatrie, qui ont corrompu la Religion, & sur les moyens que la Providence a employés pour y remedier. On prouve en même tems que l'origine de la Loy de Moyse est divine, contre les objections de ceux, qui ne lui assignent d'autre source que les Rits & Coutumes des Egyptiens & des autres Gentils. Chemin Faisant on établit la certitude de la revelation contre les Déistes.

DE PARIS.

On a imprimé nouvellement *Epistola Doctorum e Societate Sorbonica ad Reverendos admodum Patres Generalem, Priorem, & Monachos San-Germanenses.* Chez Lamesle, Imprimeur, ruë de la Vieille Bouclerie. Brochure *in-4°.* 1735.

Cette Lettre fait part au Public & aux Benedictins de la Congrégation de S. Maur en particulier, d'un grand nombre de faits importans en matiere d'érudition. Ces Reverends Peres se feront sans doute honneur de s'unir aux Sçavans de l'Europe pour rendre hommage aux illustres Auteurs qui travaillent avec tant de gloire à défricher, à étendre, & à enrichir le Pays Litteraire, par de nouvelles découvertes. C'est un devoir que l'équité & la reconnoissance exigent de tous ceux qui n'ont d'autre interêt que celui de la vérité. Nous rendrons bien-tôt compte de la Lettre en question.

Nouveau Spectacle de la Nature, ou Entretiens sur les particularités de l'Histoire naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux, & à leur former l'esprit. Seconde partie,

contenant les dehors & l'interieur de la terre. 2 *vol.*in-8°.*chez la veuve Etienne, ruë S. Jacques à la Vertu, & Jean Desaint, vis-à-vis le College de Beauvais.* 1735.

Le nouveau Spectacle qu'offrent les deux Volumes que nous annonçons, ne fait qu'ajouter un nouveau lustre à la réputation de l'Auteur, & présente au Public d'autres sujets d'admiration dans les Ouvrages de la nature, On y retrouve, comme dans le premier Tome, la magnificence & la sagesse du Créateur, mais sous différens points de vûë, & toujours au profit de la Religion. Les graces du style, l'élevation des sentimens, la noblesse & la solidité des réfléxions, ne contribuënt pas peu à relever la pompe de l'appareil, que le Livre produit aux yeux du Spectateur. Le récit abregé que nous en ferons dans les Mémoires suivans, sera au moins un léger craïon d'un tableau si riche & si varié. *Errata du mois de Février 1735.*

PAge 318. ligne 10. *ponctuez ainsi*, un pur Atheïsme. Pour le moins c'est un pur Déïsme, &c. p. 360. l. 2. à le respecter, *lis.* à la respecter. l. g. 21. n'autorise, *lisez* n'autorisoit. p. 366. l. 17. *l.* les circonstances. pag. 370. l. 2. Pedre, *l.* Padre. Ibid. delle, *l.* della.